This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

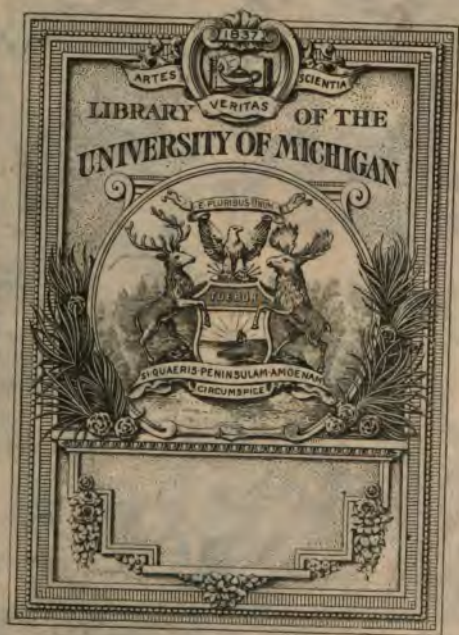
1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

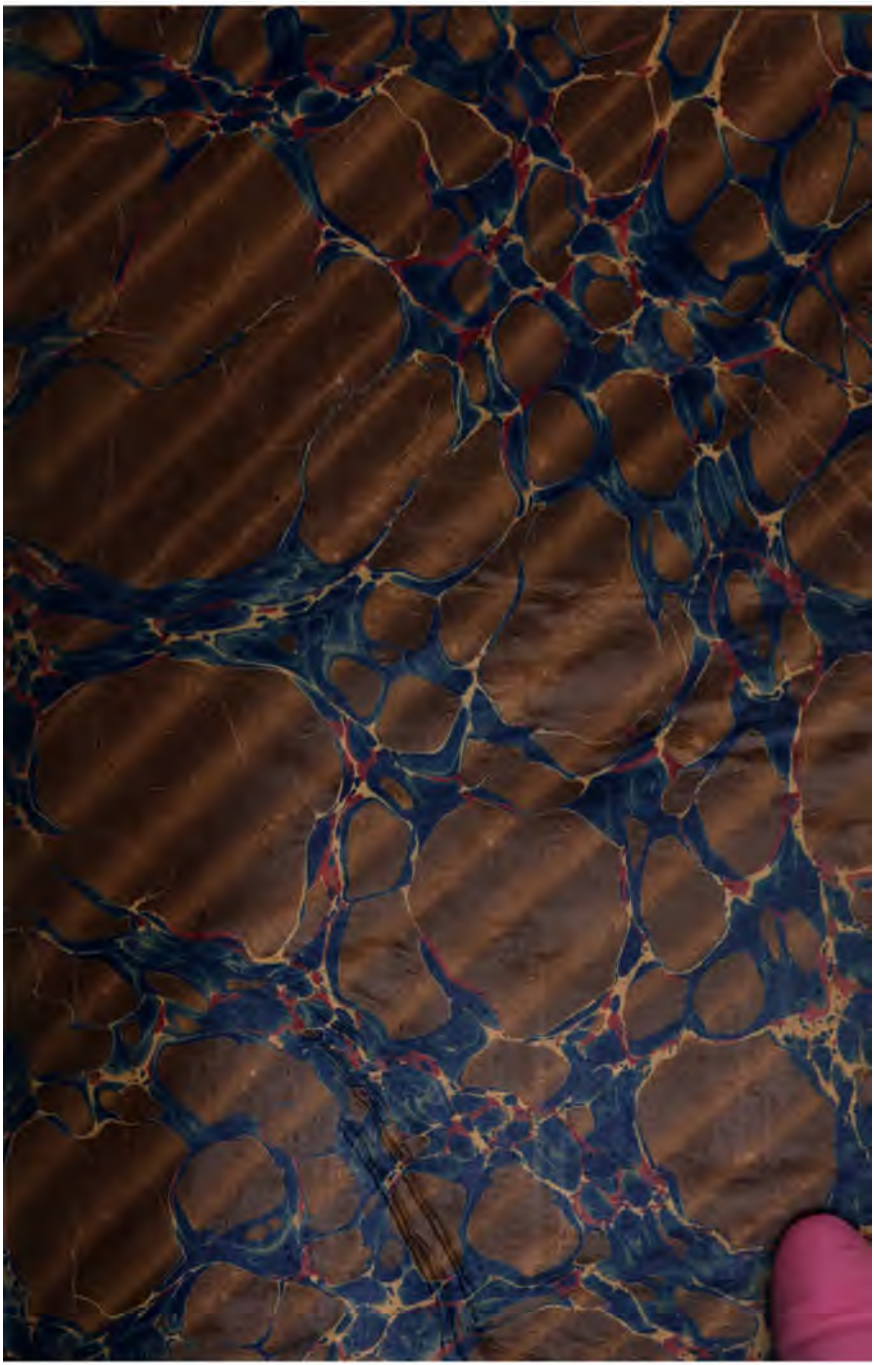

B
1911
.J85

LA

PHILOSOPHIE EN FRANCE

PENDANT LA RÉVOLUTION

LA

PHILOSOPHIE EN FRANCE

PENDANT LA RÉVOLUTION

DU MÊME AUTEUR :

De l'Invention dans les Sciences, dans les Arts et dans la pratique de la Vertu. Paris. Germer Baillière. 1879, in-8°.

Essai sur la Liberté Morale. Alcan, 1888, in-12.

La Théorie de la Grâce et la Liberté Morale de l'homme. Alcan 1890, in-8°

LA

PHILOSOPHIE EN FRANCE

PENDANT LA RÉVOLUTION

(1789-1795)

SON INFLUENCE

SUR LES

INSTITUTIONS POLITIQUES ET JURIDIQUES

PAR

E. JOYAU

PROFESSEUR-ADJOINT A LA FACULTÉ DES LETTRES D'AIX

PARIS

ARTHUR ROUSSEAU

ÉDITEUR

14, RUE SOUFFLOT ET RUE TOULLIER, 13

1893

LA

PHILOSOPHIE EN FRANCE

PENDANT LA RÉVOLUTION

INTRODUCTION

Tous les historiens de la philosophie sont muets sur la période qui correspond à notre grande révolution. Cousin arrête l'histoire du XVIIIe siècle à la mort de Voltaire et de Rousseau; Damiron commence celle du XIXe avec Cabanis et Destutt de Tracy d'une part, avec J. de Maistre et de Bonald d'autre part. M. Renouvier, dans son histoire de la Philosophie moderne, ne dit pas un mot de cette époque. M. Ravaisson, dans le Rapport sur la philosophie au XIXe siècle, après Condillac, nomme à peine Destutt de Tracy pour passer de suite à Maine de Biran et Ampère. Plus récemment M. Ferraz dans son livre intitulé: Histoire de la Philosophie pendant la Révolution (1789-1804), ne trouve digne de son attention que Garat et l'école de Condillac, passant sous silence tout ce qui précède la création de l'Institut et de l'Ecole Normale. De même M. Picavet, qui a écrit un gros livre sur les Idéologues, ne se demande pas s'il ne s'est rien passé d'intéressant pour le philosophe depuis la mort de Voltaire et de

Rousseau et pendant l'époque à proprement parler révolutionnaire.

Cependant il est bien peu vraisemblable que la passion enthousiaste que le XVIIIe siècle avait témoignée pour la philosophie se soit complètement et presque subitement éteinte. On répète sans cesse que les philosophes sont les auteurs responsables de la révolution : les uns y voient leur principal titre de gloire, les autres une raison de leur lancer l'anathème ; l'histoire de la révolution appartient donc à l'histoire de la philosophie et n'en peut être détachée. C'est ce que proclamèrent successivement l'Assemblée Nationale et la Convention. Le 12 avril 1791 une pétition est adressée à l'Assemblée Nationale par M. le Prestre de Chateaugiron, réclamant pour Descartes, son grand oncle, l'honneur d'être placé où doivent être déposées les cendres des grands hommes. La pétition est, paraît-il, tout entière de la main de Condorcet (1). Après avoir rappelé qu' « aucune distinction publique n'avait encore vengé l'apôtre de la raison des amertumes auxquelles la haine de ses ennemis l'avait condamné, » l'auteur de la pièce continue : « Mais cette longue attente peut être plus que réparée ; celui qui en brisant les fers de l'esprit humain préparait de loin l'éternelle destruction de la servitude politique, semblait mériter de n'être honoré qu'au nom d'une nation libre et le sort l'a servi d'une manière digne de lui en le pré-

(1) Voir *l'Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux*, 10 avril 1890

servant des honneurs que l'orgueil du despotisme aurait souillés. » La pétition renvoyée au Comité de Constitution y fut longtemps oubliée ; mais le 1er oct. 1793, au nom du Comité d'instruction publique, M. J. Chénier prononça un discours très-éloquent à la suite duquel la Convention rendit le décret suivant :

Art. I. René Descartes a mérité les honneurs dûs aux grands hommes.

Art. II. Le corps de ce philosophe sera transféré au Panthéon français.

Art. III. Sur le tombeau de Descartes seront gravés ces mots : Au nom de Peuple français, la Convention Nationale à René Descartes, l'an II de la République.

Le 4 octobre, la Convention sur la proposition de Guffroy décidait aussi de faire placer au Panthéon un buste de Descartes par Pajou. Les événements devaient d'ailleurs empêcher l'exécution de ces décisions.

Nous rencontrons ici une phase originale, sans analogue dans l'histoire de l'esprit humain. Nous n'avons pas à citer un seul grand nom, à exposer un seul système nouveau. Tous les grands philosophes sont morts, Voltaire et Rousseau en 1778, Condillac en 1780, d'Alembert en 1783, Diderot en 1784 ; ils n'ont laissé derrière eux que de pâles épigones, Condorcet, Volney, Naigeon, Bernardin de Saint Pierre. Les circonstances ne sont certes pas favorables aux études abstraites, aux méditations calmes et sereines : les hommes de valeur consacrent toute leur activité et leur intelligence aux affaires publiques ; à mesure que la crise devient plus aiguë, il devient plus impossible de se

recueillir, de s'absorber dans la méditation des questions d'ordre spéculatif (1). Mais nous assistons à une pénétration, à une infiltration malheureusement incomplète et insuffisante des idées philosophiques dans la masse de la nation, à une tentative de réalisation immédiate des théories développées par les philosophes du milieu du siècle. Ces idées ne sont pas approfondies par des génies graves et impartiaux, mais tantôt imparfaitement digérées par des esprits médiocres, étroits, trop souvent égarés par la passion ou l'intérêt, tantôt mises prématurérement en application par des hommes de bonne foi, mais de peu d'intelligence.

L'histoire de la philosophie pendant la Révolution peut se diviser en deux périodes bien distinctes moins par les dates que par leurs caractères.

On donnait au XVIIIe siècle le nom de philosophes à des hommes très-différents les uns des autres; nous pouvons cependant les ranger en deux groupes. Il y a d'abord les hommes comme Voltaire, Rousseau, Diderot et tous ceux qui gravitent autour de ces astres de

(1) Mme DE STAEL écrivait en 1796: « Honte à moi si, pendant le cours de ces épouvantables années, si pendant le règne de la Terreur en France, j'avais été capable d'un tel travail; si j'avais pu concevoir un plan, prévoir un résultat à l'effroyable mélange de toutes les atrocités humaines! Nous, les contemporains, les compatriotes des victimes immolées dans ces jours de sang, avons-nous pu conserver alors le don de généraliser les idées, de méditer des abstractions, de nous séparer un moment de nos impressions pour les analyser? » *De l'influence des passions sur le bonheur des individus et des nations.*

première grandeur : ils agitent avec passion toutes les questions morales et sociales; ils n'ont pas de système, ils ne fondent pas d'école ; ils sont écrivains plus encore que philosophes; leurs livres sont lus avec avidité ; ils exercent une grande influence sur leurs contemporains et sur le cours des événements ; mais il en résulte de telles conséquences qu'à partir du 9 thermidor une violente réaction se manifeste dans le public contre la philosophie.

Condillac au contraire et son école font très peu de bruit au XVIIIe siècle ; les autres en parlent même avec un certain dédain (1) ; ils n'ont aucune influence sociale ni politique. Mais leurs livres continuent d'être étudiés par quelques hommes sérieux et profonds qui aiment à se réunir dans la petite maison de Mme Helvétius à Auteuil. Dès que renaissent l'ordre et la paix, on sent le besoin de reconstituer les études : on fonde l'école normale et les écoles centrales; on crée, à l'Institut national, une section des sciences morales. Presque tous ceux qui sont appelés à enseigner dans ces écoles, à siéger à l'institut, sont des disciples de Con-

(1) Naigeon. Sans doute il n'y a point de philosophie sans raison, mais il peut y avoir de la raison sans philosophie ; en ce sens précis et rigoureux, Fontenelle, Dumarsais, Helvétius, Diderot sont de vrais philosophes ; et l'abbé de Condillac et d'Alembert sont seulement des métaphysiciens très circonspects, très sages, qui ont écrit sur la philosophie, souvent avec justesse, toujours avec ordre et clarté, mais presque toujours avec peu de philosophie et qui doivent être comptés plutôt parmi les beaux esprits que parmi les grands esprits.

dillac, des membres de cette école idéologique, dont la Décade Philosophique est l'organe. Cette seconde période a fait l'objet de plusieurs publications récentes, tandis que la première est généralement inconnue.

Ce serait une étrange exagération de dire que la philosophie du XVIIIe siècle est la cause unique ou la cause principale de la Révolution française : ce n'est pas elle à coup sûr qu'il faut accuser du discrédit où étaient tombées la monarchie, la noblesse, l'église ; ce n'est pas à elle qu'il faut s'en prendre de la vénalité des charges ni de la dilapidation du trésor. S'il n'y avait pas eu de philosophes en France au XVIIIe siècle, ou s'il n'avait existé que des philosophes de cabinet, comme Condillac et son école, la Révolution n'en eût pas moins éclaté, mais beaucoup plus tard : la philosophie a donc eu pour effet de hâter l'explosion de la Révolution française et de lui imprimer son caractère propre et original.

Nous sommes trop souvent portés à méconnaître ce que nous devons aux philosophes du XVIIIe siècle en raison de l'immensité même de leurs services. Leur victoire a été trop complète ; c'est là leur malheur. Certains principes sont si manifestement et si universellement reconnus que nous ne pouvons croire qu'on les ait jamais contestés ; il faut faire un effort de réflexion pour se reporter 150 ans en arrière et comprendre quelle a été la difficulté de leur triomphe. Tous ces philosophes ont des défauts qu'il importe de ne pas méconnaître ; mais grâce à eux certaines absurdités, certaines injustices ne sont plus possibles.

Carlyle dit dans ses Essais que la caractéristique de Voltaire fut l'adresse ; cet éloge nous paraît convenir à tous les philosophes du XVIIIe siècle ; ils ont été les plus adroits des polémistes. On dit souvent que leur philosophie fut exclusivement négative et destructrice. Cela est loin d'être vrai, puisqu'ils ont proclamé et établi les principes de 89 dont le caractère est incontestablement positif. Mais à cette époque un travail de destruction était nécessaire avant tout, car un grand nombre d'hommes, surtout dans la noblesse et le clergé, étaient intéressés au maintien d'abus dont ils profitaient. Les philosophes ont si bien fait qu'ils ont gagné à leur cause une bonne part de la noblesse et du clergé ; ils ont su rendre les privilèges odieux et ridicules à ceux mêmes qui en bénéficiaient ; de sorte que le jour de la bataille, tandis que les partisans des idées nouvelles montaient à l'assaut avec enthousiasme, ils ne trouvèrent devant eux que quelques défenseurs amollis et sans conviction. Si la victoire fut facile, c'est qu'elle était préparée de longue main.

Les partisans de l'ancien régime ont été définitivement vaincus, parce que, fait rare dans l'histoire, ils ont été convaincus. Quelques écrivains, comme de Bonald et J. de Maistre, ont tenté d'en faire l'apologie ; leur voix s'est perdue dans le désert, n'a éveillé que de rares échos et n'a pu provoquer un mouvement durable. De même la réaction aristocratique et religieuse de 1814 s'est vue impuissante à remonter le courant et ne tarda pas à être entraînée par une nouvelle révolution.

Cependant, à peine proclamés, les principes de 89 furent gravement compromis. Il faut en effet dans la révolution distinguer deux mouvements en sens contraire, celui de 89 et celui de 93. A la chute de la royauté, Barrère disait : « la Révolution est finie ». Non, elle n'était pas finie, mais elle allait changer de caractère. On en revient aux procédés du passé. Qu'est-ce que le décret du 19 vendémiaire an II : « le gouverment sera révolutionnaire jusqu'à la paix, » sinon la négation de tout principe ? Qu'est-ce qu'inaugurer le système du salut public, sinon mettre la raison d'Etat au-dessus de la raison ?

On attribue souvent 1789 à l'influence de Voltaire et de Montesquieu, 1793 à l'influence de Rousseau. Cette théorie est fort inexacte. Un grand nombre des décisions prises dès le début de la Révolution sont manifestement inspirées de Rousseau, la suppression des Trois Ordres, le vote par tête, le serment du Jeu de Paume, les réformes adoptées dans la nuit du 4 Août ; et, d'autre part nous trouvons dans ses livres la condamnation formelle du régime de la Terreur. Le mouvement de 1789 est inspiré par la philosophie, non celui de 1793. Si la voix de la philosophie avait été écoutée, si les philosophes avaient pu ou avaient su prendre la direction de la révolution, 93 n'aurait pas éclaté. En d'autres termes, sans l'influence exercée par les philosophes, la révolution aurait dès le début offert les caractères qu'elle a présentés à partir de 1793 : les événements de cette époque déplorable ne sont pas dus au pouvoir, mais à l'impuissance de la philosophie.

Cependant, à peine proclamés, les principes de 89 furent gravement compromis. Il faut en effet dans la révolution distinguer deux mouvements en sens contraire, celui de 89 et celui de 93. A la chute de la royauté, Barrère disait : « la Révolution est finie ». Non, elle n'était pas finie, mais elle allait changer de caractère. On en revient aux procédés du passé. Qu'est-ce que le décret du 19 vendémiaire an II : « le gouverment sera révolutionnaire jusqu'à la paix, » sinon la négation de tout principe ? Qu'est-ce qu'inaugurer le système du salut public, sinon mettre la raison d'Etat au-dessus de la raison ?

On attribue souvent 1789 à l'influence de Voltaire et de Montesquieu, 1793 à l'influence de Rousseau. Cette théorie est fort inexacte. Un grand nombre des décisions prises dès le début de la Révolution sont manifestement inspirées de Rousseau, la suppression des Trois Ordres, le vote par tête, le serment du Jeu de Paume, les réformes adoptées dans la nuit du 4 Août ; et, d'autre part nous trouvons dans ses livres la condamnation formelle du régime de la Terreur. Le mouvement de 1789 est inspiré par la philosophie, non celui de 1793. Si la voix de la philosophie avait été écoutée, si les philosophes avaient pu ou avaient su prendre la direction de la révolution, 93 n'aurait pas éclaté. En d'autres termes, sans l'influence exercée par les philosophes, la révolution aurait dès le début offert les caractères qu'elle a présentés à partir de 1793 : les événements de cette époque déplorable ne sont pas dus au pouvoir, mais à l'impuissance de la philosophie.

L'on peut en effet reprocher à la philosophie du XVIIIe siècle deux graves défauts dont les conséquences furent d'une gravité incomparable. Tout d'abord elle n'a pas un souci suffisant du peuple et de son instruction ; cela provient de ce qu'elle ne le connaît pas. Elle subit de la façon la plus fâcheuse l'influence de son siècle ; elle est foncièrement aristocratique. Tous ne parlent pas du peuple avec le même dédain que Voltaire (1) : il n'y voit que de la canaille pour qui la raison n'est pas faite et qu'il faut laisser à ses superstitions. Mais tous cherchent surtout à gagner la noblesse à leurs idées ; ils écrivent encore pour la bourgeoisie éclairée, mais ils ne vont pas au-delà. Rousseau lui-même, qui est du peuple, qui parle tant du peuple, ne le peint pas tel qu'il est, mais tel qu'il croit qu'il devrait être (2) ; nous retrouvons sans cesse chez

(1) VOLTAIRE. C'est le petit nombre (des gens qui pensent) qui fait le public ; le reste est le vulgaire.... Il faut détruire la superstition chez les honnêtes gens et la laisser à la canaille... La raison triomphera, au moins chez les honnêtes gens ; la canaille n'est pas faite pour elle... On n'a jamais prétendu éclairer les cordonniers et les servantes.

(2) Ce vice radical du système de Rousseau est mis en pleine lumière par le commentaire d'un de ses plus fervents admirateurs, LERMINIER (*de l'influence de la philosophie du XVIIIe siècle sur la législation et la sociabilité du XIXe siècle*). « Seul dans son siècle, Rousseau comprend la majesté du peuple comme il a compris la nature de l'homme et la grandeur de Dieu. Partant de l'homme et de la liberté stoïque, individuelle, il s'élève à la liberté sociale. L'histoire n'est pas sa règle, mais la nature philosophique des choses... Quel poëme que ce contrat social où, sans souci du présent,

lui les mêmes épithètes consacrées, l'honnête artisan, le sage vieillard, le généreux laboureur, la chaste ménagère ; il ne connaît rien des idées du vrai peuple, de ses besoins, de ses passions ; on dirait en vérité qu'il n'a jamais vu un homme ivre, une femme tourmentée de la faim, une foule aveuglée par la passion. C'est que, comme les autres, il ne regarde pas autour de lui, dans les rues et dans les campagnes ; il étudie les hommes dans les livres, il ne connaît que les Grecs et les Romains, et encore ceux de Cornélius Népos et de Plutarque. C'est la lecture de Rousseau qui conduira Saint Just à dire : « Un métier s'accorde mal avec le véritable citoyen. La main de l'homme n'est faite que pour la terre et pour les armes. » Un grand nombre d'auteurs, entre autres Bastiat, dans le pamphlet intitulé « Baccalauréat et Socialisme », puis M. Taine, dans les « Origines de la France contemporaine », ont mis en lumière cette influence considérable de l'esprit classique d'un bout à l'autre de la période révolutionnaire.

Nous observons donc un perpétuel malentendu entre les philosophes et la masse de la nation (1) ; parmi les

avec le mépris du passé et sans une conscience précise de l'avenir, le législateur du peuple enchaîne les déductions logiques, les aphorismes féconds et fait tout jaillir de sa pensée qu'il met face à face avec les autorités et les traditions ! »

(1) Rivarol. *Prospectus d'un nouveau dictionnaire.* « L'homme prend toujours pour ses amis les ennemis de ses ennemis. Les gouvernements n'étaient pas aimés ; les philosophes les attaquaient et le peuple les crut ses amis. L'enchantement fut réciproque : les philosophes crurent aimer le peuple. »

acteurs de la Révolution, nous trouvons d'une part des hommes intelligents, instruits, mais sans aucune action sur le cours des événements, parce qu'ils manquent d'esprit pratique et ne connaissent pas les hommes auxquels ils ont affaire : après les avoir appelés à la liberté, ils sont incapables de les conduire ; — d'autre part la foule, en proie à la disette, agitée de passions grossières, affranchie brusquement de tous liens, sans instruction, sans culture intellectuelle (1). Dès qu'elle prend conscience de sa force, elle s'emporte à tous les excès, elle se laisse entraîner d'une extrémité à l'autre, parce qu'avec son extrême crédulité, son impressionnabilité, son impétuosité, elle est incapable de rien comprendre et ne voit pas devant elle un seul homme dont l'autorité s'impose. L'état d'âme où elle se trouve est tout-à-fait analogue à ce que M. Pierre Janet a observé chez certains individus et décrit dans

(1 LANFREY. *Essai sur la Révolution Française* :« Si pures que soient les intentions, si grande et si légitime que soit la cause qu'on veut faire triompher, on paie toujours bien cher l'alliance des multitudes, lorsque, faute de prévoyance, on les déchaîne sans être sûr d'avoir la force de les dompter, car le remède est alors pire que le mal... En acceptant le rôle enivrant et fatal de rois de la multitude, vous vous donnez à elle sans retour, pacte tacite, mais inexorable. — RIVAROL avait écrit dans son journal politique le 30 juin 1789 : « Malheur à qui remue le fond d'une nation ! Il n'est point de siècle des lumières pour la populace. Elle n'est ni française, ni anglaise. La populace est toujours et en tout pays la même, toujours cannibale, toujours anthropophage et, quand elle se venge de ses magistrats, elle punit des crimes qui ne sont pas toujours avérés par des crimes toujours certains.

ont bientôt succombé à leur tour, entraînés par le son livre de l'Automatisme psychologique : « Dans les esprits faibles, dans les intelligences apauvries, dans les consciences restreintes, les images deviennent souvent hallucinatoires ; on observe tantôt la crédulité, la docilité poussées jusqu'à l'extrême, tantôt un extraordinaire entêtement, tantôt une prodigieuse mobilité ; les émotions, rapides et fugaces, sont toujours violentes et déterminent l'action avec une précipitation irraisonnée ; ces gens-là suivent toujours leur idée jusqu'au bout, parce qu'ils sont incapables de concevoir des idées antagonistes » (1).

Un des caractères les plus frappants des grands événements de la révolution, c'est qu'ils ne sont jamais l'œuvre d'un homme et qu'ils ne sauraient être attribués aux personnages qui à cette époque tiennent en apparence le premier rang sur la scène de l'histoire. Ce n'est pas à C. Desmoulins que revient l'honneur de la prise de la Bastille ; Danton n'est pas directement responsable des massacres de septembre, Robespierre de la Terreur, Tallien du 9 Thermidor. Les causes de ces événements doivent être recherchées plus bas et sont infiniment complexes. Aucune de ces journées n'a été prévue ni préparée par les hommes dont tout le monde a retenu le nom ; s'ils les avaient pressenties, ils auraient probablement essayé, mais en vain, de les empêcher. La chose faite, ils se sont hâtés d'en prendre leur parti, ils ont essayé d'en tirer profit, et ils

(1) PIERRE JANET. *L'automatisme psychologique* : fin de la 1ᵉ partie.

courant qu'ils s'étaient crus capables de canaliser.

On a quelquefois posé cette question : Si Voltaire, si Rousseau avaient encore été vivants, quelle influence auraient-ils exercée sur la marche des événements ? Nous n'hésitons pas à répondre : aucune. Ce n'étaient pas des hommes d'action, ils n'auraient pas su se faire entendre de la foule, une fois qu'elle fut entrée en scène. Leurs idées auraient-elles été modifiées? Certainement ; ils auraient probablement brûlé presque tout ce qu'ils avaient adoré. Il est heureux qu'ils soient morts plus tôt : qu'aurait dit Rousseau en voyant monter sur l'échafaud Malesherbes, le protecteur de ses livres et de l'Encyclopédie ? N'auraient-ils pas été conduits à la découverte de vérités grandes et fécondes ? Nous ne le croyons pas : ils n'étaient pas en état de comprendre une révolution populaire.

Le second défaut de la philosophie du XVIIIe siècle, c'est qu'elle méconnaît complètement les conditions essentielles de l'établissement et de la stabilité des institutions sociales ; elle ne comprend pas le rôle considérable que joue dans les choses humaines le temps dont on a dit qu'il ne respecte rien de ce qui se fait sans lui. Au XVIIIe siècle, on ignore, on dédaigne l'histoire. Le marquis d'Argenson, dans ses Considérations sur le gouvernement de la France, dit qu'en politique il faut prendre pour point de départ non ce qui est, mais ce qui doit être. Siéyès soutenait que les prétendues vérités historiques n'ont pas plus de réalité que les prétendues vérités religieuses. Destutt de Tracy reproche à Montesquieu de s'être trop préoccupé

de l'exactitude historique. « Vous êtes appelés à recommencer l'histoire », écrit Barrère, dans son journal *Le Point du Jour* (n° 1, 15 juin 1789). Etrange illusion, que l'expérience ne tardera pas à dissiper. « L'histoire, dit Louis Blanc, ne commence et ne finit nulle part. »

La réalité des faits constitue toujours, a-t-on dit, un scandale pour la raison pure. Pour la raison pure, c'est possible, mais non pas pour l'esprit scientifique qui comprend pourquoi les choses sont ainsi, pourquoi elles ne pouvaient être autrement et pourquoi elles ne pourront de sitôt être autrement. Nos philosophes ne se doutent pas de cette vérité ; ce qui est contraire à la raison absolue ne doit pas être et ne sera pas, ce qui est exigé par la raison, sera. Hérault de Séchelles, un des principaux auteurs de la Constitution de 1793, la rédigea en trois jours. Il avait écrit au Conservateur de la Bibliothèque Nationale de lui envoyer pour cela un exemplaire des Lois de Minos, puis « il résuma, en style lapidaire, les axiomes de la Raison et les premières conséquences de ces axiomes. » On se fait avec cela d'étranges illusions sur la puissance du législateur. Partant de cette conviction, que toutes les institutions existantes n'ont eu d'autre principe que la volonté arbitraire de leurs auteurs, on s'imagine qu'un nouveau législateur peut à son gré abolir des lois séculaires et établir de toutes pièces un régime nouveau. On se met naïvement à l'œuvre et on s'indigne de ne pas réussir, on rencontre une résistance tout-à-fait imprévue ce que l'on croyait avoir détruit d'un trait de plume tient bon, ce que l'on pensait avoir établi défini-

tivement ne vit pas ; on perd patience, on crie au complot, on recourt à la violence et par là même on soulève les résistances les plus violentes.

Ce qui est caractéristique, c'est qu'au milieu de la mêlée des passions nous entendons invoquer continuellement l'autorité de la philosophie ; jamais l'humanité n'a exprimé une confiance aussi robuste dans la philosophie ; on compte sur elle pour fournir le remède à tous les maux ; on essaie coup sur coup du Culte de la Raison et du Culte de l'Etre Suprême. Malheureusement la philosophie d'alors n'était pas digne de ce nom ; les espérances que l'on avait mises en elle furent cruellement déçues ; on s'en prit à la philosophie elle-même et l'on en vint à détester ce nom pour lequel on avait professé longtemps une vénération enthousiaste (1). La réaction thermidorienne et la période directoriale nous offrent le spectacle le plus triste ; mépris des principes, absence de toute idée grande et généreuse, lutte des ambitions, des

(1) Aug. Thierry. *Dix ans d'études*. 2e partie VII. En 1789 la nation se leva et somma la philosophie (puisqu'on disait qu'il y en avait une) de lui donner un état social à la fois plus juste et plus digne. La philosophie ne put donner une réponse assez profonde ni assez complète. La nation une fois ébranlée dans sa masse, ne put se rasseoir ; force fut à la Révolution de se faire ; elle se fit comme elle put ;... elle trébucha au premier choc ; du moment qu'on la sentit chanceler, les têtes se perdirent et l'on devint cruel par effroi. La France fut ensanglantée, non parceque les philosophes du XVIIIe siècle s'étaient fait entendre au peuple, mais parceque leur philosophie ne s'était pas rendue populaire ; ces philosophes et le peuple n'avaient pu s'expliquer ensemble.

intérêts, des passions les plus mesquines; jusqu'au jour où un général audacieux profite de la lassitude universelle et rétablit la paix dans la République en supprimant la liberté.

Ne nous hâtons pas d'en conclure que la philosophie a tort de se donner pour le plus sûr garant et le plus ferme défenseur de la liberté humaine, qu'elle ne saurait être à la hauteur de cette tâche. Ne mettons en cause que la philosophie du XVIIIe siècle qui, après avoir affiché une confiance présomptueuse en elle-même, dut aussitôt qu'elle fut mise au pied du mur, confesser son impuissance. Les philosophes ont donc une grande part de responsabilité dans les maux de la Révolution et des périodes suivantes, mais une responsabilité qu'on peut appeler négative : il faut s'en prendre de tant de crimes non pas à ce qu'ils ont été, mais à ce qu'ils n'ont pas été. Il eût mieux valu pour la cause de l'humanité, pour la France en particulier, qu'ils eussent été plus grands et surtout plus complets. Mais cela ne doit pas nous faire méconnaître ce qu'ils ont été (1). Nous leur devons les principes de 89 et la déclaration des Droits de l'Homme, qui sont le fondement du droit public non seulement des Français, mais de tous les peuples civilisés. L'ordre social doit désormais être fondé sur la raison et sur la justice.

(1) J. J. Mounier dans son livre : *De l'influence attribuée aux philosophes, aux francs-maçons et aux illuminés sur la Révolution de France*, s'attache à faire ressortir tout ce que nous devons à Voltaire, à Rousseau et aux autres philosophes, malgré tous les reproches que nous avons lieu de leur adresser.

LIVRE PREMIER

CHAPITRE I.

La philosophie du XVIIIe Siècle.

C'est un fait bien connu, que tous les hommes qui firent la Révolution de 89 ou qui y jouèrent un rôle étaient profondément imprégnés de philosophie. Quelles étaient donc leurs idées philosophiques et comment avaient-elles pris possession de leur esprit ?

Depuis le début du siècle, la philosophie tenait une place de plus en plus grande dans l'éducation donnée par les collèges. Rollin écrivait en 1726 dans le Traité des Etudes (Livre VII) : « Cette étude, quand elle est bien conduite et faite avec soin, peut beaucoup contribuer à régler les mœurs, à perfectionner la raison et le jugement... à inspirer aux jeunes gens un grand respect pour la religion, à les prémunir par de solides principes contre les faux et dangereux raisonnements de l'incrédulité, qui ne fait parmi nous tous les jours que de trop grands progrès... On trouve maintenant dans les ouvrages d'esprit un ordre, une exactitude, une justesse, une solidité qui n'étaient pas autrefois si communes. Plusieurs croient, et ce n'est pas sans fondement, qu'on doit cette manière de penser et d'écrire au progrès extraordinaire qu'on a fait depuis un siècle dans l'étude de la philosophie ».

Le cours de philosophie se faisait en latin, mais de tous les côtés on commençait à réclamer qu'on l'enseignât en français (1). Beaucoup de petits collèges en étaient encore à la Scolastique ; mais les Jésuites, les Oratoriens, les Doctrinaires étaient Cartésiens ou Malebranchistes. « Un cours de philosophie, lorsqu'il est bien rédigé, lisons-nous dans un mémoire présenté par les professeurs de philosophie de l'Université de Paris, est un abrégé des écrits des plus grands philosophes ; on y trouve leurs sentiments exposés avec clarté, leurs raisons discutées avec exactitude, leurs erreurs mêmes réfutées avec force... A la méthode scolastique on a enfin substitué la méthode géométrique, si propre à éclaircir les questions les plus composées et les plus difficiles. » En 1765 quand l'Académie française mit au Concours l'éloge de Descartes, 36 mémoires lui furent adressés et deux furent déclarés dignes du prix (2). On sait le bruit que firent les thèses proposées en 1751 par l'abbé de Prades, ami

(1) Après la Restauration, ce fut encore en latin que dut se donner l'enseignement de la philosophie (ordonnance du 27 février 1821) ; le programme des questions de philosophie pour le baccalauréat, rédigé par Mgr. de Frayssinous, est en latin. L'usage du français pour cette classe ne fut établi que par l'ordonnance rendue le 26 mars 1829 sous le ministère de M. de Vatimesnil et confirmée en 1830 par le duc de Broglie.

(2) Au nombre des concurrents malheureux était Mercier ; peut-être en garda-t-il rancune à Descartes lui-même. En tous cas c'est lui qui en 1798, au Conseil des Cinq Cents, s'opposa à la proposition déposée par M. J. Chénier de transporter au Panthéon le corps de Descartes.

des Encyclopédistes, qui soutenait que toutes les idées viennent des sensations et que toute la morale est fondée sur l'intérêt. Cependant un certain nombre de professeurs, dans les dernières années étaient, comme Laromiguière, gagnés aux idées de Condillac. Lorsque après l'expulsion des Jésuites les collèges durent prendre un grand nombre de professeurs laïques, beaucoup d'entre eux, Mercier entre autres et Jacob Dupont, y introduisirent les idées nouvelles.

L'enseignement de la philosophie dans les collèges avait un caractère profondément religieux ; Rollin y revient à plusieurs reprises. « Le but de tous nos travaux, dit-il, la fin de toutes nos instructions doit être la religion. Quoique nous n'en parlions pas toujours, nous devons toujours l'avoir dans l'esprit et ne la perdre jamais de vue ». L'avantage que les collèges, à son avis, présentent sur l'éducation particulière, « c'est de prémunir par de solides principes contre les dangers que la foi et la piété ne rencoutrent que trop dans le monde ». Cependant bien des livres interdits trouvaient moyen de franchir les grilles : à Toul, un séminariste fut surpris lisant Helvétius pendant la procession.

D'autre part l'opinion se répand de plus en plus que l'enseignement de la morale doit être séparé de celui de la religion. Dans l'Encyclopédie, à l'article Education (paru en 1755) il n'est pas dit un mot de la religion. « L'enseignement des lois divines, écrivait la Chalotais, regarde l'Eglise ; l'enseignement de la morale appartient à l'Etat et lui a toujours appartenu... La distinction de la vertu et du vice, du juste et de

l'injuste vient de la nature des choses... Il est une loi naturelle, divine, écrite dans tous les cœurs, dont la conscience rend témoignage ». Le système exposé par Rousseau dans l'Emile excite un grand enthousiasme et l'éducation à la Jean-Jacques compte de nombreux partisans ; or Rousseau, soucieux de développer la conscience morale de son élève et de la conduire à la vertu par l'observation constante de la loi naturelle, défend qu'il entende prononcer le nom de Dieu avant d'avoir atteint l'âge de 16 ou même de 18 ans. Jamais on n'a tant parlé de la vertu qu'au XVIIIe siècle : « De la morale, de la morale ! » répétait Duclos au précepteur du fils de Mme d'Epinay. C'est alors que furent fondés les prix Monthyon et nous n'avons pas à rappeler le retentissement qu'eut cette fondation.

Si la plupart des jeunes gens recevaient une éducation essentiellement chrétienne dans les collèges de l'Université aussi bien que dans ceux des Congrégations religieuses (et l'on a remarqué que presque tous les hommes qui se signalèrent par leur ardeur pendant la Révolution avaient été élevés chez les réguliers), l'influence du monde et des livres en vogue leur faisait vite oublier ces premières leçons. Un M. Adam, professeur de philosophie à Caen, se vantait d'avoir eu pour élèves Vicq d'Azyr et le géomètre Laplace. Vicq d'Azyr disait de lui : « M. Adam ne sait pas combien nous nous sommes donné de peine, M. de Laplace et moi, pour oublier ce qu'il nous a appris ».

La vie sociale était extrêmement active et brillante. L'esprit qui y régnait était ce qu'on appelait alors

l'esprit philosophique, c'est-à-dire irréligieux. Necker le déplore dans son livre sur l'Importance des idées religieuses (1788) : « Les opinions religieuses ne sont plus aujourd'hui que des préjugés, si l'on en croit l'esprit de licence et de légèreté, les lois dictées par le bon ton... Ce sont elles qui ont besoin d'appui, et tel est leur affaiblissement journalier qu'on semble déjà préparer publiquement les moyens d'y suppléer. On n'entend plus parler depuis quelque temps que de la nécessité de composer un catéchisme de morale où l'on ne ferait aucun usage des principes religieux, ressorts vieillis et qu'il est temps de mettre à l'écart. » Rivarol au contraire soutient énergiquement l'opinion combattue par Necker : « La philosophie, qui est la raison sans préjugés, peut seule, avec le secours de la conscience, donner aux hommes une morale parfaite. La religion est impuissante contre les passions et les préjugés. La religion est pour les âmes intéressées, la morale est pour les consciences. » Là même où il n'y a pas hostilité contre le christianisme, le détachement est complet : le ton des avis de Mme de Lambert à son fils (1701) est des plus significatifs (1).

(1) Mme DE LAMBERT. *Avis d'une mère à son fils.* — La plupart des jeunes gens croient aujourd'hui se distinguer en prenant un air de libertinage qui les décrie auprès des personnes raisonnables... Ceux mêmes qui ne sont pas assez heureux pour croire comme ils doivent, se soumettent à la religion établie : ils savent que ce qui s'appelle préjugé tient un grand rang dans le monde et qu'il faut le respecter... La dévotion est un sentiment décent et le seul nécessaire.

Au service de ces tendances anti-religieuses une pléiade d'écrivains d'infiniment d'esprit vint apporter un talent merveilleux. Ces auteurs ont peu d'originalité ; ils n'ont pas fourni à leur siècle ses idées, mais ils ont trouvé la formule qui leur a fait faire fortune. Mme du Deffand disait d'Helvétius : « C'est un homme qui a dit le secret de tout le monde ». Ils tiennent en somme très peu de place dans l'histoire de la philosophie. Est-ce à dire qu'ils ne méritent pas le nom de philosophes ? Pas tous, il faut bien le reconnaître : c'est un nom à la mode ; beaucoup le prennent qui ne savent pas ce qu'il veut dire ; on le donne à des gens qui n'y ont d'autre titre que leur hostilité contre la religion. « On vit, dit Mallet du Pan (1), sortir des théâtres, des colléges, des Lycées, des académies, des maisons de jeu et de débauche, des cercles brillants de la capitale, des boudoirs, des palais et des cafés des nuées de prétendants à la dignité de philosophes, grimauds sans pain, sans renom et sans talent ».

Aristote, cherchant au premier livre de la Métaphysique (ch. II), à déterminer ce qu'est la philosophie, la définit la science la plus générale et la plus haute manifestation de la curiosité de l'esprit humain. Ces définitions conviennent à merveille aux philosophes du XVIIIe siècle ; ce sont des esprits prodigieusement curieux, éveillés, actifs ; les problèmes les attirent, les fascinent ; ils aiment à se mesurer avec les diffi-

(1) MALLET DU PAN. Du degré d'influence qu'a eue la philosophie française sur la Révolution. *Mercure britannique*. T. II. Février 1799.

cultés. Ils ont avec cela la passion des idées générales : ils excellent à élargir, à élever une question, à dégager d'un procès particulier le grand débat de principes qu'il soulève ; l'histoire, telle qu'ils la conçoivent, c'est l'histoire philosophique ; s'ils étudient les lois, les mœurs, c'est pour en dégager l'esprit. On peut même souvent leur reprocher de généraliser à tort et à travers. Ils ont donc inconstablement plusieurs des qualités de l'esprit philosophique, mais bien d'autres leur manquent, et des plus essentielles.

Ils n'ont pas tout d'abord un souci suffisant de l'exactitude. Sans doute les brillantes découvertes de la physique et de l'histoire naturelle excitent dans le public une vive curiosité. Voltaire et Mme du Chatelet étudient la physique de Newton et font des expériences ; mais ils n'ont pas l'esprit scientifique et ne tardent pas à abandonner ces travaux. Diderot, dans sa lettre sur les Aveugles, se montre moins savant qu'écrivain et ne se préoccupe pas par dessus tout de n'avancer que des propositions d'une vérité incontestable. Que d'auteurs auraient pu faire le même aveu que Sénac de Meilhan : « Rien n'a jamais fait effet sur moi comme vrai, mais seulement comme bien trouvé ».

La philosophie, nous ne le voyons que trop, ne fut jamais pour eux qu'un moyen, qu'une arme de guerre. Ils ne l'ont pas aimée pour elle-même ; ils ne l'ont pas cultivée uniquement pour connaître la vérité ; ils n'en ont pas goûté le caractère propre, ils n'en ont pas compris la portée. Ils n'ont pas connu le calme

la sérénité qui rendent féconde l'étude de ces problèmes; l'impartialité leur a fait complètement défaut : c'étaient des hommes de lutte, ils suivaient la passion du moment, ils en écoutaient les inspirations, ils en subissaient les entraînements : voilà pourquoi ils étaient incapables de construire un système, de concevoir des idées d'ensemble, d'éviter même les contradictions les plus manifestes.

Enfin chez tous les philosophes du XVIIIe siècle, chez Rousseau comme chez Voltaire, chez les Condillaciens comme chez les Encyclopédistes, il n'est pas de caractère plus fortement accusé que l'horreur, le dédain de la métaphysique : s'ils s'accordent à faire l'éloge du sage Locke, c'est en raison du soin qu'il a pris de dégager la philosophie de la recherche des premiers principes et des causes premières.

La philosophie perd donc en profondeur, mais elle gagne singulièrement en surface. Nous avons peine à nous faire une idée de la passion, de l'enthousiasme qu'elle excitait dans le public : « C'était, dit M. Damiron (1), une foi nouvelle qui, prêchée par les philosophes comme par des prêtres et des docteurs, remplaçait dans tous les rangs et d'abord dans le haut monde les dogmes oubliés ou mal enseignés du christianisme; elle était dans tous les livres, dans tous les entretiens et, ce qui est un signe certain de crédit et de victoire, elle passait dans l'enseigne-

(1) DAMIRON. *Essais sur l'histoire de la philosophie en France au XIXe siècle.* Introduction. Chapitre II.

ment. » Non seulement les livres étaient dévorés avec avidité, mais les auteurs en étaient recherchés ; on se les disputait ; ils régnaient dans les salons et, ce qui nous montre à quel point ils étaient maîtres de la situation, la pieuse Mme Necker elle-même était heureuse de les recevoir une fois par semaine.

Quelle vie étrange ils menaient là et peu compatible avec l'austérité de l'étude ! Dimanche et jeudi, dîner chez le baron d'Holbach ; lundi et mercredi, dîner chez Mme Geoffrin ; mardi, dîner chez Helvétius ; vendredi, dîner chez Mme Necker ; dimanche, déjeûner chez l'abbé Morellet. Quant à Mlle de Lespinasse, n'ayant pas le moyen de donner à dîner ou à souper, elle se tenait chez elle tous les jours de 5 h. à 9 heures du soir. Les philosophes n'ont pas le temps — et ce n'est pas le lieu — d'approfondir une question ; ils se montrent souvent superficiels, hâtifs ; ils cèdent au désir de plaire, à la tentation de placer un bon mot. « Plût au ciel, dit Augustin Thierry, que des fauteuils dorés n'eussent pas été les premiers bancs de cette école ! » Ils manquent surtout de sérieux, ils agitent en riant les problèmes les plus vastes, sans en comprendre suffisamment la terrible gravité, sans prévoir les conséquences des idées qu'ils s'amusent à développer (1). Leurs ouvrages se

(1) GALIANI. Voilà bien nos philosophes pris sur le fait, faisant des questions les plus graves de la moralité et de la destinée humaine un spectacle, une pure joûte où le pour et le contre se traitent également à la légère et tout étonnés ensuite si un jour ces théories de huis clos viennent à éclater dans la rue et à se

ressentent des conditions dans lesquelles ils ont été conçus et composés : on doute de tout sans rien savoir, on croit savoir sans avoir appris ; on applique à tout propos la méthode d'analyse et l'on fait évaporer la difficulté. Condillac lui-même répète trop souvent que toutes les questions sont faciles quand on sait les prendre, que l'on peut démêler tous les éléments de notre pensée par une opération analogue à la règle de trois. Il réduisit à la portée du vulgaire la science de la pensée en retranchant tout ce qu'elle avait d'élevé ; chacun fut surpris et glorieux de pouvoir philosopher si facilement. Il y avait là une illusion funeste qui détournait des études sérieuses.

Au moment où allait éclater la révolution, l'influence des philosophes, nous dit Mounier (1) était depuis quelques années diminuée dans le grand monde. Les salons où ils régnaient s'étaient fermés l'un après l'autre. La veuve d'Helvétius, mort en 1771, continuait de recevoir dans sa petite maison d'Auteuil les amis de la philosophie, mais combien sa vie différait de ce qu'elle était du vivant de son mari ! Le baron d'Holbach vécut jusqu'en 1789 mais la vogue de ses dîners était passée. Mlle de l'Espinasse était morte en 1776, Mme Geoffin en 1777, Mme du Deffand en 1780 ;

résumer sur la place de la Révolution dans les fêtes de la Raison et autres déesses. Le peuple cependant ne faisait que traduire le raisonnement des plus fins : il le traduisait grossièrement, selon l'ordinaire des traducteurs, mais sans trop de contre-sens.

(1) Mounier. *De l'influence attribuée aux philosophes, aux francs maçons et aux illuminés sur la révolution de France.*

la maréchale de Luxembourg, qui mourut en 1787, était tombée en disgrâce ; le salon de Mme Necker avait changé de caractère et les nouveaux salons n'avaient rien de philosophique. La mode en était passée ; de beaux esprits affectaient pour la philosophie tout le dédain qu'ils avaient eu pour la superstition et en religion la marche rétrograde avait bientôt dépassé les justes limites. Mais ne nous y trompons pas, ce n'était là qu'un mouvement passager et superficiel ; les idés philosophiques continuaient leur progrès dans la masse de la nation.

Les philosophes du XVIIIe siècle, les moins systématiques des hommes , n'apercevaient pas les contradictions flagrantes de leurs doctrines et n'essayaient pas de les concilier (1). Ce n'étaient pas, nous

(1) M. DE RÉMUSAT fait ressortir ces contradictions dans un article sur Cabanis (*Revue des Deux-Mondes*, 1884, IV). On pourrait figurer la philosophie du XVIIIe s. portant, comme Moïse, deux tables dans ses mains. Sur l'une seraient écrits ces mots : « Prééminence universelle de la sensation, incertitude ou négation de l'existence de l'âme, subordination du moral au physique ou de l'intelligence aux organes ; morale fondée sur nos besoins, sur l'intérêt bien entendu, sur l'utilité générale, indifférence aux fins de l'homme au-delà de cette vie ; domination du hasard et des passions dans l'histoire de l'humanité. » Et sur l'autre table on lirait : « Dignité de l'homme, droits imprescriptibles, liberté de la conscience, de la pensée, de la personne, du travail ; nécessité morale pour la loi et pour le gouvernement d'être conformes à cette dignité et à ces droits, prééminence de la raison et de la justice sur toutes les conventions sociales, respect de la souveraineté nationale. » La dialectique la plus simple montrerait aisément l'impossibilité de concilier les deux systèmes.

l'avons dit, des esprits originaux; leurs idées leur venaient de deux sources bien différentes, l'une cartésienne, l'autre sensualiste. Le XVIIIe siècle, qui s'est tant moqué du cartésianisme, lui doit beaucoup plus qu'il ne croit.

L'honneur d'avoir donné une impulsion définitive à la pensée moderne et inauguré la grande révolution intellectuelle qui fit succéder un monde nouveau au monde du moyen âge revient, de l'aveu même des savants anglais et allemands, à un Français, René Descartes (1). En 1637 il publia le Discours de la Méthode en français : ce n'était rien moins que séculariser la philosophie et la science qui jusqu'alors étaient l'apanage des clercs; il ouvrait le sanctuaire à toutes les intelligences de bonne volonté, heureuse hardiesse qui engagea les sciences dans une voie où elles firent de rapides et immenses progrès; tous les esprits éclairés et cultivés vont s'intéresser à la philosophie et en comprendre le charme ; le mouvement s'étend et s'accélère d'âge en âge; mais ce caractère philosophique dont le XVIIIe siècle est si fier, c'est de Descartes qu'il lui vient.

Et voici qui est encore d'une plus haute importance : la première règle de ma méthode, dit Descartes, était « de ne recevoir jamais aucune chose pour vraie que *Je* ne la connusse évidemment être telle. »

(1) Voir les livres publiés en Angleterre par Huxley, W. Cunningham et Mahaffy, en Allemagne par Heinze, E. Grimm, Iahnke, A. Koch, P. Natorp, Meineke, A. Barthel.

Ne devons-nous pas voir dans ce principe la déclaration des droits de la raison individuelle? Dès le premier monument de la philosophie française est formulée définitivement l'affirmation du droit que possède la raison humaine d'examiner toutes les questions et de ne reconnaître aucune autorité au dessus d'elle-même. Ce sera désormais le principe directeur de la pensée moderne.

Malheureusement Descartes n'avait pas été jusqu'au bout de ses idées : homme de son siècle, il s'était interdit d'embrasser dans son doute les questions politiques et religieuses. On n'arrête pas une telle impulsion, du moment qu'elle a été imprimée aux intelligences; le XVIIIe siècle appliqua la critique à tous les sujets sans exception. « Notre siècle, dit Kant (1), est vraiment l'âge de la critique : rien ne peut échapper à son tribunal, ni la religion avec sa sainteté, ni la législation avec sa majesté. » Pour faire passer ses nouveautés hardies en matière de science et de philosophie, le Cartésianisme ménageait les idées régnantes en politique et en religion, aussi fut-il accepté et développé par les défenseurs du christianisme et de la monarchie absolue, Bossuet, Malebranche, Fénelon. Qu'en résulta-t-il ? Cette alliance le compromit ; la réaction contre les idées religieuses et politiques du XVIIe siècle emporta le cartésianisme qui semblait ne faire qu'un avec elles.

(1) KANT. *Critique de la raison pure*. Préface de la 1re édition, en note.

Puis il y avait dans le cartésianisme la théorie des idées innées, celle des animaux machines, celle de la matière et du mouvement, celle des tourbillons, déjà vivement attaquées par les écrivains français de la fin du XVIIe siècle et du commencement du XVIIIe. Quand Voltaire rapporta d'Angleterre la physique de Newton et la philosophie de Locke, il les soutint avec une verve incomparable et accabla de ses railleries le système contraire. C'est à la vogue de ces doctrines d'origine anglaise qu'est dû le développement que prit en France la philosophie empiriste et la morale de l'intérêt. Quelques écrivains acceptent et soutiennent jusqu'aux dernières conséquences de ces doctrines, Helvétius, d'Holbach, la Mettrie; mais ils sont sévèrement jugés par les grands philosophes, qui revendiquent les droits de la raison. « Le livre de l'Esprit, dit Voltaire, fut condamné par la Sorbonne, par le parlement, par le pape et par tout le monde. » « Le titre, dit-il ailleurs, est louche; il y a là beaucoup de choses communes ou superficielles, et le neuf y est faux ou problématique. » Diderot en composa une réfutation éloquente : on se dégoûte facilement de certaines idées en les voyant soutenues par certaines gens. Quant au Système de la Nature, de d'Holbach, Voltaire le juge d'un mot : « Que dis-tu de ce livre ? — Il m'a fort ennuyé. » Et un autre jour : « Ce maudit livre du Système de la Nature est un péché contre nature. »

C'est que le XVIIIe siècle n'est pas seulement le siècle des lumières et du bon sens, mais aussi de la raison. Ce qu'il y a de plus grand en lui, c'est la foi, et la

foi active, dans la raison et dans la justice. Mme Necker recommande à sa fille de faire sa cour à cette bonne raison, qui sert à tout et ne nuit à rien. « La raison, dit Voltaire, finit toujours par avoir raison. » Ces contradictions, qui nous paraissent si manifestes, aucun des écrivains du temps ne les aperçoit et ce sont elles qui font leur faiblesse : ils affirment que la raison et la justice sont universelles et éternelles ; ils soutiennent en même temps que toutes nos idées viennent des sens et de l'expérience, qui est essentiellement individuelle et relative. Ils enseignent que dans la philosophie la première place doit appartenir à la morale, et leur système est celui de l'intérêt personnel. Bien plus, ils prêchent avec enthousiasme la cause de la vertu, eux qui composent des polissonneries et des contes licencieux. Nous aurons bientôt occasion d'observer les conséquences fâcheuses de ces incohérences ; mais elles ne doivent pas nous faire perdre de vue les idées grandes et neuves, les sentiments généreux qu'ils ont répandus à foison, et que leur siècle a adoptés avec empressement. Le ton des philosophes, la confiance présomptueuse qu'ils expriment sans cesse dans la valeur et le triomphe prochain de leurs idées, a quelque chose qui nous étonne et même qui nous choque, et cependant cette confiance n'est pas dénuée de tout fondement : « Pour ne pas être injuste, dit M. de Barante (1), on doit convenir qu'au milieu de cette

(1) De Barante. *La littérature française au XVIIIe siècle*. — Grimm. Il me semble que le XVIIIe siècle a surpassé tous les autres

soif de réputation et d'influence, les littérateurs avaient un vif désir du bien, une envie de perfectionner, qui leur faisait illusion sur leurs sentiments d'amour-propre... Ils prenaient ce besoin de régner sur toutes choses et de les changer à leur gré pour du dévouement au bonheur de l'humanité et à l'accroissement de l'univers... De là ce ton absolu, cette intime persuasion de ses propres idées, cette complaisance en soi, cette absence de doute et d'hésitation, cette ardeur de prosélytisme, cette morgue intolérante qu'on leur a tant reprochée... Rien ne les encourageait à apporter dans leurs doctrines un esprit de sagesse et de modération qu'on ne goûtait pas alors. »

Mais ces caractères communs que nous avons relevés chez les philosophes ne doivent pas nous faire illusion. C'est se tromper étrangement que de croire qu'il y a une philosophie du XVIIIe siècle et qu'on la peut étudier en bloc ; l'anarchie intellectuelle au contraire est immense ; tous les livres sont loin d'être ins-

dans les éloges qu'il s'est prodigués à lui-même... Peu s'en faut que même les meilleurs esprits ne se persuadent que l'empire doux et paisible de la philosophie va succéder aux longs orages de la déraison et fixer pour jamais le repos, la tranquillité et le bonheur du genre humain. — GUIZOT. *Discours pour la réception de Biot à l'Académie française.* C'est un siècle de sympathie et de confiance jeune et présomptueuse, mais sincère et humaine, dont les sentiments valaient mieux que les principes et les mœurs, qui a beaucoup failli parce qu'il a beaucoup trop cru en lui-même, doutant d'ailleurs de tout, mais pour qui il est permis d'espérer qu'un jour, quand ses fautes paraîtront suffisamment expiées, il lui sera beaucoup pardonné, parce qu'il a beaucoup aimé.

pirés des mêmes idées, des mêmes sentiments et, ce qui est plus grave, les auteurs se haïssent violemment entre eux : « Jamais l'influence des lettres ne parut moins calmante, dit M. Brunel (1). L'art d'écrire est presque toujours au service d'une thèse, d'une doctrine en lutte avec d'autres doctrines... Tous les écrits portent la marque d'une secte... Jamais entre confrères on ne se détesta si cruellement, on ne se combattit avec tant de fiel et de perfidie... Les moyens employés sont en général si mesquins de part et d'autre qu'on oublie en les voyant les convictions profondes dont ils procèdent. »

Le premier rang appartient sans conteste à Voltaire ; son influence est immense ; il est le véritable roi de son siècle ; les souverains eux-mêmes recherchent sa protection. Ce n'est pas assez de lire ses livres : on le sait par cœur ; il contribue plus que tout autre à faire l'éducation philosophique de son temps. Voltaire est essentiellement un homme de lutte, de parti, aussi n'a-t-il jamais été jugé impartialement. Lisez ce que J. de Maistre dit de lui dans les soirées de Saint Pé-

(1) BRUNEL. *Les philosophes et l'Académie française au XVIIIe siècle.* — J-J.. ROUSSEAU: Ce siècle est particulièrement haineux et malveillant... Il n'y a plus ni modération dans les âmes, ni vérité dans les attachements... Chacun hait tout ce qui n'est pas lui plutôt qu'il ne s'aime lui-même... On ne sait plus que haïr et on ne tient pas à son propre parti par attachement, encore moins par estime, mais par haine du parti contraire..... Le même fiel, qui coule dans les écrits des maîtres, abreuve les cœurs des disciples.

tersbourg (1) : c'est une exploision de haine et de rage. Sous la Restauration au contraire les libéraux se réclament de lui ; les éditions de ses œuvres se multiplient et il retrouve presque autant de lecteurs que de son temps. Aug. Thierry (2) a fort bien analysé les causes de ce regain de succès. De nos jours, la critique redevient sévère pour lui ; M. Faguet, M. Brunetière trouvent qu'il nous a fait payer trop cher ce que nous lui devons (3).

Quelle est donc la philosophie de Voltaire ? C'est ce qu'il est bien difficile de déterminer, même après le travail de M. Bersot. Voltaire est tout le contraire d'un homme d'école ; il ne rentre pas dans nos classifications ; il ne se fait pas même faute, il le faut bien reconnaître, de se contredire souvent lui-même.

Voltaire est avant tout le bon sens, la raison personnifiée ; il ressent un besoin impérieux d'y voir clair, son génie n'est pas la force, mais la lumière : « Partout où il entrait, dit Lamartine, il portait le jour. » Il

(1) J. de Maistre. *Soirées de Saint Pétersbourg*, IVe entretien. — L'admiration effrénée dont tant de gens l'entourent est le signe infaillible d'une âme corrompue. Si quelqu'un se trouve attiré vers les œuvres de Ferney, Dieu ne l'aime pas... Le rire qu'excite sa plaisanterie n'est pas légitime : c'est une grimace. N'avez-vous jamais remarqué que l'anathème divin fût écrit sur son visage ?... Ne me parlez pas de cet homme ; je n'en puis soutenir l'idée. Ah ! qu'il nous a fait de mal !

(2) Aug. Thierry. *Dix ans d'études historiques*, 2e partie. VII.

(3) E. Faguet. *Le XVIIIe siècle*. — F. Brunetière. *Revue des Deux Mondes* 1er mai 1890.

avait au plus haut degré l'horreur du faux et de l'absurde. Et c'est précisément en cela qu'il était cartésien malgré lui : ne croyons-nous pas sans cesse entendre comme un écho de ces phrases du Discours de la Méthode : « Le bon sens est la chose du monde la mieux partagée... Ce n'est pas assez d'avoir l'esprit bon, le principal est de l'appliquer bien... La première règle de la logique est de ne rien accepter pour vrai qui ne soit reconnu évidemment tel. » En réalité, Voltaire est de la même famille que Descartes ; il est la plus parfaite manifestation de l'esprit français, voilà ce qui nous explique le succès éclatant de ses livres ; il y a constamment harmonie entre l'auteur et le lecteur. C'est ce que M. Faguet a très-finement expliqué : « La popularité incroyable de Voltaire vient de ce qu'il nous ressemble. L'esprit moyen de la France est en lui... Chose abominable, mais vraie, parmi ceux-mêmes qui ne l'aiment pas, il en est bien peu qui ne fissent le pacte de donner les qualités, même supérieures, de leur caractère, pour les qualités, même secondaires, de son esprit. »

Voltaire, dit Carlyle, fut un incomparable persifleur. Rien de plus vrai ; mais ce qui importe, c'est de voir ce qu'il a persiflé. Mme Roland, menée toute jeune à Versailles, disait que le spectacle de la Cour lui « avait fait sentir l'injustice et contempler l'absurdité. » Socrate aussi lui fut un grand persifleur, mais son ironie n'était que la préparation de sa maïeutique. Voltaire fit pour la révolution ce que Socrate avait fait pour la philosophie grecque ; il rendit les privilè-

ges et les préjugés odieux et ridicules aux yeux mêmes de ceux qui en profitaient.

Ce n'est pas que son œuve soit purement négative : il a soutenu énergiquement les grands principes de la raison et de la justice ; il en croyait le triomphe prochain, il en jouissait par avance. « Nous arrivons à la terre promise, écrivait-il dans une de ses dernières lettres ; mais je ne la verrai pas. Jouissez, mes amis, du spectacle que j'ai préparé pendant 60 ans et auquel je ne puis assister avec vous. Je m'éteins, j'ai 84 ans, 84 entreprises accablantes pour un pauvre vieillard, et 84 maladies ; mais, en mourant, je puis dire comme le vieux Lusignan : Mon Dieu, j'ai combattu 60 ans pour ta gloire ! » Ce triomphe en effet était bien le sien. Quoi qu'en dise M. Brunetière, ôtez Voltaire du XVIIIe siècle, le succès de l'armée philosophique devient incertain.

Comme tous les écrivains de son siècle, il se préoccupe surtout des questions religieuses. Que de haine et de violence dans sa lutte contre le Christianisme ! « Ecrasons l'infâme ! » répétait-il souvent ; et par ce mot, qu'il emploie toujours au singulier féminin, c'est l'église catholique qu'il désigne ; il en poursuit le renversement par tous les moyens. Nous aimerions souvent à le voir plus scrupuleux sur le choix. C'est au point que Frédéric le soupçonna un moment de vouloir y substituer une religion nouvelle. « Il faut, lui écrivait-il, que vous ayez une âme bien jeune. » Non certes, l'âme de Voltaire n'était pas si jeune que cela ! sur les ruines de la religion détruite il entendait

bien n'en pas édifier une autre. Condorcet l'approuve fort et cite avec éloges cette phrase de l'Examen Important : « Je vous ai délivrés d'une bête féroce qui vous dévorait et vous demandez ce que je mets à la place ? » Cette suppression pure et simple de la religion est un trait important de la philosophie du XVIIIe siècle dont nous verrons les conséquences se dérouler pendant la révolution.

Ne croyez pas cependant que Voltaire aille jusqu'à nier l'existence de Dieu ; il se prononce formellement contre l'athéisme : « Dans le système qui admet un Dieu, on n'a que de grandes difficultés à surmonter et dans tous les autres systèmes on a des absurdités à dévorer (1). » La preuve physique, la plus vieille et la plus simple de toutes, n'a rien perdu de sa force :

Le monde m'embarrasse et je ne puis songer
Que cette horloge existe et n'ait point d'horloger.

Qu'est-ce donc que Dieu ? Il ne saurait s'en faire une idée précise. Il ne se lasse pas de railler l'anthropomorphisme (2). Il désigne volontiers Dieu par ces expressions vagues et abstraites, le grand Etre, l'Etre des Etres ; mais ce ne sont que des mots qui ne disent

(1) *Eléments de la philosophie de Newton* (1738) 1e partie. Ch. I.

(2) « Je venais de faire bâtir un cabinet au bout de mon jardin ; j'entendis une taupe qui raisonnait avec un hanneton. — Voilà une belle fabrique, disait la taupe ; il faut que ce soit une taupe bien puissante qui ait fait cet ouvrage. — Vous vous moquez, dit le hanneton ; c'est un hanneton tout plein de génie qui est l'architecte de ce bâtiment. »

rien à l'intelligence et moins encore au cœur. Croit-il à la Providence ? Il est bien difficile de répondre, car sur ce point sa pensée n'est pas toujours la même ; quelle est au juste la conclusion du poëme sur le tremblement de terre de Lisbonne ?

« Je m'efforce, dit-il dans Candide (1), de subordonner toute ma métaphysique à la morale. » C'est pour cela qu'il tient tant à affirmer l'existence d'un être tout puissant, rémunérateur et vengeur, qui veille à ce que la loi ne reste pas sans sanction. Mais ne nous méprenons pas sur le sens des rapports qu'il entend établir entre la métaphysique et la morale. On a beaucoup discuté sur ce vers : « Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer. » Pour le bien entendre, il importe de ne pas le détacher de ceux qui précèdent (2) ; la pensée devient alors parfaitement claire : c'est la croyance à l'existence de Dieu et à l'immortalité de l'âme qui retient les hommes dans l'observation de la loi morale ; que cette croyance disparaisse, quel frein arrêtera les passions des méchants, quelle espérance soutiendra le courage des justes ? Par conséquent, s'il

(1) Cf. *Corresp. avec Frédéric* . Lettre 32.
(2) *Epitre à l'auteur du Livre des Trois Imposteurs :*

Ce système sublime à l'homme est nécessaire.
C'est le sacré lien de la société,
Le premier fondement de la sainte équité,
Le frein du scélérat, l'espérance du juste.
Si les cieux, dépouillés de leur empreinte auguste,
Pouvaient cesser jamais de le manifester,
Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer.

n'y avait pas de Dieu, ce serait un devoir pour les sages d'inventer ces dogmes salutaires et de les faire accepter de la masse des hommes comme des vérités indiscutables. Cette théorie peut présenter en apparence quelque analogie avec celle de Kant pour qui l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme sont des postulats de la raison pratique ; c'en est en réalité le contre pied : pour Kant la vertu n'existe qu'à condition d'être désintéressée ; le bien ne postule ni rémunérateur, ni vengeur.

Quant au culte qui découle de cette théodicée, il est des plus simples : « Quelle est la moins mauvaise de toutes les religions ? Celle où l'on voit le moins de dogmes et le plus de vertu. Quelle est la meilleure ? c'est la plus simple. » De devoirs spéciaux de l'homme envers Dieu, il n'en est plus question. Dieu est un être essentiellement tolérant, qui n'exige pas grand respect ; il se montre même assez coulant sur la morale naturelle. Voilà qui justifie bien les sarcasmes de L. Veuillot :

C'est un culte léger, portatif, engageant,
Qu'on peut suivre en secret et même en voyageant.

Mais ce Voltaire, ennemi des préjugés et des privilèges, subit à son tour, et d'une manière incroyable, l'influence de son temps. Il revendique pour lui-même et pour une certaine élite la liberté la plus complète de la pensée, mais il en exclut le plus grand nombre de ses semblables ; il élargit la notion de droit, mais il est loin de l'étendre à tous. Il n'admet pas en par-

ticulier que la vérité soit bonne pour tous. La religion est nécessaire pour le maintien de la société, c'est une mesure de police et la plus essentielle de toutes, puisque c'est à elle que toutes les autres empruntent leur autorité. « Si vous avez une bourgade à gouverner, il faut qu'elle ait une religion (1)... Le grand objet, le grand intérêt n'est pas d'argumenter en métaphysique, mais de peser s'il faut, pour le bien commun, admettre un Dieu rémunérateur vengeur...Nous avons affaire à force fripons, à une foule de petites gens brutaux, ivrognes, voleurs ; prêchez-leur, si vous voulez, qu'il n'y a point d'enfer et que l'âme est mortelle. Pour moi, je leur crierai dans les oreilles qu'ils seront damnés s'ils me volent... (2). Il est absolument nécessaire pour les princes et pour les peuples que l'idée d'un être suprême, créateur, gouverneur, rémunérateur et vengeur, soit profondément gravée dans les esprits... Qu'un philosophe soit spinoziste, s'il le veut, mais que l'homme d'état soit théiste... (3). Vous avouez vous-même, écrit-il à d'Holbach, que la croyance d'un Dieu a retenu quelques hommes sur le bord du crime : cet aveu me suffit. Quand cette opinion n'aurait prévenu que dix assassinats, dix calomnies, dix jugements iniques sur la terre, je tiens que la terre entière doit l'embrasser ». Si telle est la fonction de la religion, elle ne doit relever, bien entendu, que de

(1) *Dictionnaire philosophique*. Art. Religion.
(2) *D°* art. Dieu.
(3) *D°* art. Athéisme.

l'autorité civile : « Voulez-vous que votre nation soit puissante et paisible? Que la loi de l'état commande à la religion (1). » Ces opinions, nous le verrons, étaient celles de la plupart de ses contemporains : est-il possible de méconnaître plus complétement et le rôle de la vérité dans le monde et le caractère propre des croyances religieuses? N'est-ce pas le cas de rappeler le vers du satirique latin : *O curvæ in terras animæ et cœlestium inanes!* (2).

La fin du XVIIIe siècle présente les analogies les plus frappantes avec l'état des esprits à la fin de la république romaine, tel que nous l'observons dans les écrits de Varron et dans les dialogues philosophiques de Cicéron, surtout dans le *de Natura Deorum* : les hommes instruits du VIIe siècle de Rome causent entre eux très-librement des choses religieuses et doutent sérieusemeut s'il y a des dieux ; mais ils jugent nécessaire au salut de l'Etat d'entretenir dans le peuple la superstition et surtout de célébrer selon les rites les cérémonies officielles. Le succès d'une telle politique ne saurait être de longue durée : le peuple ne tarde pas à s'apercevoir de la comédie que l'on joue devant lui et du rôle de dupe que l'on entend lui réserver ; il ne s'y résigne pas, il veut faire tout comme les hommes des classes supérieures et imite leur impiété. Mais tandis que le paganisme achevait de mourir, une religion nouvelle et supérieure allait

(1) *Dieu et les hommes.*
(2) PERSE. Sat. II. 61.

répandre dans le monde des croyances et des espérances fécondes. Il n'en fut pas de même à la fin du XVIIIe siècle et les événements suivirent un tout autre cours.

Nourris de la lecture de Voltaire, les hommes de l'Assemblée Nationale comprirent la dette de reconnaissance qu'ils avaient à acquitter envers lui. En juin 1791 une proposition fut déposée, demandant que les cendres de Voltaire fussent rapportées au Panthéon; elle fut immédiatement accueillie : « Le peuple, dit Regnault de Saint-Jean d'Angély, lui doit son affranchissement. En lui donnant la lumière, il lui a donné l'empire. On n'enchaîne les nations que dans les ténèbres ; quand la raison vient éclairer la honte de leurs fers, elles rougissent de les porter et elles les brisent. » La cérémonie, dont on peut lire le récit détaillé dans l'Histoire des Girondins, de Lamartine, eut lieu le 11 juillet et fut le plus éclatant des triomphes. La veille au soir, le cercueil avait été déposé sur les ruines de la Bastille avec cette inscription : « Reçois en ce lieu, où t'enchaîna le despotisme, les honneurs que te décerne la patrie ».

Cependant Voltaire n'est pas à lui seul tout le XVIIIe siècle. A côté de son influence plusieurs autres s'exercèrent, quelquefois en sens contraire.

La publication de l'Encyclopédie est l'œuvre capitale de la philosophie du temps, dont elle résume l'esprit. On l'a comparée avec raison à la Somme de Saint-Thomas d'Aquin où se montre d'une façon si curieuse tout l'esprit du XIIIe siècle. Voltaire vit avec

joie cette grande entreprise et ne cessa d'encourager ceux qui la dirigeaient. « Il paraît convenable, leur écrivait-il, de n'écrire que des choses simples, courtes, intelligibles aux esprits les plus grossiers ; que le vrai seul, et non l'envie de briller, caractérise ces ouvrages ; qu'ils confondent le mensonge et la superstition et qu'ils apprennent aux hommes à être justes et tolérants. Il est à souhaiter qu'on ne se jette point dans la métaphysique, que peu de personnes entendent et qui fournit toujours des armes aux ennemis. Il est à la fois plus sûr et plus agréable de jeter du ridicule et de l'horreur sur les disputes théologiques, de faire sentir aux hommes combien la morale est belle et les dogmes impertinents et de pouvoir éclairer à la fois le chancelier et le cordonnier (1) ».

Mais l'Encyclopédie est pour les grandes personnes. Cela ne suffit pas à l'ardeur de prosélytisme qui anime nos philosophes : en 1775 Raynal compose un « catéchisme pour les enfants ». Il constitue à nos yeux un curieux spécimen du style que l'on goûtait et que l'on admirait alors. Il commence par ces mots : « Qu'il est doux de penser, d'exister, de sentir !... J'existerai pour obéir à la nature... J'ouvrirai le matin mon cœur à la joie d'être ; » et de continuelles apostrophes alternant avec l'énoncé pompeux des principes les plus sublimes.

Pour bien comprendre l'Encyclopédie, il la faut lire avec soin en se rappelant les circonstances au milieu desquelles elle a été imprimée et les expédients qu'elles

(1) *Epître aux fidèles par le grand apôtre des Délices*, 1763.

rendaient nécessaires. Voltaire s'étonnait d'y voir des articles de métaphysique et de théologie dignes du Dictionnaire de Trévoux. D'Alembert lui répond : « Il y a d'autres articles moins au jour, où tout est réparé ; le temps fera distinguer ce que nous avons pensé de ce que nous avons dit. »

Cependant, quand on la considère attentivement, on est confondu de la pauvreté philosophique d'une œuvre si considérable ; ce qui lui nuit, c'est que c'est une œuvre de haine et de colère, une machine de guerre construite en vue de déchristianiser la France ; son action fut toute négative et destructive. Diderot, qui en conçut l'idée, qui en dirigea l'exécution, et qui eut assez d'énergie et de persévérance pour la conduire à bonne fin, contre vents et marées, dut surtout à ses autres ouvrages l'influence qu'il exerça sur ses contemporains.

Ce qui frappe tout d'abord chez lui, c'est le décousu, l'incohérence de ses idées, si souvent heureuses et profondes. « Ce sont, disait le marquis de Chastellux, des idées qui se sont enivrées et qui se sont mises à courir l'une après l'autre. » Diderot est un homme de sentiment : « Vous savez que si la nature a créé un homme sensible, c'est moi. » Il a l'imagination vive, le tempérament artiste : c'est là ce qui explique la valeur incontestable de ses Salons. Il est tout entier à son idée, à sa passion, mais à une seule à la fois. « Pour être le vrai philosophe, dit M. Caro (1), il lui

(1) E. Caro. *Revue des Deux-mondes*. 1879, VI.

manque, avec le calme de l'esprit, la faculté logique ; non pas celle qui suffit à la polémique, mais celle qui poursuit l'accord fondamental entre un grand nombre d'idées et donne à l'intelligence le sentiment et la joie d'une harmonie supérieure... Il représente bien ce genre de sincérité, propre aux imaginatifs, et que l'on pourrait appeler la sincérité momentanée : il oublie le lendemain ses théories de la veille après avoir enchanté ses amis pendant toute une soirée et s'être enchanté lui-même. » Il n'est pas de question d'art, de science, de politique, d'industrie, de commerce qu'il ne soit capable de comprendre, rien pour quoi il ne se passionne ; Voltaire l'appelle Pantophile et son siècle, le Philosophe. Il cherche à être en tout le philosophe de la nature ; c'est elle seule qu'il entend prendre pour règle en morale : « Il n'y a que les passions, et les grandes passions, qui puissent élever l'homme aux grandes choses... Les passions sobres font les hommes communs. Les passions amorties dégradent les hommes extraordinaires... La contrainte anéantit la grandeur et l'énergie de la nature... Tout ce que la passion inspire, je le pardonne. »

Il apporte dans les discussions religieuses la même fougue que dans toutes les autres : il n'a pas la prudence, l'adresse, la diplomatie de Voltaire, mais au contraire une dialectique intempérante qui se porte immédiatement aux dernières conséquences ; à chaque instant, il passe la mesure ; il a cette vanité qui pousse certains esprits à vouloir toujours dépasser en hardiesse les plus hardis.

Nous assistons chez lui à une curieuse dégradation de l'idée de Dieu. Tout d'abord il s'agit simplement de la dégager des dogmes qui la rétrécissent : « Elargissez Dieu : montrez-le à l'enfant non dans le temple, mais partout et toujours... Insensés, détruisez ces enceintes qui rétrécissent vos idées, élargissez Dieu ; voyez-le partout où il est, ou dites qu'il n'est point. » Il s'applique à distinguer le déisme et le théisme ; mais il ne s'arrête pas là ; il se purge de plus en plus complétement de la matière superstitieuse. Tantôt il va jusqu'à prétendre, contrairement à l'opinion commune, que la croyance en Dieu n'est bienfaisante que chez les esprits supérieurs, tandis qu'au sein de la multitude elle entraîne les suites les plus funestes (1); tantôt il regarde au contraire l'athéisme comme la marque de la véritable force d'esprit, mais soutient que la religion est nécessaire pour le peuple (2). Ce

(1) *Lettre à Mlle Volland.* La notion de Dieu est excellente pour trois ou quatre têtes bien faites, mais funeste pour la généralité... Partout où on admet un Dieu, il y a un culte, l'ordre naturel des devoirs moraux est renversé, la morale corrompue.

(2) Diderot, d'après Naigeon. Le gros d'une nation restera toujours ignorant, peureux et par conséquent superstitieux. L'athéisme peut être la doctrine d'une petite école, mais jamais celle d'un grand nombre de citoyens, encore moins celle d'une nation. La croyance à l'existence de Dieu, ou la vieille souche, restera donc toujours ; or qui sait ce que cette souche, abandonnée à sa végétation, peut produire de monstrueux ? Je ne conserverais donc pas les prêtres comme des dépositaires de vérités, mais comme des obstacles à des erreurs possibles et plus monstrueuses encore ; non comme les précepteurs des gens sensés, mais comme les gardiens des fous ; et leurs églises, je les laisserais subsister comme l'asile

passage, il est vrai, nous est rapporté par Naigeon, dont le témoignage peut nous paraître suspect. Un autre jour, il juge sévèrement les athées (1), il paraît parfois souffrir cruellement de ne pouvoir croire en Dieu (2). Il semble s'arrêter de préférence à une sorte de panthéisme qui, animant tout, divinisant tout, donne plus de satisfaction à son imagination et à son cœur. Mais, comme tous les philosophes de son siècle, il admet que la religion peut-être un instrument utile de politique et un moyen d'assurer l'autorité du souverain (3).

ou les petites maisons d'une certaine espèce d'imbéciles, qui pourraient devenir furieux si on les négligeait entièrement.

(1) Diderot distingue trois sortes d'athées: « les vrais, les sceptiques et ceux qui voudraient qu'il n'y eût pas de Dieu, qui font semblant d'en être persuadés, qui vivent comme s'ils l'étaient: ce sont les fanfarons du parti... Ceux-ci je les déteste, puisqu'ils sont faux. Je plains les vrais athées : toute consolation semble morte pour eux... Je prie Dieu pour les sceptiques: ils manquent de lumière. » *Pensées philosophiques*. La Haye, 1746.

(2) « O Dieu, je ne sais si tu es; mais je penserai comme si tu voyais en mon âme; j'agirai comme si j'étais devant toi. » — L'anecdocte racontée par Grimm est bien connue: Un jour que Diderot avait cueilli un bleuet et un épi, il restait plongé dans de muettes rêveries. « Que faites-vous là ? demande Grimm. — J'écoute. — Qui est-ce qui vous parle ? — Dieu. — Eh bien ? — C'est de l'hébreu; le cœur comprend, mais l'esprit n'est pas assez haut placé. »

(3) Plan d'une Université dressé pour Catherine de Russie: « Puisque S. M. I. pense que la croyance à l'existence de Dieu et que la crainte des peines à venir ont beaucoup d'influence sur les actions des hommes, il est à propos que l'enseignement de ses sujets se conforme à sa façon de penser. On leur démontrera donc la distinction des deux substances, l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme et la certitude d'une vie à venir. »

C'est ainsi qu'il agite toutes les questions sans les résoudre et c'est ainsi qu'il produit une impression profonde sur ses lecteurs.

Voltaire et les Encyclopédistes n'ont pas rencontré au XVIIIe siècle d'adversaire, nous pouvons dire d'ennemi, plus acharné que J. J. Rousseau, un philosophe lui aussi : « Rousseau et moi, disait Voltaire, nous nous entendons comme S^t. Pierre et S^t. Paul. » Ses livres pénétrèrent plus avant dans le public que ceux des autres philosophes et exercèrent une influence plus puissante encore, parcequ'il s'adressait au cœur et non pas seulement à l'esprit. Il eut sur ses contradicteurs une supériorité incontestable qui contribua sans doute à donner à sa parole une autorité particulière. Il eut le courage de signer tous ses livres et ne recourut jamais à l'artifice de l'anonyme ou du pseudonyme, toujours facile à renier en présence des dangers.

Dans la philosophie de Rousseau, trois points nous paraissent surtout dignes d'attention, la nécessité de revenir à la nature pour corriger les maux résultant de la société, la théorie du droit civil et politique, enfin les opinions religieuses.

Rousseau occupe une position à part dans ce siècle poli où règne le culte des arts, des sciences et des lettres : il ose leur déclarer la guerre. N'y eut-il là à l'origine qu'un paradoxe, soutenu pour piquer la curiosité et obtenir le prix dans un concours, paradoxe dont il fut désormais le prisonnier infortuné, condamné à jouer le même rôle jusqu'à la fin ? Jusqu'à quel point

sa misanthropie s'explique-t-elle par ses maladies? Rousseau a-t-il possédé toujours et entièrement la libre disposition de ses facultés intellectuelles? Il ne nous semble pas que ce soit le lieu d'examiner ces graves problèmes; nous n'avons à considérer que ses œuvres et l'émotion qu'elles excitèrent chez ses lecteurs.

Pour lui, non seulement les maux des hommes, mais leurs vices, viennent de la société; il en fait une vive satire qui trouve un écho dans beaucoup d'âmes. Dès lors le remède est facile à indiquer, c'est de rompre avec tous les usages et de revenir à la nature: « Que faut-il faire pour bien élever un homme? beaucoup sans doute : empêcher que rien ne soit fait... Tout est bien, sortant des mains de l'auteur des choses, tout dégénère entre les mains de l'homme. » Ce retour à la nature, comment l'entend-il? Quels exemples prend-il? Fabricius, Scœvola, Brutus, Léonidas, Thémistocle, les Spartiates surtout; revenir à la nature, c'est faire comme les Grecs et les Romains. Ces malencontreuses réminiscences classiques hanteront longtemps le cerveau des disciples de Rousseau et fausseront souvent leur jugement.

Le retour à la nature doit ramener la prédominance du cœur sur l'esprit. La civilisation a exclusivement développé chez l'homme l'intelligence; c'est pour cela qu'elle est la source de tant de vices: le cœur de l'homme est naturellement sensible, bon, généreux; Rousseau ne se lasse pas de répéter que c'est un guide infaillible, que nous devons suivre toutes ses inspirations. Et cependant non seulement il reconnaît que ses pas-

sions l'ont entraîné lui-même à de nombreuses fautes (1), mais il met un aveu semblable dans la bouche de Julie (2). Comment n'a-t-il pas été frappé d'une si manifeste contradiction ? La croyance à la bonté naturelle et foncière du cœur humain est une des idées directrices des orateurs révolutionnaires ainsi que la foi dans la possibilité de transformer l'homme par le changement des institutions sociales.

Sur le droit civil et naturel, nous trouvons chez lui deux systèmes qui semblent s'exclure. C'est lui qui le premier a soutenu avec un talent admirable la théorie du droit naturel : Kant reconnaît qu'il la lui a empruntée. Bien loin que les droits soient conférés aux hommes par la loi, c'est la loi qui est fondée sur le droit. Le droit est inhérent à la nature même de la personne humaine ; la force ne peut créer le droit ; il n'y a d'autorité légitime que celle qui est fondée

(1) J.-J. Rousseau. *Confessions*. (Début). Que la trompette du jugement dernier sonne quand elle voudra, je viendrai, ce livre à la main, devant le souverain juge. Je dirai hautement : Voilà ce que j'ai fait, voilà ce que j'ai pensé, ce que je fus. Je me suis montré tel que je fus, méprisable et vil quand je l'ai été ; bon, généreux, sublime quand je l'ai été. J'ai dévoilé mon intérieur, tel que tu l'as vu toi-même, Etre Eternel. Rassemble autour de moi l'innombrable multitude de mes semblables : qu'ils écoutent mes confessions, qu'ils gémissent de mes indignités, qu'ils rougissent de mes misères. Que chacun d'eux découvre à son tour son cœur au pied de ton trône avec la même sincérité ; et puis qu'un seul te dise : je fus meilleur que cet homme-là ! t

(2) *Nouvelle Héloïse*. Avec du sentiment et des lumières, di Julie, j'ai voulu me gouverner et je me suis mal conduite.

sur la volonté de l'individu. Le droit est égal chez tous ; il n'y a pas de droit contre le droit, pas de privilèges. L'homme doit tout sacrifier à la défense de ses droits ; il doit comprendre la dignité, l'inviolabilité de sa personne. A la formule atroce de Hobbes, « homo homini lupus, » hâtons-nous de substituer la devise : « homo res sacra homini. » Le sentiment que nous éprouvons naturellement les uns pour les autres est celui de la fraternité ; l'hostilité ne vient que des institutions vicieuses ; elle disparaîtra dès qu'un nouvel ordre social sera fondé sur le respect de la liberté individuelle.

Mais dans le Contrat Social nous trouvons aussi une doctrine toute contraire : la liberté individuelle y est totalement supprimée au profit de l'autorité sociale. L'individu se donne tout entier à la société avec toute sa personne et toute sa puissance ; aucune garantie n'est stipulée en sa faveur, puisque Rousseau se prononce formellement contre la séparation des pouvoirs : l'individu n'est qu'un membre du grand organisme social. La souveraineté populaire s'exerce directement et non par l'intermédiaire de mandataires ; elle ne se délègue pas. Rousseau nie que la volonté populaire puisse se tromper, qu'il y ait jamais conflit entre le bien public et le bien particulier. Mais enfin, s'il venait à en surgir un? La solution n'est pas douteuse : qu'est-ce qu'un individu en comparaison de tous ? La conséquence naturelle de ce système, c'est la théorie du salut public et la suppression de toutes les libertés.

Les deux théories de Rousseau ont obtenu un égal retentissement, toutes deux comptent des partisans également enthousiastes; les hommes d'Etat ont pris parti pour l'une ou pour l'autre, selon leur tempérament ; chacune d'elles a inspiré un des grands historiens de la révolution : la première a dicté le livre de Michelet, la deuxième celui de L. Blanc; et de nos jours encore les socialistes et les partisans de la liberté individuelle, dans leurs discussions acharnées, se réclament également du nom de Rousseau.

Rousseau se distingue particulièrement des philosophes contemporains par l'intensité que conserve chez lui le sentiment religieux. Nous trouvons à ce sujet, dans les mémoires de Mme d'Epinay, une anecdote bien intéressante. C'était en 1751, à un souper chez Mlle Quinault, la spirituelle artiste de la Comédie-Française ; les philosophes, Duclos et Saint Lambert en particulier, donnaient carrière à leur esprit et ne tarissaient pas en railleries contre la religion. Tout-à-coup Rousseau se lève furieux et s'écrie : « Si c'est une lâcheté que de souffrir que l'on dise du mal de son ami absent, c'est un crime que de souffrir qu'on dise du mal de son Dieu, qui est présent; et moi, Messieurs, je crois en Dieu! »

Cependant c'est encore chez lui un sentiment bien vague et, dès qu'il veut préciser, il se contredit. N'oublions pas qu'il changea lui-même plusieurs fois de religion sans motifs sérieux et sans beaucoup de dignité. Il ne se montre pas moins ennemi du christianisme que les autres; il soutient une lutte très vive

contre l'archevêque Christophe de Beaumont. Il rejette la plupart des dogmes les plus essentiels : croire à la bonté naturelle de l'homme, c'est nier le péché originel ; s'il honore Dieu, il ne le prie pas ; il ne lui demande pas surtout le secours de la grâce (1).

La profession de foi du Vicaire Savoyard (2) est sans doute un admirable morceau oratoire, mais elle n'est pas autre chose ; à la regarder de près, elle manque singulièrement de solidité. Non seulement nous n'y trouvons que des lieux communs sans originalité, mais elle renferme de graves contradictions : le vicaire continue d'exercer son ministère alors qu'il a perdu la foi ; il conseille de demeurer dans la religion où l'on a été élevé. N'y a-t-il pas là une grave hypocrisie? N'est-ce pas méconnaître la nature du sentiment religieux et le besoin le plus impérieux de l'âme, le besoin de sincérité et d'accord avec soi-même, le respect de sa dignité personnelle?

Ce n'est pas tout : sur ce credo vient se greffer, dans le Contrat Social, la théorie de la religion civile. Une religion est essentielle pour maintenir l'ordre dans l'Etat ; c'est à l'autorité civile d'en fixer les

(1) Je ne demande pas à Dieu le pouvoir de bien faire ; pourquoi lui demander ce qu'il m'a donné ?... Je médite sur l'ordre de l'univers pour l'admirer sans cesse, pour adorer ce sage auteur qui s'y fait sentir. Je converse avec lui, je pénètre toutes mes facultés de sa divine essence ; je m'attendris à ses bienfaits, je le bénis en ses dons, mais je ne le prie pas.

(2) M. Fr. Bouillier a montré combien dans ce morceau fameux il y a d'emprunts faits à la philosophie de Descartes (*Hist. de la philosophie cartésienne* T. II. ch. XXVII p. 634).

dogmes et elle doit proscrire ceux qui refusent de l'admettre. « Il importe à l'Etat que chaque citoyen ait une religion qui lui fasse aimer ses devoirs ; mais les dogmes de cette religion n'intéressent ni l'état ni ses membres qu'autant que ces dogmes se rapportent à la morale et aux devoirs que celui qui la professe est tenu de remplir envers autrui. Chacun peut avoir au surplus telles opinions qu'il lui plaît, sans qu'il appartienne au souverain de les connaître ; car, comme il n'a point de compétence dans l'autre monde, quel que soit le sort de ses sujets dans la vie à venir, ce n'est pas son affaire, pourvu qu'ils soient bons citoyens dans celle-ci... Il y a donc une profession de foi purement civile dont il appartient au souverain de fixer les articles, non pas précisément comme dogmes de religion, mais comme sentiments de sociabilité, sans lesquels il est impossible d'être bon citoyen ni sujet fidèle. Sans pouvoir obliger personne à les croire, il peut bannir de l'Etat quiconque ne les croit pas ; il peut le bannir non comme impie, mais comme insociable, comme incapable d'aimer les lois, la justice et d'immoler au besoin sa vie à son devoir. Que si quelqu'un après avoir reconnu publiquement ces mêmes dogmes, se conduit comme s'il ne les croyait pas, qu'il soit puni de mort ; il a commis le plus grand des crimes, il a menti devant les lois... Les dogmes de la religion civile doivent être simples, en petit nombre, énoncés avec précision, sans explications ni commentaires. L'existence de la divinité puissante, intelligente, bienfaisante, prévoyante et pourvoyante,

la vie à venir, le bonheur des justes, le châtiment des méchants, la sainteté du contrat social, voilà les dogmes positifs. Quant aux dogmes négatifs je les borne à un seul, c'est l'intolérance, elle rentre dans les cultes que nous avons exclus (1). » Cette théorie dangereuse, qui justifie et semble même réclamer la plus odieuse tyrannie et l'inquisition la plus vexatoire, n'a pas même le mérite de la nouveauté. C'est la doctrine des Romains au nom de laquelle les empereurs ont ordonné les persécutions contre les chrétiens.

Les livres de Rousseau avaient obtenu dès leur apparition un immense succès ; ils avaient exercé sur les esprits une puissante influence et cependant, chose difficile à comprendre, la révolution ne se montra guère empressée de lui accorder le témoignage public de reconnaissance qu'elle lui devait. Le décret qui ordonnait le transfert des cendres de Voltaire au Panthéon avait décerné le même honneur à J. J. Rousseau ; mais cette deuxième partie de la décision, n'ayant pas été immédiatement exécutée, était tombée dans l'oubli. Le 25 germinal an II (14 avril 1794), une députation de Franciade, c'était le nom que l'on avait donné à la ci-devant commune de Saint-Denis — ayant à sa tête Thérèse Levasseur, se présenta à la barre de la Convention pour en réclamer la réalisation ; cette motion, chaudement appuyée par Lakanal, fut adoptée. « La voix de toute une génération nourrie de ses principes et pour ainsi dire élevée par lui,

(1) *Contrat Social*. Livre IV. Chapitre VIII.

disait Lakanal, la voix de la République entière appelle Rousseau au temple élevé par la patrie reconnaissante aux grands hommes qui l'ont servie... L'auteur du Contrat Social s'est associé en quelque sorte à la gloire de la création du monde en donnant à ses habitants des lois universelles et nécessaires comme celles de la nature. » La cérémonie eut lieu au mois d'octobre en grande pompe : la musique jouait des airs de Gossec et de Jean-Jacques lui-même ; les hommes qui avaient lu Emile, les femmes qui avaient lu la Nouvelle Héloïse suivaient en versant des larmes.

CHAPITRE II

Le mysticisme. La Franc-Maçonnerie.

Cet amour de la science, cet élan passionné vers la philosophie, cette confiance enthousiaste dans les forces de la raison qui sont les traits les plus généraux du XVIIIe siècle ne le font pas cependant connaître tout entier. Les âges du doute, comme on l'a souvent remarqué, sont aussi ceux du mysticisme ; la superstition est la dernière foi des siècles incrédules : il ne manque pas au XVIIIe siècle d'âmes inquiètes, en quête d'une foi nouvelle, à qui rien ne paraît impossible ni absurde.

Les sciences occultes obtiennent une vogue prodigieuse. Les alchimistes voient les élèves accourir en foule ; le Régent lui-même entreprend avec eux des expériences pour découvrir le secret de la fabrication de l'or. Le somnambulisme, le magnétisme font des adeptes sans nombre ; nous croyons rêver quand nous lisons dans les contemporains le récit des succès de Mesmer, de Puységur, de Cagliostro.

Le mysticisme prend dans toute l'Europe un développement extraordinaire. En Angleterre, beaucoup de sociétés de libres penseurs croient à la seconde vue et cherchent à en approfondir les mystères par de curieuses expériences. Un illuminé suédois, Swedem-

borg (1688-1772) raconte que Dieu lui-même lui rend visite et qu'il converse avec les anges ; il apporte aux hommes le véritable sens de l'Ecriture, il persuade un grand nombre de disciples et fonde la nouvelle Eglise de Jérusalem qui, loin de périr avec lui, s'est répandue depuis aux Etats Unis, dans les Indes, en Afrique Méridionale et s'efforce de temps en temps de relever la tête en France, en Angleterre et en Allemagne. A Berlin, Pernéty, d'abord bénédictin, aumonier de l'expédition de Bougainville, puis conservateur de la bibliothèque du roi de Prusse, fonde une secte que, sur l'ordre du ciel même, il transporte à Avignon. Weishaupt crée l'ordre des Illuminés ou des Invisibles, qui se répandent en Bavière et dans le Tyrol. Lavater à Zurich, Dutoit à Genève, Kirchberguer à Berne croient que la voie la plus sûre pour parvenir à la connaissance de la vérité c'est la contemplation mystique. A Paris, Martinez Pascalis fonde vers 1768 la secte des Martinistes ; c'était un juif qui mêlait les doctrines des Gnostiques et de la Kabbale avec de nombreux emprunts faits au christianisme ; il croyait avoir des communications directes avec les puissances célestes et infernales et par leur action opérer toutes sortes de prodiges.

De tous ces mystiques, le plus éminent par son intelligence et son caractère fut Saint Martin, né à Amboise en 1743 d'une famille de petite noblesse. De bonne heure il puisa dans « l'Art de se connaître soi-même », du protestant Abbadie, le détachement des choses de ce monde. Très superstitieux, il croyait au

symbolisme universel, il attachait un sens mystérieux aux noms et aux nombres. Il vendit la terre d'Athée, qui lui appartenait, à cause de ce mot même ; il s'engagea au régiment de Foix dont le nom renferme celui de la foi, plus un X. A Bordeaux, il se fit initier à la franc maçonnerie, ainsi qu'un grand nombre d'officiers ; il semble s'être montré maçon très docile ; cependant il ne put s'empêcher de dire, en présence de tant de cérémonies : « Comment, maître, il faut tout cela pour prier le bon Dieu ? » Il subit fortement l'influence de Martinez Pascalis, cet homme extraordinaire, « le seul vivant dont il n'ait pas fait le tour ». En 1791, comme il était de passage à Strasbourg, Mme Bœchlin lui fit connaître les œuvres de J. Bœhm, qu'il appelle le prince des philosophes.

Ce qui distingue Saint Martin, c'est qu'il se défie de la théurgie ; il ne croit pas qu'on puisse voir Dieu ; la méthode pour parvenir à la découverte de la vérité, c'est la contemplation intérieure, l'extase, à laquelle on doit se préparer par la pureté de toute sa vie. Le nom de théosophie signifie science puisée au sein de Dieu : elle est au-dessus de la philosophie et de la théologie : Bœhm se moque des bonnets carrés, Saint Martin des observateurs. D'autre part ses sentiments envers les prêtres sont la défiance, l'hostilité même ; il les appelle corrupteurs du dogme, ouvriers illégitimes. Il nie les mystères, il rejette les traditions, il explique l'écriture selon l'esprit, non selon la lettre. Il prend donc position en dehors du christianisme. En même temps, il attaque très vivement les philosophes dans

son livre « *Des erreurs et de la vérité* (1775) ». « J'ai été moins l'ami de Dieu que l'ennemi de ses ennemis et c'est ce mouvement d'indignation contre les ennemis de Dieu qui m'a fait faire mon premier ouvrage. » Le jugement que Voltaire porte sur ce livre n'est pas pour nous surprendre : « Je ne crois pas qu'on ait jamais rien imprimé de plus absurde, de plus obscur, de plus fou et de plus sot ». Cependant le maréchal de Richelieu avait promis de présenter Saint Martin au philosophe, lors de son voyage à Paris en 1778 ; mais il tarda trop et Voltaire mourut. Saint Martin eût été plus désireux de faire la connaissance de Rousseau ; il se trouvait beaucoup d'analogies avec lui, mais il s'inclinait, modestie qui contraste singulièrement avec les mœurs des philosophes contemporains, devant la supériorité de Rousseau : « Rousseau, dit-il, était meilleur que moi ; je l'ai reconnu sans difficulté. Il tendait au bien par le cœur ; j'y tendais par l'esprit, les lumières et les connaissances ». Il nous semble le mieux juger une autre fois ; il se sent dans une région plus noble et plus élevée que Rousseau : « J. J. Rousseau frappait plus bas que moi ».

Saint Martin, dont le prosélytisme était ardent, avait un grand nombre de partisans. Quand en 1791 l'Assemblée Nationale imagina de dresser une liste de personnes proposées pour le poste de gouverneur du dauphin, son nom y fut inscrit. Ses adeptes furent de ceux qui entretinrent ce courant de religiosité vague et sensuelle, si curieux à observer pendant toute la révolution.

Un autre fait dont il importe de ne pas méconnaître

l'importance, c'est le développement rapide et puissant de la franc maçonnerie au XVIIIe siècle et le rôle qu'elle joue dans la préparation de la révolution.

La franc maçonnerie s'attribue volontiers des origines fabuleuses ; nous ne nous arrêterons pas à discuter ces prétentions et ces légendes ; nous nous en tiendrons aux faits historiques. En 1717 la Grande Loge d'Angleterre prit naissance dans un cénacle analogue à celui dont était sortie la Société Royale des sciences de Londres : l'influence qui régnait dans cette société était celle des idées développées par Bacon dans l'Atlantide. En 1719, le troisième grand maître était un Français, Désaguliers, fils d'un pasteur de la Rochelle, réfugié après la révocation de l'édit de Nantes : il contribua à donner à l'ordre l'empreinte de l'esprit français. La constitution promulgué en 1723 expose clairement les principes de l'ordre : « Tous sont obligés à suivre cette religion sur laquelle tous les hommes sont d'accord, c'est-à-dire à être des hommes probes et sincères, des hommes d'honneur et de probité... laissant à eux-mêmes leurs opinions particulières.... Vous cultiverez l'amour fraternel qui est l'élément et la gloire de cette ancienne confraternité » (1).

(1) *Voir* REBOLD. *Hist. de la franc maçonnerie depuis sa fondation jusqu'en* 1850. — BEYERLÉ. *Essai sur la franc-maçonnerie.* — J.C.B. *Précis historique de la franc-maçonnerie.* — DE SAINT ALBIN. *Les mystères de la franc-maçonnerie.* — MOUNIER. *De l'influence attribuée aux philosophes et aux francs-maçons sur la révolution française.* — *Compte rendu du congrès maçonnique international de Paris.* 1889 (Centenaire de 1789).

La première loge fut fondée à Paris en 1725 par quelques Anglais et prit un rapide développement ; elle atteignit surtout un haut degré de prospérité sous la direction du duc d'Antin, grand maître de 1738 à 1743, qui mit au service de son zèle pour la maçonnerie beaucoup d'intelligence et d'activité.

« Le monde entier, disait-il dans un discours prononcé le 24 juin 1740, n'est qu'une grande république dont chaque nation est une famille et chaque particulier un enfant... Former des hommes aimables, de bons citoyens, de bons sujets, inviolables dans leurs promesses, fidèles adorateurs du dieu de l'Amitié, plus amateurs de la vertu que des récompenses, voilà votre but. » Cette idée d'une république universelle, fondée sur la fraternité des hommes et sur l'universalité des principes de la raison, semble être une des idées directrices de la franc-maçonnerie. Nous la retrouvons dans un livre publié en 1744 : « Les francs-maçons initient sans distinction les grands et les petits ; ils se mesurent tous au même niveau ; ils mangent ensemble pêle-mêle, ils se répandent dans le monde entier avec la même uniformité... Leur secret consiste à bâtir insensiblement une république universelle et démocratique dont la reine sera la raison et le Conseil Suprême l'assemblée des Sages. » L'ordre prit bientôt une extension considérable, non seulement à Paris, mais en province ; il fit un nombre incroyable de recrues dans la magistrature, dans l'armée, dans la noblesse et même dans le Clergé ; tous les philosophes et les hommes de lettres en faisaient partie : peut-être est-

ce du sein des loges qu'est sortie la première idée de l'Encyclopédie. Le duc d'Autin disait en 1740 ; « L'ordre exige de chacun de nous de contribuer par sa protection, par sa libéralité ou par son travail à ce vaste ouvrage auquel nulle Académie ne peut suffire, parceque toutes ces sociétés étant composées d'un très petit nombre d'hommes, leur travail ne peut embrasser un objet aussi étendu. Tous les grands Maîtres, en Allemagne, en Angleterre, en Italie et ailleurs exhortent tous les savants et tous les artisans de la Confraternité à s'unir pour fournir les matériaux d'un dictionnaire universel des arts libéraux et des sciences utiles, la théologie et la politique seules exceptées. On a déjà commencé l'ouvrage à Londres (Cyclopædia de Chambers, 1728) et par la réunion de nos confrères on pourra le porter à la perfection dans peu d'années. » Diderot ne commence son entreprise qu'en 1741 ; le privilège porte la date de 1745 ; le premier volume parut en 1755.

L'Eglise comprit de bonne heure le danger qu'allait lui faire courir le développement de la Franc-Maçonnerie. Les papes Benoît XIV et Clément XII excommunièrent les francs-maçons ; la sentence fut développée dans un mandement célèbre de Belzunce, évêque de Marseille, en 1742. La Sorbonne enfin publia en 1752 une déclaration défendant d'entrer ou de rester dans la franc-maçonnerie. Malgré ces condamnations un nombre considérable d'ecclésiastiques se firent affilier. Ce fut au point que plusieurs des contemporains, voyant la franc-maçonnerie se développer sur-

tout dans les pays protestants, crurent y voir un instrument d'intrigues ourdies par les Jésuites pour s'en rendre maîtres. En Angleterre l'ordre appuyait les Stuarts. En 1747 le prétendant Charles Edouard, chassé d'Angleterre, arrive à Arras ; accueilli et secouru par les francs-maçons de cette ville, il leur accorde une bulle d'institution de chapitre primordial sous le titre d'Ecosse Jacobite et il en donne le gouvernement à plusieurs notables de la ville, entre autres M. de Robespierre, avocat, peut-être le père de Maximilien, qui fut de bonne heure franc-maçon.

Comment donc expliquer le développement prodigieux de cette association secrète ? On en peut donner plusieurs raisons bien différentes. Il nous faut tout d'abord tenir compte de la mode, très puissante au XVIIIe siècle, puis il faut mentionner le prestige de l'initiation et du mystère : « Tout engagement secret, dit Weishaupt, est une source d'enthousiasme. Il est inutile d'en rechercher les causes ; le fait existe, cela suffit. » « L'ombre et le silence, dit Saint Martin, sont les asiles que la vérité préfère. » Il ne manque pas d'hommes qui ambitionnent les titres, quels qu'ils soient, qui aiment à être quelque chose ; d'autres se plaisent, comme les enfants, à officier dans des cérémonies étranges, à jouer à la petite chapelle ; mais un grand nombre aussi étaient attirés dans les loges par les idées que l'on y développait.

Ces idées n'étaient pas tant s'en faut les mêmes partout et toujours. En 1785 et 1787 les Philalèthes de la Loge des Amis Réunis de Paris convoquent deux

congrès, faisant appel à toutes les lumières pour débrouiller l'inextricable chaos produit par les nombreux systèmes introduits dans la franc-maçonnerie, pour discuter et éclaircir les points les plus essentiels de la doctrine, de l'origine et de l'affiliation historique de la Science maçonnique ; ces congrès n'eurent aucun résultat. Un bon nombre de loges, particulièrement à Bordeaux, à Toulouse, à Strasbourg, à Lyon, étaient des foyers de mysticisme et subissaient l'influence des Martinistes : Mesmer, Cagliostro, Saint Martin étaient francs-maçons. Mais la plupart appartenaient au parti philosophique dont elles répandaient les idées : tous les encyclopédistes étaient affiliés ; ils prenaient plaisir à discuter en liberté, loin des importuns et des indiscrets, au sein d'une société choisie et sûre. Voltaire en 1778 fut initié en grande pompe à la loge des Neuf Sœurs fondée et présidée par Lalande et quelques mois après sa mort, une cérémonie funèbre fut célébrée en son honneur.

La franc-maçonnerie a exercé une action considérable au XVIIIe siècle, non pas qu'elle ait introduit des idées nouvelles, mais elle a été un instrument puissant de propagande et d'organisation. Grâce aux instructions qui étaient données, aux discussions qui s'engageaient au sein des loges, une foule d'esprits ouverts étaient gagnés aux idées nouvelles : c'est ainsi qu'elles pénétraient de plus en plus profondément dans la masse de la nation et se répandaient dans toute l'étendue du pays. En même temps que la concentration des ennemis de l'Eglise, s'opérait l'œuvre féconde

du rapprochement des castes. On apprenait à mûrir ses idées, ses aspirations, à les formuler ; ainsi se constitua la devise : liberté, égalité, fraternité : elle était déjà familière aux loges avant 1789 et peut-être eut-elle pour premier inventeur Saint Martin, qui l'appelait le ternaire sacré. Certains orateurs se firent connaître dans ces réunions ; c'est là qu'ils acquirent leur influence et leur réputation.

En 1789, une circulaire du Grand Orient recommanda aux maçons l'accomplissement de leurs devoirs envers la patrie. Ils prirent une grande part à l'agitation électorale, à la rédaction des Cahiers, à la désignation des Députés, surtout du Tiers État. Une foule de membres des Etats Généraux étaient francs-maçons : Garat, Brissot, Bailly, C. Desmoulins, Condorcet, Chamfort, Danton, dom Gerle (un bénédictin), Rabaud Saint Etienne (un pasteur protestant), Pétion appartenaient à la loge des Neuf Sœurs ; Fauchet, Goupil de Préfeln, Bonneville à la loge de la Bouche de Fer ; Siéyès, Laclos, Sillery, Custine, les deux Lameth, Lafayette à la loge des Vingt-Deux. Lorsque Louis XVI vint à l'Hôtel de Ville de Paris le 17 juillet 1789 et reçut des mains de Bailly la cocarde tricolore, les membres du Conseil de Ville, tirant leurs épées, firent au-dessus de sa tête la voûte d'acier, cérémonie usitée au sein des temples maçonniques (1). La franc-maçonnerie fonde alors un club, le Cercle social, et un journal, la Bouche de Fer ; le principal rédac-

(1) C'est le sujet du tableau exposé par M. J. P. Laurens au Salon de 1891.

teur de ce journal, l'orateur ordinaire de ce club était l'abbé Fauchet qui dans ses prédications enthousiastes interprétait l'évangile dans le sens révolutionnaire. Ce mélange de mysticisme et de théories humanitaires avait un grand prestige aux yeux de beaucoup de contemporains. Il appelait les loges « des Sociétés vestales qui ont conservé le feu sacré de la nature sociale ». Il voulait fonder la fédération universelle du genre humain ; il demandait que le législateur fît des lois en faveur de ceux qui n'ont rien ; mais il combattait vivement les illuminés d'Allemagne, comme Weishaupt, qui conseillaient l'emploi de la force, il protestait contre l'accusation de vouloir la loi agraire, c'est-à-dire le brigandage législatif.

Mais si l'action de la franc-maçonnerie fut grande, il n'y eut pas, nous le répétons, de doctrine maçonnique, ni avant 89, ni après : l'initiation maçonnique ne fut qu'un moyen en vue d'une action politique et sociale ; aussi fut-elle en quelque sorte ensevelie dans son triomphe. Après que la Révolution eut éclaté, tout le monde étant absorbé par la vie politique, les loges furent abandonnées : elles se mirent en sommeil en 1792 et ne commencèrent à se réveiller qu'en 1795.

Nous assistons donc à un spectacle tout nouveau dans l'histoire de la philosophie : les philosophes s'organisent, se disciplinent, font des recrues, se préparent à passer de la parole à l'action. Nous avons vu la composition des troupes, leur mode d'organisation, les sentiments qui les animent : comment vont-elles se comporter dans la bataille et quelle sera l'issue de la lutte ?

CHAPITRE III.

Déclaration des Droits de l'homme. Effet produit par la révolution sur les philosophes étrangers.

Dès le début, les membres de l'Assemblée Nationale se conduisirent en philosophes beaucoup plus qu'en hommes politiques. En pouvait-il être autrement ? Comment s'étaient-ils préparés au rôle qu'ils étaient appelés à jouer ? Ainsi que le remarque Tocqueville (1), il n'y avait pas alors de vie politique en France ; les députés élus en 1789 n'avaient jamais été mêlés aux affaires publiques ni à même de voir comment on les gérait.

Le 20 juin 1789, par le serment du jeu de paume, ils s'engagent à ne pas se séparer avant d'avoir donné une constitution au royaume. Le 9 juillet, Mounier, au nom du comité préparatoire, propose d'inscrire en tête de cette constitution une déclaration des Droits de l'homme et du citoyen : « Pour qu'une constitution soit bonne, disait-il, il faut qu'elle soit fondée sur les droits des hommes et qu'elle les protège évidemment; il faut donc, pour préparer une constitution, connaître les droits que la justice naturelle accorde à tous

(1) A. de Tocqueville. *L'ancien régime et la Révolution.*

les individus ; il faut rappeler tous les principes qui doivent former la base de toute espèce de société et que chaque article de la constitution puisse être la conséquence d'un principe... Cette déclaration doit être simple, courte, précise. » Condorcet écrivait à la même époque : « Une déclaration des droits bien complète, bien ordonnée, bien précise est l'ouvrage le plus utile peut-être qu'on puisse offrir aux hommes de tous les pays.» L'idée leur en avait sans doute été suggérée par la considération des précédents historiques : la révolution d'Angleterre en 1688, la proclamation de l'indépendance des Etats-Unis en 1776, avaient été précédées de déclarations de droits. Mais cette fois l'acte que l'on se préparait à dresser devait avoir des caractères bien différents.

Comme le fait remarquer M. de Barante (1), la déclaration de 1688 renferme l'énumération des actes illégaux et arbitraires imputés à Jacques II, l'affirmation qu'ils sont contraires aux lois du royaume, l'attribution du trône à Guillaume d'Orange sous la condition qu'il régnera conformément aux lois : c'est donc le rappel des droits du citoyen anglais et des garanties établies, sans qu'il s'y mêle rien de nouveau.

La déclaration de l'indépendance des Etats-Unis, préparée par un comité dont faisaient partie Franklin, J. Adams et Jefferson et publiée le 4 juillet 1776, expose dans quelles conditions les colonies ont été ame-

(1) DE BARANTE. *Études littéraires et historiques.* T. 1. p. 251.

« La déclaration des droits, disait avec raison Talleyrand, c'est la loi du législateur. » A notre point de vue, cette déclaration présente un grave défaut : la plus grande partie de la nation à qui elle s'adressait était hors d'état d'y rien comprendre, tandis qu'il aurait fallu qu'elle fût écrite dans le cœur de tous. « Pourquoi, écrivait Rivarol, révéler au monde des vérités purement spéculatives? Ceux qui n'en abuseront pas sont ceux qui les connaissent comme vous et ceux qui n'ont pas su les tirer de leur propre sein ne les comprendront jamais et en abuseront toujours. » Ce manifeste solennel restait donc, selon l'expression de Carlyle, une base de papier sur laquelle on ne pouvait élever qu'une constitution de papier. Mais c'était le manifeste de la philosophie du XVIIIe siècle dans sa partie française et rationaliste, non pas dans sa partie anglaise, sensualiste et utilitaire; il affirmait la souveraineté universelle de la raison et du droit.

Parmi les discussions auxquelles donna lieu la rédaction de cette déclaration, plusieurs nous paraissent particulièrement intéressantes. Grégoire et quelques-uns de ses collègues demandaient qu'on la complétât par une déclaration des devoirs ; c'était ce qu'il appelait, d'une expression peu heureuse, une action active et passive; d'Avaray en avait même rédigé le projet. Bien des auteurs regrettent qu'on ait écarté cette motion. Sans doute, si l'on avait eu à composer un cours d'enseignement populaire, une telle lacune eût été inconvenable; mais il s'agissait de fonder le droit, d'établir les principes des lois ; s'il

est déjà contestable que l'Assemblée nationale ait eu raison de voter une déclaration des droits, il est certain qu'elle fût sortie de son rôle en promulguant une déclaration des devoirs. Kant a fort bien montré à quel point diffèrent les caractères essentiels du droit et du devoir et combien la législation est impuissante dans les questions d'obligation morale.

Il fallut s'occuper tout d'abord du préambule de la déclaration. Lally Tollendal demanda que l'on n'oubliât pas d'y inscrire le nom de Dieu, auteur des lois qui gouvernent le monde ; Grégoire appuya chaudement cet avis : « L'homme, dit-il, n'a pas été jeté au hasard sur la terre qu'il occupe ; s'il a des droits, il faut lui parler de celui dont il les tient ; s'il a des devoirs, il faut lui parler de celui qui les lui prescrit. Quel nom plus auguste, plus grand, peut-on placer à la tête de la Déclaration que celui de la divinité, que ce nom qui retentit dans toute la nature, dans tous les cœurs, que l'on trouve écrit sur la terre et que nos yeux fixent encore dans les cieux ». Volney présentait au contraire un projet d'où le nom de Dieu était exclu : s'inspirant de l'exemple des Américains, il se bornait à rappeler les circonstances qui avaient rendu nécessaire la publication de la Déclaration et de la Constitution. Le préambule définitif fut adopté le 20 août, bien conforme aux idées philosophiques du XVIIIe siècle : l'idée de Dieu s'y trouve, mais pas le nom : « l'Assemblée nationale reconnaît et déclare, en présence et sous les auspices de l'Être Suprême, les droits suivants de l'homme et du citoyen ».

Une des questions les plus graves était celle de la définition de la liberté. Le temps n'était plus où l'on croyait qu'elle était octroyée à l'homme par la loi et où on la définissait le pouvoir de faire ce qui n'est pas défendu par la loi. On la reconnaît maintenant comme le droit naturel et essentiel de l'homme ; au sein de la société, la liberté de chacun n'a d'autre limite que le respect de la liberté d'autrui : l'objet de la loi, c'est de trouver la conciliation des unes et des autres : chacun est libre de faire ce qui ne porte atteinte au droit de personne. La lutte fut vive entre ceux qui considéraient le respect et la garantie de la liberté personnelle comme le principe fondamental de l'ordre public et ceux qui, s'inspirant du Contrat Social et se préoccupant de l'Etat plus que de l'individu, sacrifiaient la liberté à l'égalité et à la fraternité. Les premiers l'emportèrent en 1789 ; leurs adversaires prirent leur revanche lors de la Constitution de 1793 ; mais de part et d'autre c'étaient des arguments philosophiques que l'on invoquait, c'était sur l'autorité des philosophes que l'on s'appuyait.

Quant à la liberté de conscience, la plus précieuse de toutes, beaucoup voulaient la limiter au culte intérieur (1). Mais si ma religion me fait un devoir de manifester mes croyances par les cérémonies d'un culte extérieur, de quel droit prétendez-vous m'en empêcher ? On déclara que la liberté religieuse est sacrée tant qu'elle ne compromet pas l'ordre public.

(1) E. DE PRESSENSÉ. *L'Église et la Révolution française.*

Nul ne défendit cette cause avec plus d'ardeur et d'éloquence que Mirabeau : « Je ne viens pas prêcher la tolérance. La liberté la plus illimitée de religion est tellement à mes yeux un droit sacré que le mot tolérance, qui essaie de l'exprimer, me paraît en quelque sorte tyrannique par lui-même, puisque l'existence de l'autorité, qui a le pouvoir de tolérer, attente à la liberté de penser par cela même qu'elle tolère et qu'ainsi elle pourrait ne pas tolérer ». Dom Gerle avait demandé que l'on décrétât « que la religion catholique, apostolique et romaine est et demeurera pour toujours la religion de la nation et que son culte sera seul autorisé ». Que répliqua Mirabeau ? « Déclarer nationale la religion chrétienne eût été flétrir le caractère le plus intime et le plus essentiel du christianisme. En général la religion n'est pas, elle ne peut être un rapport social, elle est un rapport de l'homme privé avec l'Etre Infini... Comprendriez-vous ce que l'on voudrait vous dire, si l'on vous parlait d'une conscience nationale ? Eh bien ! la religion n'est pas plus nationale que la conscience. Car un homme n'est pas véritablement religieux parce qu'il est de la religion d'une nation et quand il n'y en aurait qu'une dans l'univers et que tous les hommes se seraient accordés pour la professer, il serait encore vrai que chacun d'eux n'aurait un sentiment sincère de religion qu'autant que chacun serait de la sienne, c'est-à-dire qu'autant qu'il suivrait encore cette religion universelle quand le genre humain viendrait à l'abjurer. On ne peut proclamer une religion natio-

nale parce que la vérité ne se vote pas et que d'ailleurs les hommes ne se touchant que par la superficie de leur être, ils demeurent isolés par la pensée et la conscience. Il ne peut y avoir de national dans un empire que des institutions établies pour produire des effets politiques et la religion n'étant que la correspondance de la pensée et de la spiritualité de l'homme avec la pensée divine, avec l'esprit universel, il s'en suit qu'elle ne peut prendre, sous ce rapport, aucune forme civile ou légale... On vous parle sans cesse d'un culte dominant. Dominant ! Messieurs, je n'entends pas ce mot et j'ai besoin qu'on me le définisse. Est-ce un culte oppresseur qu'on veut dire ? (1) »

La Déclaration fut votée le 26 août 1789 ; la Constitution ne le fut que deux ans plus tard, le 14 septembre 1791. Les députés furent longtemps aux prises avec des difficultés de détail qu'ils n'avaient même

(1) Condorcet écrivait dans le journal de la Société de 1789, sur le décret du 13 avril 1790 : « La liberté de conscience la plus absolue doit être le vœu de tout homme qui croit à la religion qu'il professe et celui qui veut accorder à un culte quelconque la plus légère prérogative politique est irréligieux ou inconséquent. Proposer aux représentants d'une nation d'adopter en son nom un culte unique, c'est déclarer qu'on regarde toutes les religions comme des inventions politiques indifférentes à la Divinité... On se fonde donc sur une utilité politique indépendante de la vérité ou de la fausseté de la religion... Craindre qu'une liberté absolue ne rende les hommes moins religieux, c'est encore avouer que l'on regarde les religions comme des établissements purement humains, fondés sur l'erreur, et qui ne peuvent se soutenir que par la protection de la puissance publique.

pas soupçonnées. L'Assemblée Nationale, dit M. Taine, était une académie d'utopistes : ils raisonnaient à priori sur l'homme en soi, être abstrait, sans passé, sans traditions; leur procédé constant était de décréter d'abord le principe et de réserver la rédaction de la loi pour une opération subséquente.

La Déclaration des Droits ne produisit pas l'effet immédiat que l'on attendait de sa promulgation : on vit paraître dès ce moment un grand nombre d'écrits menaçants, *Cris d'un patriote* demandant à quoi peut servir une constitution pour un peuple de squelettes ; les *Cahiers du quatrième ordre* ; les *Cahiers des pauvres*; le *Catéchisme du genre humain*, qui va jusqu'à demander le partage des biens et la communauté des femmes.

Sur ces entrefaites, l'abolition de tous les priviléges dans la nuit du 4 août fut un nouveau triomphe pour l'idée d'égalité et ce triomphe fut dû à la puissance des idées philosophiques : « Dans ce siècle de lumières où la saine philosophie a repris son empire, dit le duc d'Aiguillon, il faut prouver à tous les citoyens que votre vœu est d'aller au devant de leurs désirs. »

C'est encore à l'influence de la philosophie qu'il faut faire honneur de l'extension des droits de citoyens à ceux qui en avaient été jusque là privés. Ils furent conférés aux comédiens et aux protestants dès le 24 décembre 1789. Les Juifs durent attendre plus longtemps : ceux de Bordeaux et d'Avignon obtinrent la plénitude de leurs droits le 28 janvier 1790 ; les députés de l'Alsace et Rewbell en particulier s'opposè-

rent énergiquement à l'attribution de ces droits aux Juifs de leur province (ils ne les acquirent que le 28 septembre 1791), tant la haine des Juifs était vivace dans les pays de l'Est. Le philosophe Fichte disait lui-même qu'il faudrait changer la tête des Juifs avant de leur donner les droits civils. Mais les membres de l'Assemblée nationale n'allèrent pas jusqu'au bout de leur œuvre et n'osèrent pas supprimer l'esclavage dans les colonies françaises. Il y en avait encore 400000. Cependant Condorcet, dans une adresse au corps électoral publiée le 3 février 1789, avait réclamé que l'abolition de l'esclavage fût inscrite dans tous les cahiers ; plus tard, il avait demandé que les députés des planteurs de Saint-Domingue ne fussent pas admis à siéger au sein de l'Assemblée, comme n'ayant pas le droit de parler de liberté et d'égalité (1). Sa voix ne trouva pas alors d'écho ; l'émancipation des nègres ne fut votée que par la Convention le 16 pluviôse an II (4 février 1794) et cette décision ne fut pas exécutée.

Quant à la Constitution Civile du clergé, elle fut l'œu-

(1) On nous accuse d'être les ennemis des colons ; nous le sommes seulement de l'injustice ; nous ne prétendons point qu'on attaque leur propriété ; mais nous disons qu'un homme ne peut, à aucun titre, devenir la propriété d'un autre homme... La propriété d'une terre est le droit d'en recueillir les fruits, mais non celui de les multiplier à force de crimes ; on ne prive point un homme de sa propriété en l'empêchant de s'enrichir par le vol et la violence ; ils peuvent sans doute parler de leurs intérêts ; mais dans leur bouche le mot sacré de droit est un outrage à la nature et un blasphème contre la raison.

vre non pas des philosophes, mais des jurisconsultes. Pendant tout le XVIIIIe siècle, les parlements avaient soutenu une lutte acharnée contre l'Eglise. Jaloux de ses privilèges, ils s'étaient appliqués avec une ardeur incroyable à l'en dépouiller et à mettre la main sur elle. La passion religieuse venait encore enflammer leur ambition et l'envenimer : un grand nombre de magistrats étaient jansénistes. Le principal auteur de la Constitution Civile du Clergé, Camus, était un homme d'une piété austère : il avait dans sa chambre un crucifix de grandeur naturelle ; mais c'était l'ennemi juré du pape, à qui il avait fait enlever les annates. Comme Treilhard, Martineau et les autres Jansénistes de l'assemblée, il était convaincu qu'il ne portait aucune atteinte à la religion. Daunou, ancien oratorien, publia plusieurs brochures pour le prouver(1). Les philosophes se désintéressent du débat : ils

(1) Daunou. Philosophes, loin de vous des procédés injustes ou des mesures imprudentes qui détacheraient de la cause commune à tous les Français une classe de citoyens qui après tout a servi cette cause en y attachant sa destinée ! Et vous, prêtres dociles à la loi, ne calomniez pas la philosophie ! C'est de ce nom qu'on appelle le plus digne usage de la raison de l'homme, c'est un nom sacré, ne le prononcez jamais qu'avec respect ; le plus sûr moyen de discréditer vos doctrines religieuses et d'accélérer la chute de vos autels serait de renouveler le scandale de ces déclarations fanatiques, devenues si ridicules depuis un demi-siècle dans la bouche de vos prédécesseurs. Ah ! soyez plutôt les apôtres de la morale, les propagateurs du patriotisme, les prédicateurs et les modèles de la tolérance, et vous forcerez longtemps encore les amis de la liberté de rendre hommage à l'utilité de votre ministère.

ne s'inquiètent pas de tout ce qui se rapporte à la religion. Pour eux les prêtres sont, selon les expressions de Mirabeau, des officiers de morale et d'instruction ; ils reconnaissent qu'ils doivent tenir une place très distinguée dans la hiérarchie sociale ; il est juste et convenable qu'ils soient dotés d'une manière conforme à la dignité de leur ministère. Seul Robespierre intervient dans la discussion : disciple de Rousseau, convaincu de la nécessité d'une religion civile, il appuie la proposition de Camus (1).

La discussion sur la suppression des ordres religieux (13 février 1790) montre encore à quel point les idées philosophiques étaient puissantes : le clergé seul défendit les ordres monastiques ; pas un orateur de la noblesse ne les soutint, plusieurs les attaquèrent avec vivacité. La question fut discutée uniquement au point de vue financier : on fit ressortir l'inutilité des ordres et le profit que le trésor public devait retirer de leur abolition.

Les événements qui s'accomplissaient en France eu-

(1) Robespierre, séance du 9 Juin 1790 (*voir le Moniteur*) : Les prêtres sont dans l'ordre social des magistrats. De cette notion bien simple dérivent trois principes que j'appliquerai aux trois chapitres du plan du Comité : 1er *principe* : toutes les fonctions publiques sont d'institution sociale ; elles ont pour but l'ordre et le bonheur de la société. Devant cette maxime disparaissent tous les bénéfices, les établissements sans objet. — 2e *principe* : les officiers ecclésiastiques étant établis pour le bien du peuple, le peuple doit les nommer. — 3e *principe* : les officiers ecclésiastiques étant établis pour le bien de la société, il s'en suit que leur traitement doit être mesuré à l'utilité générale. »

rent dans l'Europe entière un immense retentissement; mais ils produisirent en Angleterre et en Allemagne un effet bien différent.

Ce qui montre que les principes de 89 sont le développement des idées françaises et non pas des idées anglaises qui avaient pourtant obtenu une si grande vogue chez nous au XVIIIe siècle, c'est l'accueil qui leur fut fait en Angleterre. Burke publie en 1790 ses « Réflexions sur la Révolution française ». Il y soutient qu'un peuple n'a pas le droit de renverser le gouvernement et les institutions ; que tout changement doit être le résultat du développement historique et des traditions séculaires : « La seule idée de fabriquer un nouveau gouvernement suffit pour nous remplir de dégoût et d'horreur. » Il condamne formellement la Déclaration des Droits (1) ; on ne saurait exprimer en termes plus précis et plus énergiques l'opposition du caractère anglais et du caractère propre de la Révolution française : « Nous réclamons nos franchises, non comme les droits des hommes, mais comme les droits des hommes de l'Angleterre... Nous sommes décidés à garder une église établie, une monarchie établie, une aristocratie établie, une démocratie établie, chacune au degré où elle existe et non à un plus grand. »

(1) Burke. Les droits métaphysiques, introduits dans la vie commune, sont réfractés et réfléchis dans un si grand nombre de directions qu'il est absurde d'en parler comme s'il leur restait quelque ressemblance avec leur simplicité primitive... Tous ces droits prétendus sont extrêmes et autant ils sont vrais métaphysiquement, autant ils sont faux moralement et publiquement.

Bentham conçut d'abord un favorable augure des faits dont il était le témoin ; il offrit à l'Assemblée constituante le concours de ses lumières, il lui fit hommage de différents écrits renfermant des idées neuves et justes sur l'organisation judiciaire, sur les colonies, les impôts et aussi sur le réglement de la police des séances, qui était si vicieux et dont les défauts eurent de si déplorables conséquences ; en retour il reçut de la Convention le titre de citoyen français. Mais son esprit foncièrement anglais ne tarda pas à être choqué de tant de déclarations de principes qui manquaient à ses yeux de toute valeur pratique.

En Allemagne au contraire, cette universalité des principes, cette générosité des sentiments excitèrent un vif enthousiasme. L'annonce de la prise de la Bastille y fut accueillie avec la plus grande joie (1). Guillaume de Humboldt et Campe firent le voyage de France pour respirer l'air de la liberté et assister aux funérailles du despotisme ; le père de Varnhagen de Ense se rendit à Strasbourg pour prêter le serment civique et servir dans la garde nationale. Schelling et Hegel, qui étudiaient à Tubingue, reçurent avec des transports d'allégresse la nouvelle de la Révolution ; un dimanche matin, ils allèrent avec Schiller planter un arbre de la liberté dans une prairie voisine de la ville (2).

(1) A. Sorel. *L'Europe et la Révolution francaise*, 1885.

(2) Hegel demeura fidèle à l'admiration que lui avait inspirée la révolution : « Jamais, écrivait-il plus tard, depuis que le soleil est suspendu au firmament et que les planètes tournent autour de lui, jamais on n'avait vu l'homme s'appuyer sur la pensée seule pour

A Berlin, le groupe des « Amis des lumières », dispersé et disgrâcié depuis la mort de Frédéric II, se ranime ; plusieurs poëtes célèbrent dans leurs vers l'ère nouvelle qui s'ouvre pour l'humanité, Klopstock entre autres ; et quand le 26 août 1792 un décret de l'Assemblée législative le déclare citoyen français, il écrit au ministre Roland pour le remercier de ce qu'il appelle une glorieuse promotion.

Goëthe se montre dès l'abord presque hostile à la Révolution française ; ces changements brusques lui semblent contraires à l'ordre de la nature ; son expérience du monde végétal lui apprend ce que valent les floraisons hâtives, les fruits de serre chaude ; d'autre part, il ne trouve pas le siècle mûr pour la raison ; il ne croit pas au progrès qui vient d'en bas ni à la vocation politique des classes inférieures. Cependant nous voyons dans un passage bien connu d'Hermann et Dorothée l'écho qu'éveilla en lui le triomphe de la liberté : « Qui nierait que son cœur ne se soit épanoui, qu'il ne l'ait senti battre d'un battement plus pur et plus libre dans sa poitrine, lorsque parut au ciel le premier rayon du soleil nouveau, lorsqu'on entendit parler des droits de l'homme, qui sont les mêmes pour tous, de la liberté qui enthousiasme et de l'égalité que l'on honore ? Alors chacun espéra vivre de sa propre vie ; il

construire la réalité. Ce fut là comme un magnifique lever de soleil ; un enthousiasme sublime se répandit alors sur les âmes, une étincelle de l'esprit éternel pénétra dans le monde et sa réconciliation avec le monde parut s'accomplir ».

sembla que les liens qui enchaînaient tant de nations se brisaient. Et tous les peuples, en ces jours agités, tournaient les yeux vers cette ville qui avait été si longtemps la capitale du monde et qui méritait plus que jamais ce titre glorieux (1). »

Schiller, tout occupé alors de l'étude de l'esthétique, est choqué par le spectacle des troubles qui agitent la France ; il ne croit pas que les mœurs actuelles tant de la haute que de la basse société permettent d'espérer une heureuse issue de la crise. Et pourtant ces événements l'intéressent au plus haut point ; il est heureux de vivre de son temps (2). Il signale avec pénétration ce qui fait la principale difficulté des réformes dans l'ordre politique : c'est qu'il s'agit de modifier les lois et les institutions sans que la vie sociale s'arrête un seul instant (3).

Kant était alors dans toute la maturité de son génie:

(1) *Hermann et Dorothée.* Chant VI (Clio).

(2) SCHILLER. *Lettres sur l'éducation esthétique de l'homme*, 1795. « Je serais fâché de vivre dans un autre siècle et de lui avoir consacré mes travaux. On est citoyen du temps aussi bien que de l'état et si l'on trouve inconvenant et même illicite de se mettre en dehors des mœurs et des habitudes du cercle dans lequel on vit, pourquoi serait-ce moins un devoir d'écouter la voix du siècle, de consulter le besoin et le goût de son temps dans le choix de sa sphère d'activité ? ».

(3) « La grande difficulté, c'est que la société ne doit pas cesser un seul instant dans le temps, pendant que la société morale se forme dans l'idée ; c'est qu'il ne faut pas, par amour pour la dignité de l'homme, mettre son existence en péril. Quand l'ouvrier veut réparer une horloge, il en arrête les rouages ; mais l'horloge vivante de l'état doit être réparée pendant qu'elle marche. »

il avait déjà publié les deux grandes Critiques, la Critique de la Raison Pure en 1781, la Critique de la Raison Pratique en 1788 ; la Critique du Jugement allait bientôt suivre (1790). Il avait beaucoup lu et beaucoup goûté les philosophes français du XVIIIe siècle. M. Picavet a relevé chez lui des traces manifestes de l'influence de Voltaire (1). Il avait surtout une admiration passionnée pour Rousseau : il déclare que pour pouvoir discuter ses opinions, il était obligé de le relire plusieurs fois, jusqu'à ce qu'il ne fût plus séduit par le charme de son style et que, lui si ponctuel dans ses habitudes, il ne pouvait s'arracher à cette lecture et laissait passer l'heure où il aurait dû se livrer à une autre occupation. Le portrait de Rousseau était le seul ornement de son cabinet de travail. Kant ne fait pas difficulté de reconnaître ce qu'il lui doit : « Il fut un temps où je pensais que la recherche de la vérité constitue la dignité de l'espèce humaine... Rousseau m'a tiré de mon erreur... J'apprends à connaître le véritable prix de l'homme... J.-J. Rousseau réunit à une admirable pénétration de génie une inspiration noble et

(1) Kant ramène à trois questions tout l'intérêt de la raison spéculative et pratique : « Que puis-je savoir ? que dois-je faire ? qu'ai-je à espérer ? » Voltaire avait dit dans le poème sur le tremblement de terre de Lisbonne : « Que suis-je ? où suis-je ? où vais-je ? et d'où suis-je tiré ? » Et dans le Philosophe Ignorant : « Qui es-tu ? d'où viens-tu ? Que fais-tu ? que deviendras-tu ? » Dans les Rêves d'un visionnaire expliqués par les rêves d'un métaphysicien (critique des doctrines de Swedenborg), Kant cite la conclusion de Candide : « Il faut cultiver notre jardin. »

une âme pleine de sensibilité, comme cela ne s'est jamais rencontré chez un autre écrivain, en aucun temps, en aucun pays. » Il lui a emprunté les principes de sa théorie du droit ; l'apostrophe fameuse de Kant au devoir semble même inspirée par la phrase de Rousseau sur la conscience (1).

Kant salue donc avec joie la Révolution française : il y voit le triomphe de la raison. « Les événements qui viennent de s'accomplir en France ont eu le pouvoir de convaincre tous les esprits sérieux qu'un grand progrès moral, inaperçu jusqu'ici dans le chaos de l'histoire, s'est accompli au sein de l'humanité. Une pareille conviction est un trésor précieux et quand même nous pourrions désirer que les événements en France eussent pris parfois un autre cours, quand même les générations contemporaines ne parviendraient pas à s'organiser en sociétés libres, l'impression de cette grande lutte pour tout ce qu'il y a de plus grand et de plus beau dans l'humanité n'en est pas moins destinée à vivre éternellement. Les nations, animées par ce souvenir, se lèveront plusieurs fois, si c'est nécessaire, pour arriver à cette condition de liberté et d'indépendance dont l'idéal brille désormais à leurs yeux et rien ne les découragera dans leurs efforts jusqu'à ce

(1) J.-J. Rousseau : Conscience, conscience, instinct divin, immortelle et céleste voix ; guide assuré d'un être ignorant et borné, intelligent et libre ; juge infaillible du bien et du mal, qui rend l'homme semblable à Dieu. — Kant. Devoir, mot grand et sublime, toi qui n'as rien d'agréable ni de flatteur, quelle origine est digne de toi ? Où trouver la racine de ta noble tige ?

qu'elles soient entrées en possession de cette vie nouvelle. » Il changea, dit-on, un jour la direction de sa promenade accoutumée pour aller au-devant de la diligence qui apportait des nouvelles de France. Dans ces diners où il aimait à réunir quelques amis, il n'admettait pas que l'on fût sur ce point d'un autre avis que le sien. Les choses allèrent si loin qu'il se vit plusieurs fois en butte à l'accusation de Jacobinisme et que l'un de ses disciples, Reuss, écrivit une dissertation pour prouver que la Révolution française n'était pas sortie de la philosophie critique (1). Mais, fidèle jusqu'au bout à ses principes, il se déclare l'ennemi du système de Salut public et flétrit le jugement et la condamnation de Louis XVI en termes aussi énergiques que J. de Maistre (2). Après le 9 thermidor, Siéyès lui écrivit pour le consulter sur la constitution qu'il préparait. On a publié sous son nom une longue réponse en latin, qui est une diatribe contre la Révolution française. Mais, d'après M. Barni, cette lettre est un faux : les amis intimes de Kant affirment qu'il évita de répondre ; il était bien trop prudent pour entreprendre de rédiger la constitution d'un pays qu'il ne connaissait pas.

(1) Barni. Kant et la Révolution française. *Revue de Paris*, 15 mars 1856.

(2) « C'est le renversement absolu de toutes les idées de droit... le suicide de l'état... Voilà pourquoi ce crime nous inspire une si profonde horreur qu'il semble ne pouvoir jamais être expié, semblable à ce péché dont parlent les théologiens qui ne peut être remis ni dans ce monde ni dans un autre. »

Un livre bien intéressant pour nous, ce sont les *Considérations destinées à rectifier les jugements du public sur la révolution française* publiées par Fichte en 1793 et restées inachevées. L'ouvrage se compose d'une introduction (d'après quels principes faut-il juger les révolutions ?) et d'une première partie (de l'appréciation de la légitimité d'une révolution) ; la deuxième partie (sagesse des moyens d'exécution) n'a pas été écrite. Fichte prend parti pour la révolution française : « La révolution française, dit-il, nous montre d'une manière éclatante la nécessité d'instruire les hommes de leurs droits et de leurs devoirs... La dignité de la liberté doit s'élever de bas en haut, mais l'affranchissement ne peut venir sans désordre que de haut en bas ». Dans ce livre, il se montre jusqu'au bout partisan de la liberté personnelle, qu'il abandonnera plus tard pour se rapprocher du socialisme. Il s'inspire des idées de la philosophie française, mais avec plus de largeur et d'indépendance que nos écrivains, trop souvent égarés par leurs passions, leurs intérêts, qui sont directement en jeu.

Il y a, dit-il, des lois éternelles de vérité et de droit ; ces principes, il importe de ne pas les confondre avec le sens commun, qui n'a pas de fondement, et qui change continuellement avec les préjugés. Il faut bien se garder de prendre le succès pour critérium de la vérité et aussi, erreur trop fréquente chez les auteurs français, de juger les évènements d'après des cas plus ou moins analogues. C'est une grosse faute que d'avoir des doctrines exotériques et des doctrines ésoté-

riques : « Chacun a également le droit de chercher la vérité, d'en jouir et d'en user dans la mesure de sa capacité. » On a souvent cité cette apostrophe éloquente au droit : « O droit sacré, quand donc te reconnaîtra-t-on pour ce que tu es, pour le sceau de la divinité empreint sur notre front? Quand s'inclinera-t-on devant toi pour t'adorer? Quand nous couvriras-tu, comme d'une céleste égide, dans ce combat de tous les intérêts de la sensibilité conjurés contre nous ? Quand les cœurs battront-ils à ton nom et quand les armes tomberont-elles des mains du fort devant les rayons de ta majesté? » L'aliénation des droits naturels de l'homme n'est pas physiquement impossible ; elle est historiquement réelle, mais il n'en faut pas conclure qu'elle soit moralement possible et légitime. Il peut y avoir droit héréditaire sur les choses, jamais sur les personnes. Nul homme ne peut être obligé que par lui-même ; la loi positive n'est obligatoire que si nous le voulons : une volonté étrangère ne nous oblige jamais. Comme la volonté des contractants peut venir à changer, l'immutabilité de la constitution politique est insoutenable : nous ne pouvons nous engager à ne jamais changer de volonté. Un point essentiel, c'est que l'homme puisse toujours se protéger contre ses protecteurs et défendre sa liberté contre les empiétements du pouvoir ecclésiastique. Fichte témoigne une vive animosité contre le christianisme ; il ne se défie pas moins du protestantisme que du catholicisme : « Le domaine de l'Eglise est dans le monde invisible, celui de l'Etat dans le monde

visible : ils doivent être absolument séparés... L'Etat ne peut empiéter sur le domaine de l'Eglise, car il n'a pas prise sur le for intérieur ; l'Eglise peut, mais ne doit pas, empiéter sur celui de l'Etat. L'Etat doit la considérer en ennemie et défendre continuellement contre elle les droits naturels du citoyen. » Il n'est pas loin d'admettre la théorie de la religion civile : « L'Etat doit juger les citoyens d'après leurs actes, non d'après leurs opinions. Mais s'il craint que telles opinions aient des conséquences fâcheuses, il peut refuser à ceux qui y sont notoirement attachés le titre de citoyens. L'Etat ne peut déterminer ce qu'on doit croire, mais il peut déterminer ce qu'on ne doit pas croire pour être apte aux droits de citoyen. » Le fondement de la dignité de l'homme, le bien auquel nous devons tenir par dessus tout, c'est la liberté de la pensée; mais ne nous y trompons pas, ce qui constitue le libre penseur, ce n'est pas ce qu'il croit ou ce qu'il ne croit pas, mais les raisons pour lesquelles il croit ou ne croit pas.

Fichte soutient la même doctrine dans la « Revendication de la Liberté de penser auprès des princes de l'Europe qui l'ont opprimée jusqu'ici, » discours édité à Héliopolis, l'an dernier des ténèbres (1793) et publié en même temps que les Considérations sur la Révolution. L'ouvrage est anonyme, mais l'auteur déclare qu'il se fera connaître le moment venu, car, comme dit Rousseau, tout honnête homme doit avouer ce qu'il écrit. « N'écris rien, disait Fichte lui-même, dont tu aurais à rougir à tes propres yeux..... Pourrais-tu

vouloir que tout le monde sût que c'est toi qui as écrit cela ? »

Nul n'a le droit de supprimer ou de limiter la liberté de penser, qui est la condition de toutes les autres ; chacun a le droit absolu de soutenir et de répandre ses convictions. Nous entendons répéter sans cesse : Vous avez le droit de donner aux autres hommes du pain, mais non pas du poison ; de même vous avez le droit de répandre la vérité, non pas l'erreur. A cela nous n'avons qu'une chose à répondre : qu'appelez-vous la vérité ? qu'appelez-vous l'erreur ? De quel droit décidez-vous ce que nous devons croire ? Imaginez-vous qu'il soit possible de fixer des bornes à la réflexion que son mouvement naturel emporte nécessairement à l'infini ? Le rôle des princes n'est pas de chercher à être des dieux : qu'ils se bornent à ne pas être des fléaux ; quant à notre bonheur, il ne peut venir que de nous (1). Les troubles et les crimes que la Révolution avait déjà multipliés en France ne modifient pas le jugement de Fichte sur la légitimité de ce mouvement : tous ces désordres, dit-il, n'ont pas pour cause le progrès des lumières et de la liberté, mais la prolongation séculaire

(1) « Prince, tu n'as pas le droit d'opprimer notre liberté de penser et ce que tu n'as pas le droit de faire, tu ne dois jamais le faire, quand même les mondes s'écrouleraient autour de toi et quand même tu devrais être enseveli sous leurs ruines avec ton peuple. Ne t'inquiète pas de ces ruines, ni de ton sort ni du nôtre en cette catastrophe : celui-là y veillera qui nous a donné les droits que tu auras respectés. »

de la servitude et de l'ignorance (1). Il n'est pas d'écrit qui nous montre mieux le chemin qu'avaient fait en Allemagne les idées des philosophes français et la faveur avec laquelle les esprits les plus distingués accueillirent notre Révolution.

(1) Voir le parallèle curieux qu'établit Edg. Quinet (*De la Révolution et de la Philosophie. Revue des Deux Mondes*. Nov. 1831) entre le caractère de Kant et celui de l'Assemblée Constituante d'une part, entre Fichte et la Convention d'autre part.

LIVRE DEUXIÈME

CHAPITRE I.

Condorcet.

En 1789, tous les grands philosophes qui avaient illustré le XVIIIe siècle étaient morts, mais plusieurs hommes survivaient, qui les avaient connus personnellement, qui continuaient leurs traditions et qui publièrent dans les premières années de la Révolution des livres de philosophie. Condorcet occupait alors une position considérable ; il était déjà en possession d'une grande célébrité ; il mérite de nous arrêter quelque temps, car nous ne trouverons pas de sitôt une intelligence aussi haute, une âme aussi grande.

Le marquis Caritat de Condorcet était né en 1743 à Ribemont en Picardie, d'une ancienne famille. Il perdit de bonne heure son père, qui était officier de cavalerie ; sa mère, femme d'une piété ardente, avait eu l'idée de le vouer au blanc ; jusqu'à l'âge de huit ans, il fut habillé et élevé en fille ; de là sans doute la faiblesse corporelle et la timidité dont il ne parvint jamais à se défaire. A onze ans, son oncle, évêque de Gap et ensuite de Lisieux, le fit entrer chez les jé-

suites à Reims, puis au collège de Navarre. A seize ans, il soutenait déjà des thèses de mathématiques, qu'applaudissaient Clairaut et d'Alembert ; il se livra alors à l'étude du calcul intégral et publia des travaux qui furent remarqués. En 1769, à vingt-six ans, il fut élu membre de l'Académie des Sciences, dont il devint secrétaire perpétuel en 1773 ; c'est à ce titre qu'il prononça l'éloge d'un grand nombre d'Académiciens et entre autres celui de Franklin.

Il était fort lié avec les philosophes, surtout avec Turgot et Voltaire, à qui il avait été présenté par d'Alembert en 1770 ; il entretint avec eux une correspondance active ; il fournit aussi de nombreux articles à l'Encyclopédie. Son premier écrit de polémique religieuse est intitulé : Lettres d'un théologien à l'auteur du Dictionnaire des Trois Siècles (1774), ouvrage anonyme que beaucoup de contemporains attribuèrent d'abord à Voltaire. Il publia une édition des pensées de Pascal, mais en y faisant un certain nombre de suppressions qui en altéraient sensiblement la physionomie. Il entra à l'Académie française en 1782, grâce à l'appui des philosophes. De 1785 à 89 il entreprit la première édition des œuvres de Voltaire avec une biographie et des notes où il soutenait chaudement les idées philosophiques.

Sa liaison avec Turgot l'avait amené à s'occuper d'économie politique et à écrire sur plusieurs des questions qui inquiétaient alors l'opinion publique. Il composa entre autres, en 1788, un Essai sur la constitution et les fonctions des Assemblées provinciales ;

il publia aussi plusieurs mémoires en faveur des Etats-Unis.

En 1789 il prend une part active à l'agitation électorale ; il imprime un grand nombre de mémoires, des adresses aux électeurs sur la rédaction des cahiers ; il réclame, comme nous l'avons dit, l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises. Il est membre de la municipalité de Paris, il y siège avec Bailly, qui avait été son compétiteur à l'Académie des sciences puis à l'Académie française. Il ne fait pas partie des Etats généraux, mais il en suit attentivement les discussions et s'efforce d'en éclairer les votes par les écrits qu'il publie sur la déclaration des droits, sur la Constitution civile du Clergé, etc. Il termine et fait imprimer en 1790 un mémoire qu'il avait commencé en 1779 en vue d'un concours ouvert par l'Académie de Berlin, sur cette question : S'il est utile aux hommes d'être trompés. Il examine successivement cinq points : des erreurs nouvelles sont-elles utiles au peuple ? est-il utile d'appuyer les vérités nouvelles par des erreurs ? peut-il être utile de laisser les hommes dans leurs erreurs ? N'y a-t-il aucun inconvénient à dire au peuple la vérité tout entière ? N'y a-t-il pas des vérités qui deviendraient nuisibles au peuple ? Quel parti prend l'auteur, on le devine sans peine ; il termine en ces termes : « Concluons que de toutes les erreurs nuisibles, l'opinion qu'il y a des erreurs utiles aux hommes est la plus dangereuse et renferme toutes les autres. » Toutes ses publications de la même époque nous le montrent poursuivant avec

ardeur l'application immédiate en politique des principes de la philosophie (1). En juin 1790, l'Assemblée Nationale, voulant établir l'unité des poids et des mesures, fait appel aux lumières de l'Académie des sciences pour mener à bonne fin cette entreprise; Condorcet chargé, en qualité de secrétaire perpétuel, de rédiger la réponse, promet le concours le plus empressé.

Bien que noble lui-même, Condorcet fut un des premiers à réclamer la suppression des titres de noblesse, initiative qui lui valut d'être rayé, par ordre de Catherine II et de Frédéric Guillaume, de la liste des membres des Académies de Berlin et de Saint-Pétersbourg : cette mesure de rigueur lui fut si peu sensible que nous ne trouvons pas dans ses ouvrages une seule ligne qui y fasse allusion. Un des premiers

(1) *Lettre à M. X. sur la société de 1789.* Vous croyez à la raison et à la vertu... Il est dans la nature éternelle de l'homme et des choses que ceux qui suivent cette méthode cherchent des principes inaltérables et universels... Ils voient l'avenir dans le présent et dans chaque loi particulière considèrent le système entier de l'ordre social... Ils recherchent ce qui est vrai, ce qui est juste, et sont sûrs d'avoir trouvé ce qui est utile. — Dans un autre écrit : « Les amis de la vérité sont ceux qui la cherchent, non ceux qui se vantent de l'avoir trouvée ». — *Le véritable et le faux ami du peuple,* imité de Théophraste (1790). « Il ne se demande pas si le sang répandu est donc si pur. Il gémit hautement sur la majesté des lois violée, sur les droits de la nature outragés. Il ose dire aux citoyens : celui que vous avez sacrifié à la vengeance et qui ne devait être immolé qu'à la loi était peut-être un déprédateur ou un traître, mais vous, vous êtes des assassins. »

aussi il osa parler de République, aussitôt après le voyage de Varennes : plus grande encore que la sienne était, paraît-il, l'ardeur patriotique de sa femme qui l'excitait dès lors à attaquer la royauté (1).

Élu député de Paris à l'Assemblée législative, il présenta dans les séances du 20 et du 21 avril 1792 un rapport sur l'organisation générale de l'instruction publique. Nous n'avons pas à exposer les détails de ce système ni à en discuter la valeur pédagogique ; mais nous trouvons dans le rapport un certain nombre d'idées que nous ne pouvons manquer de relever. Il faut, dit Condorcet, rendre l'instruction aussi universelle, aussi égale que possible, car elle profite même à ceux qui ne la reçoivent pas. Il ne faut pas abandonner l'individu au sortir de l'école : une seconde instruction est d'autant plus nécessaire que la première a été plus étroite (c'est ainsi que de nos jours un grand nombre de philosophes s'inquiètent de ce que devient le jeune homme entre le moment où il quitte l'école, généralement vers 13 ans, et l'âge de la majorité ; ils cherchent le moyen de compléter et de con-

(1) Voici ce que dit de Mme de Condorcet Ed. Dumont de Genève, collaborateur de Mirabeau au *Courrier de Provence* et plus tard traducteur de Bentham. « Un caractère sérieux, un esprit qui aimait à se nourrir de méditations philosophiques, des lectures républicaines, une passion pour les écrits de Rousseau avaient enflammé la tête de Mme Condorcet. Son mari avait un enthousiasme de réflexion, elle en avait un de sentiment ; tous les deux étaient fortement persuadés que la liberté en France ne pouvait pas se soutenir à côté du trône. »

firmer la première instruction qui ne peut être utile que si l'on sait en tirer parti). Si le peuple a le goût des plaisirs grossiers, c'est qu'il ne connaît pas de distractions plus relevées et que les heures du repos sont trop souvent pour lui des heures d'ennui. Condorcet se prononce pour le respect le plus absolu de la liberté des opinions, pour le droit de fonder des établissements libres. L'État, dans ses écoles, ne doit professer aucune religion, ; l'enseignement religieux ne doit être donné que dans les temples. L'instruction sera la même pour les filles et pour les garçons ; elle leur sera donnée en commun. On apportera le plus grand soin au choix des maîtres ; ils seront sous la surveillance de la Société Nationale (c'était le nom qu'il voulait donner à ce qu'on a appelé l'Institut) et l'on veillera à ce qu'ils ne puissent former une corporation, un État dans l'État.

En 1793, Condorcet fondera avec Siéyès et Duhamel un Journal d'Instruction sociale destiné à répandre dans la masse des lecteurs qui les ignore les notions nécessaires de droit naturel, de droit politique et d'économie publique. « Il est utile, lisons-nous dans le prospectus, que tous les citoyens aient sur ces matières des notions précises, qu'ils n'en aient que de justes, que le sens des mots soit clairement défini... Les savants ne doivent pas garder pour eux, par orgueil et intérêt, les vérités que tous ont besoin de connaître. La tyrannie ne peut s'établir et se maintenir que par l'erreur... Le but de ce journal n'est pas de donner des opinions, mais de mettre à portée de s'en

former une. Nous ne demandons pas que les hommes pensent comme nous ; nous désirons qu'ils apprennent à penser par eux-mêmes. »

Au mois de septembre 1792, élu à la Convention Nationale par sept départements, Condorcet opte pour celui de l'Aisne. Il s'allie aux Girondins, qui sont proscrits le 21 mai ; sans se laisser effrayer, il lance une adresse aux citoyens français contre la constitution du 24 juin 1793. Le 8 juillet, il est dénoncé par l'ex-capucin Chabot, ennemi implacable des philosophes ; un ordre d'arrestation est lancé contre lui ; il cherche son salut dans la fuite, mais, déclaré contumace, il voit ses biens mis sous séquestre et sa femme privée de toutes ressources. Il est décrété d'accusation le 3 octobre ; une personne courageuse, Mme Vernet, le tient caché pendant huit mois dans sa maison de la rue Servandoni où sa femme vient le visiter deux fois par semaine.

Pour occuper les longues heures de cette séquestration, et pour échapper à la pensée des dangers dont il était menacé, il avait commencé une justification de sa conduite politique. Ce fut sa femme qui lui suggéra l'idée de renoncer à ce travail et d'entreprendre un grand ouvrage de philosophie historique, l'Esquisse des Progrès de l'esprit humain, dont nous nous occuperons longuement. L'histoire tragique de ses derniers jours est trop connue pour qu'il soit utile de la raconter en détail. Prévenu que la peine de mort a été décrétée contre ceux qui donnent asile à un proscrit, il trompe la vigilance de Mme Vernet et

parvient à sortir le 5 avril 1794 ; il se rend à Fontenay-aux-Roses, demande en vain asile à Suard, erre dans la campagne, entre accablé de fatigue dans un cabaret de Clamart où il est arrêté comme suspect ; on l'emmène à Bourg-la-Reine, on l'y enferme et le lendemain matin on le trouve mort dans son cachot : il avait soustrait sa tête à l'échafaud grâce à un poison que lui avait donné Cabanis, son beau-frère.

Voltaire écrivait à Condorcet en 1770 : « Un grand courtisan (Voyer d'Argenson) m'a envoyé une singulière réfutation du système de la nature, dans laquelle il dit que la nouvelle philosophie amènera une révolution horrible. Tous ces cris s'évanouiront et la philosophie restera... Laissez faire, il est impossible d'empêcher de penser et plus on pensera, moins les hommes seront malheureux. Vous verrez de beaux jours, vous les ferez : cette idée égaie la fin des miens. » Il est loin de prévoir que son ami périra misérablement, victime de cette révolution qu'ils appellent de tous leurs vœux et qu'elle fera monter sur l'échafaud des savants comme Bailly et Lavoisier, des poëtes comme A. Chénier !

Condorcet fit preuve jusqu'à la fin d'un courage stoïque. « Condorcet, dit Lamartine, dans l'histoire des Girondins, est un philosophe aussi intrépide dans ses actes que hardi dans ses spéculations... Il croyait à la divinité de la raison et à la toute puissance de l'intelligence humaine servie par la liberté... La science était sa vertu, l'esprit humain était son Dieu... Le premier dogme de sa politique est d'adorer l'avenir

et de détester le passé... Il avait le fanatisme froid de la logique et la colère réfléchie de la conviction. » Ceux qui n'ont lu que ses livres ne le connaissent pas : il paraît froid, sec et sans âme, tandis qu'il eut autant de cœur que d'intelligence. Ses dehors étaient timides et embarrassés, résultat sans doute de la première éducation qu'il avait reçue, ainsi que la faiblesse de ses jambes et la grosseur de sa tête ; mais il avait avec cela une extrême ardeur de passion ; aussi ses amis le nommaient-ils le mouton enragé ; ils disaient encore que c'était un volcan couvert de neige. Le trait le plus saillant de son caractère, c'était une exquise bonté. Le portrait qu'a tracé de lui Mlle de Lespinasse est célèbre : « La figure de M. de Condorcet annonce la qualité la plus distinctive et la plus absolue de son âme, c'est la bonté ; sa physionomie est douce et peu animée ; il a de la simplicité et de la négligence dans le maintien. Ceux qui ne le verraient qu'en passant diraient plutôt : Voilà un bonhomme, que voilà un homme d'esprit ; et ce jugement serait une sottise. Car si M. de Condorcet est bon, et s'il est bon par excellence, il n'est point ce qu'on entend par un bonhomme... Il a reçu de la nature le plus grand esprit, le plus grand talent et la plus belle âme... A l'égard de son esprit, on pourrait lui donner un attribut qu'on n'accorde qu'à Dieu, il est infini et présent, sinon partout, du moins à tout ; il est fort et il est fin, il est clair et précis, il est juste et délié ;... il joint aux connaissances les plus étendues les lumières les plus profondes, le goût le plus exquis et le plus sûr... Pour

peindre M. de Condorcet on ne doit pas dire : C'est un homme vertueux, parceque le mot de vertu entraîne l'idée d'effort et de combat, et que jamais aucune de ses actions, aucun de ses mouvements ne porte ce caractère... Sa bonté est universelle, c'est-à-dire que c'est un fonds sur lequel doivent compter tous ceux qui en auront besoin ; mais c'est un sentiment profond et actif pour ses amis... Il est malheureux du malheur de ses amis, il souffre de leurs maux, son repos et sa santé en sont souvent altérés... Son âme est grande et forte ; elle sait souffrir et non plier... Jamais on n'a été moins personnel, moins occupé de soi, plus prêt à abandonner son plaisir et ses goûts... On le croirait impassible ; son activité est entièrement concentrée ; les gens qui ne le connaissent pas intimement doivent le croire insensible et froid... Mais cette âme devient ardente et pleine de feu s'il s'agit de défendre les opprimés ou de défendre ce qui lui est plus cher encore, la liberté des hommes et la vertu des malheureux. » L'exactitude de ce portrait est confirmée par le témoignage de Grimm : « C'est un très-bon esprit, plein de raison et de philosophie ; sur son visage résident le calme et la paix ; la bonté brille dans ses yeux ; il aurait plus de tort qu'un autre de n'être pas honnête homme, parcequ'il tromperait davantage par sa physionomie qui annonce les qualités les plus paisibles et les plus douces. » Cependant Grimm observe en lui « cette amertume de plaisanterie qui mêlée aux apparences d'une douceur et d'une bonhomie inaltérable l'a fait appeler par ses meil-

leurs amis le mouton enragé. » Dans ses *Conseils à sa fille* (alors âgée de 4 ans) qu'il composa en 1794 dans sa retraite de la rue Servandoni, pas une récrimination, pas une parole amère : « L'habitude des actions de bonté, celle des affections tendres, est la source de bonheur la plus pure, la plus inépuisable... Ne laisse point souiller ce sentiment par l'orgueil. Jouis de ta vie sans la comparer à celle d'autrui ; sens que tu es bonne, sans examiner si les autres le sont autant que toi... Les mauvaises actions sont moins fatales par elles-mêmes au bonheur et à la vertu que par les vices dont elles font contracter l'habitude aux âmes faibles et corrompues... Tes devoirs, tes intérêts les plus importants, tes sentiments les plus chers ne te permettront pas toujours de n'avoir pour société habituelle que ceux avec qui tu aurais choisi de vivre... Mais veux-tu prendre l'habitude de l'indulgence ? Avant de juger un autre avec sévérité, avant de t'irriter contre ses défauts, de te révolter contre ce qu'il vient de dire ou de faire, consulte la justice... L'indulgence n'est pas cette facilité qui, née de l'indifférence ou de l'étourderie, ne pardonne tout que parcequ'elle n'aperçoit ou ne sent rien... (1) N'attends, n'exige jamais des autres qu'un peu au-dessous de ce que tu ferais pour eux... Tu trouveras alors qu'il est plus doux, plus commode de vivre pour autrui et que

(1) Dans une lettre à Turgot, Condorcet écrivait : « En morale, je suis grand ennemi de l'indifférence et grand ami de l'indulgence. »

c'est alors seulement que l'on vit véritablement pour soi-même. » Nous avons aussi une sorte de testament, écrit quelques jours avant sa mort sur la page de garde d'un livre : en cas de mort de sa femme, il recommande sa fille à Mme Vernet, son hôtesse : « Qu'elle soit élevée dans l'amour de la liberté, de l'égalité, dans les mœurs et les vertus républicaines ; qu'on éloigne d'elle tout sentiment de vengeance personnelle ; qu'on lui apprenne à se défendre de ceux que sa sensibilité pourrait lui inspirer ; qu'on le lui demande en mon nom ; qu'on lui dise que je n'en ai jamais connu aucun. »

La Convention ne tarda pas à s'apercevoir de la perte qu'elle avait faite et des services que lui rendaient les lumières et l'activité de Condorcet. Le 2 avril 1795, Daunou, au nom de la Commission de l'Instruction, fit un rapport concluant à l'achat de 3000 exemplaires de l'Esquisse, qu'on venait de faire imprimer, et à la distribution de ce livre dans les écoles. « C'est, disait-il, un livre classique offert à vos écoles républicaines par un philosophe infortuné. Le perfectionnement de l'état social y est partout désigné comme le but le plus digne de l'activité de l'esprit humain et vos élèves, en y étudiant l'histoire des sciences et des arts, y apprendront surtout à chérir la liberté, à détester et à vaincre toutes les tyrannies... On lira ce livre de Condorcet lorsqu'on ne saura plus que Robespierre, dans son discours du 18 floréal, insultait lâchement au malheur de ce philosophe... Condorcet a composé cet ouvrage dans un tel oubli de lui-même

et de ses propres infortunes que rien n'y rappelle les circonstances désastreuses dans lesquelles il écrivait. Il n'y parle de la Révolution qu'avec enthousiasme, et l'on voit qu'il n'a considéré sa proscription personnelle que comme un de ces malheurs particuliers presque inévitables au milieu d'un grand mouvement vers la félicité générale... Votre Comité d'instruction a pensé que vous aimeriez à rendre à la mémoire d'un de vos collègues non ces éclatants hommages que la postérité seule a le droit de décerner, mais un simple et utile témoignage de votre estime et de vos regrets ». L'ouvrage eut un immense succès ; il fut immédiatement traduit en Anglais et en Allemand. Une première édition des œuvres de Condorcet fut commencée en 1801 par Cabanis et Garat, avec le concours de sa veuve. De 1847-49 une nouvelle édition plus complète (12 vol. in-8°) parut par les soins de son gendre, le général Condorcet O'Connor, et de F. Arago, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, qui fit imprimer en tête l'éloge de Condorcet qu'il avait prononcé.

Quand on parle de Condorcet, il est impossible d'oublier sa femme. Il avait épousé, en 1787, Sophie de Grouchy, née près de Meulan (Seine-et-Oise) en 1764, non moins distinguée par son esprit que par sa beauté ; elle avait une sœur qu'épousa Cabanis, et un frère qui sous l'Empire devint maréchal de France. Nous avons vu ce que Dumont de Genève nous dit de son caractère et de ses sentiments. Tant que son mari fut directeur des Monnaies, elle réunit dans ses

salons la société la plus brillante ; lorsqu'il fut proscrit, elle sut gagner sa vie et celle de sa fille grâce au talent avec lequel elle maniait le pinceau. Non seulement elle fit le portrait d'un grand nombre de prisonniers, heureux de laisser un souvenir à leur famille, mais pour pouvoir pénétrer dans les prisons et leur porter ses consolations, elle se résigna, dit-on, plus d'une fois à peindre les geôliers, les bourreaux, les fonctionnaires de la police, qu'il fallait se rendre favorables. Après la Terreur, le goût des portraits étant passé, elle reprit ses travaux littéraires, compléta sa traduction d'Adam Smith (1798) et la publia avec des lettres sur la Sympathie adressées à Cabanis ; elle collabora aussi à la première édition des œuvres de son mari. Pendant l'Empire, sa société fut recherchée par un grand nombre d'hommes distingués, surtout par les Idéologues. Après 1815, elle s'occupa activement de sauver son frère, le maréchal, renvoyé devant un conseil de guerre pour sa conduite pendant les Cent Jours et elle eut le bonheur d'y réussir. Elle maria sa fille au général O'Connor, Irlandais réfugié en France, et mourut en 1822, à l'âge de 58 ans, toujours fidèle au souvenir et aux principes philosophiques de Condorcet.

L'Esquisse d'un tableau historique du progrès de l'esprit humain est un ouvrage considérable : elle n'occupe pas moins de 275 pages in-8° dans l'édition de 1847 ; et cependant ce n'est que le plan, le sommaire de l'ouvrage dont Condorcet avait conçu l'idée ; quelques fragments seulement de la première, de la qua-

trième, de la cinquième et de la dizième période ont reçu leur forme définitive.

L'idée maîtresse du livre, c'est le progrès indéfini de l'espèce humaine; elle est empruntée à Turgot qui s'exprimait ainsi dans le discours qu'il prononça le 11 décembre 1750, en qualité de Prieur de la Sorbonne : « La masse du genre humain, par des alternatives de calme et d'agitation, marche toujours, quoique à pas lents, vers une perfection plus grande... La fermentation véhémente est indispensable à la confection des bons vins... Les hommes, instruits par l'expérience, deviennent plus et mieux humains... » Remarquons-le en passant, Turgot ne dit pas avec précision en quoi consiste ce perfectionnement. Bacon et Pascal ne parlent guère que des progrès des sciences ; Vico, en étudiant l'histoire, croit reconnaître que l'humanité se meut dans un cercle, que sa marche est sujette à des tours et à des retours; Leibnitz est aussi lui d'avis qu'il y a des points de rebroussement. Au XVIIIe siècle, Rousseau avait nié la réalité du progrès; il prétendait que toute modification de la condition naturelle et primitive de l'humanité est une déchéance et que le développement intellectuel est un principe de décadence morale. Condorcet soutient au contraire que le progrès est continu et toujours bienfaisant : « La nature a indissolublement uni les progrès des lumières à ceux de la liberté, de la vertu, du respect pour les droits naturels de l'homme ». La nature n'a marqué aucun terme au développement des facultés humaines ; le soin de hâter ces progrès

est donc une des plus douces occupations et en même temps un des premiers devoirs de l'homme qui a fortifié sa raison par l'étude et la méditation ». Comme tous les esprits systématiques, il trouve dans l'histoire la confirmation de ses vues.

Un point qu'il importe de noter tout d'abord, c'est que ce système du progrès indéfini a pour point de départ les principes de la philosophie sensualiste ; c'est là, à notre avis, une de ces contradictions que les philosophes du XVIIIe siècle ne se mettent pas en peine de résoudre, qu'ils ne remarquent même pas. « L'homme naît avec la faculté de recevoir des sensations, d'apercevoir et de distinguer les sensations simples dont elles sont composées, de les retenir, de les reconnaître, de les combiner... Cette faculté se développe en lui par l'action des choses extérieures... et aussi par la communication avec des individus semblables à lui... Les sensations sont accompagnées de plaisir et de douleur (1). » Condorcet méconnaît donc l'activité essentielle et la liberté de l'âme ; l'esprit humain est passif dans ses rapports avec le monde extérieur ; pour lui, comme pour Lucrèce, les progrès de l'industrie furent l'ouvrage du temps, des besoins et d'un long tâtonnement : *Usus et impigræ simul expe-*

(1) Cf. le début de l'*Analyse de l'homme et de la femme* par SAINT-LAMBERT. « L'homme, en entrant dans le monde, n'est qu'une masse organisée et sensible ; il reçoit de tout ce qui l'environne et de ses besoins cet esprit qui sera peut-être celui d'un Locke ou d'un Montesquieu, ce génie qui maîtrisera les éléments et mesurera les cieux. »

rientia mentis Paulatim docuere. « On sentit le besoin de l'écriture et elle fut inventée. » Mais comment cela se fit-il ? Condorcet ne nous le dit pas. Il attribue même souvent un grand rôle au hasard, ce qui ne nous paraît pas une explication sérieuse. En somme tout le début du livre n'est guère satisfaisant : il admet comme primitive l'existence de la société et de quelques idées morales que ne possèdent pas les animaux ; il ne cherche pas l'origine du langage articulé ni celle de la propriété. Mais il expose avec raison que le progrès n'a pu se faire que graduellement (1) et il met au nombre des principaux facteurs du développement de l'humanité l'usage de la parole et de l'écriture alphabétique.

Il divise l'histoire en dix époques. Dès le début de la première, les hommes sont réunis en peuplades. Aucune observation directe, dit-il, ne nous instruit sur ce qui précède cette époque (les sciences préhistoriques en effet n'ont pris naissance qu'au XIXe siècle). Mais dès ces temps primitifs nous voyons se former une classe d'hommes, à la fois prêtres, savants et sorciers qui s'emparent du monopole du savoir et s'en servent pour établir leur domination.

La deuxième époque est l'âge des peuples pasteurs. Déjà se manifeste chez beaucoup d'hommes l'horreur des innovations : mais le passage douloureux d'une

(1) Le résultat que chaque instant présente dépend de celui que présentaient les instants précédents ; il influe sur celui des temps qui doivent suivre.

condition à une autre n'est pas une dégénérescence ; c'est une crise nécessaire pour que le perfectionnement se réalise ; l'effet du progrès des lumières est toujours d'adoucir les hommes.

Dans la troisième époque, Condorcet nous montre les progrès des peuples agriculteurs jusqu'à l'invention de l'écriture alphabétique ; c'est le temps où s'introduit la division du travail, où se multiplient les conquêtes, où se fixe la législation, où s'établit l'aristocratie et son corollaire naturel, l'esclavage.

Dans la quatrième, il fait le tableau des progrès de l'esprit humain en Grèce jusqu'au temps de la division des sciences, vers le siècle d'Alexandre. Il n'existait pas en Grèce de caste sacerdotale, la liberté des esprits y était complète, mais ils manquaient de critique et de rigueur scientifique ; ils ne comprenaient pas la nécessité de l'observation et de l'expérimentation ; ils aimaient à s'abandonner à leur imagination, à forger des systèmes et leur subtilité se plaisait dans les querelles des écoles (1).

5e époque. Progrès des sciences depuis leur division jusqu'à leur décadence. Les sciences, les arts, la philosophie ont été toujours des étrangers à Rome, qui

(1) « Une des premières bases de toute bonne philosophie est de former pour chaque science une langue exacte et précise où chaque signe représente une idée bien déterminée, bien circonscrite et de parvenir à bien déterminer, à bien circonscrire les idées par une analyse rigoureuse. » Au lieu de cela les Grecs abusèrent de l'ambiguïté du langage, multiplièrent les disputes de mots et cultivèrent une subtilité qui a son utilité, mais secondaire et dangereuse.

ne cultiva que la jurisprudence, Condorcet méconnaît grossièrement l'origine et les caractères du christianisme ; il n'y voit que la fusion des sectes égyptiennes et judaïques s'accordant pour attaquer l'empire, que l'œuvre surtout d'un certain nombre d'illuminés et de fourbes ; il insiste sur ce fait que le triomphe de la religion a été contemporain de la décadence des sciences et de la philosophie et il prétend l'en rendre responsable (1).

6e époque. Décadence des lumières jusqu'à leur restauration vers le temps des croisades. Condorcet passe rapidement sur l'âge de la féodalité, de la toute-puissance de l'Eglise et du pape, âge de férocité stupide où règnent les rêveries théologiques, l'imposture et la superstition.

7e époque. Depuis les premiers progrès des sciences lors de leur restauration en Occident jusqu'à l'invention de l'imprimerie. En dépit des croisades, de la scolastique, de l'inquisition, nous voyons éclater de continuelles révoltes contre la tyrannie et l'hypocrisie des prêtres ; la libre-pensée commence à relever la tête ; le commerce maritime se développe ; l'invention

(1) « Vingt sectes égyptiennes et judaïques, s'accordant pour attaquer la religion de l'empire, mais se combattant entre elles avec une égale fureur, finirent par se perdre dans la religion de Jésus. On parvint à composer de leurs débris une histoire, une croyance, des cérémonies et une morale auxquelles se réunit peu à peu la masse des illuminés... Le triomphe du Christianisme fut le signal de l'entière décadence des sciences et de la philosophie. »

de la boussole et de la poudre à canon préparent de nouvelles transformations de la société.

La 8e époque s'étend de la découverte de l'imprimerie jusqu'au moment où les sciences et la philosophie secouent définitivement le joug de l'autorité. La découverte de l'imprimerie est un des événements les plus considérables de l'histoire de l'humanité ; le livre possède en effet une puissance irrésistible pour combattre l'erreur et propager la vérité. Une des premières conséquences de cette découverte, c'est la substitution dans les sciences de l'usage des langues modernes à celui du latin, ce qui les transfigure et leur imprime une impulsion féconde. La science politique prend naissance alors, mais malheureusement elle aboutit au machiavélisme et à cette doctrine si dangereuse qu'il faut entretenir le peuple dans l'erreur pour le gouverner. Toutes les sciences font de grands progrès ; l'esprit critique se fortifie ; un plus grand nombre d'hommes connaissent les vérités usuelles et des vérités plus profondes sont découvertes de jour en jour. « L'esprit humain n'est pas libre encore, mais il sait qu'il est formé pour l'être. »

La 9e époque va depuis Descartes jusqu'à la fondation de la République française. Ce qui la caractérise, c'est qu'au-dessous des doctrines des philosophes se forme une opinion publique de plus en plus éclairée qui les suit de loin et finit par exercer une pression efficace même sur les gouvernements. Les progrès réalisés dans cette période sont dûs surtout à l'influence de la philosophie : elle réclame partout la rai-

son, la tolérance, l'humanité : sa puissance croissante provoque la coalition de tous ceux qu'elle menace et cet antagonisme aboutit à l'explosion de la Révolution française : « C'était le pays où les philosophes avaient le plus de véritables lumières et le gouvernement une ignorance plus insolente et plus profonde... La maladresse de son gouvernement a précipité cette Révolution ; la philosophie en a dirigé les principes, la force populaire a détruit les obstacles qui pouvaient arrêter les mouvements. » La Révolution française est fondée sur des principes universels, et c'est là ce qui fait sa supériorité sur la Révolution des Etats-Unis ; elle a détruit pour jamais les préjugés et les superstitions ; l'humanité ne reviendra plus en arrière : sa loi n'est pas l'oscillation entre la vérité et l'erreur, entre la liberté et la servitude. Mais jusqu'ici le progrès n'a guère profité qu'aux classes supérieures ; il reste à l'étendre à la masse immense de la nation que le philosophe n'a pas le droit de négliger, comme l'a fait jusqu'ici l'histoire. « Tout nous dit que nous touchons à l'époque d'une des plus grandes révolutions de l'espèce humaine... L'état actuel des lumières nous garantit qu'elle sera heureuse. »

Le tableau de la dixième époque est tout particulièrement intéressant : quelle idée se fait Condorcet des progrès futurs de l'esprit humain ? Il est, dit-il, permis au philosophe d'en parler, car, comme dans toutes les sciences, on peut prévoir l'avenir par l'observation des faits et la découverte des lois.

Condorcet, que l'on représente souvent comme un

utopiste, fait preuve au contraire d'une rare clairvoyance et d'un esprit singulièrement pratique. Il annonce avant tout la prochaine suppression de l'esclavage, qu'il a si énergiquement réclamée, mais en vain.(1) On verra diminuer progressivement l'inégalité entre les nations et surtout entre les membres d'une même nation. L'inégalité se présente sous trois formes : inégalité de fortune, inégalité de condition sociale, qui en est la conséquence, inégalité d'instruction. Ces trois formes de l'inégalité diminueront, mais sans disparaître, car les causes en sont naturelles et nécessaires. Le progrès profitera surtout à la classe la plus nombreuse et la plus active et cette amélioration de son sort ne sera pas dûe seulement à l'action de l'Etat, mais aux efforts des associations particulières ; elle sera favorisée aussi par l'extension du crédit et la multiplication des institutions d'épargne. De grands progrès seront réalisés dans la manière d'enseigner : on arrivera à savoir plus avec moins de peine. D'utiles découvertes transformeront l'agriculture ; on saura mieux tirer parti des ressources du sol ; on obtiendra plus de fruits et de meilleure qualité. Mais, si les hommes se multiplient de plus en plus rapidement, n'en résultera-t-il pas une grande misère ? Condorcet ne le croit pas : les hommes comprendront le danger

(1) Il arrivera un moment où le soleil n'éclairera plus sur la terre que des hommes libres, ne reconnaissant d'autre maître que leur raison ; où les tyrans et les esclaves, les prêtres et leurs stupides ou hypocrites instruments n'existeront plus que dans l'histoire ou sur les théâtres.

d'un accroissement inconsidéré de la population et ne voudront pas donner le jour à des malheureux. Il a bien vu la gravité du problème qu'approfondira Malthus et, comme l'économiste anglais, il a placé le remède aux dangers que les esprits chagrins se plaisent à signaler dans l'autorité de la raison et de la conscience (moral restraint). Les règles de l'hygiène étant de mieux en mieux connues et de plus en plus généralement observées, les forces des hommes s'accroissent, la mortalité diminue ; les facultés de l'esprit se développent en même temps par l'exercice, les résultats acquis sont fixés par l'influence de l'hérédité et ces admirables progrès intellectuels ont pour effet le progrès de la bonté morale au sein de l'humanité. La bonté morale de l'homme, résultat nécessaire de son organisation, est, comme toutes les facultés, susceptible d'un perfectionnement indéfini. « Ce spectacle, dit en terminant Condorcet, console le philosophe des erreurs, des crimes, des injustices dont la terre est encore souillée et dont il est souvent la victime. »

Condorcet, nous l'avons dit, a trouvé le temps de développer plus largement quelques parties de son ouvrage. Dans la première époque, il cherche d'où vient la supériorité de l'homme sur les animaux : c'est, dit-il, celui qui s'accommode aux conditions les plus variées : « La puissance de l'homme paraît consister bien plus dans un développement plus entier, dans une perfection plus grande des facultés semblables que dans la possession exclusive de quelques-unes. » Il explique à sa manière l'origine de la

croyance à l'immortalité de l'âme et à l'existence de dieux personnels, ces deux erreurs si funestes à l'humanité ; il manifeste la haine la plus violente contre le christianisme et surtout contre le clergé. « Le sacerdoce s'est toujours montré digne de la sottise et de la fourberie qui avaient entouré son berceau. » La 4e époque nous présente une étude très intéressante sur le caractère, les mœurs, les institutions, les révolutions, la philosophie et les arts de la Grèce. Le fragment de la 5e époque renferme une étude sur le génie et sur la faculté d'invention : c'est, dit-il, le pouvoir de combiner les idées d'une façon nouvelle et originale ; cette faculté dépend du pouvoir de faire attention. Mais Condorcet ne cherche pas à découvrir les lois de ces combinaisons originales. Dans le fragment de la 10e époque, il soutient l'accord constant de l'intérêt de l'homme avec la morale : « L'homme se détermine toujours pour l'action qui lui promet le plus de bonheur, dont il attend un plaisir plus grand ou une moindre peine. L'art de la morale consiste donc à former l'homme à combiner les choses qui doivent agir sur lui de manière qu'il puisse entendre ses véritables intérêts, à l'accoutumer à n'agir que d'après sa raison, à réunir l'enthousiasme, la raison et la force de caractère. Presque toutes les fautes viennent de l'ignorance et de l'erreur. » Il se prononce énergiquement contre le principe du salut public qui, loin d'assurer le triomphe de la révolution, ne peut qu'entraîner les maux les plus graves : « Le plus grand malheur, c'est si les lois d'un peuple, sous le

prétexte hypocrite et vague du salut public, de la nécessité, ne sont qu'une violation systématique de ces mêmes droits dont elles ont reconnu l'autorité et dont le maintien est le seul but légitime. » Dans un discours prononcé le 25 octobre 1791, Condorcet disait : « C'est une erreur de croire que le salut public puisse commander une injustice. » Dans un fragment sur l'Atlantide (1), qui forme une sorte d'appendice de l'Esquisse, il signale un autre sentiment qui porte trop souvent à méconnaître les règles de la justice et qui cause les plus grands malheurs : « L'esprit d'égalité dégénère souvent en une basse envie dans les âmes faibles ou dures et dans les têtes étroites ou vides. »

L'Esquisse d'un tableau des progrès de l'esprit humain n'est pas un ouvrage comme les autres, c'est un ouvrage unique. Ecrit sans livres, ne l'oublions pas, il témoigne d'une prodigieuse érudition. Il manifeste surtout une liberté et une sérénité d'esprit étonnantes : Condorcet a pu concevoir une œuvre immense et la mener à bonne fin, coordonner ses idées, en suivre le développement, alors qu'à chaque instant il devait s'attendre à être découvert et conduit à l'échafaud. Cet oubli de soi-même est un des traits les plus remarquables de son caractère : « C'est bien froid, écrivait-il, de ne plus travailler que pour la gloire, quand on s'est flatté quelque temps de tra-

(1) Fragment sur l'Atlantide ou efforts combinés de l'espèce humaine pour le progrès des sciences.

vailler pour le bien public. » Il faisait cet éloge des livres de Franklin : « On y chercherait vainement une ligne qu'on puisse le soupçonner d'avoir écrite pour la gloriole » ; nous en pouvons dire autant de ses propres ouvrages.

Les événements dont il est non seulement le témoin, mais la victime, n'altèrent pas sa foi dans le progrès de l'humanité et la valeur de la liberté ; nous n'observons pas chez lui de désespoir à la Brutus ; ce n'est pas lui qui s'écriera : Vertu, tu n'es qu'un mot ! Il ne s'emporte pas en paroles haineuses contre ses ennemis, il ne songe pas à les flétrir, à faire appel à la postérité. Il ne se plaint pas non plus, il ne cherche pas à nous apitoyer sur ses maux ni à se faire valoir : c'est une simplicité parfaite qui ne se dément pas un moment.

La plupart de ses idées, il faut bien le reconnaître, ne sont pas de lui : il les fait siennes par une réflexion profonde ; son accent est constamment celui de la conviction la plus sincère. Ses erreurs sont celles de son siècle et il les rectifie sur bien des points grâce à la justesse naturelle de son esprit et à ses connaissances pratiques. Nous trouvons cependant à relever chez lui deux défauts extrêmement graves. Le premier, c'est l'absence complète du sens et du sentiment religieux ; il méconnaît absolument la légitimité, la sincérité, l'autorité des convictions religieuses chez un grand nombre d'hommes, surtout pendant l'antiquité et le moyen-âge ; il ne comprend pas les caractères propres du christianisme et son

rôle dans l'histoire de la civilisation. Quel abîme entre le Discours sur l'histoire universelle et l'Esquisse ! D'après Bossuet, c'est Dieu lui-même qui dirige les empires pour conduire les hommes à la connaissance de la vraie religion et par là au salut éternel ; chez Condorcet, le nom de Dieu n'est pas une seule fois prononcé, il n'est pas question de la vie future ; enfin il ne voit dans les religions que des institutions et des hommes qui opposent sans cesse les plus redoutables obstacles au progrès de l'humanité.

D'autre part il ne considère dans l'homme que l'intelligence ; n'est-ce pas l'effet de l'étude et de la pratique constante des mathématiques ? Il nous semble plus abstrait et plus intellectualiste encore que Voltaire et les encyclopédistes. Il ne voit pas dans l'histoire du passé la part qui revient aux passions, dans l'avenir, la nécessité de tenir compte des sentiments, de donner satisfaction aux besoins légitimes du cœur. Il y a du vrai dans la boutade de Sainte-Beuve : « Le dernier chapitre de l'Esquisse est l'exemple le plus frappant, chez un homme éclairé, des illusions et des chimères possibles en ce genre de raisonnement aride et sombre... C'est le dernier rêve et le plus fastidieux de la pure raison entêtée d'elle-même, c'est l'idéal encyclopédique dans toute sa beauté opaque... Si la chose se réalisait jamais, on y mourrait d'ennui... Condorcet est le produit extrême et comme le cerveau monstrueux de l'encyclopédie. « Ces gens-là ont beau faire, disait quelqu'un, ils oublient toujours que les péchés capitaux

existent et que ce sont eux qui, sous un nom ou sous un autre, mènent ou agitent le monde.» Sainte-Beuve, on l'avouera, témoigne une singulière indulgence pour les sept péchés capitaux; Condorcet les déteste, mais il compte pour les déraciner sur le progrès des lumières.

Quant à son style, il est facile, élégant, mais il manque de relief et de couleur; nous n'irons pas jusqu'à l'accuser, avec Sainte-Beuve, de répandre sur les idées de Turgot beaucoup de gris et une teinte de plomb (1). Dans tout ce jugement de Sainte-Beuve sur Condorcet, la mauvaise humeur perce à chaque instant; mais aussi pourquoi les œuvres de Condorcet paraissent-elles sous les auspices de F. Arago, ancien membre du gouvernement provisoire en 1848? Condorcet n'est pas un grand écrivain; c'est par dessus tout un mathématicien et un philosophe; de plus rappelons-nous bien que nous n'avons sous les yeux qu'une esquisse et non pas un ouvrage achevé.

Condorcet est-il un philosophe original? A-t-il enrichi l'humanité de quelque idée nouvelle? Non certes. Son originalité, c'est d'être resté philosophe au milieu des circonstances les plus tragiques. Né noble, il cherche à répandre dans le peuple les idées philosophiques et à élever le peuple par un système complet d'éducation. Il défend ses convictions et témoigne

(1) Rivarol avait déjà dit de Condorcet : « Il écrit avec de l'opium sur des feuilles de plomb; » mais ce n'est pas dans les écrits de Rivarol qu'il faut chercher un jugement impartial.

la générosité de ses sentiments non seulement par ses écrits, mais par les actes simples et fermes de sa vie politique et par sa mort; il donne sa vie pour ce qu'il considère comme la vérité ; c'est un confesseur de la foi. Son exemple nous montre combien le XVIIIe siècle se faisait illusion sur l'efficacité des idées philosophiques, combien il avait tort de méconnaître la violence des passions populaires et des ambitions politiques qui allaient faire mourir si tristement un si grand esprit qui était en même temps le meilleur des hommes. « C'est un homme, dit Arago, qui honora les sciences par ses travaux, la France par ses hautes qualités, l'humanité par ses vertus ».

CHAPITRE II.

Volney. Dupuis.

Quelques années avant l'Esquisse, en 1791, avait paru un autre livre qui se rattache aussi lui au XVIIIe siècle et à l'école encyclopédique, les Ruines de Volney. Les deux ouvrages se complètent : l'un est la profession de foi du XVIIIe siècle ; l'idée qui y règne est celle du progrès ; son dieu, c'est l'esprit humain. Cette profession de foi n'avait jamais été formulée aussi nettement; elle tire un nouvel intérêt des circonstances au milieu desquelles elle se produit. S'il est vraiment étonnant que l'Esquisse n'ait pas été écrite bien avant 1789, il l'est plus encore qu'elle l'ait été après 93. Quant aux Ruines, c'est le manifeste de l'incrédulité encyclopédique, de la haine la plus violente contre toute idée religieuse et surtout contre tout clergé. Les deux livres sont loin de présenter un égal intérêt : l'un contient l'affirmation des grands principes de la raison et de la justice, soutenus avec une confiance généreuse que n'ébranlent même pas la proscription et la mort ; l'autre n'est qu'une œuvre de négation, de destruction et de haine. Il est curieux que le XVIIIe siècle, qui à ses débuts affichait l'horreur et le dédain des systèmes, aboutisse à deux livres éminemment systématiques.

Ce n'est pas un esprit vulgaire, un homme de peu de valeur, que Volney. Constantin François Chassebœuf, né à Craon dans l'Anjou en 1757 (14 ans après Condorcet), perdit sa mère à l'âge de 2 ans ; son éducation fut abandonnée à une vieille parente et à une servante de la campagne : le souvenir des croyances et des pratiques au milieu desquelles il fut élevé n'a-t-il pas contribué à lui inspirer plus tard le dégoût des idées religieuses? Devenu grand, il fut mis au collège d'Ancenis, puis à celui d'Angers, où il fit de bonnes études. Son père, qui ne se souciait pas de s'occuper de lui, l'émancipa, le mit en possession de l'héritage de sa mère et, craignant que le nom vulgaire de Chassebœuf ne nuisît à son avancement, lui donna celui de Boisgirais, qu'il quitta bientôt pour celui de Volney. Le jeune homme vint alors à Paris et se mit à travailler avec ardeur, étudiant surtout l'histoire et les langues ; il publia en 1781 un mémoire sur la chronologie d'Hérodote qui attira l'attention sur lui; il vit s'ouvrir les salons et fréquenta particulièrement ceux de d'Holbach et de Mme Helvétius.

Un héritage de 6000 francs qu'il fit en 1781 le mit à même de réaliser son vœu le plus cher et d'entreprendre un voyage en Orient. Il s'y prépare pendant un an, étudiant ce qu'il aura besoin de savoir et s'exerçant à supporter la fatigue. Il se rend à Marseille à pied, sac au dos et le fusil sur l'épaule ; il s'embarque à la fin de 1782, arrive au Caire, s'enferme plusieurs mois dans un couvent du Liban et parcourt pendant trois ou quatre ans l'Egypte et la Syrie. La relation de

ce voyage, publiée en 1787 (2 vol. in-4°) obtint un grand succès qui n'a pas diminué. C'est en effet un livre d'un rare mérite qui rendit les plus grands services lors de l'expédition des Français en Egypte. Volney a très-bien vu et décrit très exactement les pays, les mœurs, les institutions. Malheureusement son imagination, desséchée par la philosophie du siècle, ne s'émeut jamais; il ne s'intéresse pas à ce qu'il voit et ne le fait pas aimer. Ses descriptions ne ressemblent en rien à celles que nous ont données des mêmes pays Chateaubriand et Lamartine. Voici par exemple tout ce que lui inspire la vue de Jérusalem : « A deux journées au sud de Nablous, en marchant par des montagnes qui, à chaque pas, deviennent plus rocailleuses et plus arides, l'on arrive à une ville qui, comme tant d'autres que nous avons parcourues, présente un grand exemple de la vicissitude des choses humaines. » De même les impressions qu'il ressent au sommet du Liban nous semblent bien étranges : « L'attention examine avec détails les rochers, les bois, les villes, les villages.... On prend un plaisir secret à trouver petits ces objets qu'on a vus si grands... On est flatté d'être devenu le point le plus élevé de tant de choses et un sentiment d'orgueil les fait regarder avec plus de complaisance. »

Directeur général de l'agriculture et du commerce en Corse, il conçut de grands projets pour tirer parti des ressources de cette île ; mais, élu membre des Etats Généraux, il dut rentrer en France. Lors de la séparation de l'Assemblée Nationale en 1791, il retourna en Corse, acheta près d'Ajaccio un domaine

qu'il appela ses petites Indes et où il essaya les cultures coloniales ; cette expérience fut malheureusement arrêtée par les troubles qui éclatèrent et par le soulèvement de Paoli. Volney ne put que soutenir ses vues dans deux livres sur l'état actuel et sur l'état physique de la Corse.

C'est en 1791 qu'il publia les Ruines ; en 1793 il fit paraître la Loi naturelle ou cathéchisme du citoyen français, dont nous nous occuperons plus tard. Il était l'ami des Girondins et l'adversaire hardi des Montagnards (1), aussi fut-il jeté en prison ; mais, plus heureux que Condorcet, il sortit le 9 thermidor après une captivité de 10 mois. Il fut professeur à l'Ecole Normale, puis entreprit un voyage aux États-Unis où il fut bien accueilli, en qualité d'ami de Franklin et de Washington. A son retour, il devint membre de l'Institut. Il soutint le coup d'État du 18 brumaire, mais s'opposa plus tard à la proclamation de l'empire ; son opposition toutefois fut assez molle ; il se laissa nommer sénateur, puis comte ; il finit même, dit-il, par s'accoutumer à ce titre. Cela ne l'empêcha pas de signer la déchéance de l'empereur en 1814 ; il mourut en 1820. « Je prends, dit-il dans une lettre, le temps comme il vient et le monde comme il va . » Il semble y avoir

(1) « De modernes Lycurgues nous ont parlé de pain et de fer. Le fer des piques ne produit que du sang ; le pain ne s'acquiert qu'avec la charrue... On a voulu nous éblouir de la gloire des combats : malheur aux peuples qui remplissent les pages de l'histoire ! Tels que les héros dramatiques, ils paient leur célébrité du prix de leur bonheur.

mis un peu trop de complaisance : nous aimerions lui voir autant de constance et de fermeté sur les autres points que dans sa haine contre la religion.

Les Ruines, ou Méditations sur les Révolutions des Empires, sont une œuvre bien moins considérable que l'Esquisse de Condorcet et cela est naturel, étant donné son caractère tout négatif ; elles forment un petit in-8° de 330 pages dans l'édition de 1791. C'est un ouvrage de philosophie de l'histoire, comme le XVIIIe siècle en a tant produit. Les idées que nous y trouvons sont celles de la société de d'Holbach ; l'originalité du livre, c'est qu'au service de sa passion contre le clergé, de son parti pris anti-religieux, Volney met une érudition très vaste et généralement sûre. S'il est un homme de parti, un peu lourd, d'allure embarrassée et pénible, s'il manque des plus précieuses qualités de l'esprit philosophique, c'est un homme incontestablement sincère, un vrai savant. Son érudition, dépassée depuis, est en avance sur son siècle ; certaines de ses vues sur l'Orient ont été démenties ou rectifiées, beaucoup sont définitivement acquises.

Ces Méditations, nous dit l'auteur, étaient commencées depuis dix ans ; elles ne sont donc pas le fruit d'un esprit de perturbation, mais d'un amour réfléchi de l'ordre et de l'humanité. L'idée lui en est venue pendant son voyage dans cet Orient où se sont succédé tant d'empires ; les uns ont imprimé des traces profondes dans l'histoire de la civilisation, les autres n'ont laissé qu'un souvenir presque effacé. Sa pensée se reporte sans cesse vers ces contrées si intéressantes.

« J'irai vivre dans la solitude, parmi les ruines ; j'interrogerai les monuments anciens sur la sagesse des temps passés... Je demanderai à la science des législateurs par quels mobiles s'élèvent et s'abaissent les empires ; de quelles causes naissent la prospérité et les malheurs des nations ; sur quels principes enfin doivent s'établir la paix des sociétés et le bonheur des peuples ».

Le livre débute par une invocation singulièrement déclamatoire : « Je vous salue, ruines solitaires, tombeaux saints, murs silencieux ! C'est vous que j'invoque, c'est à vous que j'adresse ma prière... O tombeaux que vous possédez de vertus !... Vous épouvantez les tyrans, vous empoisonnez d'une terreur secrète leurs jouissances impies ; ils fuient votre incorruptible aspect et les lâches portent loin de vous l'orgueil de leurs palais ». C'est ainsi que nous trouverons continuellement les idées sèches et glaciales de l'Encyclopédie exposées dans un style imité de Rousseau.

Voici la fiction qui sert de cadre à l'ouvrage : Volney, dans son voyage, aimait à aller méditer sur les ruines superbes de Palmyre ; un soir le génie des tombeaux lui apparaît et lui explique l'histoire de l'humanité. Il part de cette observation que l'Egypte et la Syrie étaient des contrées riches et prospères quand elles étaient habitées par des païens ; qu'elles sont désolées depuis le jour où elles appartiennent à des peuples saints, Juifs, Chrétiens et Musulmans.

Il n'y a pas de hasard, de destin absolu qui se joue des hommes, de Dieu qui interviennne pour les uns et

contre les autres. Les hommes sont les arbitres de leur sort ; il dépend de leur sagesse, de leur ignorance et de leurs passions. Ils sont il est vrai en présence d'une puissance secrète qui anime l'univers ; Volney l'appelle Nature, puissance ordonnatrice quelconque ; c'est un écho du panthéisme de Diderot : « Pouvoir souverain et caché de l'univers ! moteur mystérieux de la nature ! Ame universelle des êtres, être incompréhensible, infini ! » Comme tous les êtres, l'homme est régi par des lois naturelles, inhérentes à son essence ; il possède la faculté de sentir, d'éprouver du plaisir et de la douleur ; tout vient de là. Au moment de la naissance, il est nu d'esprit comme de corps. Tous ses devoirs naissent de ses besoins. C'est l'amour de soi qui a créé la Société ; mais il faut distinguer l'amour de soi bien réglé de l'amour de soi déréglé, qui est anti-social. Les empires ont prospéré tant que les lois positives sont demeurées d'accord avec les lois naturelles, mais l'ignorance et les passions des hommes leur ont attiré mille maux, dont les plus terribles sont l'anarchie, la tyrannie et la guerre.

L'humanité a déjà réalisé de grands progrès, surtout depuis trois siècles ; elle en fera encore de nouveaux. Il se formera des corps de nations éclairées et libres et plus tard, par imitation, les autres suivront leurs exemples et adopteront leurs lois. L'équilibre s'établira entre les forces des différents peuples et leurs querelles seront réglées par un arbitrage : « Qu'est-ce qu'un peuple ? C'est un individu de la grande société. Qu'est-ce qu'une guerre ? C'est un

duel entre deux individus peuples. Que doit faire une société quand deux de ses membres se battent ? Intervenir et les concilier ou les réprimer. Du temps de l'abbé de Saint Pierre, cela paraissait une rêverie, mais heureusement pour l'espèce humaine cela commence à se réaliser ». Que de fois les philosophes se sont bercés de cette illusion ! Volney, qui s'exprimait avec tant de confiance, devait être témoin des grandes guerres de la République et de l'empire ; les publicistes de notre temps seront-ils plus heureux ?

Un siècle nouveau vient de commencer : un peuple de l'occident a ouvert les yeux ; il a délégué le pouvoir législatif à des représentants chargés de faire des lois auxquelles ils seront soumis tous les premiers ; ils ont proclamé que les principes des lois sont la liberté, l'égalité et la justice : ils ont écrit cette devise sur leur drapeau aux trois couleurs. Tous les tyrans saisis d'effroi conspirent pour arrêter les progrès de cette nation ; on en appelle alors à l'assemblée de tous les peuples. Aussitôt de violentes querelles éclatent mais on ne tarde pas à s'apercevoir qu'elles viennent de la multiplicité, de la violence et du ridicule des disputes religieuses. Suivant la méthode chère au XVIIIe siècle, Volney oppose les uns aux autres les arguments sur lesquels reposent toutes les religions pour en montrer l'égale faiblesse ; partout l'influence des prêtres a causé les mêmes maux. « Il s'établit au sein des Etats des corporations sacrilèges d'hommes hypocrites et trompeurs qui attirèrent à eux tous les pouvoirs ; et les prêtres, à la fois astronomes, théolo-

giens, physiciens, médecins, magiciens, interprètes des dieux, oracles des peuples, rivaux des rois ou leurs complices, établirent sous le nom de religion un empire de mystère et un monopole d'instruction qui ont perdu jusqu'à ce jour les nations. »

La philosophie est parvenue à reconnaître l'origine des idées religieuses et le point de départ de toutes les religions ; elle distingue huit sortes de religions, depuis l'adoration des objets matériels, ou fétichisme, jusqu'au monothéisme moderne, où l'idée de Dieu est de plus en plus vide : « Par ces sophismes, la divinité est devenue, en dernier résultat, un être chimérique et abstrait, une subtilité scolastique de substance sans forme, de corps sans figure, un vrai délire de l'esprit, auquel la raison n'a plus rien compris... La théologie tomba dans le chaos et ne fut plus qu'un logogriphe de vieilles traditions qui ne furent plus comprises. » Ce que Volney dit des religions de l'Orient est généralement exact ; il parle longuement du culte des astres, de l'influence exercée par les découvertes astronomiques et les théories zodiacales : il s'appuie sur les mémoires déjà publiés par Dupuis. Il a surtout un chapitre très intéressant sur le progrès des associations d'idées, sur le rôle joué par les métaphores, en particulier dans le développement du culte des plantes et des animaux : nous y trouvons une foule d'idées communément acceptées de nos jours et dont on attribue à tort la découverte aux philosophes anglais du XIXe siècle. Quant au judaïsme et au christianisme, Volney se montre à leur égard aveugle et injuste ; il

ne voit dans ces religions qu'un amalgame de légendes de toute origine; il nie l'authenticité de la Bible et l'existence personnelle de Jésus-Christ. Chez tous les peuples l'esprit des prêtres est le même: ils forment des associations secrètes, ennemies du reste de la société; mais si leur puissance est si grande, c'est la faute des peuples superstitieux, serviles et ignorants.

Toutes les fois que les objets peuvent être soumis aux sens, les hommes sont d'accord, ils ne se disputent que sur les choses qu'ils ne peuvent savoir (1). Pour vivre en paix, il faut ne plus s'occuper de tels objets et s'affranchir de ceux qui en vivent. « O rois et prêtres, vous pouvez suspendre encore quelque temps la publication solennelle des lois de la nature; mais il n'est plus en votre pouvoir de les anéantir ou de les renverser. » La conclusion de tout le livre est facile à dégager. Volney est convaincu qu'une ère nouvelle va s'ouvrir, ère de liberté, de paix internationale et intérieure, grâce à l'anéantissement du pouvoir sacerdotal et de toute religion.

Nous avons peine à comprendre aujourd'hui la vo-

(1) « Si vous résumez l'histoire entière de l'esprit religieux, vous verrez que dans son principe il n'a eu pour auteurs que les sensations et les besoins de l'homme; que l'idée de Dieu n'a eu pour type et modèle que celle des puissances physiques, des êtres matériels agissant en bien ou en mal, c'est-à-dire en impression de plaisir ou de douleur sur l'être sentant..., que dans tous la morale a eu pour but le désir du bien-être et l'aversion de la douleur... Enfin, l'histoire entière de l'esprit religieux n'est que celle des incertitudes de l'esprit humain qui placé dans un monde qu'il ne comprend pas, veut cependant en deviner l'énigme. »

gue de ce livre, qui nous paraît fort ennuyeux ; nous sommes bien loin du style vif et pimpant du XVIIIe s. ; Volney est froid, lourd et déclamatoire. Mais ce succès jette un jour précieux sur l'état d'esprit d'un grand nombre de ses contemporains. Les excès de la Révolution changeront les opinions de beaucoup d'entre eux : au moment du Concordat, ils accueilleront avec enthousiasme le Génie du Christianisme, qui est une réponse aux Ruines ; puis, sous la Restauration, le retour du cléricalisme procurera au livre de Volney un regain de popularité en même temps qu'aux œuvres de Voltaire.

C'est encore un bien curieux document pour l'histoire de l'esprit humain que l'Origine de tous les Cultes ou la Religion universelle par Dupuis, citoyen français, publiée l'an III de la République une et indivisible.

Charles François Dupuis naquit en 1742 à Trye-Château (Oise) ; il était fils d'un maître d'école. Le duc de la Rochefoucauld l'envoya à ses frais au collège d'Harcourt où il obtint de brillants succès ; à 24 ans, il était professeur de rhétorique au collège de Lisieux, à Paris. Il se fit aussi recevoir avocat au parlement en 1770 et prononça plusieurs discours en latin qui eurent un grand retentissement. Il suivit le cours de Lalande, se lia avec lui et conçut une vive passion pour l'étude de l'astronomie, qui le conduisit à la conception de son système. Il crut que toutes les divinités sans exception sont des constellations, que les légendes sur leurs aventures sont des expressions allégoriques du cours des astres : idée développée par plusieurs

astronomes de l'antiquité, entre autres par Macrobe, système ingénieux, hardi, souvent paradoxal et même faux. Il commença par le soutenir dans plusieurs notes communiquées au Journal des Savants à partir de 1777; il publia en 1781 un mémoire sur l'origine des constellations et l'explication de la fable par l'astronomie. Cette théorie fut combattue par Bailly dans son Histoire de l'astronomie; Dupuis fut néanmoins élu membre de l'Académie des Inscriptions en 1788.

Il adopta les principes de la révolution, mais se montra toujours des plus modérés. Député de Seine-et-Oise à la Convention, il fit partie de la minorité et vota contre la condamnation de Louis XVI; pourtant il ne fut pas inquiété : heureusement pour lui ses collègues le jugeaient faible d'esprit et peu dangereux. En 1799, il fut proposé pour être Directeur; sous le Consulat, il fut président du corps législatif; puis il rentra dans la vie privée et mourut en 1809; il était membre de l'Institut.

L'Origine de tous les Cultes, son principal ouvrage, est de 1795. Dupuis s'en tient au déisme de Voltaire, ainsi que nous le montre l'épître dédicatoire à sa femme qui l'avait empêché de brûler son manuscrit dans un jour de découragement : « L'éloge le plus grand que l'on puisse faire de ton goût, c'est ton estime pour Voltaire, ce génie immortel dont la nature n'offrit jamais que cet exemple. » Il considère l'existence de Dieu comme hors de doute : « Existe-t-il un Dieu ou une Cause suprême vivante, intelligente, souverainement puissante, éternelle et incompréhensible

à l'homme? C'est ce que je n'examine pas et ce que je crois inutile d'examiner, parce que cela me paraît clair. » En revanche il nie formellement toute religion révélée : « Je ne parlerai pas des religions révélées parce qu'il n'en existe point et qu'il n'en peut exister. Toutes sont filles de la curiosité, de l'ignorance, de l'intérêt et de l'imposture. Les dieux chez moi sont enfants des hommes et je pense comme Hésiode, que la terre a produit le ciel. » Plus loin, dans l'examen d'un ouvrage phrygien connu sous le nom d'Apocalypse de Saint-Jean, il revient sur la même idée : « Il n'est point d'ouvrage inspiré, il n'est point de livre qui ne soit l'ouvrage des hommes et en conséquence qui ne contienne ou leurs erreurs, ou leur science. » Sa prétention est d'avoir étudié les questions religieuses sans système, sans opinion préconçue; c'est ce qui l'a conduit à des opinions contraires à celle des juifs et des chrétiens : « Mon opinion est l'inverse de celle des juifs et des chrétiens. Ils ne sont en contradiction avec moi que parce qu'ils le sont avec le bon sens et avec la nature elle-même. »

Toutes les religions, à son avis, sont nées du culte de l'univers et des phénomènes naturels : « Le nom de Dieu est un mot vide de sens, s'il ne désigne la cause universelle et la puissance active qui organise tous les êtres qui ont un commencement et une fin, c'est-à-dire l'Être principe de tout et qui n'en a point d'autre que lui-même. Telle la nature s'est toujours montrée aux hommes... L'empire de la nature sur tout ce qui naît, croît et périt ici-bas est trop marqué pour qu'on

puisse s'y méprendre ; mais on a imaginé depuis l'existence d'une cause invisible, d'une nature différente de celle de la cause visible, placée hors d'elle, agissant sur elle ; et ceux qui croient à tout l'ont admise sans s'inquiéter des preuves... Les subtilités de quelques penseurs ne firent jamais qu'une légère exception à l'opinion générale sur la nature qui resta en possession de la divinité et tint presque tous les mortels attachés à son culte, comme elle les tenait enchaînés sous ses lois. » Dupuis admet l'existence d'un peuple primitif possédant en astronomie des connaissances très-étendues, dont on n'a conservé que des débris. On adora les astres et surtout le soleil : « Le soleil fut donc dieu puisque nous attachons ce nom à l'être cause, à qui on ne voit aucune cause, à l'être qui paraît planer éternellement au-dessus des êtres qui naissent, croissent et vivent sous ses rayons ; à l'être qui mesure le temps des autres existences tandis que rien ne mesure ou ne pourrait mesurer la durée de la sienne ; à ce feu, aussi brillant à son coucher qu'à son lever, qui n'a ni vieillesse ni jeunesse, qui éclairait le monde lorsque notre œil pour la première fois s'est ouvert à la lumière et qui ne l'éclairera pas moins vivement lorsqu'il s'y fermera pour la dernière fois. Les mots de commencement et de fin ne semblent être faits que pour nous et non pour celui qui a tout vu naître et voit tout mourir. » Tous les dogmes, les cérémonies de tous les cultes, même chez les juifs, s'expliquent par l'adoration des astres : c'est la clef de tous les symboles, de tous les mystères. L'astrologie règne dans tout l'u-

nivers pendant un grand nombre de siècles ; l'étude des propriétés des nombres tient une grande place dans la philosophie de Pythagore, de Platon et des Stoïciens.

Dupuis rejette le système des héros divinisés, si souvent développé depuis Evhémère : ce système, dit-il, peut rendre compte de quelques faits, mais ce sont là des taches locales et passagères ; l'homme est manifestement trop petit pour être un dieu. Au contraire on ne pouvait pas ne pas être frappé de la vie intense qui est répandue dans tout l'univers et dont la considération conduisit à personnifier les forces cosmiques: « La personnification des forces de la nature sous des noms divers, voilà le sujet des plus beaux poèmes, comme des plus sottes légendes sacrées et des livres prétendus révélés ou apocalyptiques. Voilà pour les artistes l'arsenal le plus ancien de tous les beaux-arts... Sous ce rapport, la religion est belle, majestueuse, riche, pompeuse et digne de tenir le sceptre du goût, de l'imagination et des arts du génie. Mais ces fleurs, ces roses éclatantes furent bientôt desséchées par le souffle aride de la métaphysique, spectre sans substance, sans esprit ni couleurs et qui ronge tous les corps en les réduisant en atomes subtils que l'intellect seul peut saisir... L'homme a voulu pénétrer au delà du terme de sa vue et il n'est sorti de l'univers que pour s'égarer dans des déserts immenses où il n'a rencontré que des ombres qu'il créait lui-même... La nature visible ou les Dieux naturels, voilà sur quoi repose la mythologie bien conçue et toutes les théologies rapportées à

leur véritable origine. » L'auteur passe en revue les légendes des Dieux, Hercule, Thésée, Apollon, Bacchus, Ammon, Isis, Osiris ; il étudie les mystères de Cérès, de Bacchus, de Diane, ceux de Samothrace : il en conclut que toutes les religions viennent de l'Egypte et de la Phénicie.

Contrairement à l'opinion de tous les philosophes du XVIIIe siècle, Dupuis nie qu'une religion soit utile au peuple : « On a dit qu'il fallait une religion au peuple : oui, s'il en pouvait exister sans prêtres ; s'il en était une qui fût vraie, autre que le culte de la vertu et l'admiration de la nature, parcequ'alors ce serait sur la vérité que la morale s'appuierait. Mais il ne lui en faut pas quand on la crée, parcequ'alors elle ne peut avoir pour base que l'imposture.... Personne n'a le droit de tromper son semblable, quelque avantage qu'il puisse se promettre de son imposture. » Rien n'est plus dangereux que d'associer, comme on le fait d'ordinaire, la morale à la religion : le peuple, à mesure qu'il s'instruit, perd ses croyances religieuses et avec elles toute vertu. « Ce n'est pas la faute de la raison, qui vient lui rendre la lumière d'un flambeau que les despotes et les prêtres s'étaient efforcés d'éteindre.... Que je plains les hommes qui croient avoir besoin de rois pour avoir un gouvernement et des lois, et de prêtres, pour avoir des mœurs ! Ils auraient dû savoir que la nature nous fit libres et bons, que les rois nous ont faits esclaves et que les prêtres, par leurs exemples, nous ont rendus vicieux. » La haine de Dupuis contre la religion chrétienne s'exhale en termes violents :

« Que dirai-je des exemples que cette religion nous propose à imiter comme les plus parfaits ?... quels sont les héros de cette religion ?... Quel spectacle humiliant pour l'humanité que celui d'un homme fort et vigoureux qui vit d'aumônes plutôt que des fruits de son travail ; qui, pouvant être utile à lui-même et à ses concitoyens, aime mieux n'être qu'un benêt contemplatif à charge à la société dont il est la honte et le fardeau ! » Le christianisme est issu des mystères de Mithra ; la légende du Christ est un symbole astronomique et la description du Zodiaque ; la doctrine de la faute et de la réparation, c'est l'histoire allégorique de la lumière ; Jésus est le soleil, né sous le signe de la Vierge ; toutes les fêtes du christianisme célèbrent des événements astronomiques. Comment donc expliquer le succès d'une telle imposture ? Le peuple, c'est-à-dire le grand nombre, plus avide d'être trompé que l'imposteur le plus hardi n'est de séduire, fournit dans tous les siècles contre lui une arme puissante aux tyrans de sa raison laquelle, toujours malade, se laisse aisément prendre aux promesses intéressées de ces dépositaires prétendus des secrets de la nature et de la divinité. » Le rôle de la philosophie est au contraire de ramener les hommes à la vérité. « C'est à la philosophie, qui s'instruit encore plus à observer l'origine et les progrès des erreurs de l'homme qu'à suivre celle de ses connaissances, qui sont toujours resserrées dans un cercle fort étroit, à remonter vers la source de ces fictions et à faire sortir la vérité de dessous le voile dont la fable l'a couverte. »

Le ton de tout l'ouvrage est celui de la conviction la plus profonde et la plus sincère ; l'auteur témoigne un grand dédain pour ses contradicteurs : « Si les érudits à cerveau étroit trouvent notre marche trop libre parce qu'elle n'est point pesante, nous ne chercherons pas à nous justifier auprès d'eux puisque la nature, en leur refusant le génie, les a par là même rendus incapables de le reconnaître partout où il se montre dans l'antiquité à la hauteur de laquelle ils ne peuvent s'élever. » L'Origine de tous les Cultes n'est pas un livre de philosophie ou l'œuvre d'un véritable philosophe ; c'est un ouvrage d'érudition systématique ; ce qu'il renferme d'original, ce ne sont pas les idées philosophiques. Dupuis est ce que l'on appelait au XVIIIe siècle un philosophe : il se porte aux bornes extrêmes de la généralisation, il conclut sans cesse de beaucoup à tous, il poursuit ses principes jusqu'à leurs dernières conséquences ; mais la critique lui fait absolument défaut. Quant à son aversion pour le christianisme et à son ignorance des caractères essentiels de cette religion, elle s'explique comme une réaction violente contre la longue domination de l'église.

La valeur de cet ouvrage est de beaucoup supérieure à celle des Ruines. Ce n'est pas un pamphlet ; le ton n'a rien d'oratoire ni surtout de déclamatoire. Il se compose de quatre gros volumes in-4°, y compris un atlas de 22 planches remarquablement gravées, reproduisant des bas-reliefs, des planisphères célestes de différentes religions, des zodiaques, des thèmes géné-

thliaques. C'était un livre savant, inaccessible à la masse du public; Dupuis en fit en 1796 un abrégé, réimprimé sous la Restauration; Destutt de Tracy en publia un autre en 1804 ; il n'eut jamais que peu de lecteurs. Mais s'il n'obtint pas une vogue éclatante, il fait honneur à son auteur : plusieurs de ses vues sur les religions de l'Orient ont été confirmées ; son système a été plusieurs fois repris et discuté dans notre siècle.

CHAPITRE III.

Naigeon, Silvain Maréchal, Lalande, Laharpe.

Nous aimerions à nous arrêter ici. Si nous avons adressé de graves critiques à Condorcet, à Volney, à Dupuis, nous avons reconnu que ce sont des hommes de grande valeur et que l'on ne doit nommer qu'avec respect. Mais l'historien doit être complet; il faut voir jusqu'au bout ce qu'a produit la philosophie du XVIIIe siècle, ce que deviennent les idées en passant dans des esprits non plus de second ordre, mais de catégorie très-inférieure, incapables de sentir ce qu'il y a de grand et de large dans les doctrines qu'ils professent. Nous observons ici une queue d'école, dans toute la force du terme; mais si on ne la connaît pas, on ne comprend pas le discrédit où tomba rapidement la philosophie et le mauvais renom qu'a gardé celle du XVIIIe siècle.

L'un des principes que les philosophes avaient soutenus avec le plus de fermeté, c'était l'horreur du fanatisme et de l'intolérance : Naigeon est matérialiste et athée fanatique. Né à Paris en 1738, il cultiva d'abord les lettres, puis les sciences exactes; il se lia avec d'Holbach et surtout avec Diderot, dont il devint l'admirateur passionné : il imitait non seulement les expres-

sions, les tours de phrase, mais les manières de son maître; on l'avait surnommé le singe de Diderot. Le fait est que nous ne trouverons pas dans ses œuvres une seule idée qui soit de lui; il s'est borné à répéter ce que les autres avaient dit avant lui; mais il le répéta en termes plus violents et plus grossiers. Diderot l'appelait lui-même le petit ouragan.

Naigeon fut surtout éditeur, compilateur et traducteur. Il écrivit quelques articles pour l'Encyclopédie et plusieurs pamphlets contre le christianisme; il acheva la traduction des œuvres de Sénèque, entreprise par Lagrange, précepteur des enfants du baron d'Holbach; il traduisit lui-même le manuel d'Épictète et surveilla l'impression (1790) des Éléments de Morale Universelle de d'Holbach. De 1791-94 le libraire Panckoucke le chargea, pour l'Encyclopédie méthodique, du dictionnaire de philosophie ancienne et moderne: c'est le plus considérable et le plus intéressant de ses ouvrages. Il donna en 1798 une volumineuse édition des œuvres de Diderot; il collabora en 1801 à la publication de celles de Rousseau; en 1802 il publia une édition de Montaigne avec un commentaire fort étrange sur les idées et le caractère de l'auteur. L'âge le rendit beaucoup plus réservé: il en voulut beaucoup à Lalande de l'avoir inscrit dans son Dictionnaire des Athées. Membre de l'Institut pour la section de Morale, il y garda le silence et mourut dans l'oubli en 1810.

L'article Ame, qu'il inséra dans l'Encyclopédie, est curieux et spirituellement tourné: « Ame, substance inconnue, qui agit d'une façon inconnue sur notre

corps, que nous ne connaissons guère; nous devons en conclure que notre âme est spirituelle. Or personne n'ignore ce que c'est qu'un être spirituel. L'âme est la partie la plus noble de l'homme, attendu que c'est celle que nous connaissons le moins. Les animaux n'ont pas d'âme ou n'en ont que de matérielles; les prêtres et les moines ont des âmes spirituelles, mais quelques-uns d'entre eux ont la malice de ne point les montrer, ce qu'ils font sans doute par humilité. » Il expose la même opinion dans la Théologie portative, art. Esprit : « Toutes les fois que vous ne saurez pas comment une cause agit, vous n'aurez qu'à dire que cette cause est un esprit, et vous serez pleinement éclairé. »

Naigeon nie franchement la distinction de l'ordre physique et de l'ordre moral : « La distinction du monde moral et du monde physique est chimérique et contraire à la saine philosophie ; il n'y a pas deux mondes, il n'y en a qu'un et c'est le tout. Or le tout n'est ni bon ni mauvais : il est comme il doit être et il n'y a personne à accuser ni à glorifier, rien à craindre ni à espérer. »

La morale doit être soigneusement séparée de la religion afin d'être préservée de ce qu'il appelle la contagion sacrée ; elle ne doit avoir d'autre but que la recherche du bien-être, limitée à cette vie, sans se préoccuper d'un Dieu ou d'un autre monde. Naigeon ne se lasse pas de célébrer la grandeur de l'athéisme; nous avons vu les sentiments qu'il prête à Diderot ; il les soutient lui-même avec orgueil : « Campanella

n'avait pas assez d'étoffe pour être athée. On n'imagine pas combien il faut de force de tête, combien il faut avoir observé, comparé, médité, approfondi les sciences pour atteindre à cette opinion. »

Pendant la discussion sur la Déclaration des Droits de l'Homme, quand Grégoire réclama que le nom de Dieu fût inscrit en tête, Naigeon envoya une adresse à l'Assemblée Nationale, soutenant que dans cet acte l'on ne devait parler ni de Dieu, ni de religion. Un jour, dit-on, au mois de mai 1794, on le vit arriver tout bouleversé dans une maison amie, on le crut proscrit : « Vous êtes décrété ? Vous êtes sur la liste des victimes ? — Non, c'est bien pis. — Et quoi donc ? — Ce monstre de Robespierre ! Il vient de décréter l'Être Suprême ! » L'anecdote est-elle bien authentique ? Nous n'oserions l'affirmer. En tous cas, elle exprime bien la consternation de Naigeon quand il vit s'évanouir une de ses plus chères espérances : il avait compté que la Révolution délivrerait la terre non seulement des rois, mais de Dieu.

La philosophie ancienne et moderne occupe dans l'Encyclopédie méthodique trois volumes in-quarto. Naigeon parle avec un profond dédain de Brucker et de Dutens, qu'il copie souvent ; souvent aussi il se borne à reproduire des articles de divers auteurs, empruntés à la grande encyclopédie ; sur Platon et sur Aristote, par exemple, il réimprime ce qu'avait écrit Diderot. L'ouvrage manque absolument de proportion ; il présente surtout des lacunes considérables : étrange dictionnaire d'histoire de la philosophie, où nous ne

trouvons pas les noms de Descartes ni de Malebranche, ni, omission qui nous paraît plus surprenante encore, ceux de Voltaire, ni de Rousseau ! En revanche Naigeon consacre un très long article à Diderot et cite de nombreux extraits de ses œuvres. Il s'étend longuement sur les Académiciens, sur les Athées, les Atomistes, Campanella, Vanini et sur les disciples les plus obscurs des philosophes du XVIIIe siècle, Boulanger, Mirabaud, Toland. Il saisit toutes les occasions d'exprimer l'horreur que lui inspire la religion : « Une histoire raisonnée de la philosophie serait le remède le plus doux, le plus efficace contre les deux fléaux les plus destructeurs de l'espèce humaine, les prêtres et les rois... Toutes les religions connues ayant une origine commune doivent nécessairement finir toutes de la même manière, c'est-à-dire être regardées un peu plus tôt un peu plus tard comme des espèces de mythologies et, comme telles, exercer un jour la sagacité de quelque érudit qui voudra recueillir ces tristes débris d'une partie des folies humaines et connaître les causes de la plupart des maux qui ont désolé la terre et des crimes qui l'ont souillée... Ce qu'on appelle aujourd'hui religion sera demain conte absurde... Rien ne serait plus ridicule que de traiter la religion chrétienne comme une science positive (1) ». Il manifeste une haine implacable contre les prêtres ; il ne parle que de les enchaîner, de les

(1) *Encyclopédie méthodique. Philosophie ancienne et moderne.* Discours préliminaire.

museler, de leur couper la langue. Il affecte un mépris tout particulier de la religion chrétienne : « Nous ne commettrons pas ici la même faute que l'abbé Bergier a faite dans son Dictionnaire Théologique. Ce prêtre, d'une crédulité stupide, avait beaucoup étudié la théologie, ce qui signifie en d'autres termes qu'il n'avait guère dans la tête que des erreurs et des absurdités... S'il avait fait un dictionnaire purement historique des dogmes et de la croyance des chrétiens depuis l'origine jusqu'au XVIIIe siècle, ce livre aurait été un jour un fort bon livre de mythologie (1) ».

On a grand tort de croire que la religion est un frein nécessaire pour les rois et pour les peuples : « Il ne peut y avoir de frein pour les rois qu'une responsabilité personnelle et capitale ; et la crainte de perdre la vie par un jugement légal serait une force réprimante plus réelle, plus efficace que la crainte de Dieu ou du diable... Le prédicateur le plus éloquent d'un Etat, l'apôtre dont l'Evangile aura dans tous les temps et chez tous les peuples le succès le plus assuré et le plus constant, c'est le bourre au (2) ».

Un des articles les plus longs et les plus curieux est celui que Naigeon a composé sur le curé Meslier. Nous ne sommes pas bien sûrs que ce personnage ait réellement existé. On nous dit qu'il était curé d'Etrépigny et de But en Champagne, qu'il mourut en 1733 et qu'il laissa un testament où, demandant pardon à

(1) Art. Jésus-Christ (*Hist. des superstitions anciennes et modernes*).

(2) Art. Meslier.

ses paroissiens de les avoir si longtemps trompés, il entreprenait de prouver la fausseté de la religion des chrétiens (qu'il appelait déichristicoles) et son infériorité par rapport au paganisme. Ce testament est le manifeste de la plus grossière irreligion, il est rempli d'attaques ignobles contre le christianisme. Mais est-il authentique? C'est une question souvent discutée. Le testament de Meslier fut publié pour la première fois par Voltaire en 1762; ne l'avait-il pas fabriqué? Dans une lettre à Helvétius, de mai 1763, il dit que ce manifeste était écrit du style d'un cheval de carrosse: nous ne trouvons rien, dans l'extrait qu'il en donne, qui justifie cette critique. Le Bon Sens, publié sous le nom de Meslier, est certainement de d'Holbach. C'est probablement un de ces masques dont les philosophes du XVIIIe siècle se couvraient pour exprimer leurs idées les plus audacieuses, de même qu'ils publiaient beaucoup de leurs écrits sous les noms de Boulanger et de Mirabaud, qui étaient morts. Quoi qu'il en soit, Naigeon n'hésite pas à admirer et à adopter pour son compte les idées qu'il prête à Meslier. « Je voudrais, et ce sera le dernier, comme le plus ardent, de mes souhaits, je voudrais que le dernier des rois fût étranglé avec les boyaux du dernier des prêtres (1). — On écrira, si l'on veut, dix mille ans sur ce sujet, mais on ne produira jamais une pensée plus profonde, plus fortement conçue, et dont le tour et l'expression aient plus de vivacité, de pré-

(1) *Testament de Meslier.*

cision et d'énergie. » Il est triste d'avoir à donner place dans l'histoire de la philosophie à l'auteur de pareilles insanités.

Chez Silvain Maréchal, le style est plus élégant, plus distingué que chez Naigeon, mais la pensée ne s'élève pas plus haut et n'a pas plus d'originalité. Né à Paris en 1750, il avait été d'abord avocat au Parlement ; une certaine difficulté qu'il avait à parler le jeta dans la littérature : il se fit connaître par des poésies légères et des pastorales qui eurent du succès et prit le nom de berger Silvain. Ayant obtenu la place de sous-bibliothécaire au collège Mazarin, il se livra avec ardeur à l'étude : le travail lui était rendu plus facile par une mémoire vaste et heureuse. Il conçut alors un vif enthousiasme pour la philosophie d'Holbach ; délaissant Théocrite, il prit désormais Lucrèce pour modèle et son ambition fut de devenir le Lucrèce français.

En 1779 parut le Pibrac moderne, recueil de quatrains, de distiques moraux, de maximes en vers isolés, à l'imitation du livre du président de Pibrac qui avait obtenu une grande vogue au XVIe siècle. En 1781, il donna les fragments d'un poëme moral sur Dieu où se manifestent, selon ses propres expressions, de notables progrès en athéisme. Puis vint sous ce titre : « Livre échappé au déluge, » un pamphlet contre l'Ancien Testament, en style des prophètes, qui lui fit perdre sa place de bibliothécaire. L'Almanach des Honnêtes Gens parut en 1787 : les noms des saints y sont remplacés par ceux des hommes illustres anciens et modernes ; Jésus-Christ n'est pas oublié, mais il est

mis entre Epicure et Ninon de l'Enclos. Le livre fut brûlé par ordre du Parlement et l'auteur enfermé quatre mois dans la prison de Saint-Lazare.

Pendant la Révolution, il se lia avec Chaumette et concourut à l'établissement du culte de la Raison ; il composa pour les fêtes de la nouvelle religion des discours, des stances et même des pièces de théâtre. Mais cet athée fanatique était en même temps un homme bon et tolérant : il s'employa avec le zèle le plus généreux à sauver un grand nombre de royalistes, de prêtres et de membres des deux premières assemblées. Cependant il poursuivait ce qu'il appelait lui-même sa carrière d'athée : en 1797 il publia le Code d'une société d'hommes sans Dieu ; en 1798, le Culte et la Loi des hommes sans Dieu ; pour être admis dans cette société, il faudrait avant tout prononcer ce serment : « Je promets et m'engage à combattre sans relâche, avec les seules armes de la raison, la grande et fatale erreur d'une croyance en Dieu. » La même année il fit paraître ses Pensées Libres sur les prêtres de tous les temps et de tous les pays ; enfin en 1799 le dictionnaire des athées. En 1801 il imprima encore un projet de loi portant défense aux femmes d'apprendre à lire ; ce petit écrit, probablement ironique, fut le dernier qu'il composa. Il mourut en 1803 avec beaucoup de calme et de sérénité.

Nous semblons peut-être ici perdre de vue notre sujet et dépasser singulièrement les bornes que nous nous étions tracées ; il n'en est rien. Les deux périodes que nous avons signalées dans l'histoire de la

philosophie pendant la révolution française se distinguent moins, avons-nous dit, par les dates que par les idées qu'elles représentent ; il nous appartient donc de poursuivre jusqu'au bout l'école voltairienne et encyclopédique ainsi que celle de Rousseau, tandis que nous laissons de côté tout ce qui appartient à l'école idéologique.

Le Dictionnaire des Athées est un ouvrage étrange : l'auteur y réunit avec une ardeur industrieuse et parfois comique toutes sortes de célébrités anciennes et modernes, d'écrivains et d'hommes du monde qu'il prétend avoir été athées, souvent sans le savoir. Et comment le prouve-t-il ? Le procédé est toujours le même : il cite une ou deux phrases soigneusement détachées du contexte ; et voilà comme se trouvent enrégimentés parmi les athées non seulement des philosophes tels que les Epicuriens et les Stoïciens, Pythagore et Spinoza, mais des théologiens tels que Zoroastre, Abailard, Pascal, Bossuet, Leibnitz ; des Pères de l'Église, tels que Saint Justin et Saint Augustin. Il écrit comme épigraphe en tête de son livre : *Ecce vir*, qu'il oppose à la parole célèbre : *Ecce homo*. Le discours préliminaire est le manifeste le plus clair et le plus complet de l'athéisme : c'est la réponse à cette question : qu'est-ce qu'un athée ? « Dieu, dit-il, n'a pas toujours été : il fut un temps pendant lequel l'homme, vivant dans sa famille, ne connaissait d'autre autorité que son père. Alors il avait peu de besoins, ayant peu de désirs. Ce n'était point une brute, ainsi qu'on a voulu le faire entendre. Pense-t-on à ce dont

on n'a nul besoin? et quel besoin a-t-on d'un Dieu quand on possède un père, une femme, des enfants, un ami, des bras, des yeux et son cœur? Eh bien : un véritable athée est cet homme du siècle d'or... L'athée est l'homme de la nature, se repliant sur lui-même et se dégageant des liens qu'on lui a fait contracter à son insu... Il remplit ses obligations de citoyen et se résigne aux décrets de la nécessité... (Ici Maréchal explique longuement ce que n'est pas l'athée). Ce n'est pas ce philosophiste timoré et sans énergie qui rougit de son opinion comme d'une mauvaise pensée ; lâche ami de la vérité, il la compromettra plutôt que de se compromettre... Il ne craint pas Dieu, mais il redoute les hommes... Quelques bonnes âmes s'apitoyent sur les athées. Mais avec le bon esprit de ne s'occuper ni du passé qui n'est plus, ni de l'avenir qui n'est pas encore, bornés au présent qui seul leur appartient, ils emploient leur temps le mieux possible; ils prennent pour règle de conduite la nature, qui ne connaît point de lacune et qui ne trompe jamais. » Le vrai athée ne nie point l'existence de Dieu : il ne s'en occupe pas : « Y a-t-il un Dieu au ciel? Cette question pour moi n'est pas plus importante que celle-ci : Y a-t-il des animaux dans la lune? » « Je n'ai pas plus besoin d'un Dieu, que lui de moi, » ajoute-t-il en rappelant un de ses vers les mieux venus.

Silvain Maréchal établit une longue comparaison entre l'homme sans Dieu et l'homme de Dieu ; il se complaît dans le tableau des crimes causés par la religion. Les hommes d'Etat, poursuit-il, seraient

mortifiés qu'on les crût religieux ; mais ils voudraient que tout le monde le fût, hors eux-mêmes. Il semble en effet que la croyance à une vie future soit propre à inspirer au peuple, en présence des maux de la vie présente, une patience dont profitent les tyrans. On répète sans cesse que la religion est utile pour le peuple ; mais elle ne fait plus d'effet sur personne. La religion ne se maintient que par l'effet de l'habitude : « Dieu, dit-on, est utile à la société. — Oui, comme un vieux meuble, qui loin de servir ne fait qu'embarrasser, mais que l'on se transmet de la main à la main dans les familles et que l'on garde religieusement parce que le fils l'a reçu du père et le père de l'aïeul. » Dieu est tout ou rien, il ne saurait y avoir de milieu : « Matière ou abstraction, la divinité est tout ou n'est rien et ceux qui en parlent sont tous des Spinozistes ou des don Quichottes. Dieu doit la naissance à un malentendu : il n'existe que par le charme des paroles. La connaissance le tue et l'anéantit. »

Nous trouvons les mêmes idées dans tous ses ouvrages ; elles sont exposées parfois en vers heureux, bien frappés et qui font songer aux plus belles tirades de Mme Ackermann.

Dieu ! J'ose te nier !
Dieu fort, Dieu des combats, accepte le cartel
Qu'en champ clos, corps à corps, te propose un mortel ! (1)

Il conteste tout particulièrement la valeur de la preuve physique qu'on ne se lasse pas d'invoquer :

(1) *Lucrèce français.*

Ou Dieu n'existe pas, ou bien son existence
Est un fruit défendu pour notre intelligence.
... S'il existait un Dieu, tout devrait l'attester :
S'il existait un Dieu, pourrait-on en douter ?...
Dieu, mis dans le creuset de la saine raison,
Donne pour résidu seulement un vain son...
— Le hasard n'est qu'un mot. — Dieu qu'est-il autre [chose ?...]
Tout ce qui n'est pas corps, loin d'être Dieu, n'est [rien...]

C'est l'homme, et l'homme seul, qui a créé Dieu :

L'homme dit : Faisons Dieu ; qu'il soit à notre image!
Dieu fut, et l'ouvrier adora son ouvrage.

Cette imagination n'est d'aucune utilité pour la morale :

S'il faut un Dieu au peuple, il n'en faut point au sage.
Lui-même il est son Dieu...

Ma raison est ma règle et mon cœur est ma loi :
Je n'ai pas plus besoin d'un Dieu, que lui de moi.

Il importe au contraire de séparer au plus tôt la morale de la religion : « Il ne faut pas que le siècle qui va s'ouvrir conserve la moindre trace des turpitudes commises ou écrites avant lui, il ne faut pas que le siècle XIXe sache combien le XVIIIe avec toutes ses lumières et ses prétentions, ses idées libérales ou ses hardiesses fut encore servile et routinier dans ses opinions... Ce n'est pas pour plaire à la divinité, mais pour être bien avec lui-même, que l'athée pratique la vertu : l'homme vertueux seul a le droit d'être athée... Il ne prend d'ordres que de sa conscience. Il

a un trésor à garder, c'est son honneur... Il aurait honte de devoir à un Dieu une bonne œuvre qu'il peut produire lui-même. Le plus parfait désintéressement est la base de toutes ses actions :

Je veux, quand je fais bien, être seul : Dieu me gêne.

Il est temps que l'homme s'affranchisse de tout joug, qu'il ait le sentiment et le souci de sa dignité :

Je hais les Dieux ! Les Dieux ont engendré les rois...
Abhorre tous les jougs, même celui de Dieu...
Debout, respecte-toi, connais ce que tu vaux ;
N'adore pas un Dieu, tu n'as que des égaux...
Aux armes ! guerre à mort à la divinité,
Et des hommes sans Dieu fondons la république.

Mais nous savons ce qu'aurait été cette république des hommes sans Dieu. Silvain Maréchal prit part au complot de Babeuf ; on a retrouvé chez celui-ci le Manifeste des Egaux rédigé par notre philosophe : il soutenait qu'il ne doit plus y avoir d'autre différence entre les hommes que celle de l'âge et du sexe et il concluait que tous doivent se contenter de la même portion et de la même qualité d'aliments, puisqu'elle leur suffit à tous.

Le charme de la forme, si commun au XVIIIe siècle, que nous avons été heureux de retrouver chez Silvain Maréchal, disparaît complétement chez son ami, son collaborateur et son continuateur, Jérôme Lalande (1732-1807), qui ne sut malheureusement pas se contenter d'être un astronome et un mathématicien de génie. Elevé par des parents très-pieux, puis mis au

collège chez les jésuites, il avait longtemps voulu prendre l'habit de la Société. Mais envoyé tout jeune encore à Berlin, sur la recommandation de l'Académie des sciences, pour calculer la parallaxe de la lune, il vit la cour de Frédéric II, connut la Mettrie et Maupertuis, et ses idées changèrent du tout au tout. Les francs-maçons le vénèrent comme un des hommes qui contribuèrent le plus par leurs lumières et par leur zêle au développement de la maçonnerie en France (1) : il fonda en 1776 et dirigea la Loge des Neuf Sœurs où il eut l'honneur de présider en 1778 à l'initiation de Voltaire et, quelques mois plus tard à la cérémonie funèbre célébrée en son honneur. Il se montre surtout le plus fanatique des athées. « Le spectacle du ciel paraît à tout le monde une preuve de l'existence de Dieu ; je le croyais à dix-neuf ans : aujourd'hui je n'y vois que de la matière et du mouvement. » Il réclame une place dans le Dictionnaire des Athées : « Je ne veux pas qu'on puisse dire un jour de moi : J. Lalande, qui ne fut pas un des derniers astronomes de son âge, ne fut pas un des premiers philosophes athées. » Lors de la fête de la Raison, il prononça un grand discours dans le ci-devant Panthéon. Il collabora, avons-nous dit, au livre de Silvain Maréchal, puis il en fit paraître deux suppléments en 1803 et en 1805. Napoléon fut très irrité de cette publication ; il écrivit une lettre sévère au secrétaire de l'Institut et fit infliger un blâme officiel à l'auteur devant la compagnie assemblée.

(1). Voir : *Etude sur* J. *Lalande* par le F. L. Amiable. 1889.

A partir de ce jour, Lalande se garda d'exprimer aussi bruyamment ses opinions.

Lalande fait le plus grand éloge de son maître : « Silvain Maréchal fut un des plus éloquents prédicateurs de la morale et de la vertu en les séparant des considérations qui leur sont étrangères et personne n'en a parlé avec plus de sensibilité, de raison et d'esprit. La vertu d'un athée est plus sûre et plus noble que celle d'un croyant. » Il inscrit aussi lui dans le supplément du dictionnaire non-seulement les athées déclarés, mais ceux qui sans le vouloir ont donné lieu de croire qu'ils étaient voisins de l'athéisme ou du matérialisme, ce qui est la même chose ; formule singulièrement large, qui lui permet de compter comme des athées Frédéric II, Marie-Thérèse, Socrate, Voltaire et Kant. Pour lui, c'est avec fierté qu'il fait étalage de son athéisme : « On me reproche de trop parler d'athéisme ; je conviens que c'est un effet d'amour-propre ; il me semble que je m'élève au-dessus du vulgaire. Je suis plus content de moi, je m'estime davantage en me voyant si convaincu, si affermi, si sûr d'une vérité si contestée, si méconnue. Je suis flatté et je m'applaudis souvent d'avoir trouvé la vérité par la force et la continuité de 50 ans de réflexions profondes et de n'avoir plus aucune espèce de doute dans mon sujet, sur lequel presque tous les hommes sont dans l'erreur ou dans le doute. Je me félicite plus de mes progrès en athéisme que de ceux que je puis avoir faits en astronomie, parce qu'il y a peu de personnes qui aient acquis l'évidence à laquelle je crois être parvenu. »

Il convient, il est vrai, que l'athéisme ne doit pas être propagé dans le peuple : « Je dois répéter aussi contre les athées ce que j'ai dit plusieurs fois, qu'ils auraient tort de chercher à propager une doctrine qui n'est pas à la portée du peuple et qui ne peut lui être ni agréable ni utile. » Mais il ne s'arrête pas pour si peu et rien n'ébranle sa confiance dans l'avenir : « La religion est nécessaire aux enfants, mais ils grandiront ; elle est utile pour consoler les faibles : tâchons de leur donner de la force. Mais quelle folie de conclure qu'elle est vraie parce que les hommes sont encore dans l'enfance ! » En somme Lalande est un esprit étroit et exclusif et les termes grossiers dans lesquels il exprime son mépris pour ses contradicteurs ne nous étonnent pas. On lui disait un jour : « Vous qui contemplez le soleil, la lune et les étoiles, comment n'y voyez vous pas l'Etre Suprême ? » Il répondit : « Je vois qu'il y a un soleil, une lune, des étoiles et que vous êtes une bête. » Et une autre fois : « Un théïste me dit : Je ne me fierais pas à vous dans un bois. Je lui répliquai : Et moi encore moins ; si vous croyez la morale insuffisante et si vous n'y substituez qu'une bêtise, elle ne vous suffira pas. »

Le spectacle affligeant que nous présentent ces derniers représentants de la philosophie du XVIIIe siècle est heureusement égayé par un épisode comique, grâce à l'entrée en scène de Laharpe. Nous n'avons pas à apprécier sa valeur comme critique littéraire, ni son rôle dans l'histoire des lettres : mais il a eu la prétention d'être philosophe, comme tous les écrivains

de son temps, et il n'a réussi qu'à se couvrir de ridicule. Incapable de comprendre les opinions qu'il adopte successivement, il en change avec une merveilleuse souplesse, au gré des événements, et ne sait jamais où il convient de s'arrêter. Voltaire disait de lui : C'est un four qui toujours chauffe et où rien ne cuit. Il manque non seulement de mesure, mais de tenue et ne parvient à se faire prendre au sérieux par personne. Voltaire, qui protégea ses débuts, l'appelait : « mon fils, » et Laharpe lui répondait : Papa ! Ses ennemis l'appelaient Bébé, comme le nain du roi Stanislas de Pologne.

Il commença par être le disciple fanatique des philosophes et plus d'une fois leur obligé : ce qui ne l'empêchera pas d'apprécier en ces termes l'Encyclopédie au Tome XVIIe du Lycée : « Ce sont des Sophistes qui font le métier de mensonge... Leur plan fut combiné avec toute l'adresse que peuvent donner la crainte et la haine du bien et soutenu avec toute l'activité qui appartient à l'amour du mal. » Il adopte avec enthousiasme les principes de la Révolution ; le 3 décembre 1792, il ouvre son cours au Lycée Républicain coiffé du bonnet rouge : « Ce bonnet, dit-il, me pénètre et m'enflamme. » Ce cours valut à Laharpe l'honneur d'être cité avec éloges dans l'Encyclopédie Méthodique de Naigeon. Il y déclama un hymme à la Liberté qui est un furieux appel aux armes :

Le fer, il boit le sang ; le sang nourrit la rage,
Et la rage donne la mort !

Un autre jour, il demanda que la Convention fît effacer l'empreinte des tyrans sur tous les livres de la Bibliothèque Nationale, dût-il en coûter 4 millions : il aura beau jeu après cela à pérorer contre le vandalisme des Jacobins !

Aussitôt après le 9 thermidor, il se jette à corps perdu dans le royalisme et le catholicisme; il attaque les philosophes en termes des plus violents, pour faire oublier ses propres discours. S'il faut l'en croire, il eut à ce sujet une ardente polémique avec Lalande. Laharpe raconte qu'en 1797, au Lycée, il professait l'horreur et le mépris de la philosophie révolutionnaire. La grande majorité du public applaudissait. Mais l'astronome Lalande criait de toute sa force qu'il n'y avait de vrais philosophes que les athées. Puis il écrivit dans le Journal de Paris pour s'indigner que Laharpe osât dire que l'athéisme était une doctrine perverse, ennemie de tout ordre social et de tout gouvernement. « Il voulait bien ne pas croire que ce fût par scélératesse que j'eusse parlé ainsi, d'où il concluait que ce ne pouvait être que par imbécillité. »

Laharpe se vante encore d'avoir eu une attitude très hardie sous la Terreur: parlant des numéros de mai et juin 1794 du *Mercure*, il rappelle le vers de Virgile : *Si fata fuissent ut caderem, Meruisse manu.* Il aurait dit vingt fois de Robespierre : « C'est un homme de la dernière médiocrité en tout, hors en hypocrisie. » Ce nom surtout paraît lui inspirer une profonde horreur : « Un Robespierre (puisqu'il faut descendre à ce nom infâme que je ne puis prononcer sans faire une

sorte de violence au profond mépris que j'ai toujours eu pour lui et qu'il n'a pas ignoré), un Robespierre ! » Le malheur est que l'on a retrouvé chez Robespierre une lettre de Laharpe pleine de flagorneries à propos de son discours sur l'Être Suprême; mais Courtois eut la faiblesse de rendre la lettre à Laharpe, qui s'empressa, bien entendu, de la détruire; l'existence de cette lettre est attestée par plusieurs témoins, entre autres par Garat. Ces intempérances de langage, si choquantes de sa part, justifient la satire mordante où M. J. Chénier le compare à Naigeon (1):

Tous les écrivains dont nous venons de parler sont-ils vraiment des philosophes? Gardons-nous d'attacher plus d'importance qu'il ne convient à une question de mots. Le XVIIIe siècle leur eût certainement donné ce nom, car ils sont les ennemis déclarés du christianisme; les questions qu'ils agitent, la nature de l'âme,

(1) Or, connaissez-vous en France
Certain couple sauvageon,
Prisant peu la tolérance,
Messieurs Laharpe et Naigeon ?
Entre eux il s'élève un schisme,
L'un étant grave docteur,
Ferré sur le catéchisme,
L'autre athée inquisiteur.
Tous deux braillent comme pies :
Déistes ne sont leurs saints ;
Laharpe les trouve impies;
Naigeon les dit capucins...
Laharpe a le feu céleste
Et Naigeon le feu d'enfer...
Laharpe fait les athées
Et Naigeon fait les dévots.

l'existence de Dieu sont les plus hautes de la philosophie : mais les traitent-ils en philosophes ? En comprennent-ils toute la gravité et la portée ? Ont-ils les qualités de l'esprit philosophique ? Ils ne prennent jamais la peine de prouver, d'argumenter, de discuter ; ils dogmatisent d'un ton de plus en plus tranchant et grossier en accablant leurs adversaires de plaisanteries inconvenantes.

Ce n'était pas la première fois que ces doctrines étaient soutenues ; pendant le cours du XVIIIe siècle beaucoup de livres avaient été imprimés qui ne valaient pas mieux ni pour le fond, ni pour la forme ; mais en même temps paraissaient d'admirables chefs d'œuvre ; les grands hommes condamnaient sans merci ces petits écrits et le goût public en faisait justice. Il n'en est plus de même maintenant : Naigeon, Silvain Maréchal occupent seuls toute la scène. Voilà qui nous montre de la manière la plus frappante la stérilité de la philosophie du XVIIIe siècle. Par une heureuse inconséquence, Voltaire, Diderot sont plus grands que leur système ; mais ils emportent leur génie au tombeau et leurs admirateurs ne produisent rien que d'étroit, de bas et de laid. Nous n'observons pendant toute cette période aucun développement de la philosophie ; nous ne trouvons pas de théories, pas même d'idées nouvelles ; ce sont toujours les mêmes affirmations énoncées sous une forme de plus en plus grossière et inintelligente : les esprits ne font que se rétrécir et s'abaisser.

CHAPITRE IV.

Bernardin de Saint-Pierre.

En présence de ces apôtres fougueux des doctrines encyclopédiques et holbachiennes, les idées philosophiques de Rousseau étaient défendues par un écrivain d'un rare mérite, Bernardin de Saint-Pierre.

La première partie de sa vie, très-aventureuse et peu édifiante, n'est pas faite, il en faut convenir, pour lui attirer notre sympathie (1). Né au Havre en 1737, d'une famille qui avait plus de prétentions que de titres à la noblesse, qui aurait aimé, selon le mot de Sainte-Beuve, à descendre d'Eustache de Saint-Pierre, il fit tout jeune un voyage à la Martinique et en revint fort désenchanté. Mis au collège à Caen chez les jésuites, il rêve de se faire missionnaire; plus tard, élève de l'école des Ponts-et-Chaussées. il en sort sans avoir obtenu le brevet; officier ingénieur, il se fait congédier pour indiscipline. Le voilà qui part pour la Russie, comptant obtenir de l'impératrice Catherine II de vastes territoires près de la mer Caspienne pour organiser une république modèle; à son retour, il est arrêté en Pologne par une aventure des plus romanesques. Il

(1) Voir F. Maury. *Etude sur la vie et les œuvres de Bernardin de Saint-Pierre*. 1892.

s'embarque enfin en 1767 pour l'île de France, mais nous le voyons rentrer au bout de trois ans, toujours mécontent. Quel fâcheux caractère en effet que le sien ! Avec la vanité la plus susceptible, la confiance la plus présomptueuse dans son génie, la prétention constamment affichée de faire de grandes choses, il manque d'application et surtout d'esprit de suite; il ne se rend pas compte des connaissances qui lui manquent, il n'a pas le sentiment des nécessités de la vie et des conditions du succès. Il se plaint sans cesse de ne pas réussir : qu'a-t-il donc fait pour cela? Il s'indigne qu'on ne soit pas plus généreux envers lui : en quoi l'a-t-il mérité? Il semble n'avoir pas non plus beaucoup de dignité : il passe son temps à solliciter de tous côtés; il accepte de toutes mains et trouve que l'on ne fait pas assez. Ne peut-on même pas l'accuser d'avoir oublié par moments les règles de la discrétion et de la délicatesse ? Il empruntait sans être bien sûr de pouvoir rendre; il abusa plusieurs fois de la complaisance de ses amis et leur causa de sérieux embarras.

A son retour en France, il est bien accueilli des philosophes et des encyclopédistes; mais il ne tarde pas à être choqué de leurs idées, de leurs méthodes, des mœurs du monde où ils vivent. Il recherche alors la société de Rousseau, vers lequel le portent de nombreuses affinités : nous observons en effet chez l'un et l'autre la même tournure d'esprit, la prédominance du cœur sur l'intelligence, le sentiment très-vif de la nature et avec cela une misanthropie amère et une

grande bizarrerie d'humeur. Bernardin était, lui aussi, un cerveau assez mal équilibré; il eut même, de son propre aveu, une crise de folie dans l'année 1779-80. Il parvient à apprivoiser Jean-Jacques Rousseau et vit quelque temps avec lui dans une intimité relative et intermittente; ils font ensemble de fréquentes promenades aux environs de Paris, qui sont l'occasion de longues conversations, interrompues de méditations silencieuses. Dans l'Essai sur Jean-Jacques Rousseau, Bernardin de Saint-Pierre nous rapporte un bon nombre d'anecdotes intéressantes, mais nous n'y trouvons rien de bien approfondi ni de bien instructif. Ces entretiens exercèrent sur lui une influence décisive et déterminèrent l'orientation définitive de son esprit.

En 1783, les Études de la Nature rendirent du jour au lendemain célèbre le nom de Bernardin et, ce qui n'était pas pour lui sans importance, lui procurèrent beaucoup d'argent. Nous reviendrons tout-à-l'heure sur les idées philosophiques que l'auteur y expose. Ce livre nous montre l'état dans lequel se trouvaient alors un grand nombre d'esprits : il fait ressortir l'influence considérable que les hommes de lettres ont exercée sur la société française et le rôle qu'ils peuvent être appelés à jouer dans l'Etat : « Il me semble qu'il se prépare pour nous quelque révolution favorable. Si elle arrive, on en sera redevable aux lettres. » Il insiste sur le bien que peut faire un roi, surtout en France; il énumère les espérances qu'a fait naître l'avènement de Louis XVI.

Le succès de Paul et Virginie en 1788 fut prodigieux.

On sait combien avait été désastreuse la lecture du manuscrit chez Mme Necker. Bernardin, désolé, voulait le brûler; Joseph Vernet, son ami, l'en empêcha et fit imprimer le livre chez Didot. L'auteur s'était proposé de prouver plusieurs grandes vérités, la bonté naturelle de l'homme, l'inutilité des sciences, etc.; heureusement il n'y paraît guère, sauf dans les conversations du vieillard. En tout cas, ce n'est pas ce qui fait le mérite du livre; ce n'est pas non plus ce à quoi le public fit attention, mais à cette grâce poétique relevée par une exquise simplicité et, mérite rare dans ce genre d'ouvrages, par une constante sobriété. Ce sont les mêmes qualités qui firent en 1792 le succès de la Chaumière Indienne et non la vive satire qu'elle renferme contre les académies et le clergé.

Dans les Vœux d'un Solitaire (1789) Bernardin expose ses idées sur les questions qui passionnent alors l'opinion publique. Pour lui, la liberté de penser est sacrée, mais la liberté de parler et d'écrire doit être réglée de manière à n'être jamais funeste aux individus ni à l'état. Il veut une entière liberté de religion (il reviendra sur ce sujet dans le Café de Surate, car, sous prétexte d'empêcher l'erreur, on ferme la porte à la vérité. Il réclame l'abolition de l'esclavage dans les colonies, mais demande que l'on y procède graduellement, afin de ne pas ruiner les planteurs. En juillet 1791, son nom fut porté sur la liste où l'Assemblée Nationale se proposait de choisir le gouverneur du Dauphin. Nommé en 1792 directeur du Jardin du Roi, il en rendit les collections plus accessibles au public;

il obtint que la Ménagerie du Roi, qui était auparavant à Versailles et que l'on voulait supprimer, fût transférée à Paris et il l'organisa. Mais cette place, qui convenait si bien à son caractère, sinon à ses aptitudes, fut supprimée en 1793. Il vécut alors oublié à la campagne. Le département de Loir-et-Cher l'avait élu député à la Convention, le quatrième sur sept; il refusa pour raison de santé.

Professeur de Morale à l'Ecole Normale, il n'y fit sa première leçon que le 3 pluviôse an III (23 janvier 1795) et quelle leçon! elle tient à peine 12 pages dans les Séances des Ecoles Normales. Les premiers mots : « Je suis père de famille et j'habite à la campagne, » excitèrent des applaudissements frénétiques qui nous montrent quelle était la popularité de Bernardin de Saint-Pierre et l'influence de Rousseau. La fin de ce discours est un curieux échantillon du ton et du style de l'époque : « On a eu raison de ne pas m'attendre. De tous les traités, celui dont vous avez le moins de besoin est celui des éléments de morale ; vous les aviez dans votre cœur, lorsqu'au milieu d'un hiver très rigoureux vous avez quitté vos familles pour bien mériter de la patrie. Je vous prépare des leçons de morale et vous m'en servez d'exemples. O mes frères, étendez-en l'influence jusqu'à moi; vous me donnerez part à vos vertus, si vous me donnez le temps de satisfaire à mes engagements. » Bernardin se plaint d'avoir été pris à l'improviste, de n'avoir pas eu le loisir de préparer ses leçons, d'être incapable d'improviser ; il promet de se mettre au travail et d'avoir son cours tout fait dans trois mois.

De longtemps on n'entendit plus parler de lui; on était déjà convaincu qu'il ne reparaîtrait plus et ses collègues ne se faisaient pas faute de plaisanter sur son compte. Mais quand la clôture de l'École Normale fut annoncée pour le 30 floréal an III, il se trouva prêt; il commença son cours le 2 floréal (21 avril) et, pour réparer le temps perdu, le continua tous les deux jours. Ses leçons n'ont pas été recueillies. L'indiscipline était grande alors à l'école et il ne paraît pas avoir eu beaucoup de succès; il se fit quelque temps illusion; il écrivait le 7: « Si les compliments n'ont pas été si nombreux, ils m'ont paru plus sincères. L'un m'a demandé ma parole de prendre son fils pour mon secrétaire, quand il serait en âge; l'autre s'est déclaré mon disciple; plusieurs m'ont prié instamment de faire imprimer mes leçons à part; un autre m'a dit: Nous étions cannibalisés, vous nous avez humanisés. Un bon nombre demandent à me venir voir dans mon logement (1). » Il dut cependant finir par se rendre à l'évidence: il n'avait aucune des qualités du professeur.

Dans les Harmonies de la Nature, publiées en 1796, et où nous trouvons probablement les idées qu'il se proposait de soutenir dans son cours à l'Ecole Normale, il développe les mêmes théories que dans les Etudes de la Nature, mais en les exagérant d'une façon déplorable. Il était membre de l'Institut, il avait un logement au Louvre, il recevait une pension de Napoléon, une autre de Lucien. Il avait épousé Mlle Didot et il

(1) *Correspondance*. T. III N° 18.

en avait eu deux enfants, un fils et une fille, que l'on avait appelés naturellement Paul et Virginie. Paul mourut jeune ; quant à Virginie, elle épousa le général de Gazan, un de ces héros des guerres de la République et de l'Empire dont les exploits nous paraissent aujourd'hui à peine croyables. Devenu veuf, Bernardin se remaria à l'âge de 63 ans avec Mlle de Pelleporc, qui lui survécut; elle épousa alors Aimé Martin, qui publia les œuvres de Bernardin de Saint Pierre et écrivit une biographie de l'auteur très élogieuse, mais d'une véracité souvent suspecte. Il passa la fin de sa vie à la campagne, à Essonne d'abord, puis à Eragny ; il mourut en 1814. Ses dernières paroles furent. « Je sens que je quitte la terre et non la vie. » Bernardin de Saint Pierre aurait dû être heureux, s'il avait pu l'être. Mais chez lui l'homme était loin de valoir l'écrivain. Nous voudrions l'aimer et l'estimer; nous envions ceux qui ne le connaissent que par ses chefs-d'œuvre et se font d'après ses livres une idée de leur auteur. C'était un homme d'une humeur bizarre et difficile, irritable, méfiant, égoïste, intolérant ; il se plaignait toujours de tout le monde, passa sa vie à se brouiller avec ses amis et ne sut jamais mettre de l'ordre dans ses affaires. Andrieux va jusqu'à dire qu'il était dur et méchant ; au moins manquait-il de bonté et des vertus de la vie de famille.

En philosophie, il est disciple de Rousseau et ennemi implacable des Encyclopédistes et des athées ; il ne parle de rien moins que de les étrangler: « L'athéisme est la punition de l'athée ; c'est le seul de

tous les crimes qui nous ôte à la fois l'espérance et le repentir. » A ses yeux, l'athéisme est toujours coupable : « C'est la méchanceté des hommes qui leur fait méconnaître une Providence dans la nature. »

Les progrès des sciences ont eu, d'après lui, les conséquences les plus funestes ; les analyses des savants faussent tout : « Il faut laisser chaque objet à sa place et rester à celle où nous avons été mis ». Pour lui, l'œuvre qu'il se propose est surtout synthétique. Il attaque vivement les botanistes dont les classifications empêchent de bien connaître les plantes ; il combat les théories de Buffon et prétend les remplacer par un système bizarre où il soutient entre autres que la terre est allongée et non aplatie aux pôles et que les marées sont produites par la fonte des glaces polaires.

C'est, à notre avis, tout le contraire d'un esprit scientifique. Bernardin de St-Pierre, ce grand admirateur de la nature, observe fort mal, parce qu'il observe toujours sous l'empire d'une idée préconçue et qu'il s'abandonne à tous les écarts de son imagination. Le savant, d'après lui, doit avoir avant tout le souci d'être édifiant : « Mon erreur en physique, dit-il, sera plus utile à la morale qu'une vérité d'ailleurs indifférente au bonheur des hommes. » Nous ne devons pas avoir l'ambition de tout comprendre : « C'est pour notre bonheur que la nature nous a caché les lois de sa toute puissance. » La faiblesse de la raison de l'homme ne peut que l'égarer en lui faisant imaginer de mauvaises méthodes. Ce qui fait la grandeur de l'homme, c'est le sen-

timent : c'est lui qui nous fait pénétrer l'ordre de la nature, qui nous atteste l'existence de Dieu, la Providence et l'immortalité de l'âme. « Ce n'est point, comme on le croit, la nature qui a d'abord montré Dieu à l'homme, mais c'est le sentiment de la Divinité dans l'homme qui lui a indiqué l'ordre de la nature... Rien n'est si lumineux dans l'étude de la nature que de référer tout ce qui existe à la bonté de Dieu et aux besoins de l'homme (1). » Il célèbre en termes singuliers l'ignorance et les plaisirs qu'elle nous procure : « L'ignorance avait appelé les dieux à ses joies, à ses chagrins, à son hyménée, à son tombeau : la science n'y voit plus que les éléments. Elle a abandonné l'homme à l'homme et l'a jeté sur la terre comme dans un désert... L'ignorance, à la considérer seule et sans la vérité avec laquelle elle a de si douces harmonies, est le repos de notre intelligence. Elle nous fait oublier les maux passés, nous dissimule les présents ; enfin elle est un bien, puisque nous la tenons de la nature (2). » L'ambition qu'il ose afficher à la fin du XVIIIe siècle, est donc de faire rebrousser chemin à l'humanité.

Les Etudes de la Nature présentent de grandes analogies avec la première partie du Traité de l'Existence de Dieu de Fénelon. Comme lui, Bernardin prouve l'existence de Dieu et la Providence par le spectacle du monde qu'il examine tout au long. « La nature offre des rapports si ingénieux, des intentions si bienveil-

(1) Etude X, p. 270.
(2) *Chaumière indienne*.

lantes, des scènes muettes si expressives et si peu aperçues que qui pourrait en présenter un faible tableau à l'homme le plus inattentif le ferait s'écrier : « Il y a quelqu'un ici ! » Son argumentation vaut surtout par le détail, particulièrement quand il parle des plantes, de leurs mœurs, des harmonies et des contrastes de leurs formes, de leurs couleurs, des rapports qu'elles présentent avec les animaux, de leur appropriation aux besoins et aux plaisirs des hommes. Il insiste avec complaisance sur l'ensemble, les rapports, les concerts, les convenances, les progressions, les analogies; il en voit partout, il ne se fait même pas faute de les forcer ou d'en inventer. Il ne comprend pas le rôle des oppositions, des luttes dans le monde ; il est parfois impatientant, comme le reconnaît Joubert, qui n'est certes pas un critique malveillant à son égard : « Il y a dans le style de Bernardin de Saint-Pierre un prisme qui lasse les yeux. Quand on l'a lu longtemps, on est charmé de voir la verdure et les arbres moins colorés dans la campagne qu'ils ne le sont dans ses écrits. Ses harmonies nous font aimer les dissonances qu'il bannissait du monde et qu'on y trouve à chaque pas. » Il outre encore ces défauts dans les Harmonies ; il traite successivement des harmonies aériennes, aquatiques, terrestres, végétales, animales, humaines, solaires, sidérales, etc. Le sens critique lui fait absolument défaut : il décrit les végétaux, les animaux, les habitants de Mercure, de Vénus, d'Uranus : il connaît leurs mœurs et leur caractère. Il gâte le sentiment si vif qu'il a des beautés de la nature par un perpétuel at-

tendrissement. Mais si cette invocation continuelle de principes admis à priori, qui ne supporteraient pas la discussion, si cette attribution à la Providence de préoccupations mesquines et d'attentions puériles nous exaspère à chaque instant, il y a quelque chose qui nous désarme dans la candeur de cette conviction et dans cet attachement intrépide à des dogmes d'où il tire lui-même de telles conséquences.

Jamais écrivain n'a compromis comme lui le principe des causes finales. Il en fait l'abus le plus étrange : non seulement tout a une fin, mais il affirme que cette fin, c'est l'homme : « Il est évident que le soleil est la première cause de la végétation et que l'homme en est la dernière fin. Le soleil est la circonférence et l'homme est le centre. » Il prétend connaître la fin de chaque chose, des marées, des courants, des montagnes, des volcans, des fléaux mêmes, des bêtes féroces, des parasites, des maladies, de la guerre, de la mort ; il entre dans les détails les plus extraordinaires (1) : il va jusqu'à dire que des cadavres ont été créés pour les animaux carnassiers ! Tout cela est le fait d'un homme qui ne sait pas s'arrêter, qui n'a pas le sentiment du faux et du ridicule, qui s'entête d'autant plus dans son idée qu'elle provoque plus de protestations. Quel dom-

(1) La nature a créé les cerises et les prunes à la mesure de notre bouche ; le coq, pour nous empêcher de dormir trop longtemps ; l'alouette pour inviter les bergers aux danses, la grive gourmande pour appeler aux vendanges les rustiques vignerons ; les oiseaux de mer et de rivière ne chantent pas, parce que le bruit de l'eau empêcherait de les entendre.

mage que Voltaire ne fût plus en vie ! Quel joli pendant il eût donné à Candide ! Cet optimisme béat de Bernardin de Saint-Pierre a sans doute beaucoup contribué à provoquer la réaction pessimiste du XIXe siècle ; il forme le contraste le plus curieux avec le ton de ses lettres où sans cesse il se plaint de tout et de tous.

Comme son maître, il insiste souvent sur la grandeur et la nécessité des sentiments religieux : « Il n'y a que la religion qui donne à nos passions un grand caractère .» Est-il chrétien ? Il paraît longtemps le croire : « La terre, dit-il, serait un paradis, si la religion chrétienne y était observée. » Il dit, en parlant du christianisme, notre religion. Il en fait à plusieurs reprises l'apologie ; il en attaque violemment les adversaires. Mais il ne croit pas aux dogmes fondamentaux, au péché originel, à la rédemption ; il est éloigné du clergé par sa richesse : « Le monde regarde aujourd'hui avec envie et, disons-le, avec haine, la plupart des prêtres. » Dans la suite des Vœux d'un Solitaire, il se prononce pour la constitution civile du clergé, pour la messe en Français, le mariage des prêtres et la suppression des cloches. La Chaumière Indienne renferme encore de nombreuses attaques contre les prêtres. Les malheurs du clergé pendant la révolution ne le touchèrent pas. Plus tard il parut se rallier aux Théophilanthropes : il proposa de faire du Panthéon le temple de la religion primitive avec les principaux magistrats pour pontifes. En somme il s'en tient au déisme du Vicaire Savoyard, mais il a le courage de

le professer pendant le triomphe des idées contraires.

En 1798 la classe des Sciences Morales de l'Institut avait mis au concours cette question : « Quelles sont les institutions propres à fonder la morale d'un peuple ? » Elle reçut un grand nombre de mémoires qui jettent un jour intéressant sur l'état des idées et des mœurs : l'un voulait que les mères échangeassent leurs enfants, les fissent passer de maison en maison jusqu'à l'âge de 15 ans ; un autre demandait l'établissement d'un livre de famille pour conserver à perpétuité le souvenir des fautes des enfants (les fils viendraient sans doute plus tard y apprendre à respecter leur père) ; un autre proposait d'élever dans les places publiques des colonnes infamantes pour flétrir à jamais le nom des criminels (il n'était pas question de chercher à les ramener à la vertu). Celui-ci au contraire comptait créer un journal officiel pour publier tous les actes de vertu, faire prononcer dans chaque village, au retour de certains anniversaires, l'éloge de ceux qui ont bien mérité du pays. Celui-là croyait porter les enfants à la vertu par l'exemple des anciens, par des récompenses publiques et par un jugement des morts, comme en Egypte. Cet autre obtenait le même résultat en faisant, dans les jours solennels, cultiver aux enfants des écoles le jardin de la veuve, du vieillard, des orphelins. Tel mémoire parlait d'ériger des tribunaux de censure, organes de la conscience publique : il y aurait trois censeurs dans les petites communes, 24 dans les grandes. Tel autre (Destutt de Tracy reconnut plus tard en être l'auteur) voulait tout simplement

recourir aux gendarmes et à des escouades de cavalerie pour fortifier l'enseignement de la morale. Tous oubliaient ou même niaient formellement l'idée de Dieu; la croyance à l'immortalité de l'âme était présentée comme un produit de l'orgueil. Bernardin de Saint-Pierre, chargé du rapport, en donna lecture le 3 juillet 1798; il protestait avec énergie contre le caractère commun de ces mémoires : « Il y va de votre devoir, ajoutait-il, de manifester le principe d'où dérive toute morale ou privée ou publique. Déclarez donc que vous regardez l'existence de Dieu comme la base de toute morale : si quelques intrigants en murmurent, le genre humain vous applaudira. » Aussitôt un violent tumulte s'élève dans l'Assemblée : un des membres (A. Martin dit Cabanis, d'autres attribuent cette incartade à Volney) s'écrie : « Je jure qu'il n'y a pas de Dieu et je demande que son nom ne soit pas prononcé dans cette enceinte. » Bernardin se retire dans une autre salle, il écrit à la hâte une justification qu'il essaie de lire à ses collègues; de nouvelles rumeurs l'en empêchent. Il fait alors imprimer son discours et le fait distribuer à la porte de la salle. Cet épisode ne fit qu'augmenter l'irritation de Bernardin de Saint-Pierre contre ses contemporains et surtout contre les philosophes.

Un autre point sur lequel il aime à revenir, c'est que l'homme, naturellement bon, est gâté par l'éducation que nous lui donnons. Les critiques qu'il adresse au système en vigueur de son temps sont souvent justes: on développe l'émulation, l'ambition,

l'orgueil; on abuse des châtiments les plus cruels; on veut à toute force refaire la nature des enfants. Quant à ses projets personnels, ils ne paraissaient pas heureux; nous y retrouvons trop de réminiscences des livres et de l'antiquité. Il faut d'abord, dit-il, donner aux enfants des noms qu'ils soient fiers de porter et qu'ils s'efforcent de mériter; cet usage fut en effet adopté pendant la révolution et l'histoire nous apprend s'il a produit les effets moralisateurs que l'on en attendait. L'instruction sera donnée dans les écoles de la Patrie où riches et pauvres seront élevés en commun; cette instruction sera utilitaire: chaque enfant devra apprendre un métier; on consacrera beaucoup de temps aux exercices du corps; on renoncera complétement aux humanités, qui seront remplacées par l'étude des sciences naturelles. On aura soin de rendre le travail attrayant: tout ce qu'il faut apprendre, même la géométrie, sera mis en vers et en musique. On ne négligera plus l'éducation du patriotisme; on accoutumera les enfants au service militaire: Bernardin de Saint-Pierre rêve déjà l'institution des bataillons scolaires et en trace l'organisation. L'action des maîtres sera secondée par des inscriptions morales dont on aura soin de couvrir les murs. On remplira les enfants non pas de la crainte, mais de l'amour de Dieu; on n'attendra pas l'âge de 14 ans pour commencer leur éducation religieuse; elle s'inspirera de l'Evangile. On apportera la plus grande attention à l'éducation des filles, afin de développer en elles les vertus domestiques; on prendra garde surtout de

ne choisir que des maîtres qui aiment les enfants.

L'œuvre de l'éducation doit être complétée par les lois civiles et politiques. Les maux de l'humanité viennent en grande partie du vice des institutions; on y échapperait, si on suivait les lois de la nature : elle nous comble de biens, mais l'homme est ingénieux à les gâter. Nous trouvons bien dans les livres de Bernardin de Saint-Pierre une critique très-vive des institutions sociales, des usages, de la civilité, du régime économique; dans Paul et Virginie, il attaque directement les préjugés régnants sur l'inégalité des conditions et sur les naissances illégitimes; Empsaël est un plaidoyer contre l'esclavage; mais nous chercherions vainement chez lui des idées précises, un plan d'organisation, un système de constitution. Il ne croit pas le peuple digne d'une confiance absolue : « Le peuple n'est pas mon idole; si les puissances qui le gouvernent sont corrompues , il en est lui-même la cause... Je ne crois pas la vertu le partage du peuple, mais je la crois répartie dans toutes les conditions, rare chez les petits, chez les médiocres et chez les grands. » Ce qu'il rêverait, c'est une sorte de gouvernement patriarcal; le peuple serait entièrement libre sous l'autorité absolue, irresponsable d'un sage qui le forcerait à n'être sujet que de la vertu. Bernardin donne son adhésion sans réserves à la célèbre formule : *Salus populi suprema lex esto.*

La croyance à l'immortalité de l'âme lui inspire des idées bien curieuses sur le rôle moralisateur des cimetières : il revient à plusieurs reprises sur le projet

d'un Elysée, c'est-à-dire d'un lieu de sépulture établi dans une des îles de la Seine, au-dessous de Paris; il entre dans de grands détails sur la disposition des bosquets, sur les monuments que l'on y éléverait, sur les emblèmes, les inscriptions qu'on y multiplierait: il est convaincu que rien ne serait plus efficace pour enseigner aux citoyens toutes les vertus.

Nous ne rencontrons donc pas chez Bernardin de Saint-Pierre une seule idée nouvelle ; tout cela c'est du Rousseau, mais du Rousseau rapetissé au point d'être souvent puéril; cette sentimentalité superficielle, cette religiosité vague est de nature à entretenir dans les âmes un besoin maladif, sans être capable de le satisfaire. Il y a chez Rousseau une grandeur saisissante que nous ne retrouvons pas chez son disciple; celui-ci n'a pas développé la belle théorie du droit et de la liberté inhérente à la nature humaine: — peut-être ne l'avait-il pas bien comprise ; il ne nous fait plus entendre de protestations ardentes, de revendications hautaines; il n'est pas un tribun, mais un rêveur; il charme souvent, il n'entraîne jamais. Son originalité est d'avoir admirablement vu et senti la nature tropicale, sa puissance et ses enchantements; ses qualités sont surtout littéraires ; c'est par là qu'il a acquis une gloire impérissable et exercé une influence féconde sur la période suivante de notre histoire (1).

Et cependant il y avait, nous en sommes convaincu,

(1) Cf. F. Maury, Op. cit.

bien autre chose en lui; il possédait le germe de précieuses qualités ! Il y a une vérité, une sincérité incontestable dans l'admiration passionnée qu'il témoigne pour le beau sous toutes les formes, dans son amour non seulement pour la nature telle qu'elle sort des mains de Dieu, mais aussi pour les hommes. Il est sensible au charme particulier de Paris : « J'aime Paris ; après la campagne, je le préfère à tout au monde. Je voudrais qu'il n'y eût pas d'autre ville en France, que tout le reste fût hameaux. » Il signale l'intérêt que présente l'étude du peuple dans les différents quartiers, l'observation des contrastes de la richesse et de la pauvreté, l'étude des misères physiques et morales; il blâme l'organisation vicieuse des hôpitaux et des asiles d'aliénés ; il expose ce qu'il y aurait à faire pour que Paris devint la merveille et la capitale du monde; il se plaint de la fausse direction que prennent de son temps tous les arts. L'un des premiers il a connu la douceur de la mélancolie (1), le charme des ruines et des tombeaux : « On jouit des objets agréables; les tristes font réfléchir ! » Nous trouvons de temps en temps chez lui des remarques d'une justesse saisissante : « Ceux qui nient Dieu et la Providence ne sont pas des pauvres et des malheureux, mais des riches comblés de biens et blasés. » Il a

(1) Le malheur ressemble à la montagne noire de Bember, aux extrémités du royaume brûlant de Lahore. Tant que vous la montez vous ne voyez devant vous que de stériles rochers ; mais quand vous êtes au sommet, vous apercevez le ciel sur votre tête et à vos pieds le royaume de Cachemire. — *Chaumière indienne.*

même parfois de la profondeur : « Chaque vérité, excepté les vérités de fait, est le résultat de deux idées contraires... Si les hommes faisaient attention à cette loi, elle terminerait la plupart de leurs erreurs et de leurs disputes ; car on peut dire que tout étant compensé de contraires, tout homme qui affirme une proposition simple n'a raison qu'à moitié, puisque la proposition contraire existe également dans la nature ».

Il n'a donc pas, à notre avis, donné tout ce qu'on pouvait attendre de lui, il n'a pas tiré parti de ses facultés. Est-ce uniquement sa faute ? Ne faut-il pas nous en prendre à l'insuffisance de la première direction qu'il avait reçue, à l'influence du milieu dans lequel il était placé ? En tous cas il a manqué d'énergie, d'application, de dignité ; il semble que chez lui le cœur n'était pas grand. On est tenté de lui appliquer ce que M. de Rémusat a dit de Bacon : « Il parle toujours plus haut qu'il ne pense », et d'ajouter surtout « qu'il n'agit ».

LIVRE TROISIÈME

CHAPITRE I

Le Calendrier républicain. Les fêtes décadaires.

Pendant la période qui nous occupe et c'est là, nous l'avons dit, un de ses traits les plus caractéristiques, l'influence de la philosophie ne se fait pas sentir seulement dans les écrits et dans les conversations de quelques hommes éclairés : elle pénètre plus profondément dans le peuple, qui la comprend à sa manière; elle se traduit par des lois et des institutions : elle se manifeste tout d'abord par la réforme du calendrier.

Il est inutile d'insister sur l'importance du calendrier; il règle la plupart des fonctions de la vie privée et publique; il en est question sans cesse dans la conversation et il suggère une foule d'idées par les associations qu'il établit. La plupart des peuples ont institué la division du temps d'après les phénomènes astronomiques dont on a de bonne heure observé la régularité et auxquels on peut se fier absolument; malheureusement d'insolubles difficultés résultent de la non-concordance des périodes solaires et lunaires.

Le calendrier grégorien, en usage depuis 1582, présente de nombreux défauts : il fixe le commencement de l'année au 1er janvier, date qui ne correspond à aucun phénomène astronomique ; la division des mois n'est pas d'accord avec les lunaisons; les noms qu'ils portent ne signifient rien pour les modernes (1) : ceux des quatre derniers sont faux et ne peuvent qu'entraîner des confusions ; la semaine n'est pas une période lunaire juste; enfin les noms des jours, lundi, mardi, mercredi, etc. rappellent des superstitions ridicules. Mais ce qu'on lui reprochait surtout au XVIIIe siècle c'est son origine pontificale et son caractère religieux : il compte les années à partir de l'ère chrétienne; les innombrables fêtes de l'église y tiennent une place considérable, celle de Pâques exerce une influence prépondérante sur la manière de partager le temps ; tous les jours sont consacrés à des saints. Déjà Sylvain Maréchal, dans l'Almanach des Honnêtes Gens (1787), les remplaçait par des hommes célèbres dont on fêterait la commémoration ; c'est l'idée reprise par Aug. Comte dans la constitution de son calendrier positiviste.

Aussitôt après le triomphe de la révolution et la chute de la royauté, la Convention chargea le comité d'instruction publique de préparer la réforme du calendrier ; de cette commission faisaient partie

(1) Février paraît venir de februare, faire des expiations (et non pas de febris, fièvre), janvier de Janus, juin de Junon, juillet de Jules César, août d'Auguste, avril (aprilis) d'aperire, mai de major ou de maïa.

Romme, Lagrange, Monge, Lalande, c'est-à-dire les hommes les plus capables d'exécuter les calculs nécessaires. Romme déposa le 20 sept. 1793 son rapport qui fut adopté le 5 octob. avec quelques modifications de détail : « Le nouveau calendrier, disait-il, doit porter l'empreinte des lumières de la nation et le caractère de notre révolution par son exactitude, sa simplicité et son dégagement de toute opinion qui ne serait pas avouée par la raison et la philosophie (1) ».

La première question à résoudre était celle de l'ère qu'il conviendrait d'adopter. Chez la plupart des peuples, à Babylone, à Rome, chez les Arabes, le point de départ était un fait important de l'histoire nationale : on décida que les années compteraient désormais de la proclamation de la république française, le 22 sept. 1792. « L'ère vulgaire, disait Romme, fut l'ère de la cruauté, du mensonge, de la perfidie et de l'esclavage ; elle a fini avec la royauté, source de tous nos maux. La révolution a retrempé l'âme des Français, chaque jour elle les forme aux vertus républicaines ; le temps ouvre un nouveau livre à l'histoire et dans sa marche nouvelle, majestueuse et simple comme l'égalité, il doit graver d'un burin neuf et pur les Annales de la France régénérée. » « Nous ne pouvons, disait à son tour Fabre d'Eglantine, compter les années où les rois nous opprimèrent comme un temps ou nous avons vécu. »

(1) Buchez et Roux. T. XXXI.

Cette date présentait l'avantage de coïncider avec l'équinoxe d'automne, c'est-à-dire avec le début d'une période astronomique; les trimestres correspondront donc exactement aux quatre saisons. L'année sera divisée en 12 mois égaux, de 30 jours chacun (on reconnaissait à regret l'impossibilité d'appliquer ici le système décimal); le mois sera partagé en 3 décades. Les mois et les jours seront désignés par des numéros d'ordre : on dira par exemple, le 2e jour de la 3e décade du 5e mois. Cependant Romme proposait de donner aux mois des noms particuliers : le premier mois sera celui de la république, le 2e de l'unité, le 3e de la fraternité, le 4e de la liberté, le 5e de la justice, le 6e de l'égalité, le 7e de la régénération, le 8e de la réunion, le 9e du Jeu de Paume, le 10e de la Bastille, le 11e du peuple, le 12e de la Montagne. A la fin de l'année on placera 5 jours complémentaires ou épagomènes; tous les quatre ans on en ajoutera un sixième : l'année alors sera sextile (et non bissextile, ce qui n'a aucun sens) et la période de quatre années s'appellera une franciade (ce nom est formé à l'imitation du mot olympiade qui désignait chez les Grecs une période de quatre ans).

C'était un calendrier essentiellement mathématique; il reçut pourtant de beaucoup de personnes un accueil enthousiaste. A Arras, le 10 octobre, on célébra une grande fête astronomique: un cortège de vingt mille personnes parcourut les rues : douze groupes distincts représentaient les mois, divisés en décades et en jours. Les jours complémentaires étaient person-

nifiés par des vieillards de plus de quatre-vingts ans, le sixième par un centenaire.

Cependant on craignit que ces désignations abstraites n'eussent pas assez de prise sur l'imagination populaire : on s'en remit du soin de trouver mieux au poète Fabre d'Eglantine dont le rapport, déposé le 25 octobre, fut adopté le 3 novembre 1793. Ce rapport débute par un violent réquisitoire contre les prêtres qui ont fait du calendrier un moyen d'entretenir la superstition et ont cherché, par les fêtes, à tourner à leur profit les passions des hommes. L'idée dominante de l'auteur est de ramener, par le calendrier, le peuple français à l'agriculture : nous reconnaissons-là l'influence de Rousseau, dont Fabre d'Eglantine était l'admirateur et le disciple. Les noms des mois étaient inspirés du caractère météorologique de la période correspondante ou des travaux de la campagne ; ceux de chaque saison présentaient une terminaison identique : en automne, vendémiaire, brumaire, frimaire ; en hiver, nivôse, pluviôse, ventôse ; au printemps, germinal, floréal, prairial, en été messidor, thermidor, fructidor ; noms ingénieux, poétiques, agréables à l'oreille ; Fabre se flattait de donner par leur son même une idée du caractère de chaque mois : n'était-ce pas aller un peu trop loin ? Au sein de chaque décade, les jours seront distingués par leurs numéros d'ordre, primidi, duodi, tridi, etc. Remarquons en passant que le primidi tombera toujours les 1, 11, et 21, le quartidi les 4, 14 et 24 de chaque mois, etc., ce qui présentera des avantages

incontestables. Pour les désigner plus spécialement, on proscrira non-seulement les noms des saints, mais, pour éviter une autre superstition, les noms des héros. « La liste des Saints est un répertoire du mensonge, de la duperie et du charlatanisme, une série de tyrans, de moines, de brigands et d'imbéciles canonisés par Rome ; on les remplace par des objets dignes, sinon du culte, du moins de la culture ». Les quintidis (5, 15, 25) sont consacrés à des animaux domestiques ; les décadis à des instruments aratoires ; les autres jours à des fleurs et à des plantes (1). Les cinq jours complémentaires s'appelleront Sans-culottides ; on sait quelle était alors la vogue du mot Sans-culotte (2). Les patriotes, dit Fabre d'Eglantine, ont raison d'être fiers de ce nom qui se rattache à nos traditions na-

(1) *Vendémiaire* : 1, raisin. 2, safran. 3, châtaigne, 4, colchique. 5, *Cheval*. 6, balsaminé. 7, carotte. 8, amaranthe. 9, panais 10, *Cuve*. 11, pomme de terre. 12, immortelle. 13, potiron. 14, réséda. 15, *Ane*. 16, belle de nuit. 17, citrouille. 18, sarazin. 19, tournesol. 20, *Pressoir*, etc.

(2) Silvain Maréchal *Le jugement dernier des rois*, prophétie en un acte, en prose, jouée sur le théâtre de la République le 18 octobre 1793. — Un Sans-culotte est un homme libre, un patriote par excellence. La masse du vrai peuple, toujours bonne, toujours saine, est composée de Sans-culottes. Ce sont des citoyens purs, tout près du besoin, qui mangent leur pain à la sueur de leur front, qui aiment le travail, qui sont bons fils, bons pères, bons époux, bons parents, bons amis, bons voisins, mais qui sont jaloux de leurs droits autant que de leurs devoirs... Chargés de tout l'entretien de la ruche, les Sans-culottes ne veulent pas souffrir désormais au-dessus ni parmi eux de frelons lâches et malfaisants, orgueilleux et parasites.

tionales (1). Ce seront des jours de fête, surtout le sixième dans les années sextiles ; le premier sera la fête de la vertu, le deuxième celle du génie, le troisième du travail, le quatrième des récompenses, le cinquième, le sixième sera le Sans-culottide par excellence, la fête de l'opinion, sorte de saturnale où chacun fera en toute liberté la satire de tous les hommes publics (2).

Quelques patriotes s'empressèrent de substituer au nom de leur patron celui de la fleur correspondante

(1) Fabre d'Eglantine. Dès la plus haute antiquité, les Gaulois nos aïeux s'étaient fait honneur de cette dénomination... L'histoire nous apprend qu'une partie de la Gaule, dite ensuite Lyonnaise, était appelée la Gaule culottée, Gallia braccata ; le reste des Gaules jusqu'au bord du Rhin était la Gaule non culottée ; nos pères dès lors étaient donc des Sans-culottes. Quoi qu'il en soit de l'origine de cette dénomination antique ou moderne, illustrée par la liberté, elle doit nous être chère, c'en est assez pour la consacrer solennellement.

(2) Cette fête tout-à-fait originale et parfaitement adaptée au caractère français devait être une espèce de carnaval politique de vingt-quatre heures pendant lequel il serait permis de dire et d'écrire impunément contre tout homme public tout ce qu'il plairait au peuple et aux écrivains d'imaginer. C'était à l'opinion de faire justice de l'opinion même et à tous les magistrats à se défendre par leurs vertus contre les vérités et les calomnies de ce jour. Rien n'était plus grand et plus moral que cette idée. Il ne faut point, parce qu'une destinée plus forte a emporté les pensées et les institutions de cette époque, frapper de ridicule ses vastes et hardies conceptions. Les Romains ne sont pas restés ridicules parce que, le jour du triomphe, le soldat placé dérrière le char du triomphateur pouvait dire tout ce que lui suggérait sa haine ou sa gaieté. Thiers. *Hist. de la Révol.*

dans le nouveau calendrier : c'est ainsi que nous voyons figurer dans l'histoire du temps les généraux Pervenche Doppat, Myrthe Peyron, Peuplier Lamer, le représentant Cumin Milhaud (1). Mais l'usage prévalut d'adopter, selon l'idée émise par Bernardin de Saint-Pierre, des noms empruntés arbitrairement à l'histoire des Grecs et des Romains.

Le nouveau calendrier entra officiellement en usage le 5 octobre 1793; comme le début de l'an I avait été reporté rétrospectivement au 22 septembre 1792, celui de l'an II au 22 septembre 1793, on se trouvait alors au 14 vendémiaire an II. Des instructions rédigées par Romme furent adressées auxdépartements et aux communes.

Quoique certainement supérieur au calendrier Grégorien, il soulevait encore bien des critiques. Un article inséré dans le tome V de la Décade philosophique (1794) répond à un certain nombre; l'auteur reconnaît pourtant qu'il eût mieux valu faire commencer l'année à l'équinoxe du printemps, qui marque le début de la nouvelle période de la vie végétale, qu'à l'équinoxe d'automne ; il est d'avis aussi de substituer le mot Annuaire à celui de Calendrier qui ne signifie rien chez les modernes. Le principal défaut du nouveau

(1) L'observation fidèle de cette règle eût entraîné des conséquences fâcheuses pour bien des amours-propres : au nom de François (4 oct. 13 vendém.) correspond dans le nouveau calendrier le mot potiron ; à celui de Catherine (25 nov. 5 frim.) cochon; à Victor (21 juillet, 3 therm.) melon ; à Prosper (25 juin, 7 messidor), cornichon ; à Zacharie (5 nov. 15 brum.) dindon.

système, c'est d'être exclusivement agricole, alors que toute la France ne l'est pas. De plus il correspond au climat moyen de Paris: dans les diverses provinces, la moisson et les vendanges se font ou plus tôt ou plus tard ; dans quelques-unes, les brouillards et la neige sont exceptionnels ; la saison des pluies n'est pas partout la même. A plus forte raison la Révolution, qui avait la prétention d'être universelle et non pas seulement française, ne pouvait-elle espérer faire adopter ces dénominations dans les autres pays et dans toutes les zones. Quant à la masse de la nation, dont nous avons dit l'ignorance, elle ne pouvait comprendre la valeur scientifique du calendrier républicain ; elle se montra rebelle à se mettre en tête tant de mots nouveaux dont elle ne savait pas l'étymologie. Elle sentit seulement que l'on choquait ses croyances et ses sentiments religieux, au moment où l'on parlait tant de liberté. Il ne s'agissait de rien moins que de bouleverser des habitudes héréditaires et l'on sait que souvent les hommes y tiennent plus qu'à des choses plus sérieuses et plus importantes. C'est un spectacle curieux pour le philosophe que la puissance de résistance et d'inertie que possèdent les coutumes invétérées. Le calendrier républicain ne réussit donc pas à s'imposer et à s'enraciner profondément dans les usages nationaux. Peut-être y fût-il parvenu à la longue, mais les événements politiques mirent bientôt un terme à l'expérience.

Lors des négociations pour le Concordat, Bonaparte ne fit pas difficulté de sacrifier le calendrier aux récla-

mations de la cour de Rome ; en avril 1802, la loi fixa au dimanche le repos des fonctionnaires publics ; le 3 mai, ordre de faire le dimanche les publications de mariage. Le 2 septembre 1805, le gouvernement présente un sénatus-consulte rétablissant l'ancien calendrier que personne, disait le rapporteur, n'oserait proposer, s'il était nouveau, tant les défauts en sont manifestes, mais qui est consacré par l'habitude et commun à toute l'Europe : il rentra en vigueur le 1er janvier 1806 (10 nivôse an XIV). L'an XIV n'avait duré que 100 jours et, comme l'an I avait été reporté en arrière, le calendrier républicain avait été réellement en usage 12 ans, 2 mois et 27 jours. Nous avons un fidèle témoin de son règne, de son évanouissement graduel et de la restauration de son rival dans la collection de l'Almanach d'abord Royal, puis National, enfin Impérial, de 1792-1806 (1).

On avait entrepris aussi, au nom de la raison, de réformer la division duodécimale des heures et la ma-

(1) En tête de l'almanach royal pour 1792, nous lisons, bien entendu, le calendrier Grégorien. Le volume suivant est intitulé : Almanach national pour l'an II ; il donne le calendrier républicain, les jours étant désignés par les noms de légumes, fruits, animaux, instruments champêtres. En l'an VIII, tous ces noms ont disparu. En l'an IX (1801) l'almanach, tout en donnant le calendrier républicain avec les indications de primidi, décadi, etc, met en regard les mois et les saints du calendrier grégorien ; il indique en tête les fêtes mobiles de l'Église et les Quatre Temps. En 1803, la division en décades disparaît, mais l'année commence le 22 septembre et les mois gardent leurs noms républicains. L'année 1806 marque le retour complet du calendrier grégorien.

nière double de compter avant et après midi. Romme avait proposé que le jour, de minuit à minuit, fût divisé en 10 heures, l'heure en 10 minutes, la minute en 10 secondes. Le musée Carnavalet possède un certain nombre de montres et de pendules décimales (1). Ce perfectionnement ne put se faire adopter : non seulement il se heurtait contre la force de l'habitude, mais il aurait entrainé la modificatiou de tous les procédés de l'horlogerie.

Ce fut encore l'influence des philosophes et particulièrement de Rousseau qui inspira une des plus curieuses expériences tentées à cette époque, l'organisation d'un grand nombre de fêtes civiles. Rousseau revient souvent sur l'efficacité des fêtes pour l'éducation des enfants et des nations; cette idée est reprise par les orateurs de l'Assemblée Nationale : l'instruction éclaire et exerce l'esprit, l'éducation nationale doit former les cœurs : il faut pour cela des institutions, c'est-à-dire des fêtes, des cérémonies (2). Tout le monde avait été frappé de l'enthousiasme soulevé par la fête de la Fédération : on espérait les résultats les plus féconds de la multiplication des fêtes. C'était l'opinion commune que le seul rassemblement produit par lui-même un effet moral : « Rassemblez les hommes, disait Mirabeau, vous les rendrez meilleurs ; donnez à

(1) L'acte de naissance de M. Thiers, dressé à Marseille le 26 germinal an V (15 avril 1797) porte que l'enfant est né à 2 heures 1 décime.

(2) Voir l'abbé Augustin Sicard. *L'éducation morale et civique avant et pendant la Révolution*

leur réunion un grand motif moral et politique, vous aurez assuré l'éducation de la nation. » Chamfort osait être d'un avis contraire : « Les hommes deviennent petits en se rassemblant ; ce sont les diables de Milton, obligés de se rendre pygmées pour entrer dans le Pandémonium. »

Dès 1791, Mirabeau et Talleyrand soutiennent que la religion doit être tenue en dehors de ces fêtes : « Il est plus religieux, disaient-ils, de l'en écarter. » Nouveauté singulièrement significative, car depuis l'avénement du christianisme la religion avait été toujours le fond de toutes les fêtes ; l'élément capital de la fête de la Fédération était une cérémonie religieuse. M. J. Chénier propose que ces fêtes soient réparties sur toute l'année : « Il faudra semer l'année de grands souvenirs, composer de l'ensemble de nos fêtes civiques une histoire annuelle et commémorative de la révolution française.... On enseigne les métiers, les sciences, les arts ; les mœurs et la vertu s'inspirent. » Il faut faire comme les prêtres, qui ont pris possession de l'année entière, de chaque saison, qui se sont emparés de tous les âges de la vie par les cérémonies et les sacrements : on établira des fêtes de la naissance, de la jeunesse, du mariage, de la mort ; on rendra surtout de grands honneurs aux vieillards.

La Convention à son tour charge le Comité d'instruction publique de présenter un rapport sur l'établissement de fêtes destinées à solenniser le décadi : « Il faut faire quelque chose, l'inquiétude est générale. » Grégoire ne craignait pas de dire quelle était à son

avis la cause de ce malaise ; il soutenait que des fêtes civiles étaient impuissantes à le faire cesser ; il osa réclamer la liberté des cultes dans un beau discours prononcé le 1er nivose an III (21 déc. 1794) ; mais on ne le laissa par parler jusqu'au bout.

Le 1er floréal an II (20 nov. 1794) Billaud Varenne, dans son rapport sur les moyens de mettre la vertu à l'ordre du jour, signalait l'instruction des enfants, les fêtes, les spectacles et les honneurs solennels rendus aux belles actions. Les mêmes idées sont développées par Boissy d'Anglas dans un Essai sur les fêtes nationales publié par la Décade philosophique : « Etablir des principes qui dérivent de la nature, en tirer des lois douces, humaines, impartiales, c'est le premier devoir du législateur ; le second est d'habituer le peuple à ce nouveau code, de le lui apprendre, pour ainsi dire, par les sens, de le lui rappeler à de fréquentes époques, de l'y attacher enfin par le puissant lien du plaisir. Des cérémonies publiques, des fêtes rempliront seules ce dernier objet (1).

On commence par fêter l'anniversaire des évènements glorieux de la révolution ; mais les grandes journées se multipliant, il y a bientôt trop d'anniversaires ; ils sont surtout peu d'accord entre eux et l'on est amené à célébrer et à exécrer tour à tour les mêmes évènements et les mêmes hommes. On ne manque pas d'instituer des fêtes en l'honneur de la sainte Agriculture, au retour de chaque saison. Mais ce qu'on

(1) *Décade philosophique*. Tome II (1795).

s'occupe surtout d'établir, se sont les fêtes morales, et on ne craint pas de les multiplier. Sièyès, au mois de juin 1793, propose qu'il y ait chaque année 9 fêtes de canton, 9 de district, 8 de département et 4 fêtes nationales ; le 1er janvier, fête de la fraternité du genre humain; le 14 juillet, fête de la révolution française ; le 10 août, abolition de la royauté et établissement de la République; enfin on fixera la fête du peuple français au jour où la constitution sera proclamée. On compte sur ces fêtes pour faire régner les vertus les plus utiles à l'homme, l'amour de la patrie, la vérité, la justice, le courage, la bonne foi, l'amour paternel, la piété filiale. Robespierre en vante l'efficacité dans son langage sentimental et emphatique: « Tu donneras ton nom sacré à l'une de nos plus belles fêtes, ô toi, fille de la nature, mère du bonheur et de la gloire, toi, seule légitime souveraine du monde, détrônée par le crime, toi à qui le peuple français a rendu ton empire et qui lui donnes en échange une patrie et des mœurs, auguste liberté ! Tu partageras nos sacrifices avec ta compagne immortelle, la douce et sainte égalité. Nous fêterons l'humanité. Tu obtiendras aussi cet hommage, ô toi qui jadis unissais les héros et les sages, toi qui multiplies les forces des amis de la patrie, divine amitié : tu retrouveras chez les Français républicains ta puissance et tes autels (1). »

Toutes ces fêtes étaient, bien entendu, placées le

(1) Discours prononcé le 7 mai 1794.

décadi afin de le faire aimer et de détruire la tradition du dimanche ; mais elles ne tardèrent pas à succomber sous l'ennui. « Le décadi mangera le dimanche », disait un orateur ; ce fut le contraire qui arriva. C'était en effet un incroyable abus d'allégories auxquelles le peuple n'entendait rien, des réminiscences de Rome et de la Grèce qui lui étaient totalement étrangères (1). La plus grande partie des fêtes devait se passer en plein air, mais trop souvent le ciel et la température ne se montraient pas favorables. Les courses à pied et en char, les régates, les ballons, les feux d'artifices amusèrent d'abord le public par leur nouveauté, l'intéressèrent même quelque temps ; mais ces spectacles qui ne parlent qu'aux yeux sont toujours les mêmes ; en fait de grands cortèges, de costumes symboliques, de chars d'attributs, on trouve rarement quelque chose d'original. La fête de l'Être Suprême, organisée par David, fut, nous le verrons, fort belle, mais les autres n'en furent guère que la répétition et la répétition incomplète.

Puis dans ces fêtes que, d'après un rapport officiel, « le sentiment embellit et dont la vertu fait le luxe et l'ornement, » il y a une autre partie, plus ennuyeuse encore : la lecture des lois et des discussions de la Convention, des discours sur la morale du citoyen, de

(1) Fouché organise à Nevers, au mois d'octobre 1793, une fête pour célébrer la valeur et les mœurs : rien n'y manque, ni le feu sacré de Vesta, ni le temple de l'Amour. Il fit inscrire sur la porte du cimetière : La mort est un sommeil éternel ; il voulait que l'on gravât sur les tombeaux la statue demi-effacée du sommeil.

véritables prêches laïques où l'on développe de sublimes vérités philosophiques, auxquelles le peuple est incapable de rien comprendre (1), la distribution des palmes aux belles actions, la déclamation de pièces de vers, l'exécution de cantates ; on y ajoute autant que possible des représentations dramatiques. C'étaient quelquefois des pièces de valeur, *le Père de famille*, de Diderot, *le Bourru bienfaisant*, de Goldoni, *le Préjugé à la mode* de la Chaussée ; souvent des drames et des comédies à qui l'actualité ou les passions du moment faisaient un grand succès, souvent aussi des pièces absolument insipides.

Les hommes d'État s'alarment de la rapide désertion des fêtes nationales sur lesquelles ils avaient fondé tant d'espérances ; ils font de vains efforts pour l'arrêter. Le 28 brumaire an VI, un décret rend obligatoire l'observation du Décadi et punit sévèrement la sanctification du dimanche ; il recommande de placer de préférence les foires ce jour-là afin de pren-

(1) Il existe un moyen infaillible de communiquer incessamment à tous les Français à la fois des impressions uniformes et communes, disait Rabaud Saint-Etienne le 21 déc. 1792, ce sont les fêtes publiques. Outre les fêtes à intervalle déterminé, chaque dimanche une leçon de morale sera donnée aux citoyens assemblés. Un Sénat de vieillards, élu dans chaque Canton, distribuera chaque mois les prix et les réprimandes... Le corps législatif enverra aux citoyens tous les ans une ou deux fois des instructions morales propres à corriger les abus, à prévenir les vices ou les altérations qui pourraient être faites dans la morale publique, dans la constitution ou dans les lois. Ces instructions seront lues dans les assemblées des cantons.

dre par l'intérêt le peuple des villes et des campagnes. Le 17 thermidor, le 13 et le 23 fructidor an VI, les Conseils décrètent de nouvelles mesures pour assurer la célébration du décadi et pour défendre d'en altérer le caractère essentiellement civil (nous dirions aujourd'hui laïque) en y associant les cérémonies d'un culte quelconque. La fréquence même de ces décisions nous montre à quel point elles demeuraient sans effet. Cependant les avis sont partagés sur un point important : les uns veulent qu'on chôme le décadi ; les autres craignent qu'on le déshonore en le fainéantisant, ils veulent au contraire qu'on l'honore en le commercialisant. L'assemblée des citoyens est rendue obligatoire : il ne reste plus qu'à l'occuper. On ordonne que les fêtes soient célébrées avec un appareil simple, mais imposant, dans les ci-devant églises, pour ne pas laisser de place aux prestiges de l'ancien culte ; on y élèvera l'autel de la patrie, on les décorera d'inscriptions, de trophées, d'emblèmes civiques ; les officiers municipaux assisteront aux cérémonies en grand costume. Le Directoire lutte avec l'énergie du désespoir ; des circulaires de Carnot et de François de Neufchâteau insistent sur le rôle considérable de ces fêtes, « pleines de poésie et d'effusion ». Sous le Consulat, presque tous les décadis ont encore leurs fêtes philosophiques : le 30 vendémiaire an IX (oct. 1800) on célèbre une fête aux vertus de Marc Aurèle dans le Temple de la Victoire (ci-devant Saint-Sulpice), le 30 brumaire, à l'héroïsme de Guillaume Tell ; le 20 frimaire, à la Tolérance ; le 30, à l'activité bien-

faisante de Saint-Vincent-de-Paul; le 10 nivôse, à la Bienfaisance; le 20, à la réunion des familles; la dernière fête fut celle des Bons Ménages, le 11 mars 1801. Mais bientôt le Concordat, en rétablissant le dimanche, supprime toutes les fêtes civiles.

La réalisation d'une des idées les plus chères aux philosophes avait donc échoué complètement. Elle se heurtait à l'habitude des fêtes religieuses, habitude plusieurs fois séculaire, qui survivait à la ruine des croyances. C'est ce qu'un ouvrier exprimait dans un langage trivial sans doute, mais gros de sens. « Nous chômions le décadi, mais nous changions de chemise le dimanche ». Pour triompher de cette puissance formidable de l'habitude, sur quoi fondait-on son espoir ? Car en pareille matière on ne supprime que ce que l'on remplace. Sur l'ascendant de la philosophie et de la morale ? Mais il aurait fallu qu'elle fût enseignée en termes moins emphatiques, moins creux et surtout que le public fût en état de l'entendre. Sur l'éclat et le charme des nouvelles fêtes ? Mais on n'avait rien su trouver qui parlât à l'imagination, à l'intelligence et surtout au cœur du peuple, rien qui se rattachât aux traditions nationales : on n'avait pas résisté à l'obsession des réminiscences classiques les plus banales. C'était, nous l'avons dit, une des fautes les plus graves des philosophes du XVIIIe siècle que de ne pas s'être appliqués à connaître les hommes de leur temps et de leur pays. Un spectacle qui ne s'adresse qu'aux yeux peut réussir un moment par sa nouveauté ; il n'excite jamais un intérêt durable, il

provoque bien vite la lassitude et l'ennui. Et quelles illusions sur la puissance du législateur ! Les fêtes ne s'ordonnent pas ; les réjouissances de commande n'en sont pas ; on ne peut forcer les gens à s'amuser malgré eux. Il n'y a de véritable fête publique que l'explosion spontanée de la joie populaire qui sait bien trouver son expression.

Les fêtes civiles n'exercèrent aucune action moralisatrice ; elle ne produisirent même que trop souvent l'effet contraire et furent mêlées d'orgies et de désordres. Tant qu'elles furent obligatoires, elles ne causèrent qu'un incroyable ennui ; quand l'autorité n'en exigea plus la célébration, personne ne réclama. Elles disparurent sans laisser ni traces ni regrets.

CHAPITRE II.

Les manuels de Morale. Les livres scolaires.

Il n'est pas une position d'où la philosophie ne prétende déloger la religion : en même temps que la conquête du peuple, elle entreprend celle de l'enfance. Jusqu'au XVIIIe siècle l'instruction était presque exclusivement entre les mains du clergé ; c'était l'opinion communément reçue que, selon le mot de Rollin, il n'y a pas d'instruction sans éducation, pas d'éducation sans religion. Au XVIIIe siècle au contraire, l'opinion publique, entraînée par les philosophes, réclame que la morale soit séparée de la religion. Nous avons vu (1) en quels termes Rivarol les oppose l'une à l'autre dans la critique qu'il fait du livre de Necker sur l'importance des opinions religieuses : « La religion est pour les âmes intéressées, la morale pour les consciences. »

Les cahiers des trois ordres demandent la composition d'ouvrages familiers, de catéchismes de morale. Il y a là un fait digne de remarque : on veut la réforme radicale du fond de l'éducation, mais on semble tenir à la forme consacrée par l'usage : grave inconséquence, car qu'y a-t-il de moins philosophique que cet ensei-

(1) Voir livre I. Chap. I. p. 21.

gnement par demandes et par réponses qu'il s'agit d'apprendre par cœur? N'en vient-on pas naturellement à substituer une orthodoxie nouvelle à l'orthodoxie qui a fait son temps? C'était bien ce qu'entendaient certains révolutionnaires: « Vous devez dire à vos instituteurs : vous enseignerez cela et vous n'enseignerez que cela... Soyez les pontifes de la morale universelle. »

Parmi les ouvrages dont ce mouvement d'opinion provoqua la composition, trois surtout nous paraissent intéressants, la *Loi naturelle* de Volney, le *Catéchisme universel* de Saint Lambert et le *Catéchisme de la Nature* de Platon Blanchard. Les deux premiers appartiennent à l'école encyclopédique, le troisième à celle de Rousseau.

Le Catéchisme du citoyen français, la Loi Naturelle ou Principes philosophiques de la Morale, déduits de l'organisation de l'homme et de l'univers par Volney, parut en 1793. L'idée dominante de tout le livre, c'est qu'il n'y a pas de distinction entre le monde moral et le monde physique; c'est ce que fait ressortir la préface de l'édition publiée en 1826: « Les pédants du genre humain l'ont traité comme un petit enfant: ils lui ont prescrit d'être sage par la frayeur des esprits et des revenants. Maintenant que le genre humain grandit, il est temps de lui parler raison, il est temps de prouver aux hommes que les mobiles de leur perfectionnement se tirent de leur organisation même, de l'intérêt de leurs passions et de tout ce qui compose leur existence. Il est temps de démontrer que la mo-

rale est une science physique et géométrique, soumise aux règles et aux calculs des autres sciences exactes. »

Il n'y a qu'une seule loi naturelle : « Qu'est-ce que la loi naturelle ? C'est l'ordre régulier et constant des faits par lequel Dieu régit l'univers; ordre que sa sagesse présente aux sens et à la raison des hommes pour servir à leurs actions de règle égale et commune et pour les guider, sans distinction de pays ni de secte, vers la perfection et le bonheur... Les lois de la nature étant immuables, toutes les fois que l'homme essaie de les violer, il subit un dommage qui le punit (1)... Toutes les autres lois contrarient la raison et l'entendement de l'homme et lui imposent avec tyrannie une croyance aveugle et impraticable... Elles attachent aux délits et aux mérites des peines et des récompenses disproportionnées, imputent à mérite et à démérite des actions nulles ou indifférentes.... Après tant de religions, de législateurs et de prophètes, les hommes sont aussi malheureux et aussi ignorants qu'il y a 6000 ans. La loi naturelle suffit seule à rendre les hommes plus heureux et meilleurs... Les sectateurs de la loi naturelle ne sont pas athées, ils ont sur la divinité des idées plus fortes et plus nobles que les autres hommes. Tout leur culte consiste dans la pratique de cette loi (2)... » Quel est donc le précepte fondamental et unique de cette loi naturelle ? La conservation de soi-même. Quant au bonheur, ce n'est

(1) VOLNEY. *La loi naturelle.* Chap. I.
(2) — — Chap. II.

qu'un état accidentel, un objet de luxe qui vient s'y ajouter.

L'homme est fait pour vivre en société et ne peut se procurer qu'avec l'aide de ses semblables ce qui lui est nécessaire : « La société est un besoin de sa nature ; il a été créé sensible au bonheur et au malheur de ses semblables... L'homme dans l'état sauvage est un animal brut, ignorant, une bête méchante et féroce, à la manière des ours et des orangs-outangs ; il n'est pas heureux, c'est le plus esclave de tous les êtres (1). » Volney, on le voit, se prononce nettement contre les théories de Rousseau sur l'état de nature ; il va plus loin, il se moque de Rousseau lui-même : « Le vulgaire a souvent donné le nom de philosophes à des esprits bizarres qui par morosité, par vanité blessée, par dégoût des vices de la société, se sont fait de l'état sauvage des idées chimériques, contradictoires à leur propre système de l'homme parfait. Le mot philosophe signifie amant de la sagesse ; or, comme la sagesse consiste dans la pratique des lois naturelles, le vrai philosophe est celui qui connaît ces lois avec étendue et justesse et qui y conforme toute sa conduite (2). »

Ce que va devenir la morale dans un pareil système, on le devine : « Par bien et mal moral on entend ce qui n'agit que par des conséquences plus ou moins lointaines. La loi naturelle prescrit le bien, et dé-

(1) Volney. *La loi naturelle.* Chap. III.
(2) — — Chap. III.

fend le mal par leurs conséquences mêmes... La vertu, selon la loi naturelle, est la pratique des actions utiles à l'individu et à la société... C'est toujours à un but physique qu'elle se rapporte en dernière analyse et ce but est toujours de détruire ou de conserver le corps (1). » Volney distingue trois sortes de vertus, les vertus individuelles, domestiques et sociales. Les vertus individuelles sont au nombre de cinq : la science, la tempérance, le courage, l'activité et la propreté. La propreté est une des vertus les plus importantes puisqu'elle influe puissamment sur la santé du corps et sur sa conservation. Volney n'est pas embarrassé de donner de chacune des vertus une définition conforme à ses principes; quelques-unes sont particulièrement fameuses : « L'amour paternel est le soin assidu que prennent les parents de faire contracter à leurs enfants l'habitude de toutes les actions utiles à eux-mêmes et à la société... L'amour filial est de la part des enfants la pratique des actions utiles à eux-mêmes et à leurs parents... L'adultère est un délit, car il traîne avec lui une foule d'habitudes nuisibles aux époux et à la famille (2). »

La justice elle-même a pour fondement l'utilité personnelle : « Le principe des vertus sociales est la justice, qui embrasse la pratique de toutes les actions utiles : ne fais à autrui que ce que tu veux qu'il te fasse (3) » Les hommes ne se doivent rien naturelle-

(1) Volney. *La loi naturelle.* Chap. IV.
(2) — — Chap. X.
(3) — — Chap. XI.

ment; ils ne peuvent prétendre à l'assistance des autres que s'ils leur rendent eux-mêmes des services égaux (1). Ainsi s'établit une réciprocité de bons offices, utile à tous et à chacun : « En faisant du bien à autrui, nous avons lieu et droit d'en attendre l'échange, l'équivalent; toutes les vertus sociales sont utiles à l'homme qui les pratique, par le droit de réciprocité qu'elles lui donnent sur ceux à qui elles ont profité... La probité n'est autre chose que le respect de ses propres droits dans ceux d'autrui, respect fondé sur un calcul prudent et bien combiné de nos intérêts comparés à ceux des autres (2). » Mais en toutes choses nous n'avons à nous préoccuper que de notre utilité matérielle, de même que toutes nos vertus ont leur principe dans notre organisation physique : « Le caractère, les vertus dépendent de l'éducation physique, c'est-à-dire de la science de l'alimentation et de la digestion (3). »

Le dernier mot de la morale est donc la préoccupation constante, exclusive de la conservation personnelle : « Nous ne sommes heureux qu'autant que nous observons les règles établies par la nature dans le but de notre conservation; toute sagesse, toute perfection, toute loi, toute vertu, toute philosophie consistent dans la pratique de ces axiomes fondés sur notre propre

(1) « Les hommes étant égaux, libres, ne se devant rien, ils n'ont le droit de rien se demander les uns aux autres qu'autant qu'ils se rendent des valeurs égales. » Chap. XI.

(2) VOLNEY. *Loi naturelle*. Chap. XII.

(3) — — Chap. XII.

organisation : Conserve-toi, instruis-toi, modère-toi ; vis pour tes semblables afin qu'ils vivent pour toi (1). Tout ce système n'a rien d'original ; c'est celui de la société du baron d'Holbach ; quant à l'exposé qu'en présente Volney, il manque absolument de délicatesse et de distinction : ce n'est pas, nous l'avons vu, à ses ouvrages de philosophie que Volney doit sa gloire.

A la fin de ses Éléments de philosophie, d'Alembert émettait le vœu qu'un citoyen philosophe composât un catéchisme de morale à l'usage et à la portée de l'enfance, car les idées philosophiques devaient, à son avis, faire désormais le fond de l'éducation des enfants. C'est cet ouvrage qu'entreprit Saint-Lambert ; il y travailla quarante ans (2). Le livre intitulé Catéchisme universel ou Principes des mœurs chez toutes les nations, était terminé en 1788 ; il ne fut publié que plus tard encore, la première partie en 1797, le reste en 1800. En 1806, le jury fondé pour distribuer les prix décennaux décerna, sur le rapport de Suard, le prix de morale à Saint-Lambert (3). L'empereur, qui n'aimait pas les philosophes et leur indépendance d'esprit, fut très-mécontent de cette décision : s'il se méfiait des idéologues, si timides, si réservés, que pensait-il des disciples des philosophes beaucoup plus hardis du XVIIIe siècle ? Il disait : « Si Corneille vivait, je le ferais prince ; » si Voltaire eût vécu, il l'eût logé dans une

(1) Volney. *La loi naturelle*. Chap. XII.

(2) Voir *Critique philosophique*. 16 juin 1883.

(3) J. Barni. *Histoire des Idées morales et politiques en France au* XVIIIe *siècle*. — *Les moralistes français au* XVIIIe *siècle*.

prison d'État auprès de laquelle la Bastille eût semblé un séjour de plaisance.

L'ouvrage qui, en dépit de son titre, n'est pas écrit sous forme de catéchisme, est un livre très-étendu; c'est encore un exposé de la philosophie matérialiste et utilitaire. L'auteur commence par faire l'analyse de l'homme et de la femme; et sous quelle forme a-t-il imaginé de nous la présenter? sous celle d'une conversation entre Ninon de l'Enclos et Bernier, surnommé le joli philosophe; le livre, on le voit, est bien du XVIIIe siècle. « L'homme, dit Saint-Lambert, est une masse organisée et sensible qui reçoit son esprit de tout ce qui l'entoure et de ses besoins. » Tous nos sentiments sans exception ont pour point de départ une impression physique. « La douleur d'un être animé réveille violemment dans notre imagination l'idée de la douleur; elle nous la fait craindre; et la craindre vivement, c'est la sentir. La pitié devient un tourment dont nous ne pouvons nous délivrer qu'en soulageant ou en fuyant l'être malheureux. Nons sommes plus portés à le soulager qu'à le fuir, 1° parce que, le fuyant, nous serions poursuivis par le souvenir de ses douleurs; 2° parce que nous n'emporterions pas la satisfaction de lui avoir été utiles et je ne sais quelle espérance cachée au fond de nous-mêmes que dans la même situation nous pourrions être secourus... (1) »

(1) « Toutes nos passions ont pour cause l'amour ou l'aversion. L'amour, au sens général, est ce sentiment de complaisance et de goût que nous inspirent les choses ou les personnes qui, par leur possession, leur présence ou leurs services, peuvent nous donner

Saint-Lambert rapporte à la même origine la conscience morale ; nous trouvons en germe chez lui des idées qui seront souvent développées dans le cours de notre siécle : « La conscience n'est guère dans l'enfant que la crainte du fouet ou l'espérance des dragées ; et dans tous les âges elle n'est guère que la prévoyance des chagrins qui suivront nos fautes ou l'espérance du prix attaché à nos vertus... Les hommes des peuplades les moins avancées montrent, dit-on, quelques notions de la justice et ont des remords quand ils ont offensé quelqu'un de leurs concitoyens; les enfants, dès l'âge le plus tendre, sont de même parmi nous : ce n'est pas en eux l'effet d'une lumière extraordinaire accordée à tous les hommes, d'un sentiment inné, d'un intérêt, d'un sens moral : c'est l'effet de la crainte ou de la pitié. Le sauvage et l'enfant se reprochent une offense dont on pourrait se venger et craignent l'opinion que leur offense peut donner d'eux à leurs égaux et à leurs supérieurs. » Dans ce système, il ne saurait être, bien entendu, question de droits naturels.

Saint Lambert se garde de parler de Dieu aux enfants, afin de les préserver d'un grand nombre de préjugés et de vaines craintes; il condamne ce que l'on appelle la religion naturelle aussi catégorique-

du plaisir... Le respect est le sentiment que nous inspirent ceux dont il y a beaucoup à espérer et à craindre ; si l'espérance l'emporte, le respect est mêlé d'amour; si la crainte domine, le respect est mêlé de haine... Le dédain et le mépris ne sont que le dégoût plus ou moins fort que nous font éprouver ceux qui n'ont ni les qualités ni les vices qui pourraient nous nuire ou nous servir. »

ment que les religions révéleés : « Sages citoyens, nous ne devons pas chercher à connaître si notre âme est la vie même, ou une portion de la vie ; si elle est matière subtile ou esprit pur ; si elle est simple ou composée, une faculté ou le résultat de nos facultés. Ces questions et beaucoup d'autres, agitées souvent chez des bonzes ou des lettrés qui avaient beaucoup de loisirs, ne doivent pas occuper un peuple dont les moments sont remplis par les vrais plaisirs et les vrais devoirs. »

Cependant nous trouvons aussi dans cet ouvrage un certain nombre de belles maximes qui nous rappellent que Saint Lambert a vécu dans la société la plus brillante du XVIIIe siècle et qu'il s'y est fait la réputation d'un homme d'esprit : « Etes-vous jeune ou vieux, riche ou pauvre, puissant ou faible, ignorant ou éclairé? Mortel, vous devez à tous les mortels d'être juste... Riches, vos richesses sont dans vos mains le tribut du pauvre ; ouvrez-lui son trésor. Pauvres, vous ne donnerez que de faibles secours au malheureux ; mais allez le consoler dans son travail et rappeler l'espérance dans son âme... Surprenez-vous un secret ? C'est la propriété d'un autre ; respectez sa propriété. Vous confie-t-on un secret ? C'est un dépôt ; ne violez pas ce dépôt... Prenez l'habitude de faire et de dire ce qui peut unir les hommes entre eux... Servez l'homme dans celui dont vous ne pouvez aimer la personne. »

Le livre de Saint Lambert est, comme celui de Volney, un remarquable monument de dogmatisme sys-

tématique ; le sens moral en est tout-à-fait absent ; et c'est là ce que la philosophie du XVIIIe siècle a produit de meilleur, comme le montre le rapport de Suard, c'est là ce que M. J. Chénier ne se lasse pas d'admirer (1).

Dans le *Catéchisme de la Nature*, ou *Religion et Morale Naturelle*, publié en 1793 par Platon Blanchard, citoyen de la Section de la Réunion, c'est au contraire le déisme passionné et le ton déclamatoire de Rousseau que nous retrouvons (2). Nous lisons en tête un curieux avertissement écrit de la Caserne de la Nouvelle France, le 4e jour de la 3e décade du 1er mois de l'an II de la République française. La partie relative aux fêtes a été composée avant l'adoption du Calendrier Républicain et le temps manque pour l'y approprier, parce qu'à l'appel de la patrie l'auteur quitte la plume pour le fusil : « Le temps me manque, la patrie m'appelle et je pars. » Le livre n'est pas en forme de dialogue ; il traite sans beaucoup d'ordre un grand nombre de questions : de l'homme, de la révélation, de l'idolâtrie, de la zoolâtrie, du polythéisme, des di-

(1) « La quatrième partie est consacrée au catéchisme universel ; c'est de beaucoup la meilleure de l'ouvrage ; peut-être est-elle sans défauts. Une idée saine et lumineuse y éclate... Tout est sagement pensé, noblement écrit... Nous y louerons d'abord non la chaleur du mouvement, l'énergie des expressions, mais la pureté continue, la politesse exquise et l'élégante souplesse du style... Cette doctrine qui n'est ni trop recherchée ni trop sévère n'a d'autre base que la nature de l'homme. » M. J. Chénier. *Tableau des progrès de la littérature française*.

(2) *Critique philosophique*. 2 juin 1883.

vinités malfaisantes , de l'athéisme, du scepticisme, de Dieu, de l'âme, des peines et des récompenses de l'autre vie, du culte, de la tolérance.

L'auteur admet l'existence de deux sentiments primitifs : celui de la conservation et la curiosité qui porte l'homme à tout connaître ; il y a en nous un sentiment esthétique du vrai, auquel nous devons la création des sciences et de la philosophie. Cette curiosité nous conduit à remonter de cause en cause et à reconnaître l'existence de Dieu ; notre faiblesse nous fait vivement sentir le besoin que nous avons de son existence : telle est l'origine de la religion. Contrairement à ce que répète l'école philosophique, la religion et la morale sont unies par des liens indissolubles : « La religion et la morale naissent l'une de l'autre ou pour parler plus juste, la religion est le fondement sur lequel s'appuie la morale et la morale à son tour soutient la religion ; dès que la religion manque, la morale n'est plus qu'une illusion et quand la morale se corromp, la religion s'éteint. » Le malheur est que les idées religieuses ne tardent pas à se vicier. Quand l'homme a soupçonné qu'il y a une divinité, il veut la connaître, cherche à s'en faire une idée, imagine et invente ce qu'il ne peut découvrir, puis croit voir et entendre ce qu'il a imaginé, enfin parle à ses semblables au nom de cette puissance qu'il croit voir et entendre : « Voilà l'idée de la révélation établie et de cette idée sont partis tous les imposteurs qui ont captivé les hommes en anéantissant leur raison par une crainte servile. Quand une extravagance est consacrée,

elle devient la source de mille extravagances ; quand les hommes se sont laissés tromper, il s'élève toujours mille fourbes pour les tromper encore. » La ressemblance des croyances adoptées chez les différents peuples à différentes époques, que l'on invoque souvent commelapreuve d'une révélation primitive est due tout simplement à l'unité de l'esprit humain qui les a inventées.

Blanchard réduit toute la religion à deux articles de foi : 1° il y a un Etre Suprême, 2° il est tout puissant, bon et juste ; de là découle l'immortalité de l'âme : « Dieu est tout puissant, je puis croire tout possible. Il est souverainement juste : je ne puis, sans une impiété horrible, croire qu'il ne récompensera pas, dans une autre vie, la vertu malheureuse dans celle-ci. Celui qui a mis dans nos cœurs l'amour du bien et la haine du mal serait-il indifférent sur leur résultat ? » La croyance à ces deux dogmes est le fondement de la morale ; supprimer l'idée de Dieu, c'est supprimer la conscience et la distinction du vice et de la vertu : « Le peuple entier ne connaissant plus la loi divine, il ne faut plus parler des lois humaines ; ces lois n'ont d'autre base que l'idée de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme. Quel frein retiendrait alors le magistrat persuadé qu'il n'aura d'autres jours et d'autres plaisirs que ceux de cette vie ? Il s'empresserait de jouir et regarderait comme de sottes chimères la modération et les vertus dont il ne serait jamais récompensé. Le peuple de son côté, lassé d'un joug que rien ne lui rendrait respectable, ne connaîtrait

bientôt plus ni lois, ni magistrats ; chacun voudrait posséder l'objet de ses désirs et l'arracherait à son voisin. » L'institution d'une religion civile est donc le fondement nécessaire de l'ordre social : « Quelque sacrée que soit la liberté des opinions, il en est qu'il ne faut absolument pas tolérer, parcequ'elles tendent à troubler l'ordre et à faire de ce monde un enfer horrible...Quiconque ose dire : Dieu n'existe pas, la morale n'est qu'une chimère, doit être chassé de l'Etat. » Le livre de Platon Blanchard n'est pas autre chose qu'un exposé populaire de la doctrine de J. J. Rousseau.

Dès le début de la Révolution, on s'inquiéta beaucoup de la nécessité d'avoir des livres bien faits pour l'enseignement secondaire et l'enseignement primaire. Dans les projets de Talleyrand et de Condorcet sur la réorganisation de l'instruction publique il en est longuement question ; ils font appel à tous les hommes de talent pour la composition si difficile de ces ouvrages ; ils proposent d'instituer des concours et des prix. Un grand nombre de livres élémentaires ou populaires furent en effet publiés où domine en général l'influence de Rousseau (1).

(1) « La méthode qu'on emploiera dans leur composition sera la méthode d'analyse qui fait arriver aux inventions et aux découvertes, la seule qui donne la rectitude du jugement et la précision des connaissances... On doit mettre le plus grand soin à ce que la nomenclature soit exacte dans tous les livres élémentaires ; car les langues sont des méthodes analytiques et les raisonnements dépendent presque entièrement du langage. » Rapport d'Arbogast sur les livres élémentaires, 24 décembre 1792.

Examinons par exemple l'Almanach du père Gérard, de Collot d'Herbois. Michel Gérard était un paysan aisé des environs de Rennes qui, élu député aux Etats Généraux, siégea en costume de bas breton ; il attira ainsi sur lui la curiosité, se distingua à plusieurs reprises par la naïveté et la justesse de ses motions et devint très populaire sous le nom du père Gérard ; lors de la séparation de l'Assemblée Nationale, il retourna à sa ferme où il mourut en 1815. Déjà un auteur dramatique avait eu l'idée de faire représenter le 31 octobre 1791 sous ce titre : « Le père Gérard de retour à sa ferme, » une pièce d'actualité qui avait obtenu un grand succès. Collot d'Herbois mit à son tour ce nom en tête d'un petit livre où il semble se proposer pour but d'imiter la Science du bonhomme Richard : l'Almanach du père Gérard pour l'année 1792, la 3e de l'ère de la liberté, ouvrage qui a obtenu le prix à la société des amis de la Constitution, séant aux Jacobins. Il fut réimprimé sous ce titre : Etrennes aux amis de la Constitution française ou Entretiens du père Gérard avec ses concitoyens (1). Ce sont en effet douze entretiens sur la constitution, la loi, le roi, la propriété, la religion, le bonheur domestique, etc. Le sixième entretien, sur la religion, est tout inspiré du Vicaire Savoyard ; à la fin, le curé et le pasteur protestant s'embrassent et appellent à eux les juifs qui habitent le village.

(1) Ce livre qui formait un petit vol. in-12 a été réimprimé dans la *Révolution française*, T. XVII, p. 434.

Lepelletier de Saint Fargeau, auteur d'un projet sur la réforme de l'enseignement, qui eut un grand retentissement après l'assassinat de son auteur, recommande de ne pas parler de la religion aux enfants : « D'après le principe que l'enfance reçoit aisément l'empreinte de l'habitude, je voudrais qu'il ne lui fût pas parlé de religion, précisément parce que je n'aime pas dans l'homme ce qu'il a toujours eu jusqu'à présent, une religion d'habitude. Je regarde ce choix important comme devant être l'acte le plus réfléchi de la raison... Je désirerais que ce ne fût qu'à douze ans, lorsqu'il sera rentré dans la société, qu'il adoptât un culte avec réflexion... Il me semble qu'il ne devrait choisir que lorsqu'il pourrait juger. » Léonard Bourdon, qui tenait un pensionnat, demande à l'Assemblée de lui confier le centenaire du Mont Jura afin de le faire soigner et servir par ses élèves.

En 1793, Condorcet avait fondé, avec Siéyès et Duhamel, le *Journal d'Instruction Sociale*, qui n'eut que quelques numéros. Thiébault et Borelly créèrent alors le *Journal de l'Instruction publique*, qui dura de 1793-96 et dont la collection forme 8 volumes (1). On y trouve l'analyse critique des principales théories d'éducation soutenues par Diderot, Montesquieu, Helvétius, Rousseau, ainsi que le compte rendu des débats de la Convention sur les questions de législation

(1) Ces journaux, dont la collection a été recueillie au Musée pédagogique, ont été étudiés par M. Beurier sous ce titre : *Les péroidiques scolaires français de* 1789 *à* 1889.

scolaire. A ces renseignements, on crut utile de joindre une sorte de morale en actions : Léonard Bourdon, dont nous venons de parler, entreprit la publication d'un recueil des actions héroïques et civiques des républicains français; chaque numéro se rapporte à une vertu différente ; il commence et finit par un chant patriotique. Le Comité de Salut Public décréta que ce recueil serait envoyé aux municipalités, aux armées et aux instituteurs, qu'il serait lu publiquement le décadi et que les maîtres le commenteraient à leurs élèves (1).

Au musée Carnavalet nous voyons des tableaux employés dans les écoles pour apprendre à lire aux enfants; ce sont la plupart du temps des inscriptions patriotiques; elles sont souvent encadrées dans des images représentant d'un côté Voltaire, de l'autre J. J. Rousseau tenant des enfants sur ses genoux.

Le 9 pluviôse an II, la Convention avait ouvert un concours pour la composition de plusieurs ouvrages élémentaires, entre autres d'un cours d'instruction morale et civique ; le prix fut décerné au *Catéchisme républicain, philosophique et moral* de Poisson de la Chabeaussière (2). Un décret du 4 septembre 1795 le met au nombre des livres destinés à l'éducation et accorde à l'auteur une gratification de 2000 francs. Une deuxième édition parut en 1796 sous le titre :

(1) Le musée pédagogique n'en possède que 5 numéros de 24-30 pages.

(2) *Critique philosophique*, 9 juin 1883.

« *Catéchisme français ou principes de la morate républicaine à l'usage des écoles primaires* »; une 3e édition en 1797; une 4e en 1800, cette fois sans nom d'auteur. Le livre fut traduit en allemand et en hollandais dès 1797; il fut réimprimé en 1825 sous le titre de *Catéchisme national français*; en 1846 de *Catéchisme français ou principes de philosophie morale et de politique républicaine*; il a été réédité en 1883 par la librairie des écoles laïques. Il n'est vraiment pas indigne d'un si grand succès : il se compose de 55 quatrains, généralement fort bien tournés :

Qui êtes-vous ?

Homme libre, français et jaloux de mes droits,
Né pour aimer mon frère et servir ma patrie,
Vivre de mon travail ou de mon industrie,
Abhorrer l'esclavage et me soumettre aux lois.

Qu'est-ce que la mort ?

Le repos des douleurs, la fin de notre vie,
Un instant que craint seul l'homme lâche ou pervers,
Désirable, s'il sauve ou l'opprobre ou les fers,
Glorieux, s'il devient utile à la patrie.

Qu'est-ce que l'âme ?

Je n'en sais rien. Je sais que je sens, que je pense
Que je veux, que j'agis, que je me ressouviens,
Qu'il est un être en moi qui hors de moi s'élance,
Mais j'ignore où je vais et ne sais d'où je viens.

Comment distinguer le bien du mal ?

Il est, pour éclairer notre inexpérience,
Près de nos sens grossiers un sens plus délicat,
Il suit nos mouvements, les guide ou les combat,
C'est la raison, qui parle à notre conscience.

Qu'est-ce que la conscience ?

C'est cette voix secrète et cet instinct suprême
Qui de la volonté précède et suit l'effet ;
Qui l'écoute est toujours en paix avec soi-même
Et qui veut la tromper y trouve son arrêt.

Quelles sont les vertus principales ?

Soyons justes, prudents, tempérants, courageux ·
De ces quatre vertus naîtront toutes les nôtres.
De la société l'une affermit les nœuds,
Le bonheur personnel est le prix des trois autres.

Que prescrit la justice ?

Ne fais à nul mortel ce que tu crains pour toi ;
En tout, partout, toujours agis de bonne foi ;
Sois bienfaisant par goût, sans vouloir le paraître ;
Ne crois pas aux ingrats et garde-toi de l'être.

Quels sont les droits du citoyen ?

De librement penser, croire, agir, s'exprimer ;
De posséder les fruits que son travail lui donne,
D'être sûr dans ses biens et sûr dans sa personne,
Et d'opposer la force à qui veut l'opprimer.

La liberté donne-t-elle le droit de tout faire ?

La liberté n'est pas ce penchant de nature
De repousser tout frein, de haïr tout pouvoir ;
Elle est le droit d'agir comme on doit le vouloir :
La justice est sa règle et la loi sa mesure.

Comment l'ordre social corrige-t-il l'inégalité naturelle ?

Un pacte, dont le nœud unit la masse entière,
Du grand nombre au moins grand oppose la bar-
[rière :]
Fort de l'appui de tous, le faible, par les lois,
Inégal en moyens, devient égal en droits.

L'œuvre de la Chabeaussière comprenait plusieurs quatrains sur Dieu et sur l'immortalité de l'âme : ils ont été, selon les éditions, tour à tour supprimés et rétablis :

Qu'est-ce que Dieu ?

Je ne sais ce qu'il est, mais je vois son ouvrage ;
Tout à mes yeux surpris annonce sa grandeur ;
Mon esprit trop borné n'en peut tracer l'image,
Il échappe à mes sens, mais il parle à mon cœur.

Comment faut-il honorer Dieu ?

L'ordre de l'univers atteste sa puissance,
Tout est pour les humains ou merveille, ou bienfait,
Son culte est le respect et la reconnaissance :
L'hommage qu'il préfère est le bien que l'on fait.

L'âme est-elle immortelle ?

Tout change sans périr, l'âme est donc immortelle ;
L'âme survit entière au corps décomposé.
J'en ressens le désir. Dieu m'eût-il abusé ?
Pour sitôt la détruire eût-il tant fait pour elle ?

Quel sort nous attend après la mort ?

Des prix pour la vertu, des peines pour le crime.
C'est le frein du méchant, l'espoir du malheureux,
La consolation du juste qu'on opprime :
Espérons dans le doute et soyons vertueux.

Au point de vue philosophique, ce livre ne saurait avoir aucune prétention à l'originalité : l'auteur est éclectique ; il s'inspire tantôt de Rousseau, tantôt des utilitaires ; la morale qu'il enseigne est très convenable mais sans profondeur (1).

(1) Le tome IV de la Décade philosophique (messidor-fructidor an III) contient un *Catéchisme français ou principes de morale républicaine à l'usage des écoles primaires*, sans nom d'auteur. En voici quelques quatrains :

Les passions peuvent-elles s'accorder avec la raison

D'un char à deux coursiers l'âme est comme le guide :
L'un est paisible et doux, l'autre vif et fougueux ;
L'un attend l'aiguillon, l'autre appelle la bride ;
L'un a besoin de l'autre et le char de tous deux.

Quels sont les devoirs généraux du citoyen ?

A son pays il doit ses facultés entières,
Secours au malheureux, obéissance aux lois,

François de Neufchâteau fut appelé sous le Directoire au ministère de l'intérieur, duquel dépendait l'instruction publique (1). Dans ses circulaires il revient souvent sur la nécessité d'enseigner la morale aux enfants : « Jusqu'à présent l'enfance est abrutie par les leçons de la routine. Il est temps que la liberté et la philosophie s'introduisent au sein des premières écoles. Ce serait en vain que les pères auraient fondé la république, si l'ignorance des enfants devait laisser renaître les préjugés et les erreurs qui ramènent le despotisme. Former des hommes éclairés, c'est préparer des hommes libres et raffermir la république... Quelque immoral que soit un homme, il ne veut pas que ses enfants le soient ; il désire au contraire qu'ils lui fassent honneur. » Il recommande, d'après l'avis du conseil de l'instruction publique, le Catéchisme universel du citoyen Saint Lambert comme un abrégé de morale de la plus grande portée pour le style et pour le fond des choses.

Afin de mieux graver la morale dans le cœur des

A ses frères des soins, au monde ses lumières.
Qui trahit ses devoirs perd à l'instant ses droits.

Quelles doivent être les occupations du vrai républicain ?

Etre humain, juste et franc, poursuivre sans pitié
L'égoïsme, le vice et toute tyrannie ;
Cultiver avec soin, pour embellir sa vie,
L'amour de son pays, l'étude et l'amitié.

(1) Jeanrot. *La Révolution française.* Tome XIII. p. 197. sept. 1887.

enfants, le ministre fait appel à la puissance du chant et de la poésie : le citoyen Sarrette, directeur du Conservatoire, est chargé de composer des airs d'hymnes pour les fêtes nationales ; on les gravera sur des cylindres qui seront distribués aux écoles ; celles-ci posséderont des orgues préparés exprès, où on les adaptera sans peine, de sorte que les enfants puissent apprendre et chanter cette musique faite pour eux. François avait aussi songé à tourner au profit de la république l'habitude invétérée de la prière du matin et du soir, en y substituant des invocations et des préceptes clairs et simples, de grands traits de la morale universelle, dégagés de toute superstition (1). Il s'était encore inquiété de faire épurer les œuvres de nos écrivains classiques et d'y faire corriger

(1) Invocation à la liberté, destinée à être chantée le matin dans les écoles primaires :

Sévère liberté, pour avoir ton suffrage,
La vertu, je le sais, est l'unique moyen ;
Je veux la cultiver, je forme avec courage
Les vœux de l'homme juste et du bon citoyen.

Dans la nuit de l'erreur un esclave peut vivre,
Les vrais républicains doivent être éclairés.
J'ai des droits à défendre et des devoirs à suivre :
Mes droits me seront chers et mes devoirs sacrés.

Que parmi les Français l'égalité chérie
De son nœud fraternel rapproche tous les cœurs.
Servons la République, honorons la patrie :
Faisons régner les lois, les vertus et les mœurs.

Pour le soir, invocation à la patrie, à laquelle on ajoutera deux strophes en temps de guerre.

tout ce qui peut présenter quelque danger pour l'éducation des enfants : « Nos auteurs classiques français ont écrit sous la monarchie et il n'en est pas un où l'on ne trouve des traces de préjugés qu'il est impossible d'admettre dans l'éducation publique... C'est pourquoi j'ai chargé un homme de goût, élégant poète lui-même et ami de la liberté, d'élaguer avec soin tout ce qui peut choquer la sévérité des principes dans les ouvrages de nos poëtes. » Il est vraiment fâcheux que l'on n'ait pas conservé le nom de l'homme d'esprit et de goût que son attachement aux principes républicains avait conduit à se charger d'une telle besogne. Cette idée, chère à Rousseau, a été reprise bien souvent par ceux qui se sont occupés de dresser la liste des livres à mettre entre les mains des enfants ; elle a donné lieu à des discussions mémorables ; nous l'avons vue tout dernièrement accueillie avec faveur à la fois par le conseil municipal de Paris et par les autorités scolaires prussiennes. Quant aux *Maximes républicaines ou de morale universelle* qu'à composées François de Neufchâteau, elles ne sont pas pour le fond supérieures aux quatrains de la Chabeaussière, mais la forme est loin d'en être aussi heureuse ; nous y trouvons de temps en temps un vers bien venu, mais il est aussitôt suivi de vers d'une faiblesse déplorable (1).

(1) Aux auteurs de tes jours tu dois l'obéissance ;
Mérite leur bonté, respecte leur puissance.
Il n'est point de repos pour les enfants ingrats
Et, quoi qu'ils puissent faire, ils ne prospèrent pas.

Est-il besoin de dire qu'en même temps que ces livres, qui nous ont paru dignes d'être étudiés, il en fut publié un grand nombre qui ne méritent que le dédain et l'oubli, d'autres aussi qui provoquent un sentiment d'indignation et de révolte ? Ceux-ci trahissent chez les auteurs l'ignorance la plus complète du caractère de l'enfant et des nécessités de l'éducation ; ceux-là, sous prétexte qu'ils s'adressent à l'enfance, sont au point de vue des idées comme au point de vue du style d'une puérilité écœurante ; il en est même de populaciers et d'orduriers (1).

Choisis bien tes amis, tes compagnons, tes guides ;
Crains de t'associer aux méchants, aux perfides ;
Jamais des libertins ne sois accompagné,
Car la contagion t'aurait bientôt gagné.

Rends le bien pour le bien ; pardonne à qui t'offense ;
De l'absent qu'on outrage embrasse la défense ;
Sers de guide à l'aveugle, ouvre au pauvre ta main
Et ne remets jamais tes dons au lendemain.

Tiens tes engagements, mais n'en contracte guère :
Prodiguer sa promesse est d'une âme vulgaire ;
La trahir est d'un lâche. On ne souffre jamais
Le manque de parole et l'oubli des bienfaits.

Qui n'est bon citoyen n'est pas un honnête homme :
De ce titre sacré désire qu'on te nomme.
Défends la liberté, la patrie et les lois ;
Distingue le mérite et donne lui ta voix.

(1) *Livre indispensable aux enfants de la liberté* : (c'est une mère qui parle à son fils Fanfan) : La raison est pour l'âme ce que le soleil est pour le corps. Elle le vivifie, elle nous éclaire, elle nous dirige dans les sentiers de la vertu. — *Eléments d'instruction républicaine*, par la citoyenne Desmarets, de Corbeil : « Qui es-tu ? Je

Une difficulté particulière à l'enseignement de la morale civile et patriotique, c'est que sa valeur et sa portée dépendent en grande partie de celui qui le donne (1). Le prêtre a toujours aux yeux des fidèles le prestige du costume qu'il porte et l'autorité indiscutée de la religion au nom de laquelle il parle ; il n'en est pas de même de l'instituteur. Or au moment de la Révolution, si le public n'était pas préparé à recevoir l'enseignement d'une morale purement philosophique, on manquait surtout, il faut bien le reconnaître, de maîtres capables de le donner.

suis un enfant de la patrie. — Quelles sont tes richesses ? — La liberté et l'égalité. — Qu'apportes-tu dans la société ? — Un cœur pour aimer mon pays et des bras pour le défendre ». — *Catéchisme élémentaire de morale propre à l'education de l'un et de l'autre sexe :* « Jeune citoyen, qui connais les droits de l'homme et du citoyen et l'acte constitutionnel, dis-moi les précautions qu'une femme doit prendre lorsqu'elle s'aperçoit qu'elle est enceinte ? » Voir E. ET J. DE GONCOURT. *La société francaise pendant la Révolution*, p. 396 sq.

(1) Voici comment M. de Barante, dans ses Souvenirs, parle de l'Institution de M. Lemoine, en 1795 : « Il n'y avait plus comme auparavant une chapelle et un aumônier ; il n'était plus question de la messe ni d'aucune pratique religieuse. Pour y suppléer, M. Lemoine nous donnait une fois par décade une sorte d'instruction morale, conversation d'un homme de bien, sensible, mobile, ayant un certain usage du monde, qui ne laissait pas d'avoir quelque influence sur les élèves. Il nous racontait du fond du cœur et paternellement comment il était arrivé à mériter l'estime par une vie régulière et studieuse »...

LIVRE QUATRIÈME

CHAPITRE I.

Le Culte de la Raison.

Ce n'est pas chose facile de déterminer ce qui dans cette période appartient à l'histoire de la philosophie. La philosophie en réalité est partout : il n'est guère d'évènements qui ne manifestent l'influence des idées philosophiques et ne s'expliquent par elles ; toutefois les discours et les actes des différents personnages ne sont jamais inspirés uniquement par des conceptions philosophiques : nous n'avons pas affaire à de purs philosophes, mais à des hommes mêlés aux luttes politiques et religieuses ; s'il est vrai que celles-ci nous touchent de près, nous n'entreprendrons pas cependant de refaire une histoire qui a été écrite par M. l'abbé Sicard, par M. de Pressensé et par M. Gazier (1).

(1) E. de Pressensé. *L'église et la révolution française* (1864). — L'abbé A. Sicard. *L'éducation morale et civique avant et pendant la révolution* (1884). — A. Gazier. *Etudes sur l'histoire religieuse de la révolution française* (1887).

Le but déclaré des philosophes du XVIIIe siècle avait été de déchristianiser la France et d'en faire une nation de philosophes; c'était un fait sans précédent dans l'histoire des peuples modernes; il ne s'agissait pas de substituer une religion nouvelle à une autre religion usée, mais de remplacer toute religion par la seule philosophie. L'entreprise fut énergiquement poursuivie sous la révolution.

M. Aulard s'applique à soutenir le contraire : « Tels furent, dit-il, quelques-uns des textes philosophiques qui hantèrent la mémoire et montèrent aux lèvres des Révolutionnaires. Mais il ne faudrait pas croire que ces textes aient véritablement inspiré leurs actes, dirigé leur politique, ni que ces hommes d'action soient entrés dans l'arène pour réaliser les systèmes qu'ils avaient trouvés dans leurs lectures... S'ils firent mine de détruire le christianisme... c'est parce que le prêtre catholique conspirait avec l'ennemi du dehors. Ils culbutèrent l'autel, non par philosophie, mais par patriotisme, par expédient de défense nationale (1). » Nous sommes d'un avis tout opposé.

Les motifs de la haine qui anime alors le peuple contre l'Eglise sont très-nombreux et de valeur très-inégale. Souvent si l'on chasse le curé, si on pille un couvent, la philosophie n'a rien à y voir : c'est l'explosion de vieilles rancunes accumulées contre la tyrannie, de la jalousie excitée par les richesses, le déchaînement de passions plus grossières encore. On fond

(1) *Révolution française*. T. XXII. p 193. 14 mars 1892.

les cloches pour faire des canons, on porte les vases sacrés à la monnaie par patriotisme. Quant aux déprêtrisations, à l'abjuration de Gobel, de Robert Lindet et de tant d'autres, il n'y faut voir que l'effet de la peur, le désir de sauver sa vie et peut-être de gagner une popularité de mauvais aloi.

Il ne manquait pas d'hommes qui s'imaginaient que l'on pourrait persuader aux prêtres et aux pasteurs protestants de se transformer en prédicateurs de morale et de philosophie; c'est cette confiance qu'exprime assez naïvement une circulaire rédigée d'un style étrange par Roland, ministre de l'intérieur, en novembre 1792 : il engage les pasteurs des villes et des campagnes à entretenir et à propager autour d'eux l'esprit public, le respect et le maintien des principes du sein desquels doit sortir un gouvernement sage et durable et avec lui l'amour et la nécessité de l'ordre, la religion des lois. « Ministres de l'Evangile, votre mission est sublime, si vous l'amalgamez en quelque sorte avec celle de nos infatigables législateurs... » Il parle de « l'imperturbable viation du pouvoir exécutif sur la ligne de la loi... » Il veut qu'on incite le peuple ; il espère qu'on ne tardera pas à faire l'office en français dans toutes les paroisses et que l'influence de la religion sur les mœurs deviendra, sous la sanction de la philosophie, une vérité pratique. D'autres sont d'avis de faire enseigner la morale par les comédiens et les auteurs dramatiques : en juin 1793, Tobie demande qu'on établisse, au lieu de prêtres, « des missionnaires de la Raison, » c'est-à-dire des

acteurs et auteurs dramatiques. « Il faut, disait-il, opposer Molière à Tartuffe, il faut se travestir en saltimbanques de tout genre pour semer la tolérance et la morale». N'est-ce pas ce qu'essaie de nos jours la célèbre Armée du salut? Fabre d'Eglantine proposa aussi à la Convention de considérer les comédiens, acteurs et auteurs dramatiques comme les organes, les magistrats, les prêtres de la morale publique. C'est encore là une idée chère au XVIIIe siècle qui se faisait la plus haute opinion de l'influence moralisatrice du théâtre.

On veut faire régner partout la raison et la logique. Le Comité de Salut Public invite David à présenter ses vues et ses projets sur les moyens d'améliorer le costume national, de l'approprier aux mœurs républicaines et au caractère de la révolution. On fait tirer à 20,000 exemplaires le modèle du costume civil, à 6000 les modèles des costumes militaire, judiciaire et législatif.

C'est une opinion généralement répandue que les plus farouches ennemis de la religion furent les hommes dont les idées politiques étaient les plus avancées; cela n'est pas tout-à-fait exact: personne ne l'a attaquée avec plus de violence que les Girondins.

Sans doute les Girondins étaient surtout disciples de Rousseau, dont Mme Roland parlait toujours avec le plus vif enthousiasme; mais c'étaient des hommes très-lettrés, qui avaient lu Voltaire et l'Encyclopédie; Condorcet était leur ami et sa philosophie est non seulement anti-chrétienne, mais anti-religieuse. Lors

de la discussion sur les prêtres insermentés, Isnard prononça contre les prêtres et la religion un discours très-violent que les Girondins applaudirent : « Dans les grandes circonstances, la prudence est une faiblesse. C'est surtout à l'égard des révoltés qu'il faut être tranchant. La loi, c'est mon Dieu, je n'en ai pas d'autre. Le bien public, voilà mon culte.... En saine politique, on peut ordonner de sortir du royaume à celui qui ne signe pas le contrat social. » En mars 1792, dans une adresse lue au club des Jacobins, Robespierre disait : « La Providence, qui veille toujours sur nous ; » Guadet attaqua vivement ce langage qu'il traitait de superstitieux. Dans le projet de Déclaration des Droits déposé par Condorcet le 15 février 1793, il n'est pas question de l'Etre suprême ; un partisan de Robespierre essaya d'en faire rétablir le nom, mais n'y put réussir.

On peut encore visiter, à l'ancienne prison des Carmes, les trois ou quatre greniers où les Girondins ont été emprisonnés ; les murailles en sont couvertes d'inscriptions ; il n'en est pas qui soient de la main d'un chrétien ; le nom de Dieu s'y rencontre une seule fois; c'est la philosophie stoïcienne qui les inspire toutes. C'est là ce qui nous explique le ton et le caractère des Mémoires de madame Roland, qui si souvent seraient de nature à nous déconcerter : elle se décerne un brevet de vertu avec une sincérité, une simplicité étonnantes : « Je suis belle, j'ai du cœur, j'ai des sens, j'inspire l'amour, je le ressens, je reste vertueuse ; mon intelligence est supérieure, mon courage invin-

cible ; je suis philosophe, politique, écrivain, digne de la plus haute fortune » ; et à côté de cela nous rencontrons des pages d'un cynisme inouï : le sage stoïcien n'est pas souillé par ce qui est coupable chez les autres. Dans sa dernière lettre à Buzot, elle lui conseille le suicide, si fréquent chez les stoïciens : « Reste encore ici-bas, s'il est un asile ouvert à l'honnêteté ; demeure pour accuser l'injustice qui t'a proscrit. Mais si l'infortune opiniâtre attache à tes pas quelque ennemi, ne souffre point qu'une main mercenaire se lève sur toi ; meurs libre, comme tu sus vivre et que ce généreux courage qui fait ma justification l'achève par ton dernier acte. » Elle écrit elle-même à la fin de ses Mémoires : « Nature, ouvre ton sein ; Dieu juste, reçois-moi. » Quelques années plus tard, Boissy d'Anglas, qui à tant d'égards se rapproche des Girondins, exprimera les mêmes opinions : « C'est à la philosophie à éclairer l'espèce humaine et à bannir de dessus la terre les longues erreurs qui l'ont dominée... Bientôt vous ne les connaîtrez que pour les mépriser, ces dogmes absurdes, enfants de l'erreur et de la crainte : bientôt la religion des Socrate, des Marc Aurèle, des Cicéron sera la seule religion du monde. » Les Girondins présentent les plus frappantes analogies avec les Stoïciens : comme eux ils ne sont pas du peuple, ils ne s'inquiètent pas suffisamment du peuple, aussi ne parviennent-ils pas à creuser de profondes racines dans la nation et, comme les stoïciens sous l'empire romain, au moment où leurs ennemis les attaquent, personne ne se lève pour les soutenir.

C'est un Girondin, Jacob Dupont, qui osa faire à la tribune de la Convention profession d'athéisme (1). Nous n'avons sur lui que des renseignements très incomplets. Député d'Indre-et-Loire à la Législative, puis à la Convention, il prononça le 14 déc. 1792 un discours très éloquent sur l'organisation des écoles primaires et soutint à la fois le projet déposé par Lanthenas et les idées de Diderot et de l'Encyclopédie. Durand Maillanne, catholique et disciple de J.-J. Rousseau, les avait vivement attaquées ; Dupont lui répliqua en ces termes : « Je le demande à Durand Maillanne, député des Bouches du Rhône, en présence de l'image de Brutus et de celle de Jean Jacques lui-même : qu'est-ce donc qui arma les braves Marseillais contre les rois et la royauté ? Sont-ce les préjugés et l'ignorance du XIVe siècle ou la philosophie et les lumières de la fin du XVIIIe siècle ? Le peuple français a été régénéré et éclairé par une série de philosophes dont à la vérité on se plait aujourd'hui à dire autant de mal que l'on en disait dans le Conseil des rois... Quoi ! les trônes sont renversés, les sceptres brisés, les rois expirent et les autels des dieux restent debout encore (Murmures de plusieurs membres, surtout des prêtres). Des tyrans, outrageant la nature, y brûlent un encens impie. Mais les trônes abattus laissent cependant ces autels à nu, sans appuis et chancelants. Un souffle de la Raison élancé suffit pour les faire disparaître. Et si l'humanité est redevable à la

(1) Voir A. Aulard, *La Révolution française*. T. VIII.

nation française du premier bienfait, peut-on douter que le peuple français souverain ne soit pas assez sage pour renverser aussi et les autels et les idoles aux pieds desquelles les rois avaient su le faire enchaîner?.. Croyez-vous donc, citoyens législateurs, fonder et consolider la République française avec des autels autres que ceux de la patrie, avec des emblêmes ou des signes religieux autres que les arbres de la liberté ? La nature et la raison, voilà les dieux de l'homme, voilà mes dieux... Il est plaisant de voir préconiser une religion adaptée à une Constitution qui n'existe plus, une religion dans laquelle on enseigne qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes... (Il expose ensuite que le despotisme des prêtres va plus loin que celui des rois) car ils étendent leur domination à une autre vie dont ils n'ont pas plus d'idées que des peines éternelles auxquelles des hommes ont la trop grande bonté d'ajouter quelque croyance. Le moment de la catastrophe est arrivé : tous les préjugés doivent tomber en même temps. Il faut les anéantir ou que nous en soyons écrasés. En vain Danton vous disait-il piteusement il y a quelques jours que le peuple avait besoin d'un prêtre pour rendre le dernier soupir. Eh bien ! pour détromper le peuple, je lui dirais : Danton vous annonce qu'il veut jouir d'un privilège qu'il vous refuse ; il veut vous laisser asservis à la volonté despotique de ce prêtre qui ne croit pas un mot de ce qu'il vous dit, qui vous trompe et qui ne trompe pas Danton. Et pour vous prouver que ce prêtre n'est pas toujours nécessaire à la dernière heure, contre l'avis de Danton, je

lui montrerai Condorcet fermant les yeux à d'Alembert... Je l'avouerai de bonne foi à la Convention, je suis athée (Rumeur subite. — Beaucoup de membres crient à l'orateur: Peu nous importe! vous êtes un honnête homme). Mais je défie un seul individu, parmi les 25 millions de Français, de me faire un reproche fondé. Je ne sais si les Chrétiens ou les Catholiques dont Durand Maillanne et d'autres philosophes de sa trempe parlent pourraient se présenter à la face de la nation avec la même confiance et oser le même défi. »

Non seulement les Girondins ne protestent pas contre un tel langage, mais Brissot l'approuve dans son journal: « Dupont a exposé des idées très-justes avec l'aimable abandon de la bonhomie.... C'était un spectacle curieux de voir d'un côté le calme de l'orateur philosophe et de l'autre les mouvements, les contorsions, les cris d'une partie de la Montagne... On eut dit un exorciste au milieu d'une bande de possédés. » A partir de ce jour, J. Dupont rentra dans l'obscurité; il mourut oublié en 1813 (1).

(1) Mercier. *Nouveau Paris.* « C'était un esprit démanché. Tantôt il placarde sur les murs l'annonce d'un Cours d'Instruction publique, tantôt il veut établir sa chaire sur la place de la Révolution, tantôt dans l'église Notre Dame. Il enseigne tout, il est versé dans toutes les sciences, il écrit aux deux Conseils; mais il y a tant de jongleurs qu'il n'a pu obtenir encore la célébrité, même celle du ridicule. » En effet le 4 pluviôse an VI, il avait adressé une pétition au Conseil des Cinq Cents demandant la salle du Manège pour ouvrir un cours d'agriculture pratique, de morale, de législation, de logique de Condillac, de droit public et invitant les Représentants à y assister. Le 20 germinal an VI, il demande aux

Les Jacobins mènent avec la même ardeur la campagne contre le christianisme; ils veulent régénérer les hommes; ils sentent l'immensité de leur tâche, mais ce qui les soutient, c'est que leur but est sublime : ils'agit de remplir les vœux de la nature, d'accomplir les desseins de l'humanité, de tenir les promesses de la philosophie. « Nous voulons, dit Robespierre, substituer la morale à l'égoïsme, la probité à l'honneur, les principes aux usages, les devoirs aux bienséances, l'empire de la raison à la tyrannie de la mode, le mépris du vice au mépris du malheur, la fierté à l'insolence, la grandeur d'âme à la vanité, l'amour de la gloire à l'amour de l'argent... le charme du bonheur à l'ennui de la volupté... un peuple magnanime, puissant, heureux, à un peuple aimable, frivole, et misérable, c'est-à-dire toutes les vertus et tous les miracles de la République à tous les vices et à tous les ridicules de la monarchie... Nous ferons cela, tout cela, coûte que coûte. »

Au moment de cet effondrement du christianisme, bien des gens s'effrayèrent du néant de croyance qu'il laissait derrière lui et ressentirent ce qu'un contemporain appelle une sorte d'effroi moral (1). D'autres

électeurs de la Seine l'église Notre Dame pour le même cours : il y lira l'Esquisse du Progrès, de son ami et maître Condorcet ; il se propose de former des Instituteurs pour la France et pour l'univers.

(1) « La religion de la Convention était le déisme. Quoique cette doctrine soit beaucoup plus simple que les croyances romaines, cependant on éprouvait une certaine répugnance à entendre des

moins timides crurent que le moment était venu de faire des choses grandes et absolument nouvelles.

Le 17 brumaire an II (7 nov. 1793), à l'instigation de Chaumette et d'Anacharsis Clootz, la Commune de Paris et le département ordonnèrent que l'on célébrerait le 20 brumaire la fête de la Raison et que l'on inaugurerait le seul culte digne d'hommes libres et de vrais républicains. Qu'était-ce donc que Chaumette ? qu'était-ce qu'Anacharsis Clootz ? Chaumette était resté profondément obscur jusqu'au 2 sept. 1792 ; il fut alors nommé procureur général de la Commune. Il prit le nom d'Anaxagoras, « un saint, disait-il, qui fut pendu pour son incrédulité ; » c'est ainsi qu'il savait l'histoire de la philosophie grecque. A la Commune, il se signala parmi les plus violents, appuya la loi du maximum et celle des suspects ; avec cela il donnait des preuves d'une générosité incontestable qui malheureusement n'était pas toujours réglée par l'intelligence, comme lorsqu'il proposait que les Parisiens ne portassent plus que des sabots, afin d'envoyer tous les souliers aux armées qui en manquaient ; un autre jour il demandait que l'on fermât les pâtisseries tant que le peuple n'avait pas de pain, que les jardins des

ministres du culte catholique venir abjurer... Quelque robuste que l'on fût en incrédulité, on éprouvait un effroi moral... Ils considéraient que la conscience r[illegible]gieuse du peuple est trop importante, trop respectable dans ses motifs pour en faire un objet de dérision et de profanation... On est convaincu que le déisme est bon pour les particuliers et ne vaut rien pour les masses. » *Mémoires du Conventionnel* BAUDOT.

Tuileries et du Luxembourg fussent plantés de pommes de terre. Il obtint l'abolition du fouet dans les maisons d'éducation, il attaqua la prostitution et le commerce des livres impudiques; il voulait que les funérailles fusssent les mêmes pour le pauvre et pour le riche, que le cercueil fût enveloppé du drapeau tricolore et précédé d'un écriteau où seraient inscrits ces mots: « L'homme juste ne meurt jamais; il vit dans la mémoire de ses contemporains. » Chaumette, dit Louis Blanc, portait dans l'athéisme et le sans-culottisme « l'entraînement d'une nature croyante et la ferveur d'un dévot. »

Clootz était un baron allemand, immensément riche, né à Clèves. Amené à Paris à l'âge de 11 ans, les idées nouvelles lui tournèrent la tête; il parcourut une grande partie de l'Europe sous le nom d'Anacharsis; revenu à Paris après la Révolution, il se proclama l'ambassadeur du genre humain: c'était un Jacobin forcené et un athée fanatique, qui se déclarait l'ennemi personnel de Jésus-Christ. Il est surtout connu pour l'ardeur avec laquelle il prêchait le cosmopolitisme: « Ma secte, disait-il, n'est autre chose que le genre humain... Le véritable publiciste ne connaît que des individus dans la république des hommes. Les corps nationaux, comme les corps provinciaux, sont les fléaux du genre humain... Le genre humain est essentiellement bon et les peuples nécessairement méchants... Qu'on abatte les barrières nationales et l'âge d'or renaîtra et une harmonie inaltérable couvrira le globe de tous les biens de la paix perpétuelle... Les

hommes n'ont d'autre règle à pratiquer en commun que leur instinct universel. Cette loi unique se manifeste par la volonté générale de l'espèce entière laquelle est donc le souverain unique et sans rival. Quant à un Dieu prétendu créateur et législateur, ce n'est qu'une énigme ajoutée à l'énigme du monde. Sans doute tout ouvrage suppose un ouvrier, mais je nie que l'univers soit un ouvrage ; c'est un être éternel... Il n'y a pas d'autre Eternel que le monde... En ajoutant un incompréhensible Théos à un incompréhensible Cosmos, vous doublez la difficulté sans la résoudre... Quiconque a la débilité de croire en Dieu ne saurait connaître le genre humain, le souverain unique. Le genre humain, dont la volonté est la suprême loi, l'inaltérable vertu, l'éternelle justice, est Dieu ; la France est le point de ralliement de ce peuple-Dieu et les aristocrates sont des athées... Paris est une Assemblée Nationale par la force même des choses ; c'est le Vatican de la Raison. Lisez ce que disait Sterne du physique et du moral des Parisiens et voyez la génération actuelle : jamais Paris n'a été peuplé d'autant de beaux hommes et de belles femmes. Il semble vraiment que la philosophie embellit. » Il fit décréter par la Convention l'érection d'une statue au curé Meslier. Il faisait souvent rire par les excentricités de son langage, mais il ne s'en inquiétait pas : je me moque des moqueurs, disait-il.

Derrière Chaumette et Clootz, nous voyons celui qui les pousse et qui les inspire, c'est Silvain Maréchal, l'auteur de l'*Almanach des Honnêtes Gens* et plus tard

du *Dictionnaire des Athées* : la nouvelle religion est la consécration officielle de l'athéisme. La Commune interdit aux instituteurs de prononcer le nom de Dieu devant leurs élèves. Ainsi cette expérience hardie de faire de la philosophie la seule religion du peuple, c'est au nom de la philosophie du XVIIIe siècle qu'elle va être tentée, et non pas par des hommes de génie, tels que Voltaire, Diderot ou Rousseau, mais par des hommes de peu de valeur intellectuelle, agités de passions grossières; voilà les systèmes qui vont être soumis à la terrible épreuve d'être proclamés comme doctrines officielles et d'où l'on voudra faire sortir toute une liturgie.

La fête de la Raison, organisée en trois jours, fut célébrée en même temps dans plusieurs églises; la cérémonie principale eut lieu à Notre-Dame. On avait dressé dans le chœur une montagne symbolique, surmontée du Temple de la Philosophie; on y voyait les bustes des grands philosophes et des bienfaiteurs de l'humanité; sur un rocher brûlait le flambeau de la vérité. La Raison était personnifiée par une jeune femme, remarquablement belle, vêtue d'une robe blanche, avec un manteau bleu et coiffée du bonnet rouge; au moment où elle sortit de son temple, des jeunes filles disposées sur les flancs de la montagne, habillées de longues robes blanches et couronnées de chêne, exécutèrent un hymme de M. J. Chénier, dont la musique était de Gossec; alors la déesse rentra dans son Temple. Le cortège se forme: en tête paraissent de jeunes musiciens; puis viennent un groupe d'enfants orphe-

lins, les clubistes en bonnet rouge, une musique militaire; enfin la Raison dans un palanquin porté par quatre hommes. On se rend processionnellement à la Convention devant laquelle on défile; le président donne l'accolade à la Raison et l'Assemblée se levant se transporte à Notre-Dame où la cérémonie recommence. Plusieurs témoins affirment cependant qu'une fraction seulement de la Convention s'associa à cette démonstration (1).

Toute cette cérémonie fut absolument sèche et froide. Quand la Raison rentra dans son temple, dit Michelet, on attendait autre chose : c'était tout; et ce fut toujours la même chose tant que la fête se renouvela. En vain Lalande prononça-t-il au Panthéon un discours véhément ; en vain Maréchal écrivit-il des discours et des pièces de vers. C'est pour composer la musique de ces fêtes que Chaumette créa le Conservatoire de musique; le vieux Gossec, rajeuni par l'enthousiasme, l'organisa : mais on ne réussit pas à donner le moindre intérêt à ces réunions.

Un des traits caractéristiques du nouveau culte, c'est que la raison y est représentée par une personne vivante. « C'est un chef d'œuvre de la nature, disait Chaumette, que nous avons choisi pour représenter la raison; désormais plus d'autres dieux que ceux que la nature nous offre. » A Notre Dame, la première fois, ce fut une actrice de l'Opéra, Mlle Aubry ou Mlle

(1) Voir A. Aulard. *Le culte de la raison et le culte de l'Etre suprême*. 1892.

Maillard (les témoignages ne sont pas d'accord sur ce point, d'ailleurs secondaire) (1) ; on changeait du reste chaque jour. C'est probablement à S. André des Arts que figura Mme Momoro. Dans les instructions publiées par la Commune, il est prescrit aux autorités de choisir toujours pour ce rôle des personnes irréprochables. « On recommande de choisir, pour remplir un rôle si auguste, des personnes dont le caractère rende la beauté respectable, dont la sévérité de mœurs et de regards repousse la licence et remplisse les cœurs de sentiments honnêtes et purs ». Elles ne s'y prêtaient pas toujours de bien bon cœur ; s'il faut en croire le témoignage de Lamartine (2), il en est que ces cérémonies sacrilèges remplissaient de chagrin et de désespoir : Mme Momoro pleine de pudeur et de piété, pleurait et s'évanouissait sur l'autel ; la fille du relieur Loiselet mourut de désespoir en se dépouillant de sa parure. Cette incarnation de la divinité était une grave erreur, qui trahissait une profonde ignorance du cœur humain ; elle enlevait à la cérémonie tout caractère religieux. « Adorer la raison éternelle, dit Edg. Quinet, était une idée sublime ; mais ceux qui voulaient la réaliser c'étaient Hébert, Chaumette, Momoro qui imaginèrent de la personnifier par une personne jeune et belle, une actrice qui

(1) Michelet fait à ce sujet une réflexion d'une naïveté bien amusante : « On sait, dit-il, combien ces premiers sujets sont obligés par leur art même à une vie laborieuse et sérieuse. »

(2) LAMARTINE. *Histoire des Girondins.*

jouait son rôle. Une pierre, un bois pourri auraient fait plus d'effet sur le peuple. » La Commune eut du moins le bons sens d'écarter un grand nombre de propositions qui constituaient un retour pur et simple à l'idolâtrie ; c'est ainsi qu'une section demandait que dans le temple de la liberté on dressât un autel sur lequel brûlerait un feu perpétuel ; la Commune arrêta « qu'aucun signe matériel ne serait élevé dans aucun temple. »

Le principal défaut de cette religion nouvelle, c'est qu'elle a pour fondement une équivoque : dans la pensée de ses fondateurs, il n'existe pas d'autre raison que la raison humaine, c'est elle qu'ils adorent à l'exclusion de toute divinité ; mais sous le même nom bien des gens vénèrent la raison qui gouverne le monde, l'Etre suprême ; beaucoup enfin ne font aucune distinction entre l'une et l'autre, les identifient complètement ; le culte de la raison c'est donc selon les gens l'athéisme, le déisme ou le panthéisme ; c'est assez dire que personne n'est entièrement satisfait et que de tous côtés s'élèvent des récriminations. Les héritiers de Diderot et de l'Encyclopédie font entendre d'amères critiques. « Si nous voulons amener le peuple au culte pur de la raison, loin de favoriser son penchant à réaliser des abstractions, à personnifier des êtres moraux, il faudra nécessairement le guérir de cette manie qui est la principale cause des erreurs humaines ; il faudra que les principes métaphysiques de Locke et de Condillac deviennent populaires, que le peuple s'habitue à ne voir

dans une statue qu'une pierre et dans une image qu'une toile et des couleurs ; sans cela je ne serais pas surpris de voir une espèce de polythéisme s'établir parmi nous. Bientôt on éléverait des temples à toutes les vertus humaines et, après les avoir fêtées, on croirait pouvoir se dispenser de les pratiquer... (On a eu tort de vouloir représenter la raison par une femme) la raison est mûre, elle est grave, elle est austère, qualités qui siéraient fort mal à une jeune femme... Je ne sais même si l'idée d'un temple à la raison n'a pas quelque chose de contrastant avec celle que nous avons de la raison elle-même... Je ne puis mieux comparer cette grande révolution morale qu'à celle d'un homme qui sort de l'état d'ivresse et reprend l'usage de la raison. Déprêtriser la société, c'est la dégriser (1). » Un jugement intéressant à recueillir est celui qu'ont porté sur ce culte les positivistes du XIXe siècle : « La tentative des Dantonistes, essayant pour répondre à ce besoin d'instituer le culte de la raison, montra une profonde intelligence de la situation et elle offre un progrès notable sur tout ce qui avait été fait antérieurement, car on y cesse d'adorer le monde extérieur pour faire prévaloir le type humain. Mais cette substitution du subjectif à l'objectif ne pouvait suffire parce qu'elle inaugurait l'attribut le plus individuel, incapable de produire par lui-même un véritable lien social... En réalité ce qu'il fallait alors c'était fonder la vraie religion en ralliant autour d'un

(1) SALAVILLE. *Annales patriotiques et littéraires.* Nivôse an II.

centre unique nos sentiments, nos pensées, nos actions (1) ».

Le culte de la Raison se répandit en province et y garda un caractère plus sérieux, plus philosophique qu'à Paris (2).

Le jour même de la fête de Notre-Dame, une manifestation déiste avait lieu à Nancy; on y administra l'Extrême-Onction au fanatisme religieux, remplacé par la saine philosophie. La fête célébrée le même jour à Rochefort était celle de l'athéisme : là le représentant en mission Lequinio (celui qui faisait manger le bourreau à sa table et qui plus tard se rétracta si platement quand Robespierre eut proclamé le culte de l'Etre Suprême) prononça un grand discours matérialiste; il écrivit à la Convention qu'ayant lutté dans l'église avec le curé, il avait terrassé les mystères par les arguments et que le peuple, après avoir hué son pasteur, venait de nommer l'Eglise le Temple de la Vérité.

A Strasbourg, le 27e jour du second mois de l'an II, (quelques municipalités étaient restées fidèles au système de Romme), c'est-à-dire le 17 novembre 1793, fut célébrée une cérémonie très-grave où les patriotes renoncèrent solennellement à tout autre religion que celle de la patrie : « Peuple, s'écria un orateur, voici en trois mots toute ta religion : Adore un Dieu, sois juste et chéris ta patrie (3). » A Besançon, leclub des

(1) De Blignières. Exposition de la philosophie et de la religion positives. 3e part. ch. VII, § 3.

(2) Santhonax. *Révolution française*. Tome XIII.

(3) Voltaire. *Poème sur la loi naturelle*, 1re partie.

Jacobins envoie douze apôtres pour prêcher la religion nouvelle dans les campagnes. Dans plusieurs villes, les discours des orateurs donnent à la fête un caractère essentiellement philosophique. « Les églises viennent d'être fermées à Blois. Le peuple en masse s'y est porté, dans l'enthousiasme de la raison, et a démoli les autels du fanatisme aux cris redoublés de : Vive la République. Ne vouloir de mal à personne, faire du bien à tous, chérir sa patrie et les lois, voilà la religion à l'ordre du jour dans l'enceinte de la commune de Blois... Bons citoyens, que des hommes qui n'ont jamais cru en Dieu trompent par profession, égarent par intérêt, revenez de vos erreurs, restez au sein de vos foyers, rendez hommage à la Raison, pratiquez la religion des bonnes œuvres et respectez les lois ; c'est à cela que se réduisent la religion de l'Evangile et la doctrine du sans-culotte Jésus, son auteur... Respectez l'opinion de ceux qui ne veulent d'autres temples que ceux de la raison, ne proférez contre eux aucune injure, n'élevez aucun cri superstitieux. Tous les hommes doivent s'humilier devant la raison. Soyons nos prêtres nous-mêmes : présentons nous-mêmes nos propres offrandes... Ne peut-on adorer la divinité qu'entre quatre murs ? L'univers n'est-il pas son temple ? vos vertus ne sont-elles pas les offrandes que vous lui devez ?... (1) » « On vous a proposé, disait-on ailleurs (2), de consacrer dans cette cité

(1) Proclamation du Comité Révolutionnaire de *Blois*, 15 frimaire an II.

(2) Discours prononcé à *Metz*, au club, le 18 brumaire an II.

le plus beau temple à l'Etre Suprême, d'y élever une statue à la Liberté entourée des emblêmes de toutes les vertus. Gardons-nons de donner dans cette erreur... Il faut laisser l'Etre Suprême dans le vague ; on ne le connaît pas ; on sait seulement qu'il existe... » « Le peuple, disait à Nancy le procureur syndic, n'hésitera pas un instant à accepter la religion nationale que lui offrent la raison et nos lois nouvelles ». A Auch de janvier 1794 jusqu'après le 9 thermidor paraissent « *Les documents de la Raison,* feuille antifanatique », publiée par le citoyen Chantreau, aux frais du département du Gers, « dont la première sollicitude est l'instruction de ses frères des communes et des campagnes ». On n'y distingue pas le culte de la Raison et celui de l'Etre Suprême ; ce journal semble parfois un écho de Rousseau, plus souvent de Voltaire à qui il emprunte ses railleries contre le Christianisme ; il constate avec douleur que la nouvelle religion a ses Tartuffes ; il avoue que les idées nouvelles ne prennent pas dans les campagnes.

L'établissement du culte de la Raison n'est donc point un fait isolé, un événement purement local ; d'un bout à l'autre de la France, on essaie de constituer une religion exclusivement philosophique ; l'influence des philosophes n'est pas renfermée dans les murs de Paris : elle s'étend sur toutes les provinces, elle se manifeste partout avec le même éclat, la même efficacité. Mais, remarquons-le bien, ce mouvement n'est suivi partout que par une certaine élite d'hommes aisés et éclairés ; il a une allure pédantesque qui n'est

pas sans contribuer à son insuccès; les masses populaires y restent absolument étrangères; Robespierre aura raison en un certain sens de l'appeler aristocratique. C'est pour cette raison que, selon l'observation de M. Aulard, les fêtes présentent partout la même physionomie, on n'y voit pas éclater les différences de caractère qui existent entre les provinces; les cérémonies du culte de la Raison ne sont pas plus joyeuses à Marseille, plus mélancoliques à Rennes.

Mais combien tous ces hommes, qui se parent fièrement du nom de philosophes, sont loin de le mériter! Ils n'ont rien de plus pressé que de revenir à l'imitation des prêtres. Après avoir proclamé le culte de la Raison, ils s'efforcent de le régulariser : on publie un rituel avec indications pour la disposition du Temple et l'ordonnance des cérémonies; on imprime « les offices des Décades, ou discours, hymnes et prières en usage dans les temples de la Raison », par les citoyens Chénier, Dusaussoir, etc.; de tous côtés paraissent des évangiles républicains, des prières républicaines, des commandements républicains; on conseille même d'établir des sacrements républicains (1). En même

(1) *Messe nationale des Francais*, dédiée à Pie VI. Evangile : « En ce temps là la stupidité des peuples engendra les rois; la mollesse des rois engendra le luxe des cours; le luxe des cours engendra le déficit; le déficit engendra l'Assemblée nationale; l'Assemblée nationale engendra la prise de la Bastille; la prise de la Bastille engendra la Liberté; la Liberté engendra l'abolition de la royauté; l'abolition de la royauté engendra la République de laquelle naîtra la félicité du peuple français ». Dernier évangile : « Il a été un homme envoyé par le Seigneur, cet homme s'ap-

temps des propositions d'un autre ordre voyaient le jour : de plusieurs côtés on demandait la démolition des clochers, contraires au principe de l'égalité ; à Paris, Chaumette fait décider par la Commune la démolition de tous les saints des porches de Notre-Dame, excepté le porche collatéral où Dupuis avait cru reconnaître un système planétaire ; la mesure heureusement ne fut pas exécutée.

A Paris, les cérémonies du nouveau culte manquent généralement de sérieux : ceux qui encombrent les ci-devant églises sont des gamins, des lecteurs goguenards du Père Duchesne (1). Hébert dans son journal représente la cérémonie de Notre-Dame non pas comme l'avénement de la pensée du siècle, mais comme un bon tour joué aux prêtres. Le 19 brumaire an II, sur la proposition de Chaumette, on vote que tous les arrêtés de la Commune contre la religion et les prêtres seront traduits en Italien et envoyés au pape pour le guérir de ses erreurs : qu'est-ce là sinon cette gouaillerie parisienne qui ne respecte pas les choses les plus graves ?

pelait Voltaire. Il n'était pas la Liberté, mais il en était le précurseur et l'apôtre.

(1) « On ne procédait pas à ces destructions avec la fureur du fanatisme, mais avec une dérision, une ironie, une gaîté saturnale, bien propres à étonner l'observateur ». MERCIER. — « Le 22 nov. 1793, la populace défile devant la Convention, portant des ornements d'église, dansant la Carmagnole, chantant : ça ira ! et Marlborough. Ce n'est pas avec la chanson de Marlborough qu'on enterre les vieux cultes : au XVIe siècle on avait jeté au vent la dépouille du passé en chantant des psaumes. EDG. QUINET. *La Révolution*.

On eut bien vite la preuve que le nouveau culte ne disait rien au peuple et n'avait sur lui aucune prise : on lui avait enlevé sa religion, on voulait établir le règne de la philosophie, on vit surgir et se répandre avec une effrayante rapidité la plus grossière idolâtrie, le culte de la Trinité Marat-Chalier-Lepelletier (1). En même temps se multipliaient dans les églises non seulement les mascarades, mais les scènes de désordre et d'orgie ; de tous côtés éclatèrent des cris d'indignation et de dégoût. Robespierre fit entendre à la tribune des Jacobins une protestation éloquente contre l'athéisme : Chaumette et Hébert effrayés se rétractèrent dès le 8 frimaire an II (5 déc. 1793). Le culte de la Raison avait duré 28 jours.

(1) Chalier de Lyon était un émule fanatique de Marat; orateur bouffon et probablement fou, il voulait faire égorger 900 victimes. A la suite d'une émeute il fut vaincu et décapité le 17 juillet 1793. Comme celles de Marat, ses cendres furent portées au Panthéon et quelque temps après jetées à la voirie.

CHAPITRE II

Robespierre. Le culte de l'Être suprême.

La proclamation du culte de la Raison c'était le triomphe officiel des idées de l'Encyclopédie, de d'Holbach, de Naigeon, de Sylvain Maréchal; nous venons de voir à quel point il fut éphémère; les principaux adversaires de cette religion, ses vainqueurs étaient eux aussi des philosophes, les disciples de J. J. Rousseau dont Robespierre était le chef.

C'est une bien curieuse figure que celle de Robespierre et digne de nous arrêter ; on ne rencontre pas souvent de caractères analogues ; il nous pose, comme dit M. Taine, un intéressant problème de psychologie. Il est très-difficile à connaître en raison de la diversité des jugements qui ont été portés sur son compte : il a été essentiellement un homme de parti, il a exercé une influence prépondérante sur des événements dont les caractères et les conséquences sont appréciés contradictoirement par les historiens et les hommes politiques. C'est le mauvais génie de la révolution, d'après Edgard Quinet, Michelet et Lanfrey ; c'est un héros, s'il faut en croire Louis Blanc et surtout E. Hamel (1). Mais il n'appartient pas seulement à l'histoire

(1) E. Hamel. *Histoire de Robespierre*. 1885.

de nos luttes politiques : nous devons lui faire une large place dans l'histoire de la philosophie. Est-il donc un philosophe ? Non certes : il n'a jamais eu une idée qui fût à lui ; il n'a pas possédé une seule des qualités de l'esprit philosophique : il n'a eu ni la liberté, ni la curiosité, ni la largeur de l'intelligence, ni le sens critique ; c'est un des esprits les plus anti-philosophiques qu'on ait jamais vus : il poussa plus loin que personne la haine et la défiance de la libre pensée ; le fond de son caractère, c'est le dogmatisme et le fanatisme. Mais c'est la philosophie qui l'a fait ce qu'il est : c'est un disciple enthousiaste de J. J. Rousseau ; il adopte toutes ses idées et veut les mettre immédiatement en pratique ; il parle sa langue : en lisant un discours de Robespierre, on croit toujours lire une page du philosophe de Genève. « Pour être bon, le peuple n'a besoin que de se préférer lui-même à ce qui n'est pas lui ; pour être bon, il faut que le magistrat s'immole lui-même au peuple... Posez d'abord cette maxime incontestable que le peuple est bon et que ses délégués sont corruptibles (1)... Les vertus sont l'apanage du malheureux et le patrimoine du peuple (2). » Il raisonne avec une logique implacable, sans reculer devant aucune conséquence de ses doctrines. C'est au nom du contrat social qu'il réclame les droits civiques pour les hommes de couleur ; c'est au nom des mêmes principes qu'il organise le gouverne-

(1) ROBESPIERRE. *Discours sur la constitution.* 10 *mai* 1793.
(2) Discours prononcé le 25 décembre 1793.

ment révolutionnaire avec tous ses rouages, le comité de salut public, le comité de sûreté générale, le tribunal révolutionnaire ; c'est toujours au nom des mêmes principes qu'il veut établir et faire régner une religion civile. Non seulement il avait lu Rousseau avec passion, mais il était allé le visiter à Ermenonville. Charlotte Robespierre a trouvé dans les papiers de son frère une dédicace aux mânes de J. J. Rousseau qui en fait foi : « Je t'ai vu, dit-il, dans tes derniers jours. » Considérant tout ce qu'il y a de triste dans la vie et dans la mort de son maître, Robespierre concluait par cette réflexion qu'il s'appliquait à lui-même : « La confiance d'avoir voulu le bien de ses semblables est le salaire de l'homme vertueux. » C'est précisément parcequ'il leur semblait le plus fidèle des disciples de Rousseau que quelques personnes songèrent à le désigner pour être précepteur du Dauphin. La joie lui a été refusée d'assister à l'apothéose de son maître : la translation des cendres de Rousseau au Panthéon n'eut lieu qu'au mois d'octobre 1794 (20 vendémiaire an III), six semaines après le 9 thermidor. Lamartine raconte, dans l'histoire des Girondins, que le 7 thermidor Robespierre, sentant que la lutte qui était sur le point de s'engager serait décisive, alla rêver sur le tombeau de Rousseau et demeura longtemps assis, le front dans sa main ; ce n'est là probablement qu'une invention de l'auteur, poëte beaucoup plus qu'historien : en tout cas elle a quelque chose qui charme l'imagination et l'on ne demanderait pas mieux que de la croire vraie.

Ses débuts oratoires à l'Assemblée Nationale n'avaient pas été heureux ; extrêmement timide, il tremblait comme la feuille ; plus d'une fois il excita des rires dont son orgueil souffrait cruellement ; mais Mirabeau disait déjà de lui : « Cet homme-là fera quelque chose : il croit ce qu'il dit. » C'est en effet l'un des traits qui le distinguent de la plupart de ses adversaires et qui font sa force, la puissance de la conviction qui se traduit par l'unité et la rectitude de la vie. Robespierre est un homme de principes : sa vie privée est d'accord avec sa doctrine. Il porte au plus haut degré le respect de sa propre personne ; il s'oppose de toutes ses forces au débraillé de la plupart des républicains, au tutoiement, au bonnet rouge. Toujours propre, soigné, d'une correction irréprochable, élégant jusqu'à la coquetterie, il aurait bien souvent prêté à rire, si l'on n'avait pas eu peur de lui (1). Il n'est pas véritablement éloquent ; les qualités du cœur lui font totalement défaut ; jamais on ne sent chez lui une émotion sincère. L'abstraction exerce sur lui une sorte de fascination ; il parle bien, mais trop longuement ; il aime l'amplification, il abuse de tous

(1) H. Heine l'appelle le grand badaud de la rue Saint Honoré. « Il avait sans doute, dit-il, ses accès de destruction quand il était question de la royauté et il se démenait d'une manière assez effrayante dans son épilepsie régicide ; mais s'agissait-il de l'Etre suprême, il essuyait l'écume qui blanchissait sa bouche, lavait ses mains ensanglantées, sortait du tiroir son habit bleu des dimanches avec ses beaux boutons en miroir et plantait une botte de fleurs devant son large gilet. »

les procédés de la rhétorique classique, surtout de l'antithèse et de la prosopopée ; en somme il respire l'ennui.

En vrai disciple du XVIIIe siècle, il ne possède aucune connaissance de l'histoire, il ne se préoccupe pas d'observer l'homme réel : il admet un certain nombre d'axiomes à priori, l'homme en général, sa bonté naturelle, les droits de l'homme, le contrat social, la liberté, l'égalité, la raison, la nature, le peuple, les tyrans : il a, comme on dit aujourd'hui, un esprit simpliste. Il développe les conséquences de ces axiomes; quand il se heurte à une impossibilité, il crie au complot. Il trouve toujours que les autres sont en-deça ou au-delà de la Révolution, qu'ils veulent la ralentir ou l'outrer ; son orthodoxie soupçonneuse veut sans cesse épurer la Convention et les Clubs. Il croit pouvoir triompher de tous les obstacles par la Terreur, une de ses armes favorites est la délation ; il provoque contre lui la coalition de toutes les peurs et finit par y succomber. Ce qui le soutient jusqu'au bout, c'est la foi du charbonnier : esprit étroit et exclusif, il ne raisonne pas, il ne discute pas, il ne critique pas : son admiration pour Rousseau est non seulement fanatique, mais exclusive ; il est incapable de voir les défauts et les lacunes des doctrines de son maître ; il ne connaît, il ne comprend rien en dehors de ce système qui a rempli toute la capacité de son intelligence. Ce monoïdéisme fait à la fois sa force et sa faiblesse ; il n'a aucune originalité ; c'est une utopie vivante, le

Contrat Social fait homme (1). A ses yeux l'établissement de ce régime est de droit : « Le peuple étant souverain, le gouvernement est son ouvrage et sa propriété, les fonctionnaires publics sont ses commis. Le peuple peut, quand il lui plaît, changer son gouvernement et révoquer ses mandataires (2). » C'est toujours la philosophie qui parle par sa bouche ; il raisonne avec une rigueur géométrique (3) ; c'est parce que les principes de la philosophie sont des vérités absolues qu'il réclame le pourvoir absolu ; comme ce sont des vérités évidentes, ceux qui les contestent sont de mauvaise foi ou criminels ; il se regarde lui-même comme infaillible et divise toujours son auditoire en deux parties, les bons et les méchants : « Le gouvernement ré-

(1) « Rousseau ne regardait ce livre que comme une ébauche incomplète ; ç'a été son châtiment d'échoir à un pareil interprète... Servile comme sont les disciples sans génie, Robespierre prit le thème au pied de la lettre.. Ce n'est pas un politique, c'est un croyant... Ces formules simples et brèves, cette logique tranchante, ces dogmes inflexibles allaient à son esprit sans invention et sans étendue... Ce livre s'empara de lui ; il n'y ajouta rien, il n'en retrancha rien... Une de ses armes favorites était le mensonge, mais le mensonge sanctifié par la moralité du but... Il frappait en sacrificateur, non en soldat. » LANFREY. *Essai sur la Révolution française*, 1857.

(2) Déclaration lue aux Jacobins et adoptée le 21 avril 1793.

(3) « Le sentiment qui perçait le plus dans Robespierre, c'est que le défenseur du peuple ne peut avoir tort ; qu'il trahit le peuple s'il met aucune borne et aucune mesure dans ses principes ; dans tout ce que fait le peuple et dans tout ce qu'on dit pour lui, tout est vertu et vérité, rien ne peut être excès, erreur, ou crime. » GARAT. *Mémoire sur la Révolution*, dans BUCHEZ ET ROUX, Tome XVIII.

volutionnaire doit aux bons citoyens toute la protection nationale. Il doit aux ennemis du peuple la mort.... Son pouvoir doit être immense... Le jour où il tombera dans des mains impures ou perfides, la liberté sera perdue. »

Le déisme de Robespierre, son admiration pour les idées et le style de J. J. Rousseau se manifestent dès le mois de mars 1792 : « Sans le courage inébranlable des citoyens, disait-il dans une adresse lue aux Jacobins, sans la patience invincible du sublime caractère du peuple, il était permis à l'homme le plus ferme de désespérer du salut public, lorsque la Providence, qui veille toujours sur nous beaucoup mieux que notre propre sagesse, en frappant Léopold, paraît déconcerter les projets de nos ennemis. » Guadet, nous l'avons vu, protesta contre ce langage superstitieux ; Robespierre répliqua : « Invoquer la Providence et émettre l'idée de l'Etre éternel qui influe essentiellement sur les destins des nations, qui me paraît veiller d'une manière toute particulière sur la Révolution française, n'est point une idée trop hasardée, mais un sentiment de mon cœur, un sentiment qui m'est nécessaire à moi qui, livré dans l'Assemblée Constituante à toutes les passions et à toutes les viles intrigues et environné de si nombreux ennemis, me suis toujours soutenu. Seul avec mon âme, comment aurais-je pu suffire à des luttes qui sont au-dessus de la force humaine, si je n'avais point élevé mon âme à Dieu ?.... Ah ! ce sentiment divin m'a bien dédommagé de tous les avantages offerts à tous ceux qui voulaient trahir le peuple.»

Le 5 décembre de la même année, il fit briser aux Jacobins le buste d'Helvétius : « Helvétius, dit-il, était un intrigant, un misérable bel esprit, un être immoral, un des persécuteurs de ce bon Jean Jacques, le plus digne de nos hommages (1). » Après la proscription des Girondins, il fit rétablir le nom de l'Etre Suprême en tête de la Constitution du 24 juin 1793. Dans son journal, inspiré par Chaumette, Prudhomme disait : « Nos législateurs ont fait là un pas d'écrevisse. »

Dix jours après la fête de la Raison, le 21 nov. 1793 (1er frimaire an II), il attaque vivement l'athéisme ; il revient sur le même sujet huit jours plus tard (8 frimaire — 28 nov.). Il s'en prend à Voltaire et aux Encyclopédistes : « On leur doit cette espèce de philosophie pratique qui, réduisant l'égoïsme en système, regarde le succès comme la règle du juste et de l'injuste, la probité comme une affaire de goût et de bienséance, le monde comme le patrimoine des fripons adroits. » Puis, en venant à leurs di ciples : « De quel droit des hommes inconnus jusqu'ici dans la carrière de la Révolution viendraient-ils chercher au milieu de ces événements les moyens d'usurper une fausse popularité, d'entraîner les patriotes mêmes à de fausses mesures, et de jeter parmi nous le trouble et la discorde ? De quel droit feraient-ils dégénérer les hommages solennels rendus à la vérité pure en des farces ridicules ? Pourquoi leur permettrait-on de se

(1) Les Girondins répondirent à ce discours par une brochure intitulée : « *L'ombre d'Helvétius aux Jacobins.* »

jouer ainsi de la dignité du peuple et d'attacher les grelots de la folie au sceptre même dela philosophie?.. Il est des hommes qui, sous prétexte de détruire la superstition, veulent faire une sorte de religion de l'athéisme lui même. Tout philosophe, tout individu peut adopter là-dessus l'opinion qui lui plaira. Quiconque voudrait lui en faire un crime est un insensé ; mais l'homme public, mais le législateur serait cent fois plus insensé qui adopterait un pareil système. La Convention Nationale l'abhorre. La Convention n'est point un faiseur de livres, un auteur de systèmes métaphysiques ; c'est un corps politique et populaire chargé de faire respecter non seulement les droits, mais le caractère du peuple français. » Robespierre reproche aux Hébertistes et aux Dantonistes « d'avoir voulu corrompre la morale publique, d'avoir érigé l'immoralité non seulement en système, mais en religion.... Un changement subit et violent dans le culte semble une atteinte portée à la morale et une dispense de la probité même.... Toute institution, toute doctrine qui console et qui élève les âmes doit être accueillie... Celui qui peut remplacer la divinité dans le système de la vie sociale est à mes yeux un prodige de génie ; celui qui sans l'avoir remplacée ne songe qu'à la bannir de l'esprit des hommes me paraît un prodige de stupidité et de perversité... Les motifs des devoirs et les bases de la moralité étant nécessairement liés à cette idée, l'effacer, c'est démoraliser le peuple. »

Les deux accusations qu'il développe surtout contre le culte de la raison sont intéressantes à signaler :

tout d'abord l'athéisme est aristocratique ; si les esprits cultivés peuvent à la rigueur se passer de l'idée de Dieu, il n'en est pas de même des imaginations populaires : un grand nombre des passages que nous avons cités de Diderot, de Naigeon, de Silvain Maréchal, semblent bien donner sur ce point raison à Robespierre. « L'athéisme, disait-il, est aristocratique. L'idée d'un grand Être qui veille sur l'innocence opprimée et qui punit le crime triomphant est toute populaire (Vifs applaudissements). Le peuple, les malheureux m'applaudissent ; si je trouvais des censeurs ce serait parmi les riches et parmi les coupables... Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer... Ce sentiment est gravé dans tous les cœurs sensibles et purs ; il anime dans tous les temps les plus magnanimes défenseurs de la liberté... Il me semble que le dernier martyr de la liberté exhalerait son âme avec un sentiment plus doux en se reposant sur cette idée consolatrice. »

En second lieu, l'athéisme aliène l'Europe entière à la Révolution française ; il fait le jeu des ennemis de la France. Cela est encore vrai : Burke et Carlyle s'accordent à nous dire que les manifestations anti-religieuses de la Convention et en particulier le discours de J. Dupont produisirent à l'étranger une véritable stupeur ; on se demandait jusqu'où irait l'audace de ces hommes qui osaient s'attaquer à Dieu même. « Ne voyez-vous pas, dit Robespierre, le piège que vous tendent les ennemis de la République et les lâches émissaires des tyrans étrangers ? Leur but est d'avilir s'il était possible la Nation française, de déshonorer les

représentants qu'elle a choisis et de persuader aux peuples que les fondateurs de la République n'ont rien qui les distingue des valets de la tyrannie. » Pour détruire l'effet déplorable de ces manifestations, Robespierre fit voter le 15 frimaire une réponse de la Convention aux rois ligués contre la République, où elle repoussait l'accusation d'athéisme : « Vos maîtres vous disent que la nation française a proscrit toutes les religions ; qu'elle a substitué le culte de quelques hommes à celui de la divinité ; ils nous peignent à vos yeux comme un peuple idolâtre ou insensé. Ils mentent. Le peuple français et ses représentants respectent la liberté de tous les cultes et n'en proscrivent aucun. Ils honorent la vertu des martyrs de l'humanité sans engouement et sans idolâtrie... Ils condamnent les extravagances du philosophisme comme les crimes du fanatisme... Et quel peuple rendit jamais un culte plus pur que le nôtre à ce grand Etre, que celui sous les auspices duquel nous avons proclamé les principes immuables de toutes les sociétés humaines ? »

Dès la veille (14 frimaire) Chaumette effrayé de l'effet produit par le discours de Robespierre s'était rétracté et avait soutenu qu'il n'avait jamais été athée ; Hébert se hâta d'en faire autant le 21 : « Je déclare, dit Hébert, que je prêche aux habitants des campagnes de lire l'Evangile ; ce livre de morale me paraît excellent et il faut en suivre toutes les maximes pour être parfait Jacobin. » Cette lâcheté ne leur sauva pas la vie ; mais le culte de la Raison, renié par ses fondateurs, avait vécu.

Sous l'empire des mêmes préoccupations, Robespierre s'opposait à la représentation des pièces antireligieuses. Le 2 nivôse an II on devait jouer : « le tombeau des Imposteurs et l'Inauguration du Temple de la vérité », sans-culottide dramatique en 3 actes, de Léonard Bourdon ; le Comité de Salut-Public interdit la représentation. A la fin de décembre 1793 et au commencement de janvier 1794, l'Opéra annonce comme devant être jouée prochainement « la Fête de la Raison, » paroles de Silvain Maréchal ; puis l'annonce disparaît des journaux et la pièce n'est pas jouée.

La proscription des Hébertistes ne fut pas uniquement une révolution politique : l'acte d'accusation contre Chaumette, Gobel, Clootz, etc., porte qu'ils se sont coalisés pour effacer toute idée de divinité et fonder le gouvernement français sur l'athéisme. Le président du tribunal déclara à l'ex-évêque qu'en matière religieuse personne n'a droit d'innover tant que l'autorité ne s'est pas prononcée. (1) « La guerre Robespierriste contre l'idée commence, dit M. Aulard, un dogme va être imposé aux consciences ; » mais c'est au nom d'un système philosophique qu'il va être imposé.

Robespierre en effet ne se borne pas à attaquer ses adversaires ; il soutient ouvertement ses propres doctrines : (2) « Quel est le but où nous tendons ?

(1) Buchez et Roux, Tome XXXII p. 291.

(2) Rapport lu à la Convention le 17 pluviôse (5 février 1794) sur les principes de la morale qui doivent guider la Convention Nationale dans l'administration intérieure de la République.

La jouissance paisible de la liberté et de l'égalité, le règne de cette justice éternelle dont les lois ont été gravées non sur le marbre et sur la pierre, mais dans les cœurs de tous les hommes, même dans celui de l'esclave qui les oublie et du tyran qui les nie... Nous voulons un ordre de choses où... le citoyen soit soumis au magistrat, le magistrat au peuple et le peuple à la justice ; où la patrie assure le bien-être de chaque individu et où chaque individu jouisse avec orgueil de la prospérité et de la grandeur de la patrie... Non seulement la vertu est l'âme de la démocratie, mais elle ne peut exister que dans ce gouvernement. Dans le système de la Révolution française, ce qui est immoral est impolitique, ce qui est corrupteur est contre-révolutionnaire... Nous ne prétendons pas jeter la République française dans le moule de celle de Sparte, mais nous ne voulons lui donner ni l'austérité, ni la corruption des cloîtres. Heureusement la vertu est naturelle au peuple, en dépit des préjugés aristocratiques... Si le ressort du gouvernement populaire dans la paix est la vertu, le ressort du gouvernement populaire en révolution est à la fois la vertu et la Terreur ; la vertu sans laquelle la Terreur est funeste; la Terreur, sans laquelle la vertu est impuissante. La Terreur n'est autre chose que la justice prompte, sévère, inflexible ; elle est donc une émanation de la vertu ; elle est moins un principe particulier qu'une conséquence du principe général de la démocratie appliqué aux plus pressants besoins de la patrie. »

Il n'est pas le seul à tenir ce langage : J. J. Rousseau

est le maître dont s'inspirent tous les hommes politiques de cette période. Camille Desmoulins, de sa prison, écrit à Lucile : « Malgré mon supplice, je crois qu'il y a un Dieu. Mon sang effacera mes fautes...et ce que j'ai de bon, mes vertus, mon amour de la liberté, Dieu le récompensera. Je te reverrai un jour, ô Lucile ! » Une autre fois il lui demande un livre sur l'Immortalité de l'âme : « J'ai besoin de me persuader qu'il y a un Dieu plus juste que les hommes et que je ne puis manquer de te revoir. » Collot d'Herbois qui, dans l'Almanach du Père Gérard, avait fait tant d'emprunts à la profession de foi du Vicaire Savoyard, croit devoir justifier par des raisons philosophiques les horribles massacres qu'il ordonne : « Nous en avons fait foudroyer à Lyon 200 d'un coup et on nous en fait un crime ! Ne sait-on pas que c'est encore une marque de sensibilité ? Lorsqu'on guillotine 20 coupables, le dernier exécuté meurt vingt fois, tandis que ces 200 conspirateurs périssent ensemble... On parle de sensibilité ! Et nous aussi, nous sommes sensibles ! Les Jacobins ont toutes les vertus : ils sont compatissants, humains, généreux ; mais tous ces sentiments ils les réservent pour les patriotes, qui sont leurs frères, et les aristocrates ne le seront jamais ». Hérault de Séchelles, en attendant l'heure de son supplice, lisait quelques pages de Rousseau : « O maître, disait-il, tu as souffert pour la vérité et je vais mourir pour elle. Tu as le génie et j'ai le martyre ; tu es un plus grand homme, mais lequel est le plus philosophe de nous deux ? »

Au milieu de tous ces personnages, la figure étrange de Saint-Just se détache avec un relief puissant. Ses débuts n'annonçaient pas grand chose de bon ; son poème héroï-comique d'Organt méritait son insuccès et l'oubli dédaigneux d'où l'on n'a pas réussi à le faire sortir (1). La révolution le transforme en un disciple fanatique de Robespierre et de Rousseau, qu'il semble sans cesse paraphraser : « Un métier, dit-il, s'accorde mal avec le véritable citoyen. La main de l'homme n'est faite que pour la terre ou pour les armes ». Ce jeune homme inexpérimenté, qui n'a jamais vu le monde qu'à travers les livres, porte encore plus loin que ses maîtres l'esprit de système. Lanfrey fait à ce sujet une remarque fort juste (2) : « C'est la loi des théories absolues d'aller toujours en se rétrécissant, en s'épurant, comme disent les sectaires, en écartant toute atténuation comme un mensonge, tout ménagement comme une faiblesse. Loi terrible, mais loi bienfaisante, car si elle les transforme souvent en instruments de supplice, elle les force de dire leur

(1) Il est curieux de relever ce que SAINT-JUST, dans *Organt*, dit de l'homme :

Il n'est au plus que la première bête
De ce séjour dont il se dit le roi ;
Maître du monde, esclave de lui-même,
Il creuse tout et ne sait ce qu'il est.
Son cœur, pétri d'orgueil et d'intérêt,
Hait ce qu'il craint, méprise ce qu'il aime,
Impudemment il appelle vertu
Le crime sourd, d'un sophisme vêtu.

(2) LANFREY. *Essai sur la révolution française*, p. 366.

vrai nom et les démasque si bien, que tel qui les avait applaudies au début sous leur premier déguisement, recule d'horreur lorsqu'il les voit à l'œuvre ». Saint-Just c'est — chose invraisemblable — un Robespierre outré : il souligne en les exagérant tous les traits de son caractère. On a trouvé dans les papiers de Saint-Just un projet de décret en ces termes : « Considérant que le gouvernement révolutionnaire a pour but la répression prompte de tous les crimes et l'affermissement de la république par la justice rendue au peuple et la force déployée contre ses ennemis, la Convention Nationale décrète : Il sera établi un Censeur dans chaque district et chaque armée de la République jusqu'à la paix. » Dans un fragment sur les Institutions, tout inspiré de J. J. Rousseau, il charge les vieillards de censurer, dans le temple de chaque village, la vie privée des magistrats et des jeunes hommes de moins de 21 ans. Il voulait encore rendre l'amitié obligatoire : tout homme âgé de 21 ans sera tenu de déclarer dans le temple quels sont ses amis... Celui qui dira qu'il ne croit pas à l'amitié ou qu'il n'a point d'amis sera banni.

Dans un rapport sur la police générale de la république, il s'exprimait ainsi : « L'homme révolutionnaire est inflexible, mais il est sensé ; il est frugal, il est simple sans afficher le luxe de la fausse modestie, il est l'irréconciliable ennemi de tout mensonge, de toute indulgence, de toute affectation... Il prétend moins être l'égal de l'autorité, qui est la loi, que l'égal des hommes et surtout des malheureux ; il est intraitable

aux méchants, mais il est sensible (n'oublions pas que Saint-Just refusera un avocat aux accusés cités devant le tribunal révolutionnaire)... Il dit la vérité afin qu'elle instruise et non afin qu'elle outrage... Il sait que, pour que la révolution s'affermisse, il faut être aussi bon qu'on était méchant autrefois; la probité n'est pas une finesse de l'esprit, mais une qualité du cœur et une chose bien entendue. Marat était doux dans son ménage : il n'épouvantait que les traîtres... J. J. Rousseau était un révolutionnaire et n'était pas insolent. J'en conclus qu'un homme révolutionnaire est un héros de bon sens et de probité! » Il disait un autre jour: « Le bien même est souvent un moyen d'intrigue. Soyons ingrats, si nous voulons sauver la patrie. »

Il soutient la même doctrine dans son rapport sur les suspects (8 ventôse an II — 26 février 1794) : « Je suis sans indulgence pour les ennemis de mon pays, je ne connais que la justice. La justice n'est pas clémence, elle est sévérité! La jalousie vous est nécessaire ; vous n'avez le droit ni d'être cléments, ni d'être sensibles pour les trahisons. » Il ajoutait : « Abolissez la mendicité qui déshonore un Etat libre; les propriétés des patriotes sont sacrées, mais les biens des conspirateurs sont là pour tous les malheureux... Les malheureux sont les puissances de la terre; ils ont le droit de parler en maîtres aux gouvernements qui les négligent. » Enfin dans son rapport sur les factions de l'étranger et sur la conjuration ourdie pour détruire le gouvernement républicain par la corruption, il

s'écriait : « Le complot le plus funeste qui se puisse ourdir contre un gouvernement est la corruption de l'esprit public pour le distraire de la justice et de la vertu... Il est temps de faire la guerre à la corruption effrénée, de faire un devoir de la convenance, de la modestie, des vertus civiles; de faire rentrer dans le néant les ennemis du peuple... Ce n'est pas le bonheur de Persépolis que nous vous offrîmes, mais nous vous offrîmes pour bonheur la haine de la tyrannie, la volupté d'une cabane et d'un champ fertile cultivé par vos mains, le bonheur d'être libre et tranquille et de jouir en paix des fruits et des mœurs de la Révolution. »

Il ne recule devant aucune des conséquences de son système : « Quels amis avez-vous sur la terre, disait-il, si ce n'est le peuple tant qu'il sera libre et la ciguë quand il aura cessé de l'être?... Le jour où je me serai convaincu qu'il est impossible de donner au peuple français des mœurs douces, énergiques, sensibles et inexorables pour la tyrannie et l'injustice, je me poignarderai. » Il ne se tua pas, mais il marcha au supplice avec une fermeté imperturbable à l'âge de 27 ans moins un mois. Quel chemin ont fait les idées philosophiques pour pénétrer jusqu'à de tels personnages! Mais quelles transformations elles ont subies! J.J. Rousseau eût frémi d'indignation de les voir se réclamer de son nom et se couvrir du manteau de sa philosophie.

Cependant, avant de risquer le coup décisif, Robespierre crut devoir faire tâter le terrain par un de ses alliés. Le 17 germinal an II (6 avril 1794), le lende-

main du supplice de Danton, le jour même de la mort de Condorcet, Couthon, au nom du Comité de Salut Public, annonce le prochain dépôt de plusieurs projets de loi et entre autres d'un décret établissant une fête décadaire à l'Eternel, dont les Hébertistes n'ont pas ôté au peuple l'idée consolante. Les applaudissements qui accueillirent cette nouvelle firent comprendre à Robespierre que le moment favorable était venu; le 18 floréal (8 mai 1794) il lut à la Convention un long mémoire sur les idées morales et religieuses dans leurs rapports avec les principes républicains : « Qui donc, disait-il, t'a donné la mission d'annoncer au peuple que la Divinité n'existe pas, ô toi qui te passionnes pour cette aride doctrine et qui ne te passionnas jamais pour la patrie? Quel avantage trouves-tu à persuader à l'homme qu'une force aveugle préside à ses destinées, frappant au hasard le crime et la vertu et que son âme est un souffle léger qui s'éteint aux portes du tombeau? L'idée de son néant lui inspirera-t-elle des sentiments plus purs et plus élevés que celle de son immortalité? Lui inspirera-t-elle plus de respect pour ses semblables et pour lui-même, plus de dévouement pour la patrie, plus d'audace à braver les tyrans, plus de mépris pour la mort et pour la volupté?... Malheureux qui expirez sous les coups d'un assassin, votre dernier soupir est un appel à la justice éternelle! L'innocence sur l'échafaud fait pâlir le tyran sur son char de triomphe : aurait-elle cet ascendant, si le tombeau égalait l'oppresseur et l'opprimé?... Je n'ai pas besoin d'observer qu'il ne s'agit ici de faire le procès à au-

cune opinion philosophique et particulière, ni de contester que tel philosophe peut être vertueux, quelles que soient ses opinions et même en dépit d'elles, par la force d'un naturel heureux ou d'une raison supérieure. Il s'agit de considérer seulement l'athéisme comme national et lié à un système de conspiration contre la République. Eh ! que vous importent à vous, législateurs, les hypothèses diverses par lesquelles certains philosophes expliqueront les phénomènes de la nature ? Vous pouvez abandonner ces objets à leurs disputes éternelles : ce n'est ni comme métaphysiciens, ni comme théologiens que vous devez les envisager. Aux yeux du législateur, tout ce qui est utile au monde et bon dans la pratique est la vérité. L'Etat n'est ni métaphysicien, ni théologien : la question du vrai et du faux ne le concerne pas ; il s'en tient à la catégorie de l'utile... L'idée de l'Être suprême et de l'immortalité de l'âme est un rappel continuel à la justice ; elle est donc sociale et républicaine. »

Robespierre fait alors un éloge de J. J. Rousseau plein de respect et de tendresse ; il l'oppose à ces philosophes du XVIIIe siècle : « qui déclamaient quelquefois contre le despotisme et étaient pensionnés par les despotes, qui faisaient tantôt des livres contre la cour, tantôt des dédicaces aux rois, qui composaient des discours pour les courtisans et des madrigaux pour les courtisanes, qui étaient fiers dans leurs écrits et rampants dans les antichambres. — Un homme, par l'élévation de son âme et par la grandeur de son caractère, se montra digne du ministère de précepteur du

genre humain... Ah ! s'il avait été témoin de cette Révolution dont il fut le précurseur et qui l'a porté au Panthéon, qui peut douter que son âme généreuse eût embrassé avec transport la cause de la justice et de l'égalité ? »

L'orateur arrive enfin à son sujet : « Les prêtres sont à la morale ce que les charlatans sont à la médecine. Combien le Dieu de la nature est différent du Dieu des prêtres ! Je ne connais rien de si ressemblant à l'athéisme que les religions qu'ils ont faites. A force de défigurer l'Être Suprême, ils l'ont anéanti autant qu'il était en eux ; ils en ont fait tantôt un globe de feu, tantôt un arbre, tantôt un homme, tantôt un roi ; les prêtres ont créé un Dieu à leur image ; ils l'ont fait jaloux, capricieux, avide, cruel, implacable ; ils l'ont traité comme jadis les maires du palais traitèrent les descendants de Clovis, pour régner sous son nom et se mettre à sa place ; ils l'ont relégué dans le ciel comme dans un palais et ne l'ont appelé sur la terre que pour demander à leur profit des dîmes, des honneurs, des plaisirs et de la puissance... Le véritable prêtre de l'Être Suprême, c'est la Nature ; son temple, l'Univers ; son culte, la Vertu ; ses fêtes, la joie d'un grand peuple rassemblé sous ses yeux pour resserrer les doux nœuds de la fraternité universelle et lui présenter l'hommage des cœurs sensibles et purs... Laissons les prêtres et retournons à la divinité ».

Il donne alors lecture d'un projet de décret qui est adopté au milieu de bruyantes acclamations : « *Art. I.* Le peuple français reconnaît l'Existence de l'Être Su-

prême et l'Immortalité de l'âme. — *Art. II.* Il reconnaît que le culte digne de l'Être suprême est la pratique des devoirs de l'homme....— *Art. IV.* Il sera institué des fêtes pour rappeler l'homme à la pensée de la divinité et à la dignité de son être. Elles emprunteront leurs noms des événements glorieux de notre Révolution, des vertus les plus chères et les plus utiles à l'homme, des plus grands bienfaits de la nature (à l'Être Suprême et à la Nature, au genre humain, au peuple français, aux martyrs de la liberté, à la République, à la haine des tyrans et des traîtres, à la vérité, à l'amitié, au stoïcisme, à l'amour, à l'amour conjugal, à la jeunesse, à la vieillesse, au malheur, à nos aïeux, à la postérité).... —*Art. IX.* La Convention appelle tous les talents dignes de servir la cause de l'humanité à l'honneur de concourir à leur établissement.... — *Art. XV.* Il sera célébré le 2 prairial une fête en l'honneur de l'Être Suprême. David est chargé d'en présenter le plan à la Convention. » Le décret fut envoyé à toutes les armées, affiché sur les temples, sur les places publiques, dans les camps, traduit dans toutes les langues. En votant ce décret, la Convention, plusieurs en firent dès lors la remarque (1), se condui-

(1) « Quant au décret, personne, je pense, ne me soupçonnera d'athéisme ni de matérialisme pour la critique que j'en vais faire. J'ai certainement trop bonne opinion des Français, mes compatriotes et mes contemporains, pour douter qu'ils ne soient généralement pénétrés des deux grandes vérités que je reconnais moi-même comme le fondement de toute vertu, de toute morale et de toute législation. Mais les représentants du peuple n'avaient ni la qua-

sait comme une académie de philosophes et non comme une assemblée de législateurs. Le fait n'était pas nouveau dans l'histoire de la Révolution : l'Assemblée Nationale avait donné l'exemple en promulguant la déclaration des Droits de l'homme ; mais cette proclamation solennelle d'un dogme métaphysique par un corps politique est un fait considérable dans l'histoire de la philosophie.

Rien de plus sentimental en apparence que le déisme de Robespierre, mais il est trop facile de voir que c'est là du sentiment à froid, qu'il vient de la tête et non du cœur ; il y a quelque chose de glacial dans son fanatisme. Lui aussi il abuse de l'équivoque pour rallier à la fois les partisans et les adversaires des idées religieuses. « Il ne faut pas parler de Dieu, dit Michelet, ou en parler clairement. Omettre l'efficacité de Dieu pour dire seulement qu'il est Suprême, c'est l'anéan-

lité ni le caractère pour déclarer la croyance ; ils doivent faire des lois et non un symbole, parler comme législateurs et non comme les pères d'un Concile. Qu'on eût dit : le peuple français n'admet point à partager les avantages de son pacte social quiconque fait profession d'athéisme, c'eût été une loi très sage et renfermée dans l'attribution du Corps législatif ; le décret qui a prévalu et dont la rédaction est très inconvenante eut et devait avoir un grand succès précisément parce qu'il ne contentait pleinement personne. Les ennemis des cultes y virent la proscription indirecte de ceux-ci, le tombeau de toute religion dogmatique et accompagnée de pratiques extérieures. Des hommes religieux y virent la pierre d'attente pour reconstruire l'édifice dont on avait voulu arracher jusqu'au dernier vestige. BAUDIN, représentant du peuple. *Du fanatisme et des Cultes*. An III.

tir. Ce pauvre titre le dépouille, le destitue, le relègue là-haut, je ne sais où, au trône du Rien faire, où siégeait le Dieu d'Epicure. » Cependant le discours du 18 floréal excita un enthousiasme sans bornes; le Comité de Salut public ordonna qu'il fût lu dans toutes les communes de France pendant un mois chaque décadi; on en fit apprendre des extraits aux enfants dans les écoles; l'orateur reçut une foule de lettres d'hommes et de femmes qui l'appelaient la pierre angulaire, le flambeau de la République; d'autres lui prodiguaient les noms d'homme éloquent, sensible et vraiment philosophe.

Le soir même, aux Jacobins, Lequinio, que nous avons vu prêcher avec tant d'ardeur le culte de la Raison, qui le 20 brumaire an II, à Rochefort, disait: « Non, citoyens, il n'est pas de vie future, non jamais il ne restera de nous que les molécules divisées qui nous formaient et le souvenir de notre existence passée, » Lequinio prononce un discours dithyrambique sur Robespierre et l'Etre suprême. Le 27 floréal une adresse est lue à la Convention au nom du Conseil général de la Commune de Paris; c'est la paraphrase du discours de Robespierre: « Les derniers conjurés, est-il dit, ont employé tous les moyens pour anéantir la liberté par l'athéisme... L'idée de la vertu les importunait, ils voulurent créer une République sans vertus; l'idée d'un Dieu était pour eux un reproche terrible, ils travaillèrent à créer une religion sans Dieu; ils se réservèrent à juste titre les places de prêtres; ils élevèrent des temples à la raison. Ils vou-

lurent la rendre complice de leurs extravagances et de leurs attentats contre la divinité. Mais quelle était cette raison à laquelle ils élevaient des temples ? Etait-ce la raison éternelle qui gouverne le monde et qui préside à vos travaux ? Non sans doute, puisqu'ils divinisaient en même temps l'athéisme. Etait-ce la raison humaine, qui croît avec nous, qui ne se forme que des leçons d'une lente expérience ? Ils ne pouvaient concevoir une idée aussi absurbe ; et le peuple d'ailleurs n'aurait pas souffert qu'on eût outragé sa raison en lui dressant des autels. Etait-ce à leur propre raison ? Mais des Français auraient-ils consenti à adorer la raison d'Hébert et de Chaumette ? Ainsi ce mot raison prenait dans leur bouche toutes les significations qui pouvaient-être utiles à leurs intérêts. Tantôt c'était l'insurrection contre la liberté ; tantôt c'était la femme d'un conspirateur portée en triomphe au milieu du peuple ; un jour, c'était l'actrice qui la veille avait joué le rôle de Vénus ou de Junon... Enfin une mythologie plus absurbe que celle des anciens, des prêtres plus corrompus que ceux que nous venions de renverser, des déesses plus avilies que celles de la fable, allaient régner en France. La Convention vit ces conspirateurs... Ils ne sont plus... Comme citoyens, vous étiez pénétrés de l'existence d'un Dieu, parce que vos consciences pures et justes ne vous portent point à redouter une divinité bienfaisante. Vous étiez persuadés que l'âme est immortelle, parceque l'idée du néant est un supplice pour les cœurs vertueux et qu'il est doux pour des citoyens de penser qu'ils pourront s'oc-

cuper encore de leur patrie, même lorsqu'ils auront cessé de vivre. Comme législateurs, vous avez pensé que vous deviez favoriser toutes les idées qui élèvent l'âme, qui peuvent rendre l'homme bon dans la prospérité et grand dans le malheur. Vous avez senti que les principes consolants de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme étaient un encouragement pour la vertu et un frein pour le crime... c'est ainsi qu'ils sont utiles à la société. » La Convention, présidée par Carnot, accueillit froidement cette adresse.

Le surlendemain, le maire de Paris, Lescot Fleuriot, dans une proclamation aux habitants sur les subsistances, dit que Dieu allait récompenser la France du vote du 18 floréal en accordant de bonnes récoltes : « L'abondance est là, elle vous attend. L'Etre suprême, protecteur de la liberté des peuples, a commandé à la nature de vous préparer d'abondantes récoltes. Il vous observe; soyez dignes de ses bienfaits. » Avec quelle précipitation les petits esprits retournent aux petites idées !

Quelques jours après, une adresse lue au nom des Jacobins contenait ces mots : « La vertu a le besoin et la conscience de son existence immortelle. Vous, illustre martyrs de la cause du peuple, vous ne périrez point tout entiers; l'immortalité vous réclame. Et vous, tyrans, n'espérez point périr, l'immortalité vous réclame aussi pour punir vos trop longs forfaits. » Carnot répondit, au nom de la Convention : « Nier l'Etre suprême, c'est nier l'existence de la nature, car que sont les lois de la nature, sans la sagesse suprême,

si ce n'est la grande vérité qui contient toutes les vérités, l'ordre éternel de la nature, la justice immuable, la vertu sublime qui embrasse toutes les vertus, l'affection qui enferme toutes les affections pures ? Invoquer l'Etre suprême, c'est appeler à son secours le spectacle de la nature, les tableaux qui charment la douleur, l'espérance qui console l'humanité souffrante. » Ce langage n'est pas inspiré de J. J. Rousseau, mais de Diderot : il est bien autrement éloigné du Christianisme. Les rédacteurs des Nouvelles Ecclésiastiques, publiées à Utrecht, ne s'y trompèrent pas : « Son système, écrivent-ils, s'il en a un, est le Spinozisme. »

David avait été chargé de régler la fête de l'Etre-Suprême ; le programme, publié par le Moniteur, n'est pas seulement un curieux monument du style du temps, il nous montre bien le caractère que les fondateurs du nouveau culte entendaient lui donner : tout est réglé minutieusement, jusqu'aux sentiments que doivent éprouver les acteurs et les spectateurs ; à tel moment on poussera des cris d'enthousiasme, à tel autre des cris de colère ; ici on sourira, là on versera des larmes d'attendrissement (1). La fête célébrée le

(1) Plan de la fête à l'Etre Suprême, qui doit être célébrée le 20 prairial, proposé par David et décrété par la Convention Nationale. « L'aurore annonce à peine le jour et déjà les sons d'une musique guerrière retentissent de toutes parts et font succéder au calme du sommeil un réveil enchanteur.

« A l'aspect de l'astre bienfaisant qui vivifie et colore la nature, amis, frères, époux, enfants, vieillards et mères s'embrassent et

20 prairial an II (8 juin 1794), à la suite de plusieurs ajournements, et favorisée par un temps superbe, fut très-belle; elle ressemblait par bien des détails à la

s'empressent à l'envi d'orner et de célébrer la fête de la divinité... La chaste épouse tresse de fleurs la chevelure flottante de sa fille chérie; tandis que l'enfant à la mamelle presse le sein de sa mère dont il est la plus belle parure; le fils, aux bras vigoureux, se saisit de ses armes; il ne veut recevoir le baudrier que des mains de son père; le vieillard, souriant de plaisir, les yeux mouillés des larmes de la joie, sent rajeunir son âme et son courage en présentant l'épée aux défenseurs de la liberté.

« Cependant l'airain tonne; à l'intant, les habitations sont désertes; elles restent sous la sauvegarde des lois et des vertus républicaines; le peuple remplit les rues et les places publiques; la joie et la fraternité l'enflamment.

« Les mères portent à la main des bouquets de roses; leurs filles, qui ne doivent jamais les abandonner que pour passer dans les bras de leurs époux, les accompagnent et portent des corbeilles remplies de fleurs, les pères conduisent leurs fils armés d'une épée : l'un et l'autre tiennent à la main une branche de chêne.

« La Convention Nationale, précédée d'une musique éclatante, se montre au peuple; le président paraît à la tribune élevée au centre de l'amphithéâtre; il fait sentir les motifs qui ont déterminé cette fête solennelle; il invite le peuple à honorer l'auteur de la nature. Il dit: le peuple fait retentir les airs de ses cris d'allégresse.

« Au bas de l'amphithéâtre, s'élève un monument où sont réunis tous les ennemis de la félicité publique; le monstre désolant de l'Athéisme y domine; il est soutenu par l'ambition, l'égoïsme, la discorde et la fausse simplicité qui, à travers les haillons de la misère, laisse entrevoir les ornements dont se parent les esclaves de la royauté. Sur le front de ces figures on lit ces mots : « Seul espoir de l'étranger » Il va lui être ravi. Le président s'approche, tenant entre ses mains un flambeau : le groupe s'embrase; il rentre dans le néant avec la même rapidité que les conspirateurs qu'a

fête de la Raison, mais elle eut bien plus de tenue. J. Chénier avait composé pour la cérémonie une can-

frappés le glaive de la loi. Du milieu de ses débris, s'élève la Sagesse au front calme et serein; à son aspect, des larmes de joie et de reconnaissance coulent de tous les yeux; elle console l'homme de bien que l'athéisme voulait réduire au désespoir. La fille du ciel semble dire...

Après cette première cérémonie, un cortège se forme : « Au milieu du peuple paraissent ses représentants (ils porteront tous pour cette occasion le costume des représentants en mission, avec le chapeau à plumes tricolores); ils sont environnés par l'enfance, ornée de violettes; l'adolescence, de myrtes; la virilité, de chêne et la vieillesse aux cheveux blancs, de pampre et d'olivier. Chaque représentant porte à la main un bouquet d'épis de blé, de fleurs et de fruits, symbole de la mission qui lui a été confiée, mission qu'ils rempliront en dépit des obstacles renaissants sous leurs pas. »

Au centre de la représentation nationale, quatre taureaux vigoureux traînent un char sur lequel brille un trophée composé des instruments des arts et métiers et des productions du territoire français. Le cortège arrive au Champ de la Réunion: « Ames pures, cœurs vertueux, c'est ici que vous attend une scène ravissante; c'est ici que la Liberté vous a ménagé ses plus douces jouissances.

Une montagne immense devient l'autel de la patrie; sur la cîme, s'élève l'arbre de la liberté ; les représentants s'élancent sous les rameaux protecteurs; les pères avec leurs fils se groupent sur la partie de la montagne qui leur est désignée; les mères avec leurs filles se rangent de l'autre côté; leur fécondité et les vertus de leurs époux sont les seuls titres qui les y ont conduites... Un chœur retentit; les pères, les fils, les filles, les vieillards, les enfants en chantent tour-à-tour les diverses strophes... Tout s'émeut, tout s'agite sur la montagne... tous font retentir l'air de leurs accents. Ici, les mères pressent les enfants qu'elles allaitent; là, saisissant les plus jeunes de leurs enfants mâles, ceux qui n'ont pas assez de

tate qui renferme de beaux vers (1) ; nous ne savons pour quelle cause elle ne fut pas éxécutée (Chénier était pourtant des amis de Robespierre) ; le comité de Salut Public préféra un hymme de Désorgues, dont Gossec avait composé la musique.

Le jour de Rousseau était enfin arrivé : il prenait sa revanche des railleries dont il avait été accablé de son vivant et son triomphe était plus éclatant que celui de Voltaire et de tous ses rivaux, car ce n'était pas le triomphe d'un homme, mais d'une idée. Malheureusement, ce jour ne devait pas avoir de lendemain ; cette fête, qui marquait l'apogée du règne de la philosophie, lui allait être funeste en mettant en pleine lumière son impuissance.

Le déisme du XVIIIe siècle est extraordinairement abstrait; il a la prétention d'être un christianisme

forces pour accompagner leurs pères, et les soulevant dans leurs bras, elles les présentent en hommage à l'auteur de la nature; les jeunes filles jettent vers le ciel les fleurs qu'elles ont apportées, seule propriété dans un âge aussi tendre... Partageant l'enthousiasme de leurs fils, les vieillards ravis les embrassent et répandent sur eux leur bénédiction paternelle. » La fête se termine par une formidable décharge d'artillerie.

(1) M. J. Chénier. *Hymne à l'Être suprême.*

Source de vérité, qu'outrage l'imposture,
De tout ce qui respire éternel protecteur,
Dieu de la liberté, père de la nature,
Créateur et conservateur,

O toi, seul incréé, seul grand, seul nécessaire,
Auteur de la vertu, principe de la loi,
Du pouvoir despotique immuable adversaire,
La France est debout devant toi.

épuré, délivré des dogmes, des mystères, des traditions historiques ; il ne dit rien aux sens, à la mémoire, à l'imagination. Du moment qu'il veut agir sur ces facultés, il est forcé de recourir à des emblêmes qui sont naturellement froids et toujours les mêmes ; il s'abandonne à une débauche de réminiscences classiques qui n'ont plus de sens chez les modernes. Quant au peuple, il n'y entend rien, il regarde le spectacle, applaudit s'il le trouve beau, mais s'en lasse vite, n'y prend pas goût et n'en tire aucun enseignement. « Maintenant il n'y a plus de Dieu, disait un commissionnaire à son camarade : il y a un Etre suprême ».

Robespierre au contraire se complaît dans ces abstractions, dans ces souvenirs classiques ; il se grise de toute cette rhétorique creuse; il a le culte de la forme; il aime à pontifier et il y réussit. Condorcet disait de lui: « Robespierre n'est qu'un prêtre et ne sera jamais qu'un prêtre. » Seulement c'est un prêtre qui n'a pas absolument besoin de Dieu, pourvu qu'il soit prêtre : il a surtout le culte de lui même. Il a constamment protégé et défendu les prêtres catholiques; il ressentait par contre une très-violente aversion contre les protestants, lui qui disait de Rabaut Saint-Etienne : « traître comme un philosophe et comme un protestant qu'il est ». Il exerça un très-grand prestige aux yeux des femmes et eut ses dévotes. Lors des tentatives d'assassinat sur Collot d'Herbois et sur Robespierre, beaucoup virent un miracle dans leur salut. En apprenant la mort de Robespierre, dit M. E. Hamel, une jeune femme laissa tomber l'enfant qu'elle

tenait dans ses bras, en s'écriant : « Oh ! maintenant c'en est fini pour le bonheur du pauvre peuple ! On a tué celui qui l'aimait tant. » Beaucoup de personnes gardaient son portrait comme une image sainte ; des femmes, des généraux mêmes portaient dans leur sein un petit Robespierre, le baisaient, le priaient ; d'autres voyaient dans le ciel sa constellation. On a cherché à le compromettre dans l'affaire de Catherine Théot, la mère de Dieu, et de dom Gerle, l'ancien constituant : c'était une accusation absurde ; mais il est incontestable que beaucoup de mystiques avaient foi en lui et que ses ennemis surent tirer très-adroitement parti de ces sentiments.

Robespierre prit deux fois la parole au cours de la fête du 20 prairial pour proclamer solennellement les doctrines du Vicaire Savoyard : « Homme, qui que tu sois, tu peux concevoir encore de hautes pensées de toi-même ; tu peux lier ta vie passagère à Dieu même et à l'immortalité ! Que la nature reprenne donc tout son éclat et la sagesse tout son empire ; l'Etre Suprême n'est point anéanti... Français, vous combattez les rois, vous êtes donc dignes d'honorer la divinité ! Etre des Etres, auteur de la nature, l'esclave abruti, le vil suppôt du despotisme, l'aristocrate perfide et cruel t'outragent en t'invoquant ; mais les défenseurs de la liberté peuvent s'abandonner avec confiance dans ton sein paternel. Etre des Etres, nous n'avons point à t'adresser d'injustes prières : tu connais les créatures sorties de tes mains ; leurs besoins n'échappent pas plus à tes regards que leurs plus secrètes pensées.

La haine de la mauvaise foi et de la tyrannie brûle dans nos cœurs avec l'amour de la justice et de la patrie ; notre sang coule pour la cause de l'humanité; voilà notre prière, voilà nos sacrifices, voilà le culte que nous t'offrons. » Mais déjà l'irritation contre lui croissait rapidement et osait se manifester tout haut; on l'accusait de ne plus se contenter du rôle de prêtre et de vouloir se faire proclamer Dieu. Ainsi cette fête, qui semblait consacrer son triomphe, ne fit qu'accélérer sa chute ; six semaines à peine la séparent du 9 thermidor. La Providence, selon la remarque d'un contemporain , ne se montrait pas reconnaissante envers celui qui l'avait proclamée. Il resta jusqu'au bout fidèle à ses convictions : dans le grand discours, si soigneusement préparé, qu'il lut le 8 thermidor, il renouvela une fois encore sa profession de foi et il tomba le lendemain sans avoir rien abandonné de ses principes. « C'est une circonstance bien remarquable, disait-il, que votre décret du 18 floréal qui raffermit les bases ébranlées de la morale publique, fut le signal d'un accès de fureur des ennemis de la république. Grâces immortelles vous soient rendues. Vous avez sauvé la patrie. Votre décret du 18 floréal est à lui seul une révolution; vous avez frappé du même coup l'athéisme et le despotisme sacerdotal... O jour à jamais fortuné où le peuple français tout entier se leva pour rendre à l'auteur de la nature le seul hommage digne de lui ! quel touchant assemblage de tous les objets qui peuvent enchanter les regards et le cœur des hommes ! O vieillesse honorée ! ô géné-

reuse ardeur des enfants de la patrie ! ô joie naïve et pure des jeunes citoyens ! ô larmes délicieuses des mères attendries ! ô charme divin de l'innocence et de la beauté ! ô majesté d'un grand peuple heureux par le seul sentiment de sa force, de sa gloire et de sa vertu ! Etre des Etres, le jour où l'univers sortit de tes mains toutes puissantes, brilla-t-il d'une lumière plus agréable à tes yeux que le jour où brisant le joug du crime et de l'erreur, il parut devant toi, digne de tes regards et de ses destinées ?... Ce jour avait laissé sur la France une impression profonde de calme, de bonheur, de sagesse et de bonté ; ce cri échappait de tous les cœurs, que quiconque avait vu ce grand spectacle pouvait quitter la vie sans regret... Otez-moi ma conscience, je suis le plus malheureux de tous les hommes... Les bons et les méchants disparaissent de la terre, mais à des conditions différentes. Français, ne souffrez pas que vos ennemis osent abaisser vos âmes et énerver vos vertus par leur désolante doctrine !... Non, Chaumette, non, Fouché, la mort n'est pas un sommeil éternel !... Citoyens, effacez des tombeaux cette maxime gravée par des mains sacrilèges, qui jette un crêpe funèbre sur la nature, qui décourage l'innocence opprimée et qui insulte à la mort ; gravez-y plutôt celle-ci : la mort est le commencement de l'immortalité ! »

Chose étrange, cet homme qui avait possédé une puissance si redoutable, n'avait pas de partisans ; il ne se trouva personne pour le défendre le 9 thermidor : les qualités du cœur lui manquaient et c'est par

le cœur qu'on prend les hommes. Non pas certes qu'à proprement parler il fût méchant : on ne peut l'accuser d'avoir fait le mal pour le mal; s'il n'a jamais reculé devant les conséquences d'un principe, si atroces qu'elles fussent, les passions auxquelles il obéissait n'étaient pas grossières. Sa place n'est ni au-dessus ni au-dessous, mais en dehors de l'humanité; il semble en vérité n'être pas un homme : il nous déconcerte. Il ne saurait inspirer à personne de l'amour, ni même de la sympathie ; ce que l'on éprouve pour lui, c'est plutôt de la pitié, car cet ambitieux qui n'avait pas le goût du plaisir, n'a probablement jamais été heureux. Faut-il le considérer comme un grand homme ? Il ne nous semble pas. A dire vrai, nous ne voyons rien en lui de véritablement grand : c'est la petitesse de ses adversaires qui a fait sa grandeur. Seul à cette époque, il sait ce qu'il veut et le veut avec une volonté énergique et persévérante. Il est de la race des apôtres et des martyrs; il s'est donné tout entier à ses principes, il a triomphé un moment avec eux, il a succombé avec eux. Est-il donc l'apôtre d'une grande cause ? peut-il compter sur une réhabilitation historique, sur une apothéose posthume ? S'est-il sacrifié pour le peuple, comme le soutiennent Louis Blanc et M. Ern. Hamel ? Mais il n'est du peuple ni par son origine, ni par ses goûts ; il croit se faire homme du peuple en allant vivre chez le menuisier Duplay, ce qui n'est pas suffisant. En somme, il a été surtout l'apôtre de la phrase creuse, voilà ce qui explique la faiblesse et la brièveté stupéfiante de sa domination.

Il a foulé aux pieds deux principes éternels, la liberté et la légalité, il n'a jamais eu le sentiment de la justice; il a tout sacrifié à la doctrine du salut public, qui est la négation de tout principe ; c'est ce qui rend odieuses les proscriptions devant lesquelles il n'a pas reculé pour assurer son triomphe.

Le gouvernement avait ordonné que la fête de l'Être Suprême fût célébrée dans tous les départements (1) ; le culte de la Raison, nous l'avons vu, y avait présenté un caractère déiste et non pas athée ; il n'y eut donc qu'un changement d'étiquette qui s'accomplit sans difficulté. « Par un décret de la Convention, dit l'orateur qui prit la parole à Auch, on doit mettre sur le frontispice du temple : « A l'Être Suprême », au lieu de « Temple de la Raison » ; ce sera indiquer la cause pour l'effet, mais le temple n'en restera pas moins celui de la Raison, parce qu'il n'y a que la Raison qui puisse rendre à l'Être Suprême l'hommage qui lui est dû, l'hommage qui soit digne de lui et de celui qui le rend. » Au Havre, l'agent national explique « que la Raison et l'Être Suprême sont un même principe d'où découle pour les hommes une même croyance ; rendre hommage à l'un, c'est rendre hommage à l'autre (2). » Quant au succès des cérémonies, il fut le même : les fêtes furent généralement belles, mais uniquement officielles : on les célébra parce que, et comme le gouvernement le voulait, elles réunirent les fonctionnaires publics et

(1) AULARD. *Le culte de la Raison et le culte de l'Être Suprême.*
(2) BORELY. *Histoire du Havre.* Tome II. p. 210.

quelques lettrés ; quant au peuple, il y resta étranger. Aussi changèrent-elles vite de physionomie : déjà lors de la fête du 20 prairial, le patriotisme tenait une grande place dans les discours et dans les cantates. Le nouveau culte était présenté comme une nécessité de la défense nationale, comme une réponse à l'accusation d'athéisme que toute l'Europe élevait contre la nation française : après la victoire, le culte devenait inutile : les fêtes décadaires perdirent dès lors tout caractère religieux et devinrent exclusivement patriotiques. « Après la mort de Robespierre, dit M. Aulard, aucun décret n'intervint pour maintenir ou supprimer le culte de l'Être Suprême dont les fêtes ne sont même pas mentionnées dans la loi du 3 brumaire an IV qui organise les fêtes décadaires. La Convention ne rapporta jamais le décret du 18 floréal, elle l'oublia et la plus injurieuse des désuétudes abolit le grand dessein de Robespierre dont l'idée transformée ne sera reprise que par les sectaires de la théophilanthropie. »

Le 9 thermidor est donc une date considérable dans l'histoire de la philosophie : il marque la fin d'une ère unique dans les annales de l'Humanité. Le règne de la philosophie est terminé ; elle ne retrouvera plus jamais une semblable domination. Qu'est-ce que la philosophie avant le 9 thermidor ? tout ; qu'est-elle après ? rien. Tous ceux qui successivement vont s'emparer du pouvoir afficheront le plus profond mépris pour les idées et pour les principes ; le nom de la philosophie est odieux et suspect au public non moins qu'aux hommes d'État. Reléguée quelque temps dans un petit

jardin d'Auteuil, elle en sortira pour régner dans une Académie, mais elle n'en fera pas pour cela plus de bruit, ni plus de besogne. Car cette philosophie qui survit n'est pas celle de Voltaire, de l'Encyclopédie, de Rousseau, mais celle de Condillac ; elle s'écarte des questions de morale sociale et religieuse qui aboutissent d'une part à la Déclaration des Droits, d'autre part au système du Contrat Social : elle se renferme dans l'analyse des Sensations et des Idées.

CHAPITRE III.

Les Théophilanthropes. Conclusion.

L'échec complet du culte de la Raison et du culte de l'Etre Suprême ne décourage pas les derniers disciples des philosophes et ne suffit pas à leur enlever toutes leurs illusions. Un Conventionnel modéré, Daubermesnil, caractère romanesque et enthousiaste, publia en 1796 : « *Le Culte des Adorateurs de Dieu,* contenant des fragments de leurs différents livres sur le culte, les observances religieuses, l'instruction, les préceptes, et l'adoration. » Il se croyait le disciple des anciens Mages et réunit quelques adeptes dans un appartement de la rue du Bac où ils tinrent neuf à dix séances. Ils s'appelèrent d'abord théoandrophiles, puis adoptèrent le nom qui leur resta définitivement de théophilanthropes. Ils s'installèrent ensuite rue Saint-Denis, au coin de la rue des Lombards, à l'Institution des jeunes Aveugles : Haüy en effet était des leurs. Ils se décidèrent alors à ouvrir au public leurs séances et virent leur nombre s'accroître rapidement; leur local devenant insuffisant, ils obtinrent, grâce à la protection de l'un des Directeurs, la Révellière Lépeaux, que les Eglises fussent mises à leur disposition. La Réveillère croyait en effet que la morale sociale

ne peut se passer de l'appui de quelques dogmes et d'un certain culte : « Ce qui supplée à l'insuffisance de l'autorité humaine, c'est le sentiment religieux qui imprime dans les âmes l'idée d'une sanction donnée aux préceptes de la morale par une puissance supérieure à l'homme... Attachons la morale à des bases éternelles et sacrées... Je ne sache pas qu'aucun législateur se soit jamais avisé de nationaliser l'athéisme. ...Lorsqu'on a abattu un culte, quelque déraisonnable et quelque antisocial qu'il fût, il a toujours fallu le remplacer par d'autres, sans quoi il s'est pour ainsi dire remplacé lui-même en renaissant de ses propres ruines... Je crois qu'il est impossible qu'un peuple se passe de dogmes et de culte religieux, autrement il se jettera dans les superstitions les plus grossières... Il y a plus, sans quelques dogmes, sans aucune apparence de culte extérieur, vous ne pouvez inculquer dans l'esprit du peuple des principes de morale, ni la lui faire pratiquer... Il faut lui donner un point d'appui positif, un dogme ou deux, qui servent de base à sa morale, et un culte qui en dirige l'application ou du moins qui l'y rappelle. Sans cela, le peuple se perdra dans le vague de ses idées et jamais vous ne l'amènerez àla pratique fixe et constante de ses devoirs par les arguties d'une subtile métaphysique. »

Afin de propager leurs idées, ils publièrent une série de brochures; le ministre de l'Intérieur fit répandre gratis dans les départements le *Manuel des Théophilanthropes* ; il leur alloua aussi une subvention en argent pour payer la musique, élément essentiel de leurs

cérémonies. L'*Année Religieuse des Théophilanthropes* fondée en 1798, et dont il parut quatre volumes, forme une collection curieuse : on y lit par exemple une Contemplation de la Nature dans les premiers jours de printemps, un cantique du matin ; pas de prières : Rousseau les défend; l'hommage le plus flatteur que l'on puisse rendre à Dieu c'est l'observation de la loi naturelle. Ils tâchent de s'emparer de tous les âges de la vie par des simulacres de sacrements : il y a chez eux un baptême, un examen sur le catéchisme à l'âge de dix ans, une cérémonie pour le mariage, une autre pour les funérailles ; ils prescrivent une élévation à Dieu au réveil, un examen de conscience individuel chaque soir, un autre examen collectif le décadi. Leur système a un caractère beaucoup moins religieux que moral ; tout s'y réduit à cette sorte de culte de la nature et de l'humanité que Bernardin de Saint Pierre célèbre dans tous ses ouvrages ; la religiosité en est essentiellement vague, c'est-à-dire insuffisante. Les temples sont très simples ; les murs en sont couverts d'inscriptions rappelant les idées fondamentales de la secte : « Nous croyons à l'existence de Dieu et à l'immortalité de l'âme... Adorez Dieu, chérissez vos semblables, rendez-vous utiles à votre patrie... Le bien est tout ce qui tend à conserver l'homme et à le perfectionner. Le mal est tout ce qui tend à le détruire ou à le détériorer... Enfants, honorez vos père et mère, obéissez leur avec affection, soulagez leur vieillesse... Pères et mères, instruisez vos enfants... Femmes, voyez dans vos maris les chefs de vos maisons et rendez-vous

réciproquement heureux. » Sur l'autel sont déposés des bouquets de fleurs et des corbeilles de fruits de la saison, du lait, des colombes; le prédicateur porte un costume simple (cette insistance à recommander la simplicité, le retour à la nature nous montre que la théophilanthropie est encore une école inspirée de J. J. Rousseau), mais différent du commun : son habit est bleu, sa robe blanche, sa ceinture rose ; du haut de la chaire aux tentures aurore il fait entendre un prône moral ou bien une oraison funèbre ; puis on chante des hymnes(1). Ces cérémonies paraissent présenter de grandes analogies avec celles que l'on célèbre dans les temples maçonniques ; mais dépouillées de l'attrait et du prestige que leur confèrent l'initiation et le mystère, elle manquent absolument de carac-

(1) Dans les sentiers de l'orgueil et du vice
Si nous avons la faiblesse d'errer,
Tu nous donnas au bord du précipice
Un guide sûr, prompt à nous éclairer :
A la raison que le cœur obéisse,
Et son flambeau ne pourra l'égarer.
Blâmons l'erreur, mais plaignons le coupable.
Le ciel a seul le droit de le punir
De la douceur que l'éloquence aimable
En instruisant pardonne sans haïr.
L'art d'être heureux est d'aimer son semblable :
Ah ! quel devoir est plus doux à remplir ?

Prière à Dieu :

O toi qui, du néant, ainsi qu'une étincelle,
Fis jaillir dans les airs l'astre éclatant du jour,
Fais plus : verse en nos cœurs ta sagesse immortelle :
Embrase-nous de ton amour !

tère : « C'est, disent MM. de Goncourt (1), une croyance sous le petit format (Dieu, l'âme, la fraternité humaine). Elle ne violentait pas le bon sens. Elle n'excommuniait personne. Elle annonçait ses temples par une inscription : Silence et respect ! Ici on adore Dieu. » Tout cela est, il faut bien le dire, ridicule, factice, artificiel ; ce sont évidemment les dernières palpitations du philosophisme vieillot. On y sent le travail de braves gens qui suent sang et eau pour inventer une religion raisonnable. Il faut au peuple un culte fondé sur quelques dogmes : on les réduit au minimum, on les appuie sur la morale universelle empruntée tour à tour aux Hindous, aux Chinois, aux Grecs ; ils s'inspirent non plus des mystères et de la révélation, mais de toute une bibliothèque.

Il ne s'éleva jamais de plaintes contre les théophilanthropes. A leur tête étaient des hommes estimables, Daubermesnil, Haüy, Larévellière, Bernardin de Saint-Pierre ; ils parvinrent à gagner quelques adeptes en province et même à l'étranger, mais ils n'eurent jamais d'action sur le public. Or une religion est essentiellement un fait d'ordre social ; elle se juge par l'influence qu'elle prend, par l'action qu'elle exerce sur les croyances et sur la conduite d'une nation : la théophilanthropie ne compte pas dans l'histoire de l'humanité. Le nombre de ses partisans diminue vite : en mai 1798, ils quittent Notre Dame ; en octobre 1799, ils se réduisent à quatre églises, trop

(1) E. et J. de Goncourt. *La société sous le Directoire.*

grandes encore pour eux, les temples de la Renaissance, de l'Hymen, de la Victoire, de la Jeunesse (Saint-Germain l'Auxerrois, Saint-Nicolas des Champs, Saint-Sulpice et Saint-Gervais). Le 12 vendémiaire an x (4 octobre 1801) défense leur est faite de se réunir dans les édifices nationaux et, quand ils louent une salle, on refuse de leur donner acte de leur déclaration. Ils se résignent et se plaignent dans plusieurs brochures apologétiques qu'ils publient tandis que de tous côtés on les accable de railleries et on s'attache à les couvrir de ridicule. Les courtisans de la nouvelle puissance qui venait de s'élever, et qui affichait l'hostilité la plus déclarée contre les idées philosophiques, répétaient à satiété le pitoyable calembour qu'avait fait sur leur compte le premier consul : « Tous filous en troupe ! » L'avortement de leur tentative était complet.

En même temps les lieux de plaisir rouvraient leurs portes de tous côtés ; le désordre des mœurs était à son comble. Le spectacle de ce désarroi provoqua chez un grand nombre de personnes une réaction violente contre la philosophie qu'elles n'hésitèrent pas à en accuser directement. « Vous avez voulu faire des lois et ne régir les hommes que par elles, disait Mercier au Conseil des Cinq Cents le 14 mai 1796. Législateurs modernes, philosophes prétendus esprits forts, vous avez enfanté tous les crimes en détruisant les idées religieuses, sans lesquelles aucun bien ne peut s'opérer. Vous avez renversé toutes les notions de la morale ; vous avez ravalé l'homme au niveau de l'être qui n'o-

béit qu'à l'instinct. Oui, funeste philosophie, c'est toi qui as formé le calus dont le cœur de nos égorgeurs était revêtu. Tu leur as appris à méconnaître qu'ils avaient une âme et un esprit créateur. Comment auraient-ils pu respecter l'humanité et les devoirs imposés à l'homme en société (1) ? » Le Prospectus du *Nouveau Dictionnaire de la langue française*, publié à Hambourg en 1797 par Rivarol, est un réquisitoire passionné contre la philosophie ; l'auteur y soutient que l'ordre social n'est solide que s'il a la religion pour fondement : « Si les hommes cultivés sont encore mieux retenus par la crainte que par la raison, que ferez-vous de cette masse inculte d'hommes qui ne comprennent que les harangues des passions ?... Partout où il y a mélange de religion et de barbarie, c'est toujours la religion qui triomphe ; partout où il y a mélange de barbarie et de philosophie, c'est la barbarie qui l'emporte... Le crime des philosophes est de faire présent de l'incrédulité à des hommes qui n'y seraient jamais arrivés d'eux-mêmes... Philosophie moderne, où nous as-tu conduits et à qui nous as-tu livrés ?... Le peuple reste sans crainte et sans espérance dès qu'il est sans foi. C'est un terrible luxe que l'incrédulité... Le vice radical de la philosophie est de ne pouvoir parler au cœur... Les religions, en se propageant dant le monde, y laissent une sorte de senti-

(1) « Il y aurait de la démence à vouloir former un peuple de philosophes et je ne connais rien de plus difficile à gouverner. » GILBERT DESMOLIÈRES.

ment pieux qui s'allie naturellement à la morale, tandis que la philosophie, que le peuple entend toujours mal, ne laisse pourtant pas de lui donner une tournure impie qu'elle-même désavoue et qui tue tout... La religion la plus mal conçue est infiniment plus favorable à l'ordre politique et plus conforme à la nature humaine en général que la philosophie... Avec la religion, il n'est point d'erreur mortelle pour les peuples... La conscience contracterait en vain avec elle-même. Il faut l'intervention de Dieu pour que les hommes ne se jouent pas des hommes, pour que l'homme ne se joue pas de lui-même. La morale sans religion, c'est la justice sans tribunaux... La morale ne peut que conseiller, la loi ne peut que protéger et punir ; la religion seule persuade, récompense, punit et pardonne... Si la religion ne répond pas de tel individu, elle répond des masses.... En un mot, la philosophie divise les hommes par les opinions, la religion les unit dans les mêmes principes, il y a donc un contrat éternel entre la politique et la religion... La vraie philosophie, qui entend ce mystère, laisse la foi à la place de la science et la crainte à la place de la raison... Celui qui renverse l'ancien autel pour en élever un nouveau est un fanatique ; celui qui le renverse pour n'y rien substituer est un insensé... Il y aura toujours pour le peuple sept jours dans la semaine, six pour le travail et un pour le repos et la religion, rien pour la philosophie... Je vais jusqu'à dire qu'il n'y a pas de fausse religion sur la terre, en ce sens que toute religion est une vraie religion, comme tout poème est un vrai

poème... Esope ou Zoroastre, fable ou vérité, tout est bon pourvu qu'on serve et qu'on sauve le genre humain... Que les philosophes comprennent, il en est temps, qu'on peut toujours avoir abstraitement raison et être fou (1). » Neuf années ne sont pas encore écoulées depuis que le même écrivain, nous l'avons vu, dans son examen du livre de M. Necker sur l'importance des opinions religieuses, disait : « La religion est pour les âmes intéressées, la morale est pour les consciences (2) ».

Les élections de 1797, favorables au parti modéré, amenèrent au Conseil des Cinq Cents Camille Jordan et Royer Collard qui entreprirent sans retard la revendication de la liberté religieuse (3).

(1) De Lescure. *Rivarol et la Société française pendant la Révolution et l'Emigration*, 1883.

(2) Voir livre I, chap. I, page 21.

(3) Discours de Cam. Jordan le 16 avril 1797 : « Ne vous étonnez pas de l'intérêt qu'attachent aux idées religieuses les hommes habitués à s'en nourrir. Ce sont elles qui leur assurent des jouissances indépendantes du pouvoir des hommes et des coups du sort. Leur besoin est surtout senti parmi les peuples en révolution ; alors il faut surtout aux malheureux l'espérance ; elles en font luire un rayon dans l'asile de la douleur ; elles éclairent même la nuit du tombeau. Législateurs, que sont vos bienfaits auprès de ce bienfait immense ?... Oui, il est utile et précieux pour vous que les religions existent, qu'elles exercent en liberté leur puissante influence ; elles seules parlent efficacement de la morale au peuple ; elles préparent votre ouvrage, elles pourraient l'achever sans vous. Les lois ne sont que le supplément de la morale des peuples. Si l'on veut opposer une digue aux progrès inquiétants du désordre et du crime, il faut rendre la liberté à tous les cultes... Vous réa-

Une autre cause contribua puissamment à ramener la masse de la nation vers les pratiques religieuses, le culte des morts, toujours très-vif en France : depuis le triomphe de la Révolution, les enterrements se fai-

liserez l'antique vœu de la philosophie, vous donnerez au monde le spectacle d'un grand empire où tous les cultes peuvent être exercés avec une égale protection et inspirer l'affection pour les hommes et le respect pour les lois ». — ROYER COLLARD disait le 8 juillet 1797 : « Ce serait la plus étrange inconséquence et la plus atroce dérision d'accuser aujourd'hui les membres du clergé de ce qu'ils furent et de soulever contre eux le souvenir d'une puissance si complétement évanouie... Quelle est donc cette justice qui motive la proscription par la proscription même ? Si ce raisonnement est bon, il faudra le pousser jusqu'à sa dernière conséquence, jusqu'à ce principe fondamental de la politique révolutionnaire : il n'y a que les morts qui ne reviennent pas... Oni sans doute après de longues souffrances il est d'implacables souvenirs, il est des haines immortelles ; mais l'expérience nous enseigne, mais nos propres cœurs nous attestent que ces souvenirs, que ces haines sont surtout ressenties par les oppresseurs, qui repoussent le pardon public parce qu'ils ne peuvent obtenir celui de la conscience ; condamnés au crime par le crime, véritables ennemis, seuls ennemis de la paix publique. L'opprimé au contraire, quand il s'est reposé dans un sentiment de résignation, envisage comme un bienfait la seule cessation de ses maux ; il paye ce bienfait de toute sa reconnaissance. Que dis-je ? Il attache presque l'idée de justice à la modération dans l'injustice... Justice, confiance, générosité tant décriées par la tyrannie, vous n'êtes pas seulement le sentiment le plus noble de l'âme humaine, vous êtes encore la plus vaste pensée des gouvernements, la plus savante combinaison politique, le plus profond des artifices. Au cri féroce de la démagogie invoquant l'audace, et puis l'audace, et encore l'audace, répondons par ce cri consolateur et vainqueur qui retentira dans toute la France : la justice, et puis la justice et encore la justice !

saient d'une manière révoltante. Il n'y avait plus, bien entendu, de cérémonie religieuse ; suivre les convois était regardé comme un reste de l'ancien régime et les porteurs, ne se sentant plus surveillés, s'abandonnaient à toutes sortes de désordres. Avoir un tombeau particulier, élever un monument, inscrire une épitaphe, c'était se signaler comme aristocrate : tout le monde était déposé dans la fosse commune. Au moins aurait-on dû, en vertu du matérialisme régnant, se débarrasser bien vite d'une charogne dangereuse ; mais le service était des plus mal organisés et nous trouvons dans les écrivains contemporains des détails absolument écœurants. De tous côtés s'élevaient des protestations aussi violentes que légitimes; on cherchait une nouvelle organisation des funérailles et en attendant on avait hâte d'en revenir aux anciens usages.

L'interruption du culte ne dura que 14 mois : les églises de Paris fermées en brumaire an II (nov. 1793) commencèrent à se rouvrir en janvier 1795. Aussitôt après le 9 thermidor, de nombreuses communes adressèrent à la Convention des pétitions où elles demandaient le rétablissement du culte. Pendant que les prêtres étaient proscrits, dans quelques villages de Normandie et de Picardie les chantres et les instituteurs continuaient de se mettre au lutrin, ils chantaient les matines, les vêpres et les enterrements, ne comprenant pas que l'essentiel du culte c'est la messe elle-même qu'ils ne pouvaient célébrer. Celui qui déploya le plus d'énergie dans cette restauration de la religion fut Grégoire, évêque constitutionnel de

Blois, qui s'était énergiquement refusé à suivre l'exemple scandaleux de Gobel (1). Dès le 1er nivôse an III (23 déc. 1794), il prononça un courageux discours où il réclamait la liberté du culte : la Convention ne le laissa pas achever; mais quelques jours après, elle rendait un décret en ce sens : « ce qui prouve, dit Grégoire, que si les principes sont invariables, les hommes ne le sont pas ».

Sous le Directoire, l'exercice du culte est continuellement contrarié par de mesquines tracasseries : il fallait, le décadi, rendre l'église à la municipalité pour les assemblées primaires, les mariages civils et autres cérémonies; on devait, bien entendu, enlever pour cela tous les signes extérieurs du culte; d'autres jours, il fallait livrer le chœur aux théophilanthropes pour leurs réunions. Mais ce qui retarda le plus les progrès de la religion, ce furent les inquiétudes que causaient aux patriotes le succès des Vendéens et le développement du parti monarchique jusqu'au coup d'Etat de Fructidor. De tous les côtés le christianisme relevait la tête : Notre-Dame de Paris fut rendue au culte le 15 août 1795; dès le milieu de 1796, 36000 paroisses étaient régulièrement desservies; 50 évêques sont venus ou se sont fait représenter, avec l'autorisation du gouvernement, aux conciles de 1797 et de 1801.

La restauration du christianisme n'est donc pas

(1) A. Gazier. *Etudes sur l'histoire religieuse de la Révolution française.*

l'œuvre du gouvernement, mais de la nation; les rapports adressés au Consulat en 1800 par les conseillers d'état en mission sont curieux à lire : « La visite des départements nous a prouvé, dit Fourcroy, que la grande masse des hommes a besoin de religion, de culte et de prêtres. C'est une erreur de quelques philosophes modernes, dans laquelle j'ai été moi-même entraîné, que de croire à la possibilité d'une instruction assez répandue pour détruire les préjugés religieux... Ce qu'on voit partout sur la célébration du dimanche et sur la fréquentation des églises prouve que la masse des Français veut revenir à ses anciens usages et il n'est plus temps de résister à cette pente nationale ». « L'impression qui domine dans le pays, dit Barbé Marbois, est une lassitude générale. Les rapports des préfets, les conseils généraux demandent le rétablissement de l'enseignement religieux. » Ce n'est pas le Premier Consul qui a rétabli l'Eglise en France; il a vu le parti qu'il en pouvait tirer. En vrai fils du XVIIIe siècle, il n'avait aucun sens religieux; il agit uniquement en politique habile. Il disait en plein Conseil d'Etat : « Pour moi, je ne vois pas dans la religion le mystère de l'Incarnation, mais le mystère de l'ordre social; elle rattache au ciel une idée d'égalité qui empêche que le riche ne soit massacré par le pauvre ». De même il exposait un jour à Grégoire que la religion est nécessaire pour garantir les grandes fortunes. « La religion, disait-il encore, est une sorte d'inoculation ou de vaccine qui, en satisfaisant notre amour du merveilleux, nous garantit des char-

latans et des sorciers; les prêtres valent mieux que les Cagliostro, les Kant et les rêveurs d'Allemagne. » Dans une conversation à la Malmaison, rapportée par Thibaudeau, il s'exprimait ainsi: « J'ai été mahométan en Egypte, je serai catholique ici, pour le bien du peuple. Je ne crois pas aux religions; mais l'idée d'un Dieu... » et, levant la main au ciel : « Qui est-ce qui a fait ceci ?... Les gens éclairés ne se soulèveront pas contre le christianisme; ils sont indifférents. Je m'épargne de grosses contrariétés dans l'intérieur et je peux, par le moyen du pape, au dehors... Il n'y a plus ni bonne foi, ni croyance. C'est une affaire purement politique... L'inquiétude de l'homme est telle qu'il ne peut se passer de religion. On n'anéantira pas la religion en supposant qu'elle n'est pas. C'est une source jaillissante. Un bon ingénieur qui rencontre cette source ne cherche pas à la tarir, mais à l'utiliser (1) ». Il ne croyait pas au droit, il détestait les idées et les théories, il ne voyait dans le monde que des faits, des forces et des calculs de forces. Par le Concordat, il voulut faire de l'Eglise un instrument de domination; il lui remit entre les mains un pouvoir considérable à condition qu'elle s'en servirait dans son intérêt à lui.

Cette restauration des anciennes institutions reli-

(1) Bourrienne nous dit comment le premier consul entendait la messe à Saint-Cloud : on l'expédiait en 12 minutes dans la salle de bains et pendant ce temps il travaillait dans son cabinet, dont a porte restait ouverte.

gieuses ne fut pas sans rencontrer de nombreuses résistances. Le discours de Laplace à l'inauguration de l'Ecole Normale, celui de Chaptal à la réouverture de l'Ecole de Médecine de Montpellier sont encore tout inspirés de l'esprit philosophique du XVIIIe siècle et tout pleins d'attaques violentes contre le christianisme ; la bourgeoisie lettrée se montre rétractaire aux pratiques et surtout aux croyances chrétiennes ; elle continue de lire Voltaire et Diderot ; elle fait bon accueil à la Guerre des Dieux de Parny et aux livres écrits du même ton. Mais ces résistances de plus en plus rares, de plus en plus timides ne suffisent pas à arrêter ni même à inquiéter sérieusement le gouvernement. La signature du Concordat, en établissant l'alliance la plus étroite entre l'Église et l'État, consacra la défaite définitive de la philosophie du XVIIIe siècle ; il faudra pour la ranimer les excès de la réaction politique et religieuse sous la Restauration.

Toutes les espérances que les écrivains du XVIIIe siècle avaient conçues et si fièrement exprimées ont donc été déçues ; ils n'ont pu tenir les promesses qu'ils avaient faites ; on a été jusqu'à dire que la banqueroute de la philosophie a été complète : erreur profonde, injustice inexcusable, puisque c'est à elle que nous devons nos droits et les principes qui régissent toutes les sociétés modernes. D'où vient donc que cette philosophie du XVIIIe siècle, qui semblait disposer de forces si considérables et n'avoir devant elle que des adversaires impuissants, n'a pas remporté de bien autres succès ? On le peut expliquer par deux sortes de

causes, les unes extrinsèques, les autres intrinsèques.

Par une étrange fatalité, lorsque sonna le moment décisif, lorsque tombèrent toutes les barrières politiques, il ne se trouva pas à la tête du parti philosophique un seul homme de génie capable de se mettre à la hauteur des circonstances ; il y avait une armée, mais pas de chefs. On dit souvent que les idées font leur chemin toutes seules une fois qu'elles ont été lancées dans le monde ; cela est complétement faux ; le triomphe d'une vérité est toujours le triomphe d'un homme ou d'un groupe d'hommes. Etant donnés le nombre et la force des obstacles de toute nature qui s'opposent au progrès, pour assurer la victoire d'une idée nouvelle, il faut des hommes d'une intelligence et d'une énergie rares. La philosophie du XVIIIe siècle, nous l'avons vu, avait été stérile ; les grands écrivains de cette époque n'avaient pas eu de successeurs.

Quant aux soldats eux-mêmes de l'armée philosophique, ils se faisaient grandement illusion sur leur nombre et sur leur puissance, sur l'influence que possède l'exemple des classes éclairées ; ils ne songeaient pas que l'immense majorité de la nation ne savait pas lire et ne pouvait rien comprendre à la philosophie. Ils ne se doutaient pas surtout de la force extraordinaire des habitudes invétérées : à Rome, l'usage des sacrifices survécut plusieurs siècles à la ruine des croyances religieuses et provoqua de terribles persécutions contre les chrétiens. En France la philosophie aurait-elle pu à la longue triompher des habitudes religieuses ? Nul ne le saurait dire, puisque l'expérience

fut brusquement interrompue au bout d'un petit nombre d'années.

Mais n'accusons pas uniquement les circonstances : le triomphe de la philosophie du XVIIIe siècle était impossible. Nous en avons signalé les défauts : elle n'avait guère de la philosophie que le nom ; elle manquait de sérieux et c'est le sérieux qui fait la force ; elle n'avait pas de solides fondements scientifiques ; elle méconnaissait surtout la nature de l'homme et ses exigences. La philosophie de Voltaire et des Encyclopédistes est l'œuvre d'hommes d'esprit, ignorants des besoins du cœur, manquant de sens moral et religieux. J. J. Rousseau parle plus au cœur ; le malheur est qu'il lui parle ; il est toujours rhéteur ; chez lui le sentiment est dans la tête, non dans le cœur ; il est permis de douter qu'il ait eu le cœur vraiment bon et grand. De plus il s'abandonne trop à son imagination et ne satisfait pas toujours la raison.

La grande ambition de la philosophie du XVIIIe siècle était de déchristianiser la France. A la guerre, il faut avant tout bien connaître les forces de l'ennemi afin de pouvoir le vaincre. Nos philosophes n'ont pas le sens de la religion : ils croient que c'est un moyen de gouvernement, un expédient de police, qui peut être remplacé par un autre système plus savant et plus rationnel. La religion au contraire a son principe dans les sentiments les plus profonds du cœur humain, dans les besoins les plus impérieux de notre nature ; c'est un des éléments les plus essentiels de la vie morale et sociale, qui ne peut disparaître

sans qu'il en résulte le plus grave désarroi. Une religion ne peut donc être remplacée que par une religion supérieure. Le XVIIIe siècle abolissait le christianisme ; que mettait-il à la place ? Rien du tout. La France ne put s'en contenter et revint purement et simplement à son ancienne religion.

Cette expérience nous montre encore à quelles conditions le règne de la philosophie peut être conçu comme possible. Il faudrait tout d'abord une nation de philosophes, c'est-à-dire d'hommes capables de penser librement, de discerner et de comprendre la vérité, de s'affranchir des préjugés, des habitudes, des passions, de suivre enfin les sentiments naturels de leur cœur. Mais il faudrait aussi une philosophie digne de ce nom, qui fût véritablement l'expression de la raison sans passion, fondée sur une connaissance approfondie de la nature et de l'homme, fournissant un aliment à la curiosité de l'esprit et donnant en même temps satisfaction aux besoins moraux et religieux de l'humanité.

TABLE.

INTRODUCTION..... 1

LIVRE I. CHAPITRE I. La philosophie du XVIIIe siècle..... 17
CHAPITRE II. Le mysticisme. La franc-maçonnerie..... 57
CHAPITRE III. Déclaration des Droits de l'homme. — Effet produit par la Révolution sur les philosophes étrangers. 68

LIVRE II. CHAPITRE I. Condorcet..... 93
CHAPITRE II. Volney. Dupuis..... 122
CHAPITRE III. Naigeon, Silvain Maréchal, Lalande, Laharpe..... 141
CHAPITRE IV. Bernardin de Saint-Pierre. 162

LIVRE III. CHAPITRE I. Le calendrier républicain. Les fêtes décadaires..... 181
CHAPITRE II. Les manuels de Morale. Les livres Scolaires..... 200

LIVRE. IV. CHAPITRE I. Le culte de la Raison 226
CHAPITRE II. Robespierre. Le culte de l'Etre Suprême.... 250
CHAPITRE III. Les Théophilanthropes. Conclusion..... 288

ORLEANS, IMPRIMERIE G. MORAND, 47, RUE BANNIER.

V 1